

autrepart

Sociétés dans la guerre

Autrepart est une revue à comité de lecture coéditée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et les éditions de l'Aube. Son objectif est de promouvoir la réflexion sur la complexité et les dynamiques des sociétés du Sud, en mouvement permanent pour penser et redéfinir leur propre réalité. Ces sociétés font face à des changements économiques, sociaux, politiques, écologiques,... Les phénomènes de mondialisation relativisent l'autonomie des États, les inégalités intra et internationales se creusent, des transformations majeures affectent tantôt les politiques des États, tantôt la nature même des institutions. Les réactions et les adaptations multiformes des sociétés du Sud à ces changements sont au cœur des interrogations de la revue.

Le caractère transversal des sujets abordés implique en général de rassembler des textes relevant des différentes disciplines des sciences sociales.

Comité de rédaction

Virginie Baby-Collin, Sylvie Brepeloup, Carole Brugeilles, René Collignon, Véronique Dupont*, Evelyne Mesclier, Sandrine Mesplé-Somps, Philippe Gervais-Lambony, Nolwen Henaff*, Marie-José Jolivet, Jean-Yves Martin*, Marc Le Pape.

*Équipe rédactionnelle.

Comité de parrainage

Claude Bataillon, Jean Coussy, Alain Dubresson, Françoise Héritier, Hervé Le Bras, Elikia M'Bokolo, Laurence Tubiana.

Secrétariat de rédaction

Dominique Lopès

autrepart

Institut de recherche pour le développement (ex-Orstom)

213, rue Lafayette

75480 Paris cedex 10

Tél. 01 48 03 79 11 - Fax 01 48 03 08 29

e.mail : dlopes@bondy.ird.fr

Les instructions aux auteurs sont envoyées sur demande par le secrétariat.

Abonnement : Éditions de l'Aube, le Moulin du Château, 84240 La Tour d'Aigues

Tél. 33 (0)4 90 07 46 60 - Fax 33 (0)4 90 07 53 02, e.mail : mcsimon.aube@wanadoo.fr

abonnement France : 55 euros - étranger : 79 euros

Notre site internet, régulièrement actualisé, est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.bondy.ird.fr/autrepart>

autrepart

Sociétés dans la guerre

**Éditeur scientifique :
Yves Goudineau**

Numéro 26

Déjà parus :

Les Arts de la rue dans les sociétés du Sud, Michel Agier et Alain Ricard

Familles du Sud, Arlette Gautier et Marc Pilon

Variations, 1997

Empreintes du passé, Edmond Bernus, Jean Polet et Gérard Quéchon

Communautés déracinées dans les pays du Sud, Véronique Lassailly-Jacob

Échanges transfrontaliers et Intégration régionale en Afrique subsaharienne, Johny Egg
et Javier Herrera

Variations, 1998

Drogue et Reproduction sociale dans le Tiers Monde, Éric Léonard

La Forêt-monde en question, François Verdeaux

Les Identités contre la démocratie, René Otayek

Variations, 1999

Le Sida des autres. Constructions locales et internationales de la maladie, Claude Fay

Survivre grâce à... Réussir malgré... l'aide, Bernard J. Lecomte, Jean-David Naudet

Logiques identitaires, Logiques territoriales, Marie-José Jolivet

Variations, 2000

Afrique noire et Monde arabe : continuités et ruptures, Emmanuel Grégoire, Jean Schmitz

Des écoles pour le Sud : stratégies sociales, politiques étatiques et interventions du Nord,
Marie-France Lange

Les Jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud, René Collignon,

Mamadou Diouf

Variations, 2001

Les Fonctionnaires du Sud entre deux eaux : sacrifiés ou protégés ?, Marc Raffinot,

François Roubaud

Gérer la ville : entre global et local, Élisabeth Dorier-Apprill, Sylvie Jaglin

Diasporas, développements et mondialisations, Rosita Fibbi, Jean-Baptiste Meyer

Variations, 2002

Les images de l'identité, Denis Vidal

Dynamiques résidentielles dans les villes du Sud, Monique Bertrand

Couverture : atelier graphique des éditions de l'Aube

Illustration : Fr. Sautereau

© Éditions de l'Aube, IRD

(Institut de recherche pour le développement), 2003

ISBN 2-87678-892-6

ISSN 1278-3986

Sommaire

Yves Goudineau : La non-actualité de la guerre	7
Charles Illouz : Dette de paix, parole de guerre en Mélanésie (Maré, îles Loyauté, Nouvelle-Calédonie)	17
Patrick Royer : La guerre coloniale du Bani-Volta, 1915-1916 (Burkina-Faso, Mali)	35
Marc-Antoine Pérouse de Montclos : Soudan et Somalie: de la fabrication ethnique par la guerre	53
Michel Agier : Identifications dans l'exil. Les réfugiés du camp de Maheba (Zambie)	73
Jalal Al Husseini, Mohamed Kamel Dorai : De la lutte armée à la nation palestinienne. Vers une relecture des rapports entre l'OLP et les réfugiés	91
Emery Brusset : <i>Imidugudu</i> et aide humanitaire: l'influence incertaine des ONG au Rwanda après la guerre	107
Yara Makdessi-Raynaud : La maladie chronique, manifestation d'un mode de vie dans la guerre	123
Alain Labrousse : Drogues et conflits: éléments pour une modélisation	141
Franco Valencia Chamba, Jorge Ríos Alvaredo, Jean-Francois Tourrand, M. G. Piketty : Coca et violence: le témoignage du Alto Huallaga au Pérou	157
Jean-François Deluchey : De la « guerre contre le crime » au Brésil: culture autoritaire et politiques publiques de la sécurité	173
Anne-Marie Losoncey : Violence sociale et ritualisation de la mort et du deuil en Colombie	187
Notes de lecture	
Michel Cahen, <i>Les Bandits. Un historien au Mozambique, 1994</i> (R. Marchal)	201
Marc-Antoine Pérouse de Montclos, <i>L'Aide humanitaire, aide à la guerre?</i> (M.-É. Gruénais)	202
Résumés/Abstracts	205

À la mémoire de Christian Geffray

La non-actualité de la guerre

Yves Goudineau *

Les articles réunis ici, très divers dans leurs approches, se rejoignent dans leur « inactualité », en ceci que ce ne sont ni les événements dans leur chronologie ni les raisons immédiates des acteurs qui les motivent d'abord, mais une compréhension des logiques sociales que les situations de conflits ou de violences généralisées traduisent ou engendrent. Ils sont collectivement dédiés à la mémoire de Christian Geffray qui, dans ses travaux, entreprit avec rigueur de comprendre la guerre au Mozambique, la criminalisation au Brésil ou les réseaux maffieux de la drogue comme autant de pratiques sociales spécifiques [Geffray, 1990; 1995]. Plusieurs textes font du reste directement écho à différents axes, ou angles d'attaque, de sa recherche ou sont le résultat d'observations menées sur des terrains « sensibles », espaces généralement hors la loi, soumis à la violence, mais champs qu'il considérait comme privilégiés pour comprendre certaines modalités fondatrices du lien social. À cet égard, l'analyse d'Anne-Marie Losonczy, qui ferme ce recueil, montre comment, quand toutes les normes et valeurs semblent s'être délitées, seul l'horizon de la mort – et l'effort de ritualisation de son expérience la plus insensée – permet encore d'interpréter le lien social et d'articuler une mémoire collective. Cette analyse est en singulière résonance avec le dernier état de sa réflexion [Geffray, 2001].

La diversité des contextes abordés dans ce numéro exige sans doute que l'on justifie l'extension que l'on donne, et que les auteurs à travers leurs contributions ont de fait donnée, à la notion de « guerre ». Est-il légitime de ranger sous cette même dénomination les conflits réguliers entre guerriers kanak, le génocide des Rwandais tutsis, le système de terreur entretenu par les narco-trafiquants au Pérou? De nombreux chercheurs, s'efforçant de dégager la spécificité du fait de guerre, ont rappelé justement que toute violence n'était pas guerre [par exemple, Bazin, Terray, 1983], et que cette dernière s'est longtemps définie par son inscription dans des rapports sociaux spécifiques, avec des limites symboliques connues des protagonistes. La guerre était avant tout une violence contrôlée, codifiée, collective – différente en cela de la vengeance privée – et plus ou moins essentielle, selon les sociétés, à la reproduction de la vie sociale et politique. Mais l'un des effets de la modernité – à côté d'une ambition déclarée d'humaniser la

* Anthropologue IRD, École française d'Extrême-Orient.

guerre (conventions internationales de La Haye et de Genève, fondation de la Croix rouge...) – fut de pervertir son côté réglé, notamment d'abolir les limites qui en restreignaient la portée, et de mettre en présence des acteurs ne partageant plus les mêmes codes, tandis que se développaient une multiplicité d'institutions spécialisées dans la violence armée, légales ou illégales. Du coup, définir la guerre dans un rapport différencié à la violence devient plus complexe. Nous parlerons donc ici de guerres, et de sociétés « dans la guerre », qu'il s'agisse de conflits internationaux ou internes, dès lors que la violence détermine largement, voire sature, le champ du social.

Cette acception a aussi l'avantage d'envisager la guerre, non comme une réponse à une cause extérieure, dans son rapport à un ennemi, mais du point de vue de la dynamique interne à la société considérée. Cette saturation du social par la violence peut fréquemment s'observer dans le cas, par exemple, des sociétés amérindiennes [Descola, 1993 ; Halbmayer, 2001] ou océaniques précoloniales où l'on est placé devant une évidente « prégnance du projet guerrier ». Charles Illouz, étudiant le cas de la guerre à Maré (îles Loyauté), montre ici que sa fonction sociale y est d'ailleurs moins à chercher dans les « échanges guerriers » réguliers entre chefferies que dans l'opposition hiérarchique entre aînés et cadets qui structure les fratries à l'intérieur de chacune. La guerre est le moyen pour les cadets, quand ils parviennent à s'imposer comme « grands guerriers », de s'affranchir de l'aîné et de braver sa « parole », tandis que celui-ci a régulièrement recours à la magie et à des « prestataires d'homicide » pour maintenir son autorité. Cette rivalité, parfois d'une violence exacerbée, à l'intérieur d'une même chefferie, fait ressortir la valeur guerrière comme fondement d'un ordre politique régional. Encore cela n'est-il possible que parce que l'on est dans un espace culturellement homogène, entre sociétés partageant des valeurs proches.

Un peu partout l'intervention coloniale modifie de manière irréversible ces rapports conflictuels réglés, ce que Patrick Royer analyse pour les sociétés du Bani-Volta, vivant à l'ouest du Burkina-Faso. Cette fois, les parties en lice n'ont plus en partage une même conception de la violence armée et présentent un déséquilibre évident dans leur capacité d'armement. Les troupes coloniales imposent une guerre à la fois conventionnelle selon les normes européennes, recourant y compris aux bombardements, et « totale » visant à asseoir leur domination dans le long terme et sur toute une région, quand les sociétés locales ne pratiquaient auparavant que des affrontements restreints entre « villages forts », où les défaites n'étaient jamais que temporaires. Pourtant, loin de céder devant la suprématie de l'armement colonial, loin même de la reconnaître, les populations de la boucle de la Volta ont fait montre d'une capacité de réaction remarquable. D'une part, elles ont étendu la pratique ancienne d'alliances intervillageoises, présidées par des « maisons de guerre », à une véritable coalition régionale comportant des communautés aux origines ethniques diverses, d'autre part, elles ont su organiser militairement un vaste territoire sous l'autorité de quelques chefs, dont le prestige reposait aussi sur des pouvoirs mystiques reconnus. C'est donc toute une organisation territoriale hiérarchisée originale, répondant à la pression d'une logique de guerre nouvelle, qui apparaît là où les Français ne voudront reconnaître officiellement qu'un mouvement de rébellion passible d'opérations de police.

La colonisation, quels que soient le continent ou l'époque considérés, présente des figures récurrentes de cette « rencontre » violente, où des espaces sociaux restreints sont tout à coup forcés à un élargissement, qu'il soit subi ou recherché par réaction. Elle sonne la fin des conflits de pure proximité, et annonce cette internationalisation quasi systématique des affrontements locaux qui caractérise les guerres contemporaines. La guerre du Vietnam, prolongeant la violence coloniale, peut rester emblématique de ce processus de rencontre porté à son paroxysme, où certaines « minorités ethniques », pourvues d'un armement rudimentaire, et pour lesquelles la guerre s'interprétait encore dans le cadre d'une chasse aux têtes codifiée, se retrouvèrent incluses dans des opérations de guérilla le long des pistes Ho Chi Minh, face à un adversaire possédant une capacité de destruction disproportionnée et les moyens technologiques les plus sophistiqués de l'époque. Dans un contexte de déstructuration totale de leur territoire, rasé par les bombardements, en présence d'ennemis qui présentaient une altérité radicale et d'alliés culturellement éloignés, ces populations durent passer brusquement d'une logique guerrière à une logique militaire : recatégoriser la notion qu'ils avaient de l'« ennemi », abandonner les pratiques sacrificielles associées au traitement de son corps, décrypter le discours révolutionnaire de leurs alliés, réinscrire le « prestige » guerrier dans une hiérarchie de soldats [Goudineau, 1997]... Avec une identité nouvelle de combattant, la guerre forgea un rôle social pour les minorités, tandis qu'elle dissolvait certaines frontières « ethniques » préalables. Mais l'après-guerre correspondit dans bien des cas, au Vietnam comme au Laos, en même temps qu'à un moment de redéfinition des découpages « ethniques » par les gouvernements, à d'importants déplacements de ces minorités et à leur marginalisation sociale au sein de l'espace culturel des populations majoritaires.

C'est à cette question des découpages identitaires, des « cassures » même, dans un contexte très différent, celui des conséquences des guerres civiles au Soudan et en Somalie, que s'attache l'article de Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Retraçant pour le Soudan l'histoire de la rébellion sudiste contre le pouvoir de Khartoum, il montre comment des stratégies différenciées de lutte cristallisent des identités, créant même des entités nouvelles (tels les Uduk), et induisent des oppositions « ethniques », parfois exprimées en termes raciaux, là où il n'y avait au départ qu'une création, inévitablement arbitraire, de l'administration et de l'ethnographie coloniales. L'opposition entre Dinka et Nuer, les deux principales composantes du mouvement, est l'illustration la plus flagrante de ce fait. Pourtant, jadis dans certaines régions, rappelle-t-il, plus de la moitié des Nuer se disaient d'origine dinka, montrant par là une certaine conscience de la fluidité de ces catégories. En Somalie, ce processus de différenciation est dynamisé par l'opportunité, pour les nombreux réfugiés issus de groupes « minoritaires », de pouvoir bénéficier des secours des organisations humanitaires, voire d'une aide à l'émigration, généralement décidés sur une base « ethno-administrative ». C'est ainsi que de nombreux groupes, dans l'espoir de jouir d'un traitement de faveur, tendent à affirmer une conscience ethnique spécifique – qu'ils avaient souvent eu tendance auparavant à négliger, voire à nier – allant parfois jusqu'à se doter, comme les Gosha, d'une formation politique pour soutenir leurs revendications particularistes. Le paradoxe veut que, dans cette compétition d'affirmations identitaires, certaines communautés

parmi les plus défavorisées, telles en Somalie les castes d'intouchables, ne parviennent pas à faire valoir leur spécificité devant la communauté internationale, ni donc à recevoir son soutien.

D'une manière générale, cette dynamique de recréation d'identités, avec tous les risques qu'elle comporte de générer des passions liées à l'exaltation des différences [Vidal, 1991, pour le Rwanda], apparaît souvent associée à des mouvements de populations, forcés ou spontanés, que les guerres contemporaines provoquent. En faisant éclater les cadres territoriaux, les conflits engendrent des dynamiques de déplacement/relocalisation, ou de dispersion/regroupement de populations [Jolivet, 1999; Lassailly-Jacob, 2000] avec des ouvertures vers des horizons sociaux et culturels autres, favorisant des ruptures comme des identifications nouvelles. C'est cette conjoncture récurrente qui fait que sur les marges des guerres contemporaines apparaît fréquemment, notamment depuis la guerre du Vietnam et le génocide perpétré par les Khmers rouges, l'institution du camp de réfugiés (remise en cause cependant depuis l'expérience des camps rwandais au Zaïre en 1994-1996). Définie par son caractère temporaire, cette institution tend pourtant, dans bien des cas, à se pérenniser au point que la fermeture d'un camp devient un enjeu politique et humain considérable. Michel Agier, dans le contexte de la guerre civile en Angola, où près d'un tiers de la population s'est trouvé en situation de déplacement, offre une analyse de la constitution du camp de Maheba (en Zambie, à 200 kilomètres de la frontière angolaise) qui illustre bien l'ordre social que peuvent instaurer ces « espaces d'exception ». Il y fait notamment voir, correspondant à l'organisation de l'espace et à la chronologie du développement du site, différentes strates de réfugiés – installés, récents, et nouveaux venus – et observe comment, suivant une logique à la fois d'inclusion-protection et de domination, des relations hiérarchiques s'instaurent entre ces différentes « générations » de réfugiés, au bénéfice des plus anciennement établis, qui ont eu le temps de se construire un statut social local et de s'identifier aux « lieux » du camp.

Pour les réfugiés palestiniens également, le camp représente un lieu d'identification fort, même s'il n'est pas exclusif d'autres référents, tel le village d'origine. Ainsi Jalal Al Hussein et Mohamed Kamel Dorai rappellent-ils comment, depuis 1948, les camps sont devenus l'incarnation spatiale la plus visible de l'identité palestinienne. Les camps représentent une permanence territoriale, niée ailleurs, en même temps qu'un espace de liberté et d'affirmation culturelle. C'est un lieu où l'on se retrouve « entre soi », avec une reproduction partielle des modes de solidarité familiaux et villageois qui prévalaient avant l'exode. C'est surtout un espace de « mémoire de la diaspora », l'organisation spatiale par quartiers recoupant une distribution en fonction des anciens villages habités en Palestine. Les camps sont cependant, avec le temps et sous l'influence de l'OLP, devenus également le lieu d'une mutation, avec une consécration de la lutte armée comme indissociable de l'identité palestinienne. Une nouvelle représentation des réfugiés, confondue avec l'idée de résistance, s'est fait jour tandis qu'étaient transformées les structures sociopolitiques palestiniennes, avec le remplacement de l'élite ancienne, notables villageois, par une nouvelle élite composée pour l'essentiel de jeunes nationalistes pro-OLP et prêts au sacrifice. Le « retour », dans ce cadre, est envisagé comme un véritable projet de conquête politique, « une réappropriation en tant qu'exilé poli-

tiquement émancipé, disent les auteurs, et non plus en tant que réfugié dépendant de l'aide humanitaire ».

La question des camps soulève justement aussi celle de l'« humanitaire ». Emery Brusset, s'appuyant sur son expérience au Rwanda, en retrace les caractéristiques, les atouts et les aveuglements. Il remarque d'abord que « l'humanitaire se distingue de l'aide au développement par le raccourcissement du temps de planification et par l'utilisation très limitée qui est faite des structures de services publics », puis aussi qu'il se caractérise par une capacité – et une volonté, souvent affichée à l'encontre des responsables locaux – d'intervention directe auprès des populations. Pourtant, reprenant les débats qui ont entouré au Rwanda – dans le cadre de la reconstruction d'après-guerre – la participation de l'aide internationale à la politique nationale d'habitat rural regroupé, l'*imidugudu*, forme de « villagisation » nouvelle ne correspondant à rien dans la vie rurale antérieure, il fait voir qu'en dépit de ce vœu souvent marqué d'autonomie d'action, les ONG n'ont généralement pas eu d'autres réflexes que de suivre les objectifs gouvernementaux (ce qui leur avait déjà été reproché lors du génocide des Tutsis) – et cela sans se poser la seule question qui importait, celle des bénéficiaires de ces projets, qui, à l'analyse, et en dépit des discours généreux, n'apparaissent pas, là encore, avoir été les plus démunis.

Les organisations humanitaires sont constamment confrontées à la question de la temporalité de leur action, particulièrement dans les contextes de guerre. Elles n'ont généralement pas les moyens d'assurer un suivi de leurs interventions, ni vocation au long terme, ce qui ne laisse de les mettre en porte-à-faux avec le désir d'efficacité de leurs agents comme avec la demande des populations assistées. S'agissant des réfugiés, les secours humanitaires créent des cadres sociaux intermédiaires, temporaires, hybrides, qui ne sont pas censés survivre aux conflits. Leur précarité même semble interdire qu'on puisse désirer s'y ancrer, et tout est fait pour entretenir l'idée, une fois la paix rétablie, d'un « retour », ou d'une émigration véritable, après le transit en camp. Pourtant, ainsi que l'indique Michel Agier, ces structures, quoique inachevées dans leur principe, deviennent porteuses d'identités pour de nombreux réfugiés, démontrant que – contrairement à ce qui est ordinairement admis dans la communauté internationale – il n'y a pas identification au seul lieu d'origine, qui serait le lieu « naturel » de l'identité. La guerre interdisant de prolonger les conditions d'un enracinement, l'identité se construit plutôt à travers un réseau de lieux, comme le montre l'exemple palestinien : village d'origine, mais aussi différents camps, voire lieu quasi mythique de « l'après ». L'identité forgée par la guerre et par l'exode est la mémoire d'un trajet ponctué de lieux et marqué dans les corps qui en ont souffert les étapes.

C'est cette question de la mémoire de la guerre, telle qu'elle peut s'inscrire durablement dans les corps, que Yara Makdessi-Raynaud a étudiée à Beyrouth. Là encore il s'agit d'aller au-delà de l'actualité et de voir comment cette mémoire continue d'empreindre plus d'une décennie plus tard « la vie qui continue ». S'intéressant aux maladies chroniques autodéclarées, elle peut retracer à travers son enquête à la fois toute une géographie du conflit, faisant ressortir une incidence plus ou moins forte des morbidités chroniques selon le niveau d'exposition des zones où les personnes ont vécu, ou bien reconstituer les modalités et

circonstances des ruptures affectives et sociales engendrées par une violence qui, quinze ans durant, de 1975 à 1990, a bouleversé la société libanaise. Des distinctions apparaissent derrière les pathologies, notamment entre les générations et entre les sexes, qui rappellent comment la guerre redéfinit des rôles sociaux, accentuant par exemple les différences entre ceux en âge de se battre et les générations « passives » malgré elles, ou comment, en provoquant une perte d'activité régulière pour beaucoup, elle traumatise profondément le corps social. Longtemps après, les hommes continuent d'être marqués par l'humiliation de cette diminution soudaine de leur existence sociale, tandis que les nombreuses veuves vivent toujours avec le choc affectif de l'arrachement et du manque. Une différence entre hommes et femmes apparaît aussi dans le discours sur la guerre, dans la culture qu'ils en ont tirée, dans la manière de la remémorer [Horne, 2000], tous développant néanmoins une commune idéalisation du passé. Ce qui ressort plus généralement de cette lecture des corps souffrants, c'est à quel point une population demeure fragilisée des années plus tard, sa douleur ne s'arrêtant pas, à l'évidence, avec la fin des combats.

Autre question majeure, régulièrement associée à celle des guerres contemporaines, la drogue. Alain Labrousse rappelle que cette association est ancienne, que l'on considère l'usage de drogues fait par les combattants à travers l'histoire ou bien les combats directement motivés par son commerce, telles les guerres de l'opium contre la Chine. Mais le financement de conflits par l'argent de la drogue est un fait de modernité : mis en place à l'époque coloniale, ce phénomène a poursuivi son développement au *xx*^e siècle (ainsi la CIA au Vietnam ou au Nicaragua) et est aujourd'hui d'une grande généralité, raison fréquente de la persistance de nombreuses guerres locales ou régionales. La géographie de certains conflits ne s'explique que par l'enjeu que représente le contrôle des zones de production ou de transit de la drogue, lequel permet soit de prélever un impôt sur ces produits illicites (par exemple, les talibans en Afghanistan), soit de s'imposer comme intermédiaire entre producteurs et trafiquants. Sur ce dernier point, le cas qu'étudient Franco Valencia, Jorge Rios et Jean-François Tourrand est éloquent : trente années d'histoire du Alto Huallaga, région amazonienne de piémont andin au Pérou, ont été façonnées par le développement puis le recul de la production de coca, laquelle a longtemps permis à la guérilla du Sentier lumineux, qui contrôlait la région, de financer ses actions, donc de faire durer la guerre civile, à travers une alliance notoire avec les narcotraffiquants locaux. Il est du reste fréquent qu'une fois les guerres finies, ou bien quand la victoire semble inatteignable ou que les motivations idéologiques se désagrègent, certains officiers ou chefs de guérilla se reconvertissent dans le trafic de drogue : la guerre se prolonge avec des objectifs financiers non dissimulés – que l'on songe à la Birmanie ou à l'Afghanistan. Même au sein des armées régulières ou de la police, dans de nombreux pays, les cadres participent aux trafics de drogue ; ils le font cette fois non pas pour financer la force armée (payée par l'État) mais pour leur enrichissement personnel. En outre, comme le note Alain Labrousse, les réseaux de vente d'armes et ceux du trafic de drogue se recoupent largement autour du globe. Dans de nombreuses situations, en fait, des conflits locaux ne se régionalisent ou mondialisent qu'à cause des liens établis avec des trafiquants internationaux de drogue.

L'exemple péruvien illustre bien comment une région de colonisation récente, qui connaît d'abord un développement agricole assez équilibré, mélange de polyculture et d'élevage, bascule tout à coup, en se spécialisant dans la monoculture de la coca – considérablement plus lucrative –, dans un système maffieux puis dans la guerre civile et la terreur qui l'accompagnent. En quelques années, 50 % de la population du Alto Huallaga se retrouve impliquée dans le « système coca ». Avec la complicité des politiques, une véritable économie de la cocaïne est mise en place, engendrant des centres urbains, purs produits du narcotraffic, et conduisant à éliminer physiquement ou contraindre à la fuite ceux qui tentent de s'y opposer. Les luttes entre narcotrafiquants rivaux, la pression terroriste de la guérilla, amènent la création de « zones de sécurité » pour les paysans, qui deviennent comme prisonniers sur leurs terres (où ils tentent de se concilier les différentes factions). Quand l'État parviendra, au début des années quatre-vingt-dix, à imposer, sous la pression et avec l'assistance des États-Unis, une destruction massive des champs de coca, et commencera à décimer le Sentier lumineux en offrant à ses troupes la possibilité d'un « repentir », les populations locales se vivront comme otages d'une véritable guerre, pris entre divers feux d'une violence extrême. Certains paysans, liés aux trafiquants, ou contraints par la guérilla, préféreront déplacer leurs champs plus loin (comme le font aussi les Hmong au Laos avec les champs d'opium), d'autres se soumettront, conscients – la société rurale ayant été détruite par la guerre – qu'il leur sera ardu de reconstruire, sans la coca, un système agraire viable, mais souhaitant avant tout émerger du cauchemar que fut la guerre civile.

C'est une autre forme de guerre civile, urbaine cette fois, touchant les principales cités brésiliennes, qui est présentée par Jean-François Deluchey. La militarisation de la sécurité publique répond au Brésil, rappelle-t-il, à une volonté étatique forte d'anéantir la criminalité ; et cette guerre totale, menée par l'armée de terre et la police envers les délinquants, considérés comme ennemis de l'intérieur, loin d'être une métaphore, s'autorise des formes de violences organisées extrêmes, y compris la torture. C'est, en outre, un combat territorialisé, topographiquement comme idéologiquement. D'une part, les conflits armés ont pour cadre principal les quartiers pauvres, marges urbaines stigmatisées comme dangereuses et lieux naturels du banditisme. D'autre part, nous dit-il, les élites socioéconomiques s'y opposent aux milieux populaires, comme le centre à la périphérie, dans un affrontement où les premières se parent d'autorité de la référence à la loi – et de la légitimité d'un combat citoyen – et imposent aux seconds, forcés de s'y rallier sous peine d'être globalement assimilés à la criminalité, une intervention armée dont les méthodes échappent largement au contrôle démocratique. Ainsi, la guerre sécuritaire relève d'une sorte de guerre civile, sinon de classes, forme de discrimination et d'agression sociale, permettant aux dominants d'assigner au crime un profil social particulier, et par là de laisser comme hors champ leur propre criminalité. On retrouve ici les analyses de Christian Geffray qui, observant dans le contexte amazonien l'impunité des « dominants criminels », remarquait que, pour rendre intelligible tout un pan de la dynamique sociale brésilienne, il convenait « de comprendre le sens original de la référence à l'État et à la loi pour la constitution et la reproduction de pratiques communes qui jouent de la loi et du délit, naissent et prospèrent en vertu et en dépit de la loi et du délit » [Geffray, 1995 : 111].

C'est une situation d'impuissance, voire d'effacement radical, de la loi, de violence omniprésente, d'état de guerre quotidien de la société, où les crimes idéologiques ne se distinguent plus de la criminalité commune, où toute référence éthique est vaine, qu'Anne-Marie Losonczy aborde avec l'observation de la situation en Colombie, notamment à Medellín. Elle donne un nom à cette saturation de tout le champ du social par la violence, que nous évoquions plus haut: la « terreur ». Soit une guerre civile où tous les codes, tous les repères semblent avoir disparu, où l'identité des ennemis, celle des territoires, les chronologies des agressions ne sont plus assignables à force d'être multiples, où la violence constante enferme la société colombienne dans une « solitude collective », l'isolant dans l'espace régional et dans l'histoire. Cet au-delà de la guerre est comme surdéterminé par la mort violente, sorte de scansion continue du social, et seul « projet » capable de donner encore un sens, même paradoxal, aux existences. De ce fait, les cimetières deviennent un lieu essentiel de repères identitaires mais aussi de socialisation et d'échanges de services entre morts et vivants. C'est là, montre Anne-Marie Losonczy, que s'opère le seul travail de deuil encore possible publiquement, celui des *sicarios*, tueurs à gages, qui se voient, dans une ritualisation festive, construire une individualité posthume par leurs proches, à charge pour eux d'aider ces derniers à affronter leur propre mort brutale. Au contraire, les innombrables victimes ordinaires de la terreur, dont les cadavres sont généralement mutilés, démembrés, éparpillés, se trouvent dépossédés de tout statut de mort, leur famille ne pouvant procéder à leur deuil. Le désarroi populaire qui en résulte motive le « recours » à la sanctification emblématique de certains morts dans les cimetières, morts inconnus que l'on pare d'une biographie édifiante, mais aussi enfants, combattants ou tueurs célèbres... Ces saints emblématiques, dont on attend des bienfaits, tandis qu'ils représentent une tentative pour offrir un socle identitaire à tous les morts de la terreur, servent également d'ancrage à une mémoire collective atemporelle.

À l'autre extrémité du spectre par rapport aux conflits réglés, quasi structurels, de l'univers océanien considérés au départ, la violence généralisée en Colombie représente une sorte de pure conflagration, dépourvue de tout code, avec une perte totale de repères qui permettraient de la situer et de la consigner. Cette fois la guerre est non seulement au-delà de l'actuel, mais comme au-delà de l'histoire – une rencontre de mémoires restées à vif, une souffrance indéfinie en partage.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBINK J. [1994], « Changing Patterns of "Ethnic" Violence: Peasant – Pastoralist Confrontation in Southern Ethiopia and its Implications for a Theory of Violence », *Sociologus*, 44 (1): 66-78.
- ALLEN T. [1990], « Violence and Moral Knowledge: Observing some Trauma in Sudan and Uganda », *Cambridge Anthropology*, 13 (2): 45-66.
- BAZIN J., TERRAY E. [1983], *Guerres de lignages et Guerres d'États en Afrique précoloniale*, Paris, Éditions des Archives contemporaines.
- DESCOLA P. [1993], « Les affinités sélectives: alliance, guerre et prédation dans l'ensemble jivaro », *L'Homme*, XXXIII (2-3), 126-128: 171-190.
- GEFFRAY C. [1990], *La Cause des armes au Mozambique*, Paris, Karthala.
- GEFFRAY C. [1995], *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne*, Paris, Karthala.

- GEFFRAY C. [2001], *Trésors. Anthropologie analytique de la valeur*, Paris, Arcanes.
- GOUDINEAU Y. [1997], « Des survivants aux survivances : quelle ethnographie en zone démilitarisée ? », in M. Agier (éd.), *Anthropologues en danger*, Paris, J.-M. Place : 51-63.
- HALBMAYER E. [2001], « Socio-cosmological Contexts and Forms of Violence. War, Vendetta, Duels and Suicide among the Yukpa of Northwestern Venezuela », in B.E. Schmidt, I.W. Schröder (eds), *Anthropology of Violence and Conflict*, London, Routledge.
- HORNE J. [2000], « Corps, lieux et nation : la France et l'invasion de 1914 », *Annales HSS*, 55^e année, 1 : 73-109.
- JOLIVET M.-J. (éd.) [2000] « Logiques identitaires, logiques territoriales », *Autrepart*, 14.
- LASSAILLY-JACOB V. (éd.) [1998], « Communautés déracinées dans les pays du Sud », *Autrepart*, 5.
- OTTERBEIN K.F. [1973], « The Anthropology of War », in J.J. Honingmann (ed.), *Handbook of Social and Cultural Anthropology*, Chicago : 923-958.
- RICHES D. [1991], « Aggression, War, Violence : Space/Time and Paradigm », *Mau (n. s.)*, 26 (2) : 281-298.
- VIDAL C. [1991], *Sociologie des passions (Côte d'Ivoire, Rwanda)*, Paris, Karthala.
- WARREN K.B. (ed.) [1993], *The Violence Within : Cultural and Political Opposition in Divided Nations*, Boulder, San Francisco and Oxford, Westview Press.

Dettes de paix, paroles de guerre en Mélanésie (Maré, îles Loyauté, Nouvelle-Calédonie)

*Charles Illouz **

Les insulaires de Maré vivaient jadis au rythme incessant des entreprises guerrières. « Échanges guerriers » conviendrait d'ailleurs mieux pour traduire ce recours constant aux règlements meurtriers, lors desquels les ennemis jurés du moment avaient pu, la veille, être les alliés les plus « fraternels ». L'administration coloniale, les missions religieuses et les ravages épidémiques successifs des premiers contacts ne sont réellement parvenus à inhiber cette puissante inclination sociale qu'à partir des premières années du XX^e siècle. Concernant les guerres entre les différentes chefferies, et pour presque chacune des batailles qu'elles se livrèrent, nous disposons d'une importante documentation. D'abord, celle des missions protestantes et catholiques, concurrentes, qui s'appliquaient à fournir toutes sortes de rapports, de recueils de témoignages, d'enquêtes sur la tenure foncière, de généalogies, et qui entretenaient des correspondances régulières avec leur hiérarchie et avec l'administration que chacune tentait de gagner à sa cause. Ensuite, celle de l'administration qui, à partir de la prise de possession des îles Loyauté par la France en 1864, dépêchait des commissions d'enquête sur l'île pour déterminer, au cours de multiples interrogatoires, procès-verbaux à l'appui, les responsabilités des conflits et la légitimité des revendications¹. Enfin, celle provenant des « chefs » de « clans » et de « chefferies » eux-mêmes. Ces personnages de haut statut social, qui se voyaient progressivement interdire par les nouvelles instances coloniales les possibilités de régler à leur manière les différends chroniques qui animaient leur société, perçurent dans le même temps combien l'écriture présentait pour les Blancs un caractère de vérité délibératoire. Beaucoup d'entre eux décidèrent très tôt de consigner par écrit, dans leur langue, les arguments légitimant à leurs yeux leurs prétentions statutaires: récits de fondations, limites des tenures foncières, généalogies de chefs, faits d'armes expliquant l'allégeance des différents groupes, etc.².

* Anthropologue, université de La Rochelle, laboratoire Seaman-*Espace Nouveaux Mondes*.

1 La structure géomorphologique des îles Loyauté, un plateau corallien soulevé et dépourvu de cours d'eau, sans rivage propice au mouillage régulier des navires, détermina le statut colonial des îles Loyauté: elles furent décrétées « réserves indigènes » dans leur totalité et ne connurent donc pas les spoliations foncières qui sévirent sur la Grande-Terre.

2 Toutes ces archives ont été rendues disponibles par le travail monumental du père Dubois. Elles sont consultables pour l'essentiel sous forme de microfiches déposées à l'Institut d'ethnologie de Paris.

Si toutes ces sources offrent une diversité de styles et de tons où se trahissent à plus d'un titre les interprétations partisans des événements et des situations, elles présentent l'intérêt majeur de multiplier souvent les témoignages et de divulguer concurremment une variété de formulations et d'énoncés d'un même fait. Des pans entiers de la vie des anciens Maréens sont ainsi saisis sur le vif de leurs propres paroles et viennent préciser le sens des pratiques et des institutions de leurs descendants, qui nourrissent parfois, aujourd'hui encore dans les mêmes termes, ces rumeurs âpres et fugitives qui préludaient autrefois aux arbitrages sanglants.

Toutes les formes d'affrontement meurtrier semblaient jadis en vigueur: de la déclaration de guerre suivie d'une rencontre « à la loyale » sur un champ de bataille traditionnel (*hnawawa*), où les grands guerriers (*toa eat*) tentaient d'accomplir de nouveaux exploits, à l'attaque nocturne des villages endormis donnant lieu à l'incendie de la case commune des jeunes guerriers (*tacaer*), au siège des refuges de guerre (*hnabo*), à l'embuscade ou traquenard réalisé avec la complicité de quelque espion (*irekaica*) ou traître, à l'expédition solitaire en territoire ennemi d'un guerrier en mal de notoriété, nos sources multiplient les exemples.

L'enquête ethnologique portant sur les statuts actuels des groupes sociaux d'une même chefferie appréhende aisément le projet guerrier qui en a suscité l'organisation: les chefferies maréennes se présentent toujours comme de subtils, et parfois très complexes, dispositifs militaires. Mais l'évidence militaire de cette organisation risque de gauchir l'analyse des fondements de la guerre dans les sociétés kanakes. En effet, si l'entité sociale que l'anthropologie désigne sous le nom de « lignage » semble représenter le groupe d'appartenance homogène qui prétend soutenir en son nom un engagement guerrier, le plus souvent dans une coalition plus large, on pourrait imaginer que les rapports sociaux s'articulent au niveau de tels groupes, dans lesquels les individus seraient organiquement liés à la même cause. Qu'il s'agisse de conquérir un territoire, de mener des représailles ou d'assouvir une vengeance contre un groupe qui prit l'initiative d'une première agression, l'affrontement serait toujours suscité par l'idée du bien commun et objectivé par la perspective d'une réparation ou d'un avantage conjoncturel.

Nous voulons montrer ici que la clé de voûte guerrière repose ailleurs, au niveau d'une relation élémentaire, celle qui met en vis-à-vis, dans les rapports de parenté et de production, un cadet et son aîné. Si l'investissement guerrier, comme préparatifs continus ou engagements effectifs, constituait une véritable inclination, dont les récits lignagers témoignent, et s'il polarisait la vie sociale des hommes, il procédait néanmoins d'une coercition inhérente à l'ordre des rapports sociaux de production et aux modalités de circulation des biens à l'intérieur même des groupes. Il relevait en sorte directement de l'imposition d'une reconnaissance des statuts dans le cadre de la parenté agnatique. La violence manifeste et latente suscitée par l'aliénation des sujets – rapportés socialement, comme on le verra, à leurs strictes obligations statutaires – inspirait le mode extrême de leur émancipation: sur le champ de bataille, comme lieu d'une rencontre agréée avec la mort, s'exposait la valeur inaliénable des sujets: leur parole.

Ce serait, en effet, à Maré, se situer trop en aval du problème que de chercher à comprendre les affrontements guerriers à partir des différends qui les suscitent. Les conflits explicites ne constituent en somme que le commentaire de la guerre.

Le mobile du conflit, celui qu'évoquent des antagonistes anxieux de leurs intérêts ou de leurs prérogatives, obscurcit l'entendement social de son origine. La menace que l'ennemi laisse planer sur la jouissance d'un bien – le territoire et ses accès, les femmes, les richesses, etc. –, comme la vengeance à laquelle on ne saurait renoncer recouvrent seulement le contenu manifeste – politique – du discours de légitimation d'une entreprise guerrière, celui des proclamations publiques nécessaires à la mobilisation des forces et au rassemblement des alliés. De cette menace *extérieure*, sans cesse rappelée, peut à tout moment se dégager l'occasion convoitée par les guerriers ennemis pour résorber les conditions *intérieures* de leur soumission « muette » aux instances de la parenté. Car ce n'est pas l'ennemi qui commande de s'armer et de déployer une violence de défense, de riposte, d'agression, de vengeance, mais le désir des sujets de s'élever dans leur groupe, de s'émanciper de la condition d'obligés dans laquelle ils sont maintenus, de s'adjuger un droit imprescriptible à la parole. La guerre devient pour eux tout à la fois l'occasion et l'expression d'une promotion, d'un nouveau statut « à prendre³ ».

C'est ainsi que le « grand guerrier » (*naca eat, toa eat*), objet d'admiration et de crainte, devient aussi indispensable à l'armature militaire de la chefferie qu'il se révèle une menace pour elle : sa parole peut braver celle de l'aîné ultime, le « chef », dit-on, auquel il est fondé de répondre si ce dernier l'interpelle : « Occupe-toi donc de ta chefferie ! » Cette subrogation de la parole de l'aîné – qui conduit, comme nous le verrons, au délitement des rapports sociaux – a inspiré aux Mélanésiens de Maré la création d'un dispositif de contrôle des guerriers qui travaille à son tour la totalité des rapports sociaux.

Dette de paix : le cadet sous le bras armé de l'aîné

« Il n'est d'accès aux biens et aux objets en effet, dans quelque société que ce soit, que par la grâce d'un service. La vie propre de la totalité de la population apparaît ainsi suspendue à l'existence sociale de meneurs spéciaux, [...] dont tous dépendent imaginairement pour subsister, c'est-à-dire, croient-ils, ne pas mourir » [Christian Geffray : 1997, 176].

Portons tout d'abord notre attention sur le statut d'un sujet social ordinaire. Ainsi, au niveau de la « section de fratrie », de la « fratrie lignagère » et de la « fratrie clanique⁴ », un homme trouve les fondements de son être social dans la

3 Selon l'expression de Maurice Godelier [1982 : 157].

4 Nous utilisons le terme « section de fratrie » pour désigner l'ensemble des germains de même sexe, le groupe de frères (ou de sœurs) qui, à la question *bo tei la?* « toi/enfant (-de)/qui? », nomme un même individu. Ils entretiennent entre eux une relation interindividuelle désignée par le terme maré *ace-celuaïen* « préfixe duel/cadet/suffixe possessif ». Dans cette section de fratrie, se transmettent des noms individuels, en nombre limité, qui ne sont généralement pas en circulation dans une autre section de fratrie, même si cela peut s'observer. L'expression « fratrie » renvoie au pluriel du même terme, *ace-re-celuaïen*, « préfixe duel/pluriel/cadet/suffixe possessif », et correspond à l'ensemble des germains classificatoires de même sexe du lignage ; « fratrie » et « fratrie lignagère » sont deux expressions synonymes ; l'emploi de la deuxième, bien que tautologique, permet de marquer une opposition avec la « fratrie clanique » qui correspond à l'ensemble des germains classificatoires de même sexe d'un ensemble de lignages répondant à un
.../...

position qu'occupe celui qui-le précède génésiquement; il a toujours un aîné au-dessus de lui, de telle sorte que tous les sujets sociaux « dépendent » de leur aîné immédiat. Le lien social élémentaire prend donc la forme de la relation immédiate – indécomposable – aîné-cadet. Ce lien seul, en effet – contrairement à d'autres, comme celui d'oncle utérin-neveu par exemple, si important en Mélanésie –, se matérialise à de multiples niveaux de l'existence sociale individuelle par un « don » (*puec*), impératif et régulier, que le cadet (*cel*) doit faire à l'aîné (*tok*), et que nous appellerons pour l'instant, comme nous y invite la glose locale, « don de reconnaissance ».

Ce « don » s'entérine comme « reconnaissance », sous la clause du mutisme auquel le cadet est tenu en présence de l'aîné: tout cadet, en effet, abandonne à son aîné l'initiative de la « parole » (*eberedro*), et cela sur le mode d'un véritable effacement prudent⁵. Cette obligation de réserve faite au cadet est si profondément attachée à son statut, elle marque si fortement son comportement et ses attitudes, elle peut si aisément se laisser observer dans les situations les plus diverses, les plus anodines en apparence de la vie quotidienne⁶, qu'il faut y voir un trait structurel de la vie sociale.

Nous verrons qu'au niveau où s'ordonne l'ensemble des rapports sociaux, comme rapports de parenté agnatique classificatoire, le principe élémentaire sur lequel viennent s'aligner tous les sujets masculins d'un groupe social est celui de la relation hiérarchique aîné-cadet. Ce principe s'applique dans toutes les occasions solennelles ou communes, que ce soit entre deux individus d'une même section de fratrie (*ace-celuaien*) ou de deux sections d'une même fratrie (*ace-re-celuaien*), entre aînés de fratries lignagères et l'aîné de leur fratrie clanique (*tokaguhnameneng*), ou enfin, entre aînés de groupes de fratries claniques (*hnaelen*) et l'aîné ultime de la chefferie, l'aîné-des-aînés, le *retok*.

Ce lien social élémentaire, on le voit, court entre les frères selon le principe de l'ambivalence cadet-aîné (C~A) qui marque le statut de tous les sujets compris

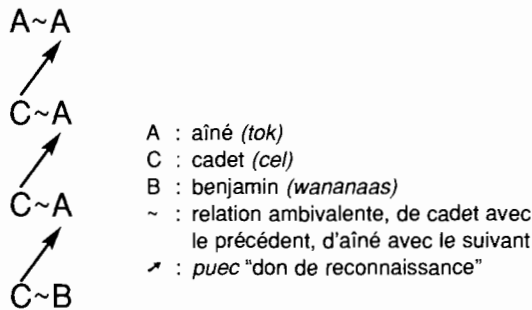
.../...

même toponyme éponyme (*infra*: note 10). Quoique la distinction entre « père » et « frères de père » ne soit pas pertinente dans la parenté maréenne (« père » et « frères de père » sont tous appelés *caca*), les « pères » sont hiérarchisés dans leur fratrie selon la chaîne aîné-cadet, laquelle hiérarchie de statuts est transmise à la fratrie de leurs fils. Dans une fratrie, les individus se distinguent donc hiérarchiquement dans le même rapport que leurs « pères » dans leur propre fratrie.

5 À Maré, la « parole » (*eberedro*) est en premier lieu objet de délégation; seule son attribution – aux aînés ou aux benjamins – assure la légitimité d'une argumentation. Prendre la parole, c'est donc avant tout y être autorisé, et la compétence rhétorique relève d'un statut social spécifique. La conséquence d'une telle modalité de l'exercice réglé de la Parole est la confiscation dont elle fait l'objet, le silence auquel sont réduits certains – les cadets. Parole et mutisme sont ainsi les corollaires de l'autorité. Dans la mythologie, la parole est proprement hypostasiée: le coq dispose d'une « compétence solaire » pour donner existence sociale aux ignames en les *nommant* de son chant, ce qui permettra de les classer et d'attribuer les terres appropriées à la bonne croissance de chaque espèce et variété. Parole et igname sont ainsi deux objets de production de même nature, une même valeur sociale. *Kakailen* signifie ainsi le « sens » d'un propos, d'un mot, d'un énoncé, et le « tubercule » de l'igname [Illouz, 2000 : 47-48, 83].

6 Aujourd'hui par exemple, les instituteurs des écoles de « tribu » sont familiers à Maré de cet obstacle de « la coutume » dans leur effort pédagogique à faire « s'exprimer » tous les élèves d'une promotion: si deux frères classificatoires sont présents dans la même classe, le cadet ne répondra jamais aux questions du maître, « de crainte » d'humilier son aîné. Il en va presque toujours ainsi en coprésence de frères.

Figure 1 – Lien hiérarchique cadet-aîné

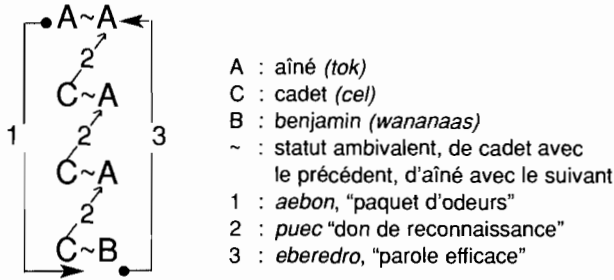


entre le benjamin (C-B) et l'aîné (A-A). En même temps que le don de reconnaissance se répercute de C-A en C-A, la parole est tour à tour inhibée, tout cadet se tenant muet – quasi muet, verrons-nous – devant son aîné. Selon ce principe, on observe que la chaîne de liens est incomplètement constituée, précisément à ses extrémités. D'abord en ce qui concerne le benjamin, qu'aucun cadet, par définition, ne vient honorer, ensuite en ce qui concerne l'aîné, qui demeure, lui aussi, par définition, sans aîné à honorer. On pourrait donc s'attendre à ce que la parole ainsi différée trouve son lieu d'expression en bout de chaîne et parvienne à se réaliser au travers de l'aîné (A-A), lui conférant ainsi l'autorité d'explicitement seul le destin du groupe qu'il coiffe. Pourtant, il semble bien que l'idéologie maré ait résolu différemment la question liée au lieu d'exercice de la parole. En effet, une procédure particulière permet de boucler « la chaîne des reconnaissances » : l'aîné se lie au benjamin (*wananaas*) par une offrande spécifique (*aebon*⁷), acte d'ouverture des prémices d'ignames, et lui délègue le pouvoir, si besoin est, de prendre la parole (*eberedro*) en son nom. L'aîné et le benjamin bouclent ainsi la chaîne des frères.

Soulignons que l'offrande du *aebon* (A-A → C-B) peut à juste titre figurer sur le même plan que les dons de *puec* : non seulement elle initie la célébration des prémices d'ignames et ouvre donc tout le cycle des prestations de l'année agricole, prestations qui s'envisagent toutes comme des modalités particulières de *puec* (elles marquent toujours une relation aîné-cadet), mais aussi elle est explicitement corrélée à la qualification du benjamin pour parler en lieu et place de l'aîné. La parole du benjamin, dont la vérité, ou le crédit, s'observe dans son consentement à figurer lui-même comme dernier des cadets et prestataire de *puec* envers son aîné immédiat, travaille à garantir la reconnaissance muette des cadets prestataires. Ainsi, le *aebon* est à la parole réalisée ce que le *puec* est à la parole inhibée.

7 Le *aebon*, « paquet d'odeurs », servi au benjamin, est un met d'igname sans adjonction de lait de coco, enveloppé dans des feuilles de bananier, ficelé à l'aide de lianes et cuit à l'étouffée dans un four de pierres enterré.

Figure 2 – Section de fratrie structurée par le lien hiérarchique aîné-cadet et le bouclage aîné-benjamin

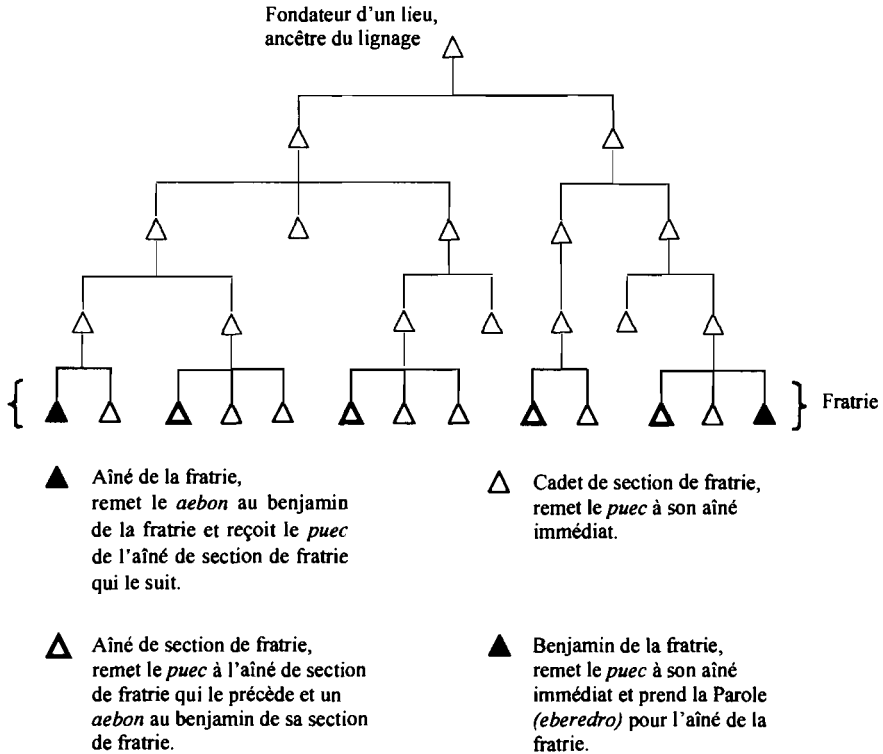


Quelle que soit l'ambivalence cadet~aîné qui court entre les frères successifs, le statut qui prévaut pour chacun est en dernier lieu celui de cadet. Chacun d'eux, en effet, ne parvient jamais à user pleinement du droit de parole et se trouve systématiquement astreint à l'offrande d'un don de reconnaissance (*puec*) immédiatement après en avoir reçu un. Ainsi, dès qu'une circonstance particulière met en présence des frères au-delà de la relation interindividuelle, chacun dans la chaîne des ambivalences aîné~cadet est réduit à n'être qu'un cadet, parce qu'il se voit maintenu aux marges de la parole que l'aîné ne partage qu'avec le benjamin. Aussi, le terme de parenté qui désigne la relation duelle, vraie ou classificatoire, de germains de même sexe, frères/cousins parallèles – qui ne sont pas distingués – ou sœurs/cousines parallèles (*ace-celuaïen*, pl.: *ace-re-celuaïen*) (*supra*, note 4), laisse apparaître la mention de « cadet » (*cel*, *celua*) à l'exclusion de celle d'aîné (*tok*), soulignant ainsi le statut d'obligé au sein de l'ambivalence aîné~cadet qui court entre les frères successifs. Toute section de fratrie, par extension toute fratrie et fratrie clanique, est donc constituée d'une chaîne d'obligés silencieux, encadrée d'un aîné et d'un benjamin, tous deux qualifiés pour prendre la parole selon l'occasion⁸.

Revenons sur cette reconnaissance muette des cadets prestataires. Cadet et aîné connaissent parfois de brèves situations d'interlocution. Outre les occasions peu prévisibles où il apparaît nécessaire ou urgent de porter une information à la connaissance de l'aîné, le cadet prend la parole devant lui pour présenter sa prestation (*puec*). Il affiche alors une modestie et une discrétion qui semblent confiner à l'embarras : « Voilà quelques ignames, et (s'il y a lieu) voici quelque argent de ma part. » La phrase énoncée, le cadet fait le plus souvent un pas en retrait, évite de croiser le regard de son aîné, et observe le silence qu'il a rompu seulement l'espace de ce bref instant. Il acquiesce par un hochement de tête aux remerciements convenus de l'aîné et se retire après ce qui peut paraître à l'observateur comme de pénibles hésitations... Tout témoigne d'une rencontre difficile. Siège d'une troublante division, le cadet semble se maintenir en permanence au seuil d'un fran-

8 De fait, l'aîné parle peu; l'efficacité de l'exercice est dans la délégation au benjamin.

Figure 3 – La fratrie : une chaîne d'obligés



chissement périlleux. L'objet motivé de l'entrevue ne paraît jamais suffire à dissiper une sorte d'inquiétude. Le trouble, si malaisé à définir, qui marque pourtant si typiquement de telles confrontations, semble, il est vrai, diminuer avec l'âge, mais il subsiste toujours quelque chose de cette anxiété qui hante tout au long d'une vie la relation entre aîné et cadet. Nous avons observé cette tension inquiète aussi souvent que notre attention s'est portée sur telle ou telle obligation qui convoque tel ou tel couple de frères, telle ou telle section de fratrie, et de fréquentes situations fortuites ont donné lieu à sa pleine exposition.

Interrogés sur les raisons de ces attitudes qui maintiennent les cadets aux marges inquiétantes de la parole, les gens de Maré renvoient au sens d'un mot qu'ils traduisent par le français « respect » : *epareujeu*, littéralement « en relation d'appréhension, de crainte ou de peur⁹ ». Ainsi, la déférence envers l'aîné, qui se manifeste concrètement par l'ensemble des prérogatives qui s'attache à sa personne, peut-elle être identifiée, dans les termes de Durkheim, comme fait social par cette coercition

9 Ce mot est construit de la manière suivante : *e-...-jeu* : confixe bénéfactif ; *pareu* : « craindre, appréhender, crainte, peur ».

qui la forge et lui donne son apparence singulière. Nous verrons que la violence qui caractérise cette relation ne se réduit pas, en cas de manquement au devoir, à d'éventuelles réprobations ou réprimandes, discrètes ou publiques, mais s'exerce physiquement avec une extrême sévérité, selon des formes quasi rituelles. *Epareujeu*, « respecter », prend en français tout le sens de la formule « être tenu en respect ». Mais cette violence revêt en même temps le visage de la bienveillance du « grand frère », plein de sollicitude et prodigue en conseils, vers lequel le cadet dirige cette sorte d'amour qu'il attend lui-même de cet autre cadet dont il est l'aîné. Ambivalence de statut, division du sujet, violence et amour s'articulent au même corollaire : *l'acquiescement muet du cadet*, pour lequel la volonté présomptive du « grand frère » constitue un objet indistinct d'appréhension permanente.

C'est sur le fondement imaginaire d'un tel complexe de subordination que repose l'attente sociale d'un projet objectif de violence. La futilité du motif peut en l'occurrence se révéler opportune au déploiement d'une violence, dont l'entendement clair, peut-on insister, se dérobe à la conscience de ceux qui la libèrent. Parce qu'elle gît en un lien de parenté, et ressort donc d'un fait irréductible, cette violence, éprise d'un obscur objet, se manifeste sous des formes hautement valorisées socialement. On peut observer aujourd'hui encore la violence qui pèse sur la chaîne des cadets lors d'un rite de passage auquel participe toute la fratrie masculine, fratries lignagère et clanique. Le garçon de Maré (*maicaman*) qui approche la vingtaine d'années est rasé pour la première fois. Cela étant, il doit répondre à trois questions, auxquelles l'honneur commande de répondre affirmativement : « As-tu déjà fumé ? As-tu déjà bu de l'alcool ? As-tu déjà été avec une femme ? » La confession des fautes, quelle que soit la morgue qui s'y laisse parfois entrevoir, sera portée au crédit de la parole du novice, tant il est vrai qu'il consent, par ces réponses, à payer le prix fort. Son aîné immédiat le prie alors de sortir et lui administre une flagellation énergique. Les coups cinglent rudement le dos nu du novice qui ne saurait broncher et qui raidit les muscles des épaules et du dos pour que se brise la baguette au moment de l'impact. Cinq, six ou dix verges se brisent sur ses épaules. Viennent ensuite tour à tour un aîné parmi les plus anciennement rasés encore célibataires, le dernier des jeunes hommes mariés du village, un autre homme marié, à peine plus mûr que le précédent, un suivant, un peu plus ancien que le précédent et ainsi de suite. Chacun à leur tour, ils admonestent le novice et le fustigent durement. Quand vient le tour des hommes mariés les plus mûrs, la flagellation s'étend à tous les célibataires de la fratrie, rasés ou non. C'est qu'on se doit, dit-on, de « flageller les jeunes gens » (*camethot*), sorte de violence vertueuse qui, là comme ailleurs, répond pleinement à l'adage : « Qui aime bien, châtie bien. » Les garçons se crispent et sursautent sous les coups, les baguettes éclatent une à une, mais pas un ne gémit. Enfin arrive un homme marié moins âpre à éprouver l'honneur des jeunes gens, et qui renonce à prolonger la sanction. Les voilà libérés dans un triste état, jusqu'au prochain rasage, qui les réunira à nouveau, semillants autour d'un autre néophyte. Quant au garçon rasé, il est devenu *yehnakunu*, « jeune guerrier » (jadis) en âge de prendre une épouse, mais après seulement que son frère aîné immédiat se sera lui-même marié.

La description d'une telle célébration de la violence permet d'appréhender la loi inflexible sous laquelle se rangent les sujets masculins d'une même fratrie ou d'une fratrie clanique : l'aîné précède en toute chose le cadet ; il dispose pour cela

de la parole et du pouvoir de l'imposer. Tout aîné en fait une question de principe, au nom duquel il entend bien, de son bras armé s'il le faut, tenir son cadet en « respect » (*epareujeu*). User des prérogatives d'un aîné – boire, fumer, mais surtout disposer sexuellement d'une femme – quand le poil au menton ne justifie pas encore un premier rasage, quand l'aîné célibataire attend lui-même le mariage de son aîné, voilà une infraction qui peut mettre en péril tout l'édifice social. Mais cette violence ritualisée – et néanmoins effective – dévoile l'unique modalité d'accès aux épouses: l'aîné dispose d'une priorité absolue au mariage, à la réalisation préalable duquel est suspendu aussi longtemps qu'il le faudra celui du cadet. Cette exigence, qui ne souffrait jadis aucune exception, trouve sa validation dans l'obligation faite à la fratrie clanique, incluant la totalité de ses membres, de rassembler les biens et richesses indispensables à l'échange matrimonial. C'est toujours la fratrie clanique, dans son entière constitution, qui marie un des siens.

La pratique institutionnelle qui mobilise, en effet, la plus grande part des ressources sociales, ressources de production, de titres, d'honneur individuel ou collectif, ou encore ressources oratoires, est celle des mariages. À cette occasion s'expose de la manière la plus ostensible le principe général à partir duquel un groupe social ordonne ses relations internes et celles qu'il noue dans l'alliance. Les seuls sujets qui participent nommément au déploiement des richesses, à la démonstration publique des capacités productives, et ce faisant au renouvellement de l'honneur du groupe, sont donc « les frères » (*ace-re-celuaïen*) du fiancé, ceux qui forment avec lui une fratrie clanique. Ainsi, appartenir à une fratrie clanique où ne se trouve plus de frère à marier (celle des pères de pères, et parfois celle des pères) c'est se voir réduit à ne jouer qu'un rôle auxiliaire dans les occasions majeures des échanges sociaux. On distingue immédiatement ce qui motive cette discrimination: c'est dans ces fratries que se maintient la capacité de reproduction du lignage et du clan, ce sont elles qui sont créditées des fruits de la production laborieuse, comme du recrutement des progénitures.

Mais pour accumuler les dons d'ignames et les richesses prestigieuses attendues pour le mariage, les frères ne viennent pas former une simple somme arithmétique de contributeurs généreux. Ils sont introduits selon une syntaxe qui répond à la relation élémentaire aîné-cadet. Si le prestige du lignage ou du clan, comme la déclamation de son nom, s'exhausse dans l'accumulation collective des biens, le succès de l'opération est assuré par la reconnaissance du lien élémentaire qui intime au cadet de déposer un don derrière celui de son aîné. Cette préséance d'aïnesse – reconnue, acceptée par le cadet et inversement reproduite par lui dès lors qu'il est aussi l'aîné du cadet qui le suit – constitue proprement l'atome d'autorité sociale, la modalité du lien social élémentaire inhérent à toutes les procédures d'intégration sociale. Elle traduit la prégnance du lien fervent qu'un obligé, réduit au mutisme, inquiet et reconnaissant, noue avec un prébendier constitué en idéal du Moi. Tel est le sens, croyons-nous, qu'il faut donner au mot *puec*, et que seul l'examen des pratiques de l'autorité permet de dévoiler¹⁰. Ce lien social liminaire, en effet, est

10 Aucun de mes informateurs n'est parvenu à donner une traduction française de ce mot. Le *puec*, répètent-ils de différentes manières, est ce que le *cel* (cadet) donne au *tok* (aîné).

tout entier placé sous le signe de la dette. Le *puec* exprime la « reconnaissance » d'une dette congénitale, qui oblige sa vie durant un cadet envers son aîné.

Parole de guerre : les protocoles d'une parenté fictive, la « chefferie »

« La population des hommes de valeur, valeureux [...], est donc composée de personnes qui tuent éventuellement beaucoup et n'en exposent pas moins leur corps aux coups mortels d'autrui : des hommes réputés sans peur dont la parole, en conséquence, est *libre-donc-fiable*. La « guerre » – si l'on nomme ainsi l'ordonnance des homicides où s'accomplit la mise à l'épreuve obligée de la parole – est naturellement le champ de confrontation de ces hommes » [Christian Geffray, 2001 : 41].

Ce lien social élémentaire, tel qu'il vient d'être décrit au niveau de la fratrie lignagère, se reproduit au niveau de la fratrie clanique : l'aîné de fratrie d'un lignage cadet doit s'acquitter du *puec* envers l'aîné de fratrie du lignage immédiatement aîné. À ce titre, tous les collatéraux de chaque fratrie lignagère sont intégrés dans une fratrie de plus grande ampleur, celle du « clan¹¹ ».

Ce principe aîné-cadet, qui hiérarchise les fratries lignagères, s'accommode du même bouclage aîné-benjamin évoqué précédemment : l'aîné de la fratrie clanique (*tokaguhnameng*) adresse au benjamin de la fratrie clanique (*moeteshet*) l'offrande du *aebon* (*supra*, note 7) et lui délègue le pouvoir, si besoin est, de prendre la parole (*eberedro*) en son nom. Un tel bouclage installe tous les aînés de fratries lignagères dans la position de cadets vis-à-vis de l'aîné de la fratrie clanique, envers lequel ils sont à ce titre redevables du *puec*.

À un troisième et dernier niveau enfin, celui de la « chefferie », les aînés de fratries claniques s'acquittent du *puec* envers l'aîné de la fratrie clanique reconnue comme aînée de toutes les fratries claniques. Toutefois, ces dernières ne sont pas, à ce niveau, hiérarchisées en une chaîne ambivalente cadet~aîné comme le sont les fratries lignagères à l'intérieur de la fratrie clanique. Les fratries claniques ne

11 Le nom de lignage est celui du toponyme primordial, précédé de la particule *serei*, qui indique la provenance d'un lieu ; *sere i* « venir de » : *serei* Tadeng, « (ceux) venant de Tadeng », *ta deng* signifiant « lieu planté de banyans ». Pour conduire au déploiement de cette structure spatio-lignagère, il fallut, préciser les récits de fondation, qu'un événement historique poussât l'ancêtre fondateur à s'extraire de son lignage et à s'éloigner significativement du territoire d'appartenance, pour nommer un nouveau lieu, éponyme du nouveau lignage. Mais, dès lors que le lien avec le lignage d'extraction n'est pas dénoncé, il suffit à entériner une position de cadet par rapport à celui-ci, position dont la sanction institutionnelle n'est autre que l'acquiescement régulier du « don de reconnaissance » (*puec*) dû à l'aîné. La souveraineté du lignage, en tant qu'elle procède d'une soustraction à celle d'un autre lignage, trouve sa reconnaissance et sa limite dans la relation aîné-cadet où l'ancêtre fondateur était impliqué, et que celui-ci ou sa descendance ne s'est pas risqué à dénoncer, ou n'a pas estimé devoir dénoncer. Le lien aîné-cadet continue de courir entre les lignages – au-delà de la distance spatiale et généalogique provoquée par l'extraction de l'ancêtre fondateur – au sein d'une unité plus vaste. Le scénario mythico-historique permet ainsi d'expliquer une appartenance – englobant l'appartenance au lignage – à une formation supérieure, celle du *guhnameng*, par un lien généalogique plus ancien. Le nom du *guhnameng* (groupe de lignages) comporte également une particule locative, *si*, indiquant la provenance d'un lieu ; de manière moins précise toutefois que la particule *serei* qui précède les noms de lignage ; *sere i* signifie « venir de » au sens d'un lieu précis, *si* signifie « de » sans comporter l'idée d'un ancrage en ce lieu. La désignation du groupe d'appartenance prend donc la forme d'une déclinaison sur le mode « de tel lieu venant (en dernier lieu) de tel autre », *si* Gurewoe *serei* Yaw, « de Gurewoe venant (en dernier lieu) de Yaw ». On peut suivre parfois les segmentations successives comme dans le nom *si* Medu *serei* Hnaule *serei* Anyin, « de Medu venant (en avant dernier lieu) de Hnaule venant (en dernier lieu) de Anyin ».

ultime aîné-benjamin, qui les circonviert en dernière instance. Ils ne sont pourtant imposés et réduits au silence sur le mode de la parenté qu'en vertu de contingences historiques en rupture avec les développements spatio-généalogiques par lesquels se configurent les fratries lignagères ou claniques (*supra*, note 10). En effet, à ce dernier niveau, celui de la « chefferie », le vocabulaire de la parenté classificatoire continue d'offrir l'unique format idéologique qui parvienne à délivrer les mots de l'imposition.

Nous avons remarqué qu'au niveau de la fratrie lignagère comme de la fratrie clanique, la vérité ou le crédit de la parole du benjamin s'observe dans le consentement de celui-ci à figurer comme dernier des cadets et redevable à ce titre du *puec* envers son aîné immédiat. Le benjamin, avions-nous dit, travaille à garantir la reconnaissance muette des cadets prestataires, soutenant ainsi l'armature d'un régime d'impositions sur lequel s'appuie l'aîné pour grandir son nom. L'aîné recueille la parole que le benjamin exerce en rappelant sans cesse les positions de chacun dans la chaîne des frères, les devoirs qui y sont associés, les préséances, l'étiquette... Cette fois, le benjamin ultime (*moeteshet*) – désigné comme tel pour convenir avec l'aîné ultime la parole des aînés de toutes les fratries claniques – doit sa promotion à cette fonction à la détention qu'on lui connaît d'une magie de guerre, *waceng*, le « panier¹³ ». Là où la fratrie clanique, comme on l'a vu, déploie rituellement la violence des aînés sur des cadets obligés (*camethot*), la « chefferie », bien qu'installée au sein de rapports de parenté présumés, dispose d'un instrument homicide hautement efficace qui constitue l'apanage du seul benjamin ultime. Celui-ci raffermi les armes pour assurer les entreprises militaires et soustrait ce faisant une partie de la gloire que les guerriers recherchent en affrontant l'ennemi. Par ce coefficient d'efficacité martiale qu'il doit au « secret » du *moeteshet*, le guerrier ne s'expose jamais sans répondant aux assauts de l'adversaire. On conçoit combien le « rendement » supposé accru des armes crédite la parole du *moeteshet*, dépositaire de celle de l'aîné ultime, et comptable des *puec* qui lui sont dus. Mais on conçoit aussi combien une telle efficacité meurtrière du « panier » du *moeteshet* est suspendue à la foi des « cadets ». Qu'ils présument, en effet, ne devoir leur réussite au combat qu'à leur propre valeur guerrière, et les voilà en proie au désir de reprendre la parole, de délier la leur de celle du benjamin ultime, de celle de leur aîné ultime. Une trop grande réussite à la guerre, celle qui singularise un guerrier parmi les autres, qui suscite l'admiration et la confiance de la fratrie, érode la « tenue en respect » du cadet couronné de succès. Sur sa seule renommée, le titre de *toa eat*, « éminence d'armée », ou de *naca eat*, « entraîneur de troupe », lui échoit. Comme pour d'autres avant lui, on chantera ses exploits dans les danses de guerre *Wahiek(u)*, tel ce grand guerrier, Guane Hnor si-Hnadid si-Drowedr, qui franchit d'un seul bond un gouffre large de près de sept mètres dans la falaise de Lothuben où vinrent s'abîmer tous ses poursuivants si-Gurewoc [Dubois, 1977 : 372, 393]. Ce lieu reste nommé aujourd'hui Hna-ded(e)-ni-hnor, « Là où Hnor a bondi ».

Quelle que soit la force imaginaire du principe qui réduit tout cadet au silence dans sa fratrie clanique et dans la société de l'aîné ultime, un tel homme ne se sou-

13 *Waceng*, « panier », est la synecdoque par laquelle la « magie » est désignée par son contenant.

met plus aisément au régime d'impositions qui ordonne les rapports sociaux. Le chant de guerre *Wahieku ni Rabadrir(i)* rapporte la course de deux grands guerriers, Kacahm(i) si-Waek(o) et Sipane Acakaze, qui touchent successivement plusieurs fratries claniques dans le nord-ouest de l'île pour leur proposer une alliance contre les si-Hnathège, chefferie Eletok alors puissante¹⁴. Ces deux coursiers étaient *tubenengoc-ore-eat*, la « bouche de l'armée », autrement dit « hérauts d'armes ». Ils parviennent, dit le chant, à convaincre la plupart des Acakaze, sauf quelques partisans de la prudence. Parmi ceux-là, les benjamins de l'aîné ultime, les *moeteshet* d'alors, Cekol et Thureat Acakaze, qui tentent en vain de calmer les gens, et Cuewapuru si-lehmi si-Roi, l'aîné ultime des Acakaze (*retok*), à qui la troupe galvanisée répond : « *Wegogo ne ya kore doku ni nubo !* », « Occupe-toi donc de ta chefferie ! » [Dubois, 1977 : 209, 221¹⁵]. Ainsi renvoyé au simple enregistrement des *puec*, dépouillés du corollaire de la reconnaissance muette, l'aîné ultime voit sa parole déposée au profit de celles, à présent déliées, de « grands guerriers ». On imagine assez bien que l'intérêt supérieur de la chefferie poussait à espérer voir les plus farouches de ces grands guerriers tomber à leur tour sous les coups des grands guerriers ennemis, victimes en quelque sorte d'avoir cru pouvoir se passer du soutien occulte du *moeteshet*.

L'entreprise guerrière ne réclamait donc pas l'enrôlement de toute la chefferie ; elle appelait d'abord ceux qui souhaitaient recouvrer la maîtrise de la plus haute valeur qu'un sujet conçoit pour lui-même : la libre parole. Pour le recouvrement de cette valeur, le cadet connaît le prix, le seul qui puisse équivaloir au bien qu'il convoite : l'imminence de sa propre mort. Il sait parfois, comme on le rapporte, épargner celui qu'il tient à sa merci s'il l'entend crier : « *Inu ci ke ba net !* », « Je ne veux pas mourir ! » La mort de celui-là, en effet, ne viendrait pas grandir le nom de son tueur, lequel peut, en revanche, s'exposer bravement à la lance d'un aîné ombrageux. Ainsi, Kuma, l'aîné ultime des si-Xacace¹⁶, recevait le *puec* d'Awanedr, son cadet, aîné de fratrie, au lieu-dit Hna-puec, « Là où se fait le *puec* ». En guise de « remerciement d'aîné » (*shudul*), dans la pure tradition qui autorise un aîné à corriger son cadet, Kuma décochait un coup de lance, que le prestataire prévenu tentait d'esquiver. Si le coup atteignait sa cible, la viande du cadet était placée au sommet du tas d'ignames qu'il avait apporté et était servie au festin. Une année, Kuma blessa Awanedr, qui répondit en blessant Kuma à son tour, en le tuant disent d'autres. Awanedr prit la fuite et se réfugia plus à l'est, auprès d'une autre chefferie Eletok, celle des si-Pecuaen [Dubois, 1977 : 85]. On dit aussi que Cako si-Waek(o) si-Xed, aîné ultime des si-Waek(o), « remerciait » le *puec* vers Beceda d'un coup de lance. Cet exercice lui aurait coûté la vie lorsqu'il vint à blesser un de ses cadets

14 On nomme Eletok, « Têtes-aînées », les chefferies anciennes de l'île, défaits entre le dernier quart du XVIII^e siècle et le premier quart du XIX^e par une coalition de clans « cadets » ; les meneurs prirent ensuite position d'aînés. Ce mouvement insurrectionnel généralisé est désigné par l'expression *Hna atakoni ore Eletok*, « On fit disparaître les Eletok ». Des chroniques détaillent les grands moments et faits d'armes qui marquèrent ce bouleversement général des hiérarchies sociales et la réordonnance guerrière des alliances.

15 Les généalogies permettent de dater ces faits du début du XIX^e siècle [Dubois, 1977 : 225].

16 Les si-Xacace tenaient, jusque vers la fin du XVIII^e siècle, leur puissante chefferie Eletok à Tit(i). Ils furent défaits par les si-Ruemec, précédemment vainqueurs des si-Pecuaen, autre chefferie Eletok dans l'est de l'île.

serei-Wo, celui-là peu enclin à accepter l'usage « sans proférer un mot » [Dubois, 1977 : 247]. La vie du cadet déferent était donc suspendue à sa maîtrise de l'esquive, seule réponse, muette, qui lui fût permise. On se souvient comment, aujourd'hui encore, un cadet flagellé s'applique à raidir ses muscles du dos et des épaules pour briser sans broncher la verge qui s'abat sur lui. La vie d'un cadet récalcitrant, peu disposé à agréer les « remerciements » cannibales de son aîné ultime, tenait à une bonne évaluation de ses chances de fuite, s'il lui venait l'idée de répondre à son tour dans les mêmes termes.

C'est ainsi qu'Awanedr, dont la parole déliée ordonnait de riposter à son aîné Kuma, trouva refuge, disions-nous, plus à l'est, auprès de l'aîné ultime des si-Pecuaen, le prestigieux souverain Eletok. On raconte le détail des affronts que la descendance d'Awanedr endura auprès de ces nouveaux maîtres [Dubois, 1975 : 171]. Comme leur nom l'indique, les chefferies Eletok, « Têtes-aînées », défendaient leurs prérogatives d'aînesse contre toutes les fratries claniques de l'île. Elles s'exposèrent à leur fronde durant une trentaine d'années, au cours de guerres acharnées qui consommèrent leur puissance. Les vaincus épargnés furent placés sous la protection des vainqueurs, dont ils devinrent les « cadets », et envers lesquels ils s'acquittent depuis du *puec*. Cependant, la guerre contre les Eletok n'atténuait en rien la compulsion du lien aîné-cadet qui courait entre les rebelles eux-mêmes.

Ainsi, un autre Kuma, des si-Ruemec, arrière-petit-fils d'Awanedr, eut deux fils, les deux Etoroi – Etoroi Cuki et Etoroi Wapurune –, l'aîné de sa première épouse, le cadet d'une épouse seconde. On rapporte que l'affection de Kuma allait d'abord au cadet. Il décida donc de léguer sa chefferie à ses deux fils *ex æquo*; une moitié des fratries claniques donnèrent le *puec* à l'aîné, l'autre moitié, au cadet. L'aîné Etoroi Cuki s'éloigna à Ta-gurewoc, fonda les si-Gurewoc, puis s'installa à Yaw. Le cadet Etoroi Wapurune resta près de son père et garda le nom si-Ruemec, « venant des Deux-gloires ». Si la fondation de chefferies jumelles constituait un désaveu patent des prérogatives d'aînesse, l'usurpation du nom par le cadet entérinait une situation de guerre chronique entre les deux nouvelles chefferies. Engagés dans d'opiniâtres luttes fratricides, si-Gurewoc et si-Ruemec cessaient pourtant de s'affronter¹⁷ pour faire alliance contre les chefferies Eletok. Celle des si-Pecuaen, dont ils dépendaient depuis que leur ancêtre commun Awanedr avait trouvé refuge auprès d'elle, fut la première à tomber sous les coups de Wapurune si-Ruemec, allié à son neveu Waya si-Gurewoc. Mais sitôt que leur campagne commune contre les Eletok connaissait quelque ralentissement, si-Ruemec et si-Gurewoc reprenaient leur guerre fratricide.

On pourrait multiplier les exemples. Un même scénario historique offre l'argument d'une belligérance « éternelle » entre les chefferies si-Medu serei-Hneod et si-Medu serei-Hnaule, issues toutes deux de Cegowene si-Medu [Dubois, 1977 : 142]. Les généalogies des lignées d'aînés ultimes des chefferies de Maré exposent toutes, d'une manière ou d'une autre, cette subrogation de la parole d'un aîné

17 Principalement pour la possession de la splendide plage de Dranin, où la capture des tortues est réputée plus facile. La consommation de la tortue est expressément interdite au quidam; elle est le privilège exclusif de l'aîné ultime, qui invitait ses épouses à en boire le sang. Plus qu'un enjeu territorial, la plage de Dranin est donc associée à la dignité de l'aîné ultime.

antérieur. Pour avoir affronté leur aîné au péril de leur vie, et avoir ainsi conquis le titre de « grand guerrier », dont la parole inaliénable prend le sens exact d'un mépris de la mort¹⁸, des cadets surent s'élever à la position d'aîné ultime. Mais synthétisant sur eux-mêmes la parole de l'aîné ultime (*retok*) et celle du grand guerrier (*toa eat*), ils démontraient l'inanité du lien institutionnel que l'aîné ultime prétend nouer avec le benjamin ultime, dont le crédit ouvert à sa parole repose, rappelons-le, sur sa magie d'affermissement des armes (*waceng*). L'exemple d'un tel aîné ultime sape la foi des fratries en la parole du benjamin ultime. Or, la crédibilité de la parole de ce dernier reste hautement requise pour persuader les cadets de la chefferie – aînés de fratries claniques potentiellement désireux de recouvrer la parole – que leur succès au combat est suspendu à l'exercice d'un « art » qu'ils n'ont pas, et sans lequel ils ne sauraient longtemps rester en vie. Enfin, rien n'assure que le fils aîné, ou l'un quelconque des fils de cet aîné ultime, sera à son tour un grand guerrier lorsqu'il sera installé dans la position de son père. Pour pallier le doute que le charisme guerrier d'un aîné ultime jette sur l'efficacité de la parole du benjamin ultime et prévenir la menace intérieure qui pèse sur la pérennité de la chefferie, les aînés ultimes durent faire appel aux plus surprenants spécialistes de la « mort magique ».

Le peu de foi que vint à susciter la parole du benjamin ultime conduisit à sa déposition institutionnelle, plus ou moins complète selon les chefferies et les moments historiques. Les aînés ultimes pouvaient, en effet, souscrire aux services de groupes étrangers¹⁹, détenteurs de maléfices hautement redoutés, connus sous le nom de *du-re-kaze*, « os de cadavre », ou, par synecdoque, simplement *kaze*, « cadavre²⁰ ». Ces prestataires d'homicides, espèces locales de « tueurs à gages », relèvent de la catégorie plus large des « maîtres du mal », *aca-nia*. Il y aurait beaucoup trop à dire sur le sémantisme de *nia*, « mal », qui entre dans le mot « colère, courroux, rage », *cenge-nia*: « sac de *nia* », ou prend le sens de « défectueux, vicié » pour un instrument hors d'usage ou, aujourd'hui, une machine « en panne ». De ces différentes acceptions, on peut retenir l'idée d'une « crise », dont les *aca-nia* savent se rendre « maîtres ». La « crise » qu'ils prétendent dominer, on l'aura compris, est celle qui affecte le lien social élémentaire – placé sous le signe de la dette congénitale (*pucc*) –, qui oblige, sa vie durant, un cadet envers son aîné. Pour le maintien de l'*acquiescement muet du cadet*, ou sa restauration s'il vient à être « vicié » ou « en panne », les *acania* libèrent la puissance (*nene*) « courroucée » du *kaze*, qui parvient à abattre les récalcitrants et les rebelles, dit-on, à distance. Encore faut-il convaincre que la mort relève toujours de l'action du *kaze*. Comme y prétend le benjamin ultime avant son dessaisissement, l'*acania* s'emploie à inscrire au crédit

18 Sur la mise en circulation de la parole et de la mort, voir Christian Geffray [2001].

19 Les « importateurs » du *kaze*, venus de Lifou, sont les si-Xacace accompagnés des si-Hnathège. Ils proposèrent leurs compétences meurtrières à différentes chefferies. Des fratries lignagères si-Xacace ou si-Hnathège travaillaient ainsi au renforcement de la puissance guerrière de chefferies rivales. Les si-Xacace et les si-Hnathège, quel que soit le parti qu'ils soutenaient ou soutiennent encore, affirment leur appartenance à une même chaîne de fratries claniques. Des procédures d'alliances patrilatérales permettaient dans le passé de maintenir leur cohésion dans la « chaîne » des chefferies.

20 Sous certains aspects, le *kaze* rappelle le *bao*, « cadavre-dieu » décrit par M. Leenhardt [1930 : 213 sq]; sous d'autres, il se rapproche plus du *doki*, auquel l'auteur attribue une origine loyaltienne [ibidem : 238 sq].

du renfort occulte qu'il apporte la mort des hommes tombés sous le casse-tête ou la lance des guerriers; il se laisse surtout volontiers désigner comme l'auteur d'un grand nombre de décès inexplicables: ceux de fautifs présumés, venus « nourrir un *kaze* » insatiable (*akodraruni kaze*), friand du foie de victimes, dont la rumeur rappelle l'invective publique qui un jour les désigna. Nul ne se tient donc hors de portée du *kaze*, pas même le grand guerrier que d'illustres prouesses au combat ne mettent guère à l'abri d'un remerciement cannibale aussi bien assisté. Mais cette fois encore, l'efficiencia du *kaze* repose entièrement sur la foi que les sujets sociaux nourrissent à son sujet...

La relation que l'aîné ultime (*retok*) entretient avec son ou ses *acania* lui vaut désormais le titre de *doku*. Car l'étrange traitement dont la personne, vivante ou morte, du *doku* fait l'objet de la part des *acania* élève celui-ci à la dignité de souverain absolu – intouchable – et le met en mesure d'exiger de ses cadets le paiement d'une dette accrue. L'exposé des différentes fonctions d'*acania* et l'analyse des rapports entre les spécialités reconnues à chacun d'eux à la cour des *doku* ne peuvent être envisagés ici en détail²¹. Citons néanmoins l'*acania core'ma*, « dos de maison », ou *gorehnameneg*, « enceinte de demeure », dont on dit qu'il est la « sentinelle », défenseur des accès de la résidence du *doku* et de son territoire. Il détient un *kaze* dont il frappe tous ceux qui tombent en disgrâce. Selon les chefferies, on le nomme aussi *acania capidru*, qui « gronde contre le manque de respect ». Mais pour comprendre comment les *acania* conquièrent la foi des sujets de la chefferie, arrêtons-nous sur celui dont l'état et l'attribut procèdent de l'abjection qu'il apprête pour lui-même: l'*acania me kug(o)*, l'*acania* « souillé ».

Ce qui suit est aussi notoire qu'invérifiable, mais ceux qui en parlent n'ont aucun doute sur la véracité de ce qu'ils ont entendu... On le rapporte à voix basse, c'est aussi là que se joue la force sociale de la macabre figure dont il va être question à présent. L'« os de cadavre » (*du-re-kaze*), l'instrument meurtrier des *acania*, était (est) prélevé sur le cadavre même d'un *doku*. Sa dépouille est pourtant rendue introuvable, ou presque, par les soins experts de l'*acania* « souillé ». Attaché intimement à la personne du *doku*, il s'applique à en absorber les excréments, d'une manière générale tout ce que son corps libère. Si le *doku* est blessé ou malade, il consomme ses crachats, son pus, son sang. « Il touche les saletés du *doku* » (*ci ru(e) kug(o) o doku*), il est « celui à qui échoit le paquet » (la « poubelle ») (*ngom cili ke-re-ael*). Il mange les restes de ses repas. S'il est seul à supporter le contact du *doku*, seul le *doku* supporte son contact. Il fait ainsi disparaître dans son estomac tous les déchets du *doku*, jusqu'aux chairs putrescentes de son cadavre. On assure, en effet, que l'*acania* « souillé » va, dans la grotte secrète où il a caché (*ulan*) le corps du *doku* qu'il lui revient de confisquer, « boire » le cadavre avec un roseau tout au long de sa décomposition (*ci kua bi re tango ne guashow*). Depuis que les évangélistes ont

21 On peut souligner que la singularité du statut des *acania* correspond à leur non-inscription dans l'ensemble hiérarchique de parenté fictive où sont réunies toutes les fratries claniques de la chefferie. Les aînés de fratries claniques *acania*, en effet, ne donnent pas le *puet* à l'aîné ultime mais à l'aîné de toutes les fratries claniques *acania*: ils forment ainsi une sorte d'État dans l'État. Historiquement, ils ont été accueillis dans les chefferies après que celles-ci se sont constituées, et apparaissent donc comme des « étrangers », pour cette raison sans doute, détenteurs de savoirs et de magies redoutables.

convaincu les gens de Maré d'ensevelir leurs morts, l'*acania* « souillé » est enterré hors des cimetières, et personne aujourd'hui n'ose manger dans une assiette qu'il a touchée. Par l'escamotage complet dont son corps, vivant ou mort, fait l'objet, le *doku* devient proprement intangible au commun des mortels. Il ne subsiste de lui, constitué sur ses excréments et son cadavre, qu'un double mortifère, l'*acania* « souillé » doué d'une parole de *doku*.

La première tâche de l'*acania* « enceinte de demeure » ou « gronde contre le manque de respect » consiste donc à découvrir des sépultures de *doku*. Il ne fait de doute pour personne que les *acania*, quelles que soient leur spécialité et leurs pratiques secrètes, ont partie liée. Abandonner les os du *doku*, aussi bien dissimulés soient-ils, c'est les livrer à celui qui fait profession de découvrir de telles cachettes. L'alchimie macabre des *acania* consiste donc à transformer l'aîné ultime en instrument homicide infailible. Ils envisagent ainsi une solution radicale aux incartades imprévisibles de cadets grands guerriers épris de libre parole, en leur confisquant le pouvoir de disposer de leur propre mort. Ceux-ci ne doivent pas douter qu'ils peuvent succomber à tout moment, sans gloire (*mece*), sous les coups invisibles des « os du cadavre » du *doku*. Pourtant, l'histoire de l'île en donne de nombreux exemples, il s'est trouvé de grands guerriers pour braver la « colère » des *kaze* et avoir raison des *acania*. Jamais néanmoins, depuis l'introduction du *kaze* à Maré, les *doku* ne cessèrent de recourir à leurs services, tant il est vrai que « la parole du meneur, pour autant qu'elle se présente comme garante de la non-mort des menés, donne aussi bien forme à la menace qui pèse explicitement sur leur vie » [Geffray, 1997 : 181]. Mise à l'épreuve de la parole, la fiction qui répond à la demande sociale grandit la foi des obligés qui en sondent inlassablement le mystère.

BIBLIOGRAPHIE

- DUBOIS Marie-Joseph [1975], *Mythes et Traditions de Maré, les Eletok*, Paris, publication de la Société des océanistes, Musée de l'Homme, 35.
- DUBOIS Marie-Joseph [1977], *Les Chefferies de Maré*, thèse d'État, Atelier reproduction des thèses, université de Lille-III.
- DUBOIS Marie-Joseph [1978], *Les Chefferies de Maré, Nouvelle-Calédonie (îles Loyauté)*, documents, Paris, Institut d'ethnologie, microfiche, 78 01 97.
- FIRTH Raymond [1957], *We, the Ticopia*, London, Allen and Unwin.
- GEFFRAY Christian [1997], *Le Nom du maître, contribution à l'anthropologie analytique*, Strasbourg, Arcanes, hypothèses.
- GEFFRAY Christian [2001], *Trésors, anthropologie analytique de la voleur*, Strasbourg, Arcanes, hypothèses.
- GODELIER Maurice [1982], *La Production des grands hommes*, Paris, Fayard.
- GOLDMAN Irving [1957], « Variations in Polynesian Social Organization », *Journal of Polynesian Society*, 66: 374-390.
- ILLOUZ Charles [2000], *De chair et de pierre, essai de mythologie kanak (Maré, îles Loyauté)*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- KIRCHHOFF Paul [1955], « The Principles of Clanship in Human Society », *Davidson Anthropological Journal*, 1 : 1-11.
- LEENHARDT Maurice [1930], *Notes d'ethnologie néo-calédonienne*, Paris, Institut d'ethnologie, Musée de l'Homme.
- SAHLINS Marshall [1963], « Poor Man, Rich Man, Big-Man, Chief: Political Types in Melanesia and Polynesia », *Comparative Studies in Society and History*, 5 (3): 285-303.

La guerre coloniale du Bani-Volta, 1915-1916 (Burkina-Faso, Mali)

*Patrick Royer **

À la fin de la saison des pluies de l'année 1915, les représentants d'une ligue d'une douzaine de villages de la boucle de la Volta (Burkina-Faso ¹) se rassemblèrent autour de l'autel du culte de la terre du village de Bona, où ils prêtèrent serment de prendre les armes contre le pouvoir colonial et de ne les déposer qu'après son départ définitif. Ainsi débuta l'une des dernières et des plus meurtrières guerres coloniales de l'Afrique de l'Ouest. Après avoir mis en déroute les premières expéditions punitives, les combattants anticoloniaux repoussèrent, en décembre 1915, une colonne militaire qui comprenait des bataillons provenant de différentes colonies de l'Afrique occidentale française (AOF) renforcée par une unité d'artillerie. La guerre se propagea alors rapidement au-delà de la boucle de la Volta, à l'est dans le cercle de Ouagadougou, et à l'ouest jusqu'aux rives du fleuve Bani, dans les cercles de San, Koutiala et Bandiagara (Mali actuel). Le gouvernement de l'AOF mit sur pied une nouvelle colonne militaire d'une puissance de feu considérable qui se lança, en février 1916, dans une campagne de destruction systématique. Un mois plus tard, la colonne revint à Dédougou, sa base de départ, après avoir épuisé ses munitions dans l'attaque des villages fortifiés de la région. Malgré l'état de dévastation du pays, la population célébra le repli des troupes coloniales comme une victoire. En avril 1916, avec le renfort de nouveaux régiments et de nouvelles armes et munitions, deux colonnes opérèrent simultanément dans les régions de la Volta et de San, bombardant et pillant les villages sur leur chemin. Ce ne fut que vers la mi-septembre que le commandement français estima avoir éliminé toute opposition armée, bien qu'il dût maintenir ses troupes pendant plusieurs mois dans des postes militaires dispersés dans toute la région.

La victoire de l'administration coloniale ne fut possible que grâce à la mobilisation des « effectifs les plus considérables et l'armement le plus puissant qui aient été employés jusqu'à ce jour en AOF ² ». Environ 5 000 soldats prirent part aux

* Anthropologue, University of Illinois, et Centre d'études africaines, EHESS (Paris).

1 L'appellation officielle contemporaine pour la Volta noire est Mouhoun. Cet article se rapportant à l'époque coloniale, les termes français sont utilisés par souci de clarté. Pour une description historique et une interprétation plus détaillées de la guerre du Bani-Volta, voir Saul, Royer [2001].

2 Rapport du gouverneur général Van Vollenhoven à Monsieur le ministre des Colonies, 22 septembre 1917. ANSOM. 2 G 17/4.

colonnes, appuyés par la force de feu de six canons et de quatre unités de mitrailleuses. Le conflit engloba une population de 800 000 à 900 000 personnes comprenant une grande variété de populations, Marka, Bwa, Samo, Fulbe (Peul), Tusiā, Sambla, Minianka, Bobo, Lela, Nuna, et Winye (Ko). Les forces anticoloniales ne disposaient que d'arcs, de fusils à pierre, et d'un petit nombre de fusils à répétition périmés, dont une partie avait été achetée à des commerçants et le reste fabriqué sur place par les forgerons qui produisaient aussi les balles, la poudre, et les pointes de flèches. Un rapport officiel estima que, venant à la suite d'une série de soulèvements dans la colonie du Haut-Sénégal et Niger (HSN), ce « mouvement insurrectionnel faillit mettre en péril notre domination même dans toute l'étendue de la boucle du Niger³ ».

L'ampleur de cette guerre soulève un certain nombre de questions. En premier lieu, elle invite à un nouveau regard sur l'histoire et l'ethnographie de cette région. Quelles formes d'organisation sociale, culturelle et politique ont rendu possible la mobilisation de populations dépourvues d'institutions centralisées et comment ont-elles pu coexister ou s'articuler avec le régime colonial pendant une vingtaine d'années? Par ailleurs, les interprétations divergentes des belligérants sur la nature du conflit posent le problème de la guerre coloniale. Comment la population a-t-elle pu être convaincue de la victoire? L'une des difficultés majeures à rendre compte de la guerre du Bani-Volta est de dépasser un sens de l'inéluctable, fondé sur l'échec assuré de toute opposition armée au pouvoir colonial. Le déséquilibre énorme des forces militaires européennes et locales apparaît comme une caractéristique tellement incontournable de la rencontre coloniale qu'il est relayé dans un grand nombre de modèles historiques et anthropologiques, y compris ceux qui proposent d'inverser la perspective en mettant en avant « la vision des vaincus » plutôt que celle du vainqueur. Comme nous le verrons, cette transposition n'est pas une approche pertinente car, en 1915-1916, longtemps après la période de la conquête de la région, les gens du pays parlaient d'une guerre et non d'un mouvement de résistance ou d'une rébellion.

La politique de la guerre

Quand le village marka de Bona engagea les hostilités en novembre 1915, l'administration était très mal préparée pour faire face à ce genre d'événement, non seulement militairement, mais aussi conceptuellement, même si ses agents professaient une profonde compréhension des sociétés placées sous leur commandement. À l'époque de la conquête, achevée en 1898, les Français, peu nombreux, s'étaient servis des chefs de maisons d'obédience musulmane, dont les principales activités étaient la guerre et le commerce, pour asseoir leur emprise sur la région (notamment des Fulbe de Barani et de Dokuy situés entre le Bani et la Volta, les Karantao dans l'est de la boucle de la Volta, et les Watara dans la région de Bobo-

3 Rapport de l'administrateur en chef Vidal, 1^{er} novembre 1916. ANSOM 15 G 201. Les pertes des combattants anticoloniaux sont difficiles à estimer, sans doute plusieurs dizaines de milliers de morts. Elles frappèrent surtout les hommes entre 18 et 35 ans et la structure démographique des populations villageoises s'en ressentit pendant de nombreuses années.

Dioulasso⁴). Les chefs de maison de guerre, s'estimant alliés des Français, firent valoir le maintien de leurs prérogatives par rapport à certaines communautés villageoises, c'est-à-dire par rapport à leurs habitants. Les Français, qui aspiraient à une mainmise totale sur le territoire et ses habitants, traduisirent à tort les revendications des chefs comme une ambition territoriale légitime, mais vaine, de la part de ceux qu'ils considéraient comme des auxiliaires. Cette interprétation erronée reposait sur une double méprise provenant, d'une part, de la méconnaissance des relations entre communautés musulmanes et non musulmanes et, d'autre part, des rapports historiques entre pouvoirs militaires et communautés villageoises.

En dépit de différences considérables, les musulmans et la majorité non musulmane de la population ne constituaient pas deux secteurs indépendants de la société, une vue malheureusement perpétuée par les domaines de spécialisation universitaire. Ils faisaient partie d'un même ensemble régional construit par des échanges économiques et religieux, et par des alliances et rivalités entre maisons musulmanes et communautés locales. Les dignitaires musulmans jouaient le rôle d'émissaires, d'arbitres, de conseillers, de devins, et représentaient une source importante de protection mystique sous la forme de charmes et amulettes pour les non-musulmans. Des différentes maisons qui avaient mené des guerres dans la région avant de s'allier aux Français lors de la conquête, seuls les Karantao s'étaient engagés dans des jihad contre les populations locales, mais aussi contre des centres musulmans, suivant l'exemple de grands conquérants musulmans de l'Ouest africain du siècle dernier. L'entreprise guerrière des Karantao fut un échec et ils ne parvinrent pas à remettre en cause les relations complexes entre musulmans et non-musulmans.

La deuxième grande méprise des Français porta sur la nature du pouvoir militaire. La conquête de la boucle de la Volta n'avait rencontré qu'une opposition dispersée et mal organisée. Jusqu'à la période de la première guerre mondiale, les actes de résistance passive ou violente, face aux exigences toujours plus nombreuses des nouveaux conquérants, ne semblaient pas capables de menacer le régime colonial qui avait subjugué le pays à l'aide d'anciens chefs de guerre ralliés aux Français, de commis administratifs corrompus, et de colonnes punitives incessantes. Dans les sociétés hiérarchisées, chefs et notables avaient tendance à adopter une politique de conciliation dans l'attente d'un changement de rapport de forces. Dans les sociétés du Bani-Volta, sans organisation politique centralisée, les chefs rituels, appelés *masa* par les populations mandé telles que les Marka et les Sambla, étaient ignorés des administrateurs coloniaux qui nommèrent des chefs de village. Les commandants de cercle pouvaient alors se féliciter dans des comptes rendus à leurs supérieurs de l'assentiment général de la population à l'occupation coloniale, à l'exception de quelques centres d'insoumission irréductibles, mais isolés.

Pour les gens du pays, cette attitude de consentement apparent n'était, cependant, qu'une réponse temporaire à une nouvelle donne politique. Ils considéraient les Français comme des étrangers, puissants mais distants, et, comme ils l'avaient fait avec les conquérants du passé, ils s'inclinaient devant la « force » (*fanga*), mais

4 Les maisons étaient constituées de groupes qui se pensaient comme des unités agnatiques, auxquelles s'agrégeaient des personnes libres, des personnes placées en gage, des enfants confiés par des maisons ruinées, et des esclaves.

ne renonçaient pas pour autant à leur indépendance et à leurs territoires. La population suivait en cela un code implicite de l'époque précoloniale régissant les rapports entre maisons de guerre et populations locales, qui supposait une certaine autonomie et des gestes réciproques périodiques aboutissant à une sorte de *modus vivendi* entre les deux parties. Les nouveaux conquérants ne devaient pas se comporter différemment des Fulbe et des Watara qui avaient montré peu d'empressement ou de succès à transformer le mode de vie des gens ou à s'engager dans du prosélytisme religieux. Cette divergence de vue radicale de l'autorité coloniale et de la population sur la nature des relations entre communautés villageoises et une puissance militaire supérieure forme la toile de fond de la guerre de 1915-1916. Cette situation semblait sans issue comme l'explique un orateur dans une réunion appelant à la guerre :

« Les Blancs sont venus chez nous ; nous les avons acceptés croyant qu'ils se comporteraient comme les Peuls [Fulbe], c'est-à-dire sans se mêler de nos affaires... Tout leur appartient désormais dans ce pays : nos biens, nos femmes, nos enfants, et nous-mêmes. Qu'est-ce qu'il nous reste encore ? Ils ridiculisent et même interdisent nos coutumes et les choses sacrées héritées de nos aïeux, les cicatrices, pour que nous ne reconnaissons plus nos enfants... » [Gnankambary, 1965 : 64-65].

Dans son rapport officiel sur « les causes de la révolte », l'administrateur en chef Vidal écrivait presque en miroir :

« Nos populations rurales... s'étonnent... de nos préoccupations multiples... Nos soucis constants d'ordre, de discipline, d'hygiène, l'application de nos principes de justice... sont pour elles une source de gêne constante » [rapport Vidal, *ibidem*].

Cette « gêne » était rejetée par la population comme un processus d'aliénation impitoyable. Plus de quinze ans après la conquête, l'administration française se trouvait toujours aussi peu indispensable aux yeux des Africains. Le lieutenant-gouverneur du HSN écrivait en 1916 que la région Bani-Volta était :

« peuplée de races frustrées, dénuées de besoins... et chez lesquelles, malgré des efforts soutenus nous n'avons pas encore pu faire naître – à défaut de sympathie – des raisons d'intérêt susceptibles de nous les attacher [ANSOM 4 D 57] ».

Tout en bouleversant la vie de tous les jours et la reproduction des communautés locales, le système colonial n'avait pas, jusqu'alors, réussi à impliquer la population dans sa vision culturelle et politique. Cependant, avec la période de la première guerre mondiale, de nouvelles exigences politiques et économiques, dont le recrutement forcé, donnèrent aux populations le sentiment paradoxal d'une perte imminente et absolue de toute autonomie et de fragilisation du régime colonial.

Les deux grilles de lecture opposées, ajustement à une puissance militaire étrangère et assujettissement total exigeant de la population la loyauté de sujets envers une autorité légitime, éclairent d'autres épisodes de l'histoire coloniale en Afrique de l'Ouest ⁵. Elle met en cause la distinction entre résistance armée à

5 Ajustement est ici utilisé dans le sens donné à « *accommodation* » dans la littérature anglophone.

l'époque de la conquête coloniale, généralement perçue comme une réaction de rejet, sans véritable projet, et « rébellion », en référence aux mouvements de révolte une fois la conquête achevée⁶. Ceux qui sont restés dans l'histoire comme des héros de la lutte contre le conquérant européen, tel un Amadu Seku ou un Samori Ture au Soudan français, l'ont été contre leur volonté, malgré leurs tentatives de conciliation, l'expansion européenne ayant coupé court à leurs projets politiques. D'autre part, cette distinction ne rend pas compte de la perception locale des événements de 1915-1916. Elle rend équivoque la question de légitimité en laissant entendre que les populations africaines avaient abdicé devant la conquête coloniale car elles se pensaient militairement vaincues. Comme le remarque un rapport portant sur l'ensemble des opérations militaires en AOF entre 1914 et 1918, « nous nous sommes toujours trouvés en face de populations qui prétendaient n'avoir jamais été soumises » [CHETOM 15 H 29].

Les mouvements de résistance africains ont fait l'objet de typologies, toutes très similaires les unes aux autres, qui, comme tout exercice de classification, apportent un éclairage utile, mais ignorent ou transforment les mouvements qui ne correspondent pas aux modèles proposés conduisant ainsi à des conclusions très fragiles, telles que l'absence de mouvement anticolonial de grande ampleur en Afrique de l'Ouest. La « révolte de la Volta », quand elle est mentionnée, rentre dans la catégorie des soulèvements paysans, par opposition aux mouvements de masse (tels que le Maji-Maji au Tanganyika de 1905 à 1907, la guerre du Kongo-Wara en Afrique centrale de 1927 à 1932, ou l'insurrection Mau-Mau au Kenya de 1952 à 1956). La guerre de la Volta fut cependant comparable à ces mouvements, par le nombre de ses combattants et, malheureusement, de ses victimes. La question n'est pas de décider quelle fut la guerre anticoloniale la plus meurtrière, mais de remettre en cause l'utilisation systématique de termes tels que « rébellion » et « révolte » en les liant au rapport de forces militaire, une perspective qui n'est pas celle des populations locales.

La pratique de la guerre

De même que les mouvements de résistance, la guerre a constitué un champ d'étude propice à l'établissement de typologies qui oscillent entre deux pôles, l'un nommé ici « guerre de proximité » (couramment appelée « petite guerre », « guerre primitive » ou « ritualisée ») et l'autre « guerre totale » (qui englobe la guerre de conquête et coloniale).

Dans la région Bani-Volta, comme cela était aussi souvent le cas ailleurs en Afrique, les guerres de proximité opposaient deux villages peu éloignés, en période de saison sèche, toujours à l'extérieur du village attaqué, et sans intention d'y pénétrer. Elles étaient l'occasion pour les hommes jeunes de se faire un nom, et s'achevaient après un jour ou deux, souvent suite à la capture ou la mort de

6 On pense ici au modèle de « résistance primaire » proposé par Terence Ranger qu'il a lui-même critiqué [1968; 1986]. Cooper [1994] suggère que le concept de résistance limite notre compréhension de l'histoire coloniale africaine tandis que Ortner [1995], lui, voit encore quelque utilité.

quelques individus. Les affrontements étaient donc limités dans le temps et dans l'espace, et évoluaient selon des règles prescrites d'avance. Les assaillants étant toujours victorieux, les victoires et les défaites étaient temporaires, et les conflits pouvaient aussi bien se régler après un an ou deux, que se perpétuer pendant de nombreuses années avant qu'un accord y mette fin. On peut se demander s'il s'agit là de guerre ou de vendetta, si l'on accepte la proposition, par ailleurs contestable, que la première est une recherche de suprématie et produit du changement et la deuxième prend la forme d'un rapport d'échange qui se perpétue en transformant l'offensé en offenseur, et vice-versa. Il semblerait qu'il s'agisse plutôt d'une dynamique de tension dont tiraient profit les individus et les groupes.

Ces conflits localisés et périodiques étaient fort différents des guerres prédatrices ou de conquête menées par des chefs de guerre africains précoloniaux, puis par les Européens. Des alliances intervillageoises dont le but était strictement militaire avaient à leur tête des maisons de guerre résidant dans ce que l'on pourrait appeler des « villages forts ». Ces villages formaient de véritables forteresses, entourées de murailles crénelées ou protégées par des murs aveugles reliant les maisons entre elles dont les ouvertures étaient tournées vers l'intérieur. Un village fort pouvait menacer, ou même attaquer des villages clients mais, à moins d'une résistance obstinée, il était dans son intérêt de respecter les villages qui participaient à la force d'ensemble de sa ligue. La perspective des villages alliés à un village fort n'était donc pas celle de vaincus qui auraient offert une reddition sans conditions, mais celle de partenaires qui, bien que militairement faibles, conservaient une relative autonomie politique.

En 1915, les combattants anticoloniaux avaient opté pour une « guerre de *tata* », comme dans le passé, car l'architecture des villages n'avait pas changé⁷. Ils imposèrent leur stratégie aux militaires français en étalant la guerre dans le temps et dans l'espace: pas de batailles en terrain découvert mais dans des villages fortifiés qu'ils choisissaient par avance, des chocs frontaux de préférence à des actions de guérilla. Au contraire du mode de guerre européen, cette stratégie ne cherchait pas à engager toutes les forces disponibles dans des batailles décisives mais marquait une préférence pour une guerre prolongée. Sans canon, le grand instrument de la conquête française, les *tata* les plus importants étaient des forteresses quasi inexpugnables. Un pilonnage intensif ouvrait des brèches dans lesquelles les tirailleurs s'élançaient à l'assaut. Les assiégés résistaient le plus longtemps possible, forçant l'assaillant à gaspiller autant de munitions que possible et, la nuit venue, s'échappaient par petits groupes pour se concentrer dans un autre village pendant que les tirailleurs détruisaient le village abandonné. La colonne partait alors attaquer le village où s'étaient concentrées les forces anticoloniales pendant que les villages laissés derrière étaient reconstruits par la population dont toutes les catégories furent mises à contribution dans l'effort de guerre. Le transport de bois, d'eau et de terre pour la reconstruction des fortifica-

7 Les militaires français appelaient les attaques de villages fortifiés « guerre de *tata* » (« enceinte fortifiée »). *Tata* est considéré comme un terme bamana, la langue en usage dans l'armée coloniale, mais il semble être emprunté au wolof.

tions et des maisons en pisé, ainsi que de vivres et de bétail sur de grandes distances, était généralement confié aux femmes et aux enfants qui jouèrent aussi un rôle central dans la propagande et les renseignements.

Le mouvement d'un village à un autre fut une des clés de la réussite des combattants anticoloniaux. Après les premières défaites des troupes coloniales, et face à la stratégie déployée par l'ennemi, le lieutenant-gouverneur du HSN, sachant que les colonnes allaient manquer rapidement de munitions, demanda « des moyens modernes de destruction... et surtout un aéroplane, qui tout en impressionnant très fort les rebelles, causeraient des dégâts tels qu'ils abandonneraient leurs villages sans attendre l'assaut⁸ ». Cette volonté de violence sans limite n'était pas en contradiction avec « la mission civilisatrice », qui servait de justification à l'action coloniale car elle était provoquée par la nature même de l'ennemi⁹.

L'option de guerre totale retenue par l'administration était caractéristique des guerres coloniales : destruction méthodique des villages, dévastation et pillage des réserves de nourriture et des récoltes, et utilisation des femmes et des enfants comme otages. Un autre trait distinctif des guerres coloniales était la supériorité numérique des combattants anticoloniaux opposée à la supériorité des armes des troupes coloniales. La guerre débuta par une déclaration au village de Bona mais connut une fin étalée, la défaite totale de l'un des belligérants, emblématique des guerres coloniales, ne rendant pas nécessaire une capitulation officielle. La guerre du Bani-Volta opposait deux systèmes socioéconomiques, culturels et politiques étrangers l'un à l'autre, mais les combattants anticoloniaux ne concevaient pas la guerre selon les capacités militaires ou l'organisation politique et culturelle des adversaires¹⁰. Même la conquête française a été interprétée par les acteurs locaux comme un catalyseur qui a réorganisé localement les rapports de pouvoir. Le conflit de 1915-1916, qui donna l'occasion de renouveler ou renier des alliances passées, est évoqué dans la tradition orale comme une guerre entre deux adversaires indépendants. Dans le pays marka où le mouvement a débuté, et dans beaucoup de communautés de la boucle de la Volta, on se rappelle ce conflit sous le nom de « Bona Kele », c'est-à-dire la guerre de Bona. Dans les langues vernaculaires « guerre » est souvent le même mot que « arc » (en langue Bwa « hyen », en Nuna « twa », en Bobo « kun », en Sambla « kaa », en Samo « zia »).

8 ANSOM 4 D 64. Cette requête n'était en rien incongrue, l'Afrique ayant servi de champ d'expérimentation pour les premiers bombardements aériens qui furent conduits par les Italiens en 1911 lors de la bataille de Tripoli, suivis l'année d'après par les Français au Maroc. À défaut d'avions, les colonnes françaises dans le Bani-Volta firent un grand usage d'obus à la mélinite. Comme le bombardement aérien, les obus à la mélinite furent tout d'abord testés en Afrique, par Archinard lors de la conquête du Soudan en 1891, et par les Anglais à Omdurman en 1898.

9 Vidal commente, dans son rapport sur « le tempérament même de nos administrés habitués à une existence réglée... des événements naturels qui les rend indifférents aux lois humaines... » et sur le « fanatisme violent, le mépris absolu de la mort [...]. Des hommes en grand nombre, des vieillards, des femmes, des enfants, préféreraient se faire tuer ou se laisser enfumer et griller dans les cases incendiées, plutôt que de se rendre [...]. J'ai vu des femmes, des enfants s'enterrer vivants dans les caveaux de famille, un vieillard se pendre au-dessus du corps de son fils pour ne pas tomber entre nos mains. »

10 L'étude des guerres coloniales, que l'un de ses premiers théoriciens, le colonel C.E. Callwell, appelait « *small wars* », s'est prolongée dans l'étude de la stratégie dite de « basse intensité » de la seconde moitié du XIX^e siècle, et connaît un regain d'intérêt aujourd'hui pour mieux comprendre les guerres qui opposent des protagonistes aux forces militaires très disparates, d'univers culturels différents.

La notion de rébellion n'existait pas car, quelles que fussent les disparités technologiques entre protagonistes, les ennemis (ou alliés) n'étaient jamais considérés comme supérieurs, tant sur un plan moral que militaire, une domination militaire pouvant toujours être remise en cause ou expliquée par des facteurs d'ordre mystique. La conquête militaire fulgurante des Européens imposa l'image d'un adversaire irrésistible mais dont la suprématie était momentanée et ne pouvait se transformer en une relation durable d'assujettissement. Le succès, la connaissance, et le pouvoir des entités supranaturelles étant perçus comme étroitement imbriqués, la présence française, avec toutes ses abominations, était interprétée selon un ordre moral menacé qu'il fallait rétablir. Les premières victoires de 1915 avaient confirmé les augures et rituels sacrificiels conduits pendant les préparatifs de la guerre qui avaient prédit que la « force » allait changer de camp. Les célébrations qui suivaient les victoires étaient autant d'occasions de confirmer le nouveau rapport de forces. Les effets personnels et le matériel militaire abandonnés par les troupes coloniales étaient exhibés dans le plus grand nombre de villages possible dans le but de détruire définitivement l'aura d'invulnérabilité attribuée aux Français. La mort et les blessures d'officiers français furent présentées, hors de toute proportion, comme de grandes victoires qui se transformaient, la distance aidant, en rumeurs généralisées sur la mort ou le départ de tous les Français.

La dimension mystique en tant que partie intégrante de la guerre ressort clairement dans les quelques témoignages de combats ayant eu lieu dans les années précédant l'occupation coloniale. L'attaque de villages fortifiés était une entreprise extrêmement périlleuse, non seulement pour des questions d'ordre tactique mais pour des raisons moins tangibles, prenant la forme de pouvoirs occultes, qui insufflaient une véritable terreur aux assaillants. En 1890, le capitaine Quiquandon, détaché auprès du chef Tieba à Sikasso dans le sud-est du Mali encore indépendant, avait assisté à l'attaque du village de Kinian. Celle-ci s'interrompit brusquement quand Kouroumina, le *faama* (chef) de Kinian, apparut dans une brèche de la muraille entourant le village afin d'encourager ses soldats. Quiquandon rapporta « une barrière de crainte à renverser chez les *sofas* (soldats), un charme à briser... Un village de *faama* ne se prend pas comme cela, me disaient-ils; on ne sait jamais ce qu'il y a dans un village comme cela; Kouroumina a de forts gris-gris¹¹... » [Quiquandon, 1891 : 4679.] En 1898, les Français attaquèrent Sikasso, alors sous le commandement de Babemba, un frère de Tieba. Considéré comme le plus grand fait d'armes de la conquête de l'Afrique de l'Ouest, l'assaut ne fut lancé qu'après des journées de bombardement intensif. Arrivés au pied de la résidence de Babemba, les tirailleurs furent saisis de peur alors que toute résistance avait cessé. Le bombardement dut reprendre durant une heure et demie avant que les tirailleurs n'acceptent de lancer l'assaut. Selon les traditions locales, la prise de la forteresse ne fut possible que parce qu'un homme de l'entourage de Babemba était passé à l'ennemi. Les barrières d'ordre

11 Un militaire français qui participa à la conquête de la région minyanka, au nord de Sikasso, note dans son journal que le « tata » d'un village vaincu « est couronné de sortes de cônes elliptiques allongés, surmontés chacun d'une boule de terre » [Frèrejean, 1996 : 124].

mystique brisées par la trahison étaient une explication populaire pour la chute de centres militaires importants.

Le décalage entre les visions locale et coloniale de la guerre n'empêcha pas le respect et même l'admiration des officiers français envers la valeur et la stratégie de ceux qu'ils combattaient. La perspective française sur la nature du conflit de 1915-1916 évolua rapidement entre l'annonce d'une « insurrection » dans une des régions considérées les plus « primitives » de l'AOF, et la prise de conscience que les opérations allaient nécessiter la mobilisation de toutes les troupes et moyens logistiques disponibles dans le cadre d'une campagne militaire prolongée. Les premiers officiers français envoyés sur place se réjouissaient d'une opportunité d'avancement dûment gagné après quelques victoires écrasantes qui mettraient rapidement fin au mouvement. Ce n'était pour eux qu'une de ces innombrables colonnes de répression, dont le succès reposait sur une ou deux batailles décisives et qui prenaient le nom de « tournée de police » car, selon le gouvernement français, il n'y avait plus de guerre depuis la conquête coloniale. Mais l'ampleur des événements et les dépenses financières qu'ils occasionnèrent provoquèrent un échange de vues au plus haut niveau entre le gouverneur général de l'AOF, Marie-François Clozel, et le ministre des Colonies, Gaston Doumergue, sur la nature même du conflit. S'il s'agissait d'une guerre, le Gouvernement français devait en assumer la charge financière. Si, au contraire, il ne s'agissait que d'une menace à l'ordre public, les dépenses devaient être retenues sur le budget du gouvernement de l'AOF. Dès mars 1916, Clozel présenta le conflit comme une guerre, dont il rejetait l'origine sur le recrutement militaire forcé (« l'impôt du sang ») destiné au front européen, évitant ainsi des critiques éventuelles envers son administration. De Paris, Doumergue lui objecta qu'« il ne s'agissait nullement d'opérations de guerre, mettant en cause le principe de souveraineté, mais bien d'opérations de simple police, dans une région conquise depuis longtemps... » [F. M. Série Affaires politiques. Carton 2801/6]. Les deux parties admettaient le postulat, bien connu depuis Clausewitz, de la guerre confrontant deux communautés politiques se pensant en tant que telles, plaçant implicitement le loyalisme des populations africaines et la légitimité de la présence française au centre du débat. Mais l'entité politique de l'ennemi demeurait un mystère pour l'administration.

Guerre et société

La vision coloniale de la région Bani-Volta habitée par des sociétés villageoises autonomes rattachées par le seul lien de l'appartenance ethnique semblait exclure la possibilité d'un mouvement de grande échelle comme celui de 1915-1916. En absorbant, en éliminant ou en négligeant les acteurs politiques régionaux les plus importants, les militaires français, et les civils qui leur succédèrent, construisirent une image de sociétés « anarchiques », démunies d'organisation politique centralisée, qui posaient, certes, des problèmes d'administration mais qui ne pouvaient pas présenter une menace d'ordre militaire. Les administrateurs, incapables de sortir d'un cadre ethnique ou villageois, n'étaient pas en mesure de soupçonner des structures sous-jacentes rendant possible la mise en place de coordinations intervillageoises. À la grande surprise du gouverneur général, les frontières

ethniques et linguistiques ne constituèrent pas un obstacle à l'expansion du mouvement anticolonial :

« Cette rébellion... eut l'aspect d'une guerre populaire, presque nationale... La volonté de se débarrasser de notre joug amena une coordination d'efforts que personne n'aurait crue possible entre des groupements n'ayant les uns avec les autres aucun lien politique, ni ethnique, ni religieux¹². »

Cette vision ethnique d'une masse africaine, autrement indifférenciée, a longtemps servi de schème opératoire dans la tradition ethnologique euro-américaine.

L'opposition armée au colonisateur en Afrique a fait l'objet d'un grand nombre d'articles et de mémoires – plus rarement de livres – fréquemment intitulés « La révolte ou rébellion de... » suivi du nom d'un leader ou d'un groupe ethnique. La guerre de 1915-1916 est devenue « la révolte des Bwa » (ou des Bobo, comme ils étaient aussi appelés) car les premières descriptions et analyses notables sur cette guerre font partie d'ouvrages portant sur les Bwa¹³. Cependant, si les communautés bwa ont particulièrement souffert de cette guerre, ce n'est pas en tant que bwa. Le mouvement n'a pas été initié par des Bwa, et des communautés bwa se sont rangées du côté des forces coloniales. L'adhésion au mouvement n'était pas liée à une quelconque affiliation ethnique – les frontières culturelles et linguistiques ne formant pas, alors, un réceptacle politique pour l'organisation d'un mouvement – mais reflétait l'appartenance à des groupes et à des réseaux formés par des liens de parenté, de résidence, ou d'alliance entre villages ou quartiers de villages. Il n'était pas rare de s'opposer à un village voisin parlant la même langue et de s'allier, souvent par le biais de cultes religieux, à des villages éloignés parlant une langue étrangère. Lignages, quartiers, centres militaires et économiques, et non l'identité ethnique, constituaient les principaux opérateurs sociaux.

Deux formes distinctes de relations intervillageoises permirent l'expansion de la guerre dans les communautés où les autorités de la région de Bona n'avaient pas d'influence directe. La première était constituée par des confédérations territoriales qui étaient fondées sur l'histoire du peuplement en concédant la séniorité rituelle au premier village fondé dans la région. Le « village-mère » abritait l'autel original du culte de la terre, appelé Suru chez les Marka, placé sous la responsabilité du chef de terre dénommé *masa*. Dans la région de la Volta, le *masa* est essentiellement une figure rituelle, opposée au pouvoir guerrier, et dont l'autorité repose sur des pouvoirs associés à la fertilité. Des alliances intervillageoises d'un tout autre type, que nous avons déjà abordées, avaient un but strictement militaire avec à leur tête des maisons de guerre résidant dans des « villages forts ». Dans la période précédant la conquête coloniale, les conflits armés étaient souvent la mani-

12 Rapport du gouverneur général Van Vollenhoven à Monsieur le ministre des Colonies, 22 septembre 1917, *op. cit.* Il est intéressant de noter que ce rapport fut grandement influencé par Maurice Delafosse (alors chef du Bureau des affaires indigènes à Dakar), connu pour son approche culturaliste de l'histoire africaine. Devant l'ampleur de la guerre du Bani-Volta, Maurice Delafosse conseilla la création de la Haute-Volta en partageant le vaste HSN en deux colonies.

13 Voir le très beau récit, en partie fiction, en partie chronique, « Crépuscule des dieux » de Nazi Boni [1962], et la remarquable ethnographie de J. Capron [1973] sur les Bwa.

festation d'une reconfiguration de rapports de forces entre des pouvoirs anciennement, ou nouvellement, en place. Des chefs de guerre déclenchaient les hostilités, opérant un réalignement des oppositions locales pour aboutir à la formation de nouvelles alliances. Dans une série d'études sur la guerre dans les sociétés burkinabées, prenant pour exemples la guerre de 1915-1916 et la conquête coloniale de la société *mooga* du Yatenga [1993; 1999], M. Izard suggère qu'en cas d'agression extérieure, le « territoire villageois » devenait subordonné à un « territoire intercommunautaire » constitué par une alliance régionale de communautés villageoises. Il est important de remarquer que, si la pratique de la guerre impose un temps de la guerre, dont les débuts et la fin sont marqués par divers rituels et cérémonies, les alliances villageoises qui se manifestent en temps de guerre ne surgissent pas seulement par nécessité, mais participent à la construction d'un espace régional en temps de paix.

Pour simplifier un système complexe de relations intervillageoises, on peut se représenter des villages érigés en centres militaires qui tissaient des réseaux de villages clients, lesquels se superposaient aux confédérations territoriales fondées sur l'antériorité du peuplement et les réseaux de cultes de la terre. Les villages marka qui prirent l'initiative de la révolte en 1915 appartenaient à une même coalition politique et militaire, qui, sous la direction de Bona, avait joué un rôle prédominant, avant la colonisation, dans la lutte contre les Karantao musulmans de Wahabu et leurs alliés Zaberma. Parmi ces villages, Bona, Datomo, Tunu et Yankaso étaient rituellement subordonnés au Suru du village de Banu mais les autres villages étaient subordonnés au Suru du village de Danguna. Une des grandes réussites des chefs anticoloniaux fut d'articuler les deux espaces rituels et militaires, leur permettant ainsi de rassembler, en un temps très bref, de 15 000 à 20 000 guerriers, même au plus fort du conflit quand les engagements se succédaient à un ou deux jours d'intervalle.

Outre les alliances autour de villages forts, des alliances très larges, mais temporaires, pouvaient se bâtir sur la base d'un projet spécifique. Si la guerre peut s'organiser à partir d'entités culturelles, politiques, économiques ou militaires préalables, elle peut aussi les créer. Ainsi, en 1897, le commandant Destenave, un des conquérants de la région, suspecta les Samo, les Moose du Yatenga, et les Bwa « d'organiser une sorte de ligue pour résister à notre autorité » et d'avoir même envoyé des émissaires chez les Dogon. Les historiens de la région [Kambou-Ferrand, 1984 : 189; Hubbell, 1997 : 72-4], pour des raisons opposées, se montrent très sceptiques quant à l'existence d'une telle coalition interethnique, et sont d'avis que les chefs alliés aux Français avaient inventé ce vaste complot afin de justifier une répression militaire accrue. Mais, si l'on s'éloigne d'un modèle ethnique, il n'y a pas de raison de douter de l'existence d'une coordination régionale, qui n'était pas fondée sur des alliances entre groupes ethniques, mais sur un projet politique impliquant divers secteurs de la population, dans un but précis, et donc limité dans le temps. Dans l'histoire de la boucle de la Volta, on retrouve fréquemment ce type de coalition régionale, comportant des populations d'origines ethniques variées, par exemple dans la lutte contre les jihad des Karantao au XIX^e siècle, ou plus au sud dans la région de Bobo-Dioulasso et de Banfora contre les raids des armées de Sikasso. La « sorte de ligue » entrevue par Destenave correspond exactement à

l'entente organisée par les chefs anticoloniaux de 1915-1916, qui avaient d'ailleurs envoyé des émissaires jusqu'à Sofara dans le cercle de Bandiagara, aux confins du pays dogon.

Le rôle essentiel des alliances intervillageoises dans la guerre de 1915-1916 ne suppose pas le village comme un ensemble homogène. De même que le groupe ethnique ne représentait pas une entité naturelle, la communauté villageoise ne formait pas une entité sociologique élémentaire. Les villages étaient, et sont toujours, divisés en quartiers (*sokala* en jula), eux-mêmes divisés en sous-quartiers, formés par des groupes, pensés comme des unités agnatiques, qui ont migré ensemble, auxquels se sont agrégés par la suite (de gré ou de force) d'autres migrants. Ces ensembles sont appelés « maisons » dans la plupart des langues de cette région. Les décisions villageoises étaient prises par consensus par les représentants de chaque maison. Cependant, une absence de consensus n'était pas sans offrir des possibilités dans l'éventualité d'une menace extérieure. Elle pouvait être une excuse pour prolonger des négociations, ou pouvait servir une stratégie de duplicité selon laquelle une partie du village adoptait une position conciliatrice et l'autre une attitude agressive. Vers la fin de la guerre de 1915-1916, à l'approche d'une colonne militaire, un groupe de villageois était souvent maintenu à l'écart, prêt à intervenir si l'engagement ne tournait pas en leur faveur, afin d'essayer de sauver ce qui pouvait l'être, en faisant porter toutes les responsabilités sur le groupe de combattants qui s'enfuyait vers un autre village. Inversement, un groupe pouvait accueillir la colonne en présentant sa soumission pour éviter l'attaque du village, alors qu'à l'intérieur des murs les hommes en armes étaient prêts à attaquer la colonne une fois passé le village. En cas d'échec, les représentants villageois incriminaient les divisions au sein de la communauté pour expliquer leur attitude.

Les communautés villageoises absorbaient aussi des corporations et des groupes professionnels, y compris des bandes de guerriers et d'aventuriers, auxquels s'ajoutaient des captifs et des esclaves, qui vivaient de brigandages et de rackets, et du pillage des caravanes de commerçants. Des opportunités de se sédentariser se présentaient occasionnellement – installation d'un groupe auprès d'un homme fort, ou invitation pour organiser la défense d'un village – et donc d'adopter un mode de vie paysan, de s'adonner à l'agriculture, de prendre des épouses dans le village, de suivre les coutumes locales, et de fonder une maison. Les rituels d'initiation, les sociétés religieuses et les complexes de masques spectaculaires (qui ont fait la renommée des sociétés de l'Ouest Volta), qui régulaient la vie adulte, n'étaient pas étrangers au domaine guerrier. L'institution dont la dimension militaire était la plus évidente était le système de classes d'âge. Chez les Marka, les hommes en âge de combattre, les *kambele*, apprenaient la solidarité et la pratique de la guerre. Ils jouèrent un rôle majeur dans les premiers succès des combattants anticoloniaux.

La réactivation des liens intervillageois, dont le principe avait survécu à l'occupation coloniale, ne fut possible que sous l'impulsion de personnalités charismatiques. L'image populaire et médiatique de sociétés « tribales » offrant une opposition désordonnée et même suicidaire aux troupes coloniales est à l'opposé de ce que fut la guerre de 1915-1916. Les principaux acteurs qui exhortèrent la population à déclencher la guerre s'étaient engagés dans un long travail de prépa-

ration, étant pleinement conscients du rapport de forces inégal et des risques qu'ils encouraient. Ils savaient aussi que les combattants, dont la principale activité économique était l'agriculture, se battraient aussi longtemps qu'ils auraient confiance dans leur maîtrise de l'art de la guerre et dans la protection de leurs puissances tutélaires.

Le principal instigateur des préparatifs de guerre fut Yisu Kote, du village de Bona. Il a laissé l'image d'un homme infatigable allant de village en village pour inciter la population à prendre les armes. Il portait sur lui les attributs des *kambele*, la classe d'âge des guerriers marka : un sifflet, et deux cordes (*dafu*), l'une enroulée autour de la tête, et l'autre accrochée au cou. Le *dafu* devint l'emblème du mouvement porté par tous les combattants, indépendamment de leur affiliation ethnique, qui reconnaissaient la prééminence militaire et rituelle du commandement de la région de Bona. En dehors de l'espace culturel marka, le *dafu* donna lieu à un glissement d'interprétation qui le transforma en un objet de pouvoir faisant revenir à la vie les guerriers tués par les balles ennemies¹⁴. Les démarches de Yisu étaient appuyées par le prestige d'un autel qu'il avait hérité en ligne agnatique de son grand-père Dwan, un chef de guerre qui avait joué un rôle prépondérant dans la lutte contre les jihad des Karantao. Cet autel appartenait à une catégorie de culte connue sous le nom générique de *ku* (« queue ») en Jula, *kwo* en Marka. Il consistait en une poche de cuir en forme de queue d'animal renfermant divers objets et substances tels que racines, branches et os. Dénommé « le féticheur de Bona » dans les rapports de l'administration coloniale, Yisu ne détenait cependant de charges précises ni dans les institutions villageoises ni dans l'alliance dont son village faisait partie¹⁵, mais il fut secondé par son cousin, Yike Kote, dont la charge prestigieuse de *peren-kie*, chef des *kambele*, lui permit de rallier l'ancienne alliance militaire de Bona dans une déclaration de guerre contre « l'homme blanc ».

Malgré son rôle essentiel d'inspirateur, la guerre ne fut pas identifiée à Yisu Kote, comme ce fut le cas d'autres mouvements anticoloniaux africains habituellement associés à un personnage devenu légendaire. L'extension de la guerre ne fut possible que grâce aux nombreux notables locaux qui reconnurent l'autorité des quelques grands chefs qui se partagèrent l'organisation militaire du territoire. À l'ouest de la boucle de la Volta, l'important village de Sanaba, qui avait reçu la visite de Yisu Kote en 1915, devint le représentant de Bona dans la région de San. Une partie des prises de guerre de cette région allait à Sanaba, qui en dirigeait à son tour quelques-unes sur Bona. Mais en mars 1916, El Hajj Adama Dembele, un notable musulman habitant le village de Kula (Mali), reconnut l'autorité de Dasa, l'émissaire des chefs marka de la région de Bona, et reçut sous son commandement toute la partie septentrionale de la région située entre la Volta et le Bani – le nord du cercle de San et le sud du cercle de Bandiagara. El Hajj Adama Dembele

14 La popularité des protections magiques dans les guerres africaines montre qu'il ne faut pas réduire ces objets à une fonction de protection [Royer, 2002]. Dans la guerre civile qui déchire la Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002, des groupes d'insurgés portent sur le front une protection contre les balles.

15 Les « rebelles » sont fréquemment dénoncés dans la littérature coloniale comme « féticheurs » ou « sorciers ». Le succès de beaucoup d'entre eux était dû à leur charisme et à leur détermination et non à leur statut social ou religieux.

envoya alors des présents aux chefs non musulmans de Bona et de Sanaba qui lui demandèrent d'adopter le port du *dafu*. Dasa, lui-même, dirigea les opérations de la partie sud du cercle de San et de la région à l'ouest de la Volta. À l'est de la boucle de la Volta, dans le pays Gurunsi, le mouvement fut organisé par les représentants marka, Dawule et Lasana. À leurs côtés émergea une figure gurunsi devenue mythique, Yombie, qui avait passé de nombreuses années comme *sofa* de statut servile dans la maison d'un *naaba* mooga qui partageait son temps entre occupations guerrières et commerçantes. Yombie, comme quelques-uns de ses mentors marka, cultivait une certaine ambiguïté religieuse entre islam et pratiques locales qui ajoutait à son aura de mystère et à ses pouvoirs.

Les positions religieuses équivoques de quelques chefs de guerre, et la subordination de musulmans aux cultes « païens » de Bona se fondaient sur une longue histoire d'échanges et de conflits, ignorée dans les rapports de l'administration coloniale qui décrivent la guerre de 1915-1916 comme une « révolte fétichiste ». L'assemblage composite d'itinéraires personnels que comprenait ce leadership – membre des *peren-kie* dans le pays marka, dignitaire musulman isolé au sein d'une population observant des pratiques religieuses locales, *sofa* qui retrouve sa liberté – ne reflétait donc pas une réaction de solidarité originale de divers secteurs de la société africaine face à un ennemi commun. On retrouve d'ailleurs les mêmes parcours dans les biographies des grands chefs de guerre précoloniaux de la région. Ce qui était nouveau était la reconnaissance par tous les combattants de l'autorité d'un groupe de chefs de guerre symbolisée par le *dafu* et sanctionnée par l'envoi à Bona d'animaux sacrificiels et de parts symboliques du butin en cas de victoire. En contrepartie, les chefs locaux recevaient des dons et des objets sacrés liés aux autels de culte de Bona. Bien que des cultes religieux aient souvent été au centre d'échanges régionaux, une organisation hiérarchique reliant des chefs locaux à travers un vaste territoire ne semble pas avoir existé à l'époque précédant la conquête coloniale (mais sa possibilité même nous oblige à porter un regard critique sur les travaux ethnographiques et historiques de ces sociétés).

Si cette organisation spatiale et hiérarchique procédait en partie d'une logique culturelle et politique préexistante, elle était aussi une création originale, et, au-delà, une réponse aux opportunités et contraintes offertes par l'administration coloniale. Ainsi, pour les chefs anticoloniaux, « l'affaire des marabouts », qui précéda de quelques mois la déclaration de guerre du village de Bona, en opposant leur vieil ennemi, les musulmans Karantao, à leur nouvel ennemi, les Français, leur offrit l'opportunité de supplanter les deux à la fois¹⁶. Leurs aspirations n'étaient pas uniquement tournées vers le passé et vers la reconstitution de structures politiques inopérantes. Quelques-uns des chefs les plus importants paraissent même avoir repris des éléments du langage hégémonique de l'administration coloniale. Les chefs de guerre de la région de Bona déclarèrent, par exemple, qu'après la vic-

16 « L'affaire des marabouts » débuta en 1914 avec la découverte, par un administrateur, d'un appel à la révolte émanant de centres musulmans du bassin de la Volta. Une campagne de répression extrêmement brutale s'ensuivit contre les dignitaires musulmans de la région, qui avaient pourtant adopté une politique d'« accommodation ». Ceux qui survécurent à la répression furent graciés en 1917 par manque de preuves et en reconnaissance de leur soutien aux Français en 1915-1916.

toire ils remplaceraient les Français et qu'ils imposeraient des taxes, et Yombie proclama qu'il irait s'installer à Ouagadougou, chef-lieu de cercle et siège du *Mogho Naba*, considéré par les Français comme « l'empereur des Mossi ».

Retour sur l'événement

La guerre du Bani-Volta constitua l'épilogue de la période de la conquête militaire mais l'échec des combattants anticoloniaux ne fut pas un retour au *statu quo*. Suite à la dévastation de 1916, une nouvelle guerre était inconcevable et matériellement impossible. Les différentes formes de résistance à venir, politiques, économiques, culturelles et religieuses, ne purent être organisées qu'à partir des institutions coloniales¹⁷. L'évocation locale du conflit est ambiguë, le coût humain ayant éclipsé de la mémoire collective les espoirs sur lesquels avait été fondée cette entreprise. Quelques descendants de grands chefs de la guerre de 1915-1916 trahissent une fierté discrète, et beaucoup saluent le courage de ceux qui se sont battus contre « le Blanc ». Mais le sentiment qui prévaut est celui d'une erreur tragique aux proportions catastrophiques, au point qu'il n'est pas rare de constater un certain mépris envers des ancêtres qui n'auraient pas compris le sens de l'histoire, niant ainsi toute valeur d'événement au conflit¹⁸. Les deux attitudes, le comportement des combattants anticoloniaux sûrs de leur victoire et la condamnation de leurs descendants, peuvent être expliquées par une même interprétation de l'action et de l'initiative humaine qui privilégie l'efficacité. Une appréhension du monde renforcée par une conception du progrès qui honore l'ambition et le succès personnel, et ne laisse que peu de place à la nostalgie et à la sublimation du martyr.

Pour les combattants anticoloniaux, le motif de la guerre était clair : repousser l'étranger européen hors de chez eux. La question ne se posait pas dans le camp colonial où l'on débattit longtemps des raisons du conflit, réaction au recrutement, attitude répressive des administrateurs locaux, politique indigène erronée, etc. Dans les ouvrages d'histoire, la guerre du Bani-Volta n'est mentionnée que comme réaction au recrutement militaire sur fond de mécontentement généralisé et de soulèvements contre le pouvoir colonial. Les conflits armés avaient touché une grande partie de l'AOF, depuis le Borgu (Nord Bénin) jusqu'au Beledugu (Mali) et une partie du Sahel. La résistance au recrutement forcé, extrêmement pénible pour les

17 Une exception fut la résistance armée des Lobi dans le sud-ouest du Burkina Faso. Dans les années trente, avec un regain dans les années quarante, une manifestation anticoloniale originale prit la forme d'un mouvement de conversion religieuse « sans révélation, ni révolution » [Comaroff, 1991 ; 1997]. Des jeunes, provenant de la plupart des mêmes villages bwa et marka qui avaient pris les armes contre le régime colonial en 1915-1916, professèrent un intérêt soudain pour la religion catholique, mais une fois catéchumènes, ils refusèrent de payer l'impôt et de participer au travail forcé, et s'engagèrent dans des actions violentes contre les chefs de canton nommés par l'administration.

18 Dans les quelques rares écrits contemporains en Jula décrivant les événements de 1915-1916, le terme « muruti », d'origine arabe (communication de Tal Tamari), qui signifie « révolte », est utilisé, bien qu'il ne semble pas l'avoir été à l'époque de la guerre de 1915-1916. Voir, par exemple, les brochures intitulées « Bonakav ka muruti » (« La révolte des gens de Bona » et « Horonyakelew », Bobo-Dioulasso, Imprimerie de la Savanne, 1992 ; 1995). Dans cette dernière brochure, un chapitre, intitulé « Sanblaw ka muruti » (« La révolte des Sambla »), est consacré à la participation sambla à la guerre de 1915-1916, tandis que les conflits précoloniaux décrits dans les autres chapitres rentrent tous dans la catégorie « kele » (guerre).

populations, fut parfois l'occasion du déclenchement des hostilités (dans le Bani-Volta et le Beledugu par exemple). Mais dans tous les cas, ce fut la perception de l'affaiblissement du contrôle de l'administration française à l'approche de la première guerre mondiale, déjà précaire et sporadique, qui fit espérer une fin imminente du régime colonial. Aux yeux des populations locales, les campagnes de recrutement militaire forcé témoignaient de la perte de contrôle de l'administration.

Pour l'administration coloniale, l'ère nouvelle introduite par la guerre du Bani-Volta permit l'abandon des différentes politiques indigènes telles que la « politique des races » et la politique de « l'appropriation ». En théorie destinés à libérer les populations africaines du joug féodal traditionnel et à les assimiler progressivement dans le monde moderne tout en respectant les cultures locales, ces programmes étaient dans la pratique des instruments de contrôle politique. Les dévastations et le traumatisme de la guerre dispensèrent le régime colonial de tout besoin de légitimité, effaçant du même coup la pertinence de politiques indigènes en faveur de programmes de « mise en valeur » économique.

BIBLIOGRAPHIE

- BAZIN J., TERRAY E. (éd.) [1982], *Guerres de lignages et Guerres d'États en Afrique*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 537 p.
- BONAKAW KA MURUTI [1995], Bobo-Dioulasso, Grande Imprimerie du Burkina, 78 p.
- BONI, N. [1962], *Crépuscule des temps anciens*, Paris, Présence africaine, 256 p.
- BRUNSCHWIG H. [1983], *Noirs et Blancs dans l'Afrique noire française*, Paris, Flammarion, 243 p.
- CAPRON J. [1973], *Communautés villageoises Bwa*, Paris, Institut d'ethnologie, Musée de l'Homme, 379 p.
- COMAROFF Jean, COMAROFF John [1991], *Of Revelation and Revolution*, I, Chicago, University of Chicago Press, 414 p.
- COMAROFF Jean, COMAROFF John [1997], *Of Revelation and Revolution*, II, Chicago, University of Chicago Press, 588 p.
- DUPERRAY A.-M. [1984], *Les Gourounsi de Haute Volta : conquête et colonisation 1896-1933*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 280 p.
- GNANKAMBARY B. [1970], « La révolte bobo de 1916 dans le cercle de Dédougou », *Notes et Documents voltaïques*, 3 (4) : 55-87, reproduit dans 11 (3-4), 1978 : 1-38, Ouagadougou, CNRST.
- GRÄTZ T. [2001], « La rébellion de Kaba (1916-1917) dans l'imaginaire politique au Bénin », *Cahiers d'études africaines* : 675-703.
- IZARD M. [1993], « Paysans partisans. À propos de la guerre dans les sociétés burkinabé », *Cahiers des sciences humaines, trente ans* : 61-64.
- IZARD M. [1999], « Histoire militaire et anthropologie politique : à propos de la conquête du bassin des Volta (Afrique de l'Ouest) », in L. Henninger (dir.), *Histoire militaire et Sciences humaines*, Paris, Complexe : 43-59.
- MICHEL M. [1982], *L'Appel à l'Afrique : contributions et réactions à l'effort de guerre en AOF, 1914-1949*, Paris, Publications de la Sorbonne, Série Afrique, 6, 533 p.
- NIKATE M. [s.d.], *La Révolte des Bobos dans les cercles de Dédougou et San, 1915 à 1916*, texte ronéotypé à partir de documents des Archives nationales du Mali, 3 vol., Bamako, Maison du Peuple.
- QUIQUANDON F. [1891], « Rapport adressé par le capitaine Quiquandon sur sa mission auprès de Tieba, roi du Kéné Dougou », *Journal officiel de la République française*, 262 : 4678-4682.
- RANGER T. [1968], « Connexions between Primary Resistance Movements and Modern Mass Nationalism », *Journal of African History*, IX (3) : 437-453 ; IX (4) : 631-641.
- RANGER T. [1986], « Religious Movements and Politics in Sub-Saharan Africa », *African Studies Review*, 29 (2) : 15-69.

- ROYER P. [1996], *In Pursuit of Tradition: Local Cults and Religious Conversion among the Sambla of Burkina-Faso*, Ph. D. dissertation, University of Illinois.
- SAUL M. [1998], « The War Houses of the Watara in West Africa », *International Journal of African Historical Studies*, 31 (3): 537-570.
- SAUL M., ROYER P. [2001], *West African Challenge to Empire. Culture and History in the Volta-Bani War*, Athens/Oxford, Ohio University Press/James Currey, 404 p.
- TRAORE S. [1992], « Sanblaw ka muruti », in *Horonyakelew*, Bobo Julaso ni Dedugu Serepeya, Bobo-Dioulasso, Grande Imprimerie du Burkina: 4-11.
- VANSINA J. [1991], *Sur les sentiers du passé en forêt. Les cheminements de la tradition politique ancienne de l'Afrique équatoriale*, Louvain-La-Neuve/Mbandaka, Université catholique de Louvain/Centre Aequatoria, 407 p.

Archives:

ANSOM: Archives nationales section Outre-mer.

CHETOM: Centre d'histoire et d'étude des territoires d'Outre-mer.

FM: Fonds ministériel.

Soudan et Somalie : de la fabrication ethnique par la guerre

Marc-Antoine Pérouse de Montclos *

La « question tribale » a toujours fasciné et troublé le monde de la recherche africaniste, et les débats à ce sujet sont loin d'être clos. Depuis la période des indépendances, en particulier, sociologues, anthropologues et historiens se sont attachés à montrer que le phénomène ethnique était d'abord un héritage colonial, voire, dans certains cas, un anachronisme et une construction artificielle¹. Très plastique, la notion, ont renchéri les politologues, se prêtait en effet à toutes les manipulations, qu'il s'agisse, pour le colonisateur, de diviser afin de mieux régner ou, pour les pouvoirs post-indépendance, d'imposer la fêrule d'une clientèle lignagère derrière les oripeaux d'un État-nation.

De fait, la colonisation a considérablement marqué les cadres humains locaux. Là où existaient des royaumes bien établis, les limites des États précoloniaux ont été remaniées et souvent élargies. Là où des sociétés acéphales ne reconnaissaient aucune autorité centrale, des chefs coutumiers ont été créés de toutes pièces. Certains groupes, en outre, ont été plus touchés que d'autres par la modernité, en fonction de leur réceptivité et de leur géographie; de tels différentiels ont contribué à creuser des clivages sociaux. Le colonisateur, pourtant, n'a pas seul été responsable des manipulations ethniques. Les civilisations africaines ont elles-mêmes réécrit leur histoire et retravaillé leur mémoire collective, jouant de son caractère oral et fluide. Dans les années cinquante au Kenya, par exemple, les communautés Nandi, Kipsigi, Pokot-Suk, Elgeyo, Marakwet, Keiyo, Sabao, Sebei, Dorobo, Terik et Tugen se sont regroupées pour former un lobby politico-ethnique sur une base linguistique et se faire appeler « Kalenjin », expression qui signifiait « je vous parle » et par laquelle commençaient les émissions de radio pendant la seconde guerre mondiale. De même les clans de la côte swahili ont-ils décidé de faire bloc sous l'appellation commune de Mijikenda pour défendre leurs intérêts alors que se négociait l'indépendance.

Bien entendu, le caractère endogène de telles constructions n'enlève rien à la pertinence des travaux portant sur les manipulations politiques de l'allégeance

* Chercheur à l'IRD.

1 Côté anglais, la référence en la matière est Eric Hobsbawm, Terence Ranger (eds) [1983], *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press. Côté français, cette école de pensée a surtout été défendue par Jean-Loup Amselle [1985], *Au cœur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte.

ethnique. Mais à partir des deux grands moments de fabrication identitaire que sont la colonisation et la période des indépendances, la remarque laisse entrevoir l'émergence d'un troisième temps fort, celui des conflits contemporains et des migrations forcées qu'ils entraînent, objets dont il sera ici question. Les guerres civiles de l'Afrique d'aujourd'hui démontrent à leur manière qu'il n'y a pas forcément contradiction entre la thèse d'une fabrication volontariste de l'ethnie et sa réappropriation « par le bas² ».

Incontestablement, le colonisateur a pu introduire la notion de pureté raciale, avec le résultat que l'on sait au Rwanda [Vidal, 1996]. Incontestablement encore, les forces impérialistes ont divisé pour mieux régner en créant des catégories ethno-administratives. Pour autant, les références ethniques ont fini par imprégner les acteurs en présence. Elles sont non seulement devenues des modes de mobilisation efficaces, mais aussi des repères identitaires valides. Lors du génocide de 1994 au Rwanda, le label hutu ou tutsi a bel et bien tranché entre la vie et la mort, ainsi que l'ont souligné des journalistes en réponse à ceux qui les critiquaient pour avoir fait une lecture ethnique du conflit [Smith, 1998]. Même les anthropologues ayant pris soin de démonter les artifices de la confrontation hutu-tutsi ont admis la permanence de ces logiques. C. Taylor s'étonne fort justement que les hommes hutus, arrivés au pouvoir après la révolution sociale de 1959 et la chute de la royauté tutsie, aient continué de se marier à des femmes tutsies alors que cela n'était plus un facteur de promotion sociale. À l'inverse, très peu d'hommes tutsis se sont mariés à des femmes hutues. D'autres considérations sont entrées en jeu, qui ont compliqué la structure de la hiérarchie sociale, et dans lesquelles la thèse hamitique d'une race « supérieure » tutsie a joué un rôle certain, défiant « toute explication simpliste » [Taylor, 2000].

Les chercheurs les plus conscients des manipulations politiques du sentiment tribal conviennent ainsi que les guerres ont durci la fluidité des affiliations lignagères. G. Prunier écrit, à propos de l'Ouganda, que les ethnies ne sont assurément pas des fictions, « des constructions politiques ou administratives vides de toute réalité vécue ». Au contraire, dit-il, « les violents affrontements des vingt dernières années, la mort constamment infligée au nom de l'ethnie apportent un cruel démenti empirique aux entreprises de "démystification" du tribalisme et nous obligent à reconnaître sa réalité opératoire » [Prunier, 1989 : 201]. Les conflits armés et les exodes qui en ont découlé ont produit des formes bien spécifiques d'identification collective.

Une analyse approfondie de ces phénomènes de construction identitaire nous conduit alors à insister sur les conséquences plutôt que sur les causes des guerres civiles, le prétexte ethnique servant souvent de façade à des affrontements pour le pouvoir et les ressources économiques. Les différentes figures du genre rendent difficiles les tentatives de généralisation. Mais elles apparaissent plus clairement lorsque l'on s'intéresse aux répercussions des massacres et des migrations forcées : les deux cas d'études qui suivent le démontrent chacun à leur façon.

2 En nous invitant à ne pas faire l'amalgame entre invention et supercherie, B. Anderson procédait déjà ainsi à propos des nations : avant toute manipulation, affirmait-il, une communauté était d'abord « imaginée » parce que ses membres ne se connaissaient pas personnellement [Anderson, 1996].

Au Soudan, premier exemple considéré, les hostilités ont précisé les repères communautaires dans le sang; le meurtre, la razzia et le pillage ont façonné les contours des parties en conflit. En mettant aux prises les populations dites « négroïdes » du Sud contre une junte militaire au pouvoir dans le Nord à dominante arabo-musulmane, la guerre a laissé place à des manœuvres stratégiques de division ethnique « par le haut » afin de miner l'unité de la guérilla. Dans le Sud, les cassures ethniques se sont également formées « par le bas »; elles ont été le fait des combattants et des seigneurs de guerre aussi bien que des victimes et des réfugiés en passe de prendre les armes pour se venger des exactions subies. La Somalie, de son côté, n'a pas échappé à de pareils processus car la dislocation complète de l'appareil étatique y a attisé le fractionnement clanique d'une nation qu'on avait présentée à tort comme homogène sur le plan ethnique. Au vu du formidable effort humanitaire dont le pays a bénéficié, le déracinement et les procédures d'exode des Somaliens ont en réalité mis en évidence l'existence de minorités qui ont argué d'une altérité culturelle fondamentale pour demander l'asile politique en Occident et y revendiquer une réinstallation définitive.

Le Soudan : de la manipulation ethnique

À la différence du cas somalien, qui a consacré l'effondrement de l'État, la rébellion sudiste au Soudan combat un pouvoir fort, en l'occurrence une junte islamiste, et offre donc prise à des manipulations ethniques « par le haut ». Au vu de sa durée, le conflit détient aujourd'hui le triste record d'être la plus vieille guerre d'Afrique subsaharienne, ce qui en fait aussi un des plus meurtriers du continent. La rébellion contre Khartoum a démarré en 1955 et a redoublé d'intensité à la fin des années soixante quand elle a été relayée par les guérilleros Anyanya. La signature des accords de paix d'Addis-Abeba, en 1972, ne devait introduire qu'une brève période d'accalmie. Les combats ont repris en 1983, cette fois sous l'égide de la Sudan People's Liberation Army (SPLA) de John Garang de Mabior.

Deux mouvements concomitants sont venus cristalliser les particularismes locaux: les manœuvres de division du pouvoir central, d'une part, et le mode de mobilisation des guérillas en lice, d'autre part. Khartoum a cherché à creuser les clivages existants en suscitant la création de milices tribales pour combattre une rébellion perçue comme dominée par les Dinka [Pérouse de Montclos, 1998]. Les guérilleros eux-mêmes se sont avérés incapables de présenter un front commun et n'ont pas su résister à un processus de fragmentation qui a souvent pris une coloration ethnique. Composé de forêts équatoriales et de vastes marécages dans le delta intérieur du Nil, le Sud du pays témoigne en effet d'une grande diversité culturelle (*figure 1*).

Autour du Nil, les deux principaux groupes en présence sont les Dinka et les Nuer, qui fournissent le gros des troupes de la SPLA. Mais la « capitale » du Sud, Juba, se trouve dans l'Équatoria: d'après des sondages plus ou moins précis, elle serait peuplée à 17 % de Bari et à 45 % de populations assimilées comme les Kakwa, les Fajulu, les Kuku, les Nyambara, les Mundari ou les Nyepu. Dans le reste de l'Équatoria, on trouve aussi des Zande et une multitude de petites communautés bordant les frontières congolaise, ougandaise, kenyane et

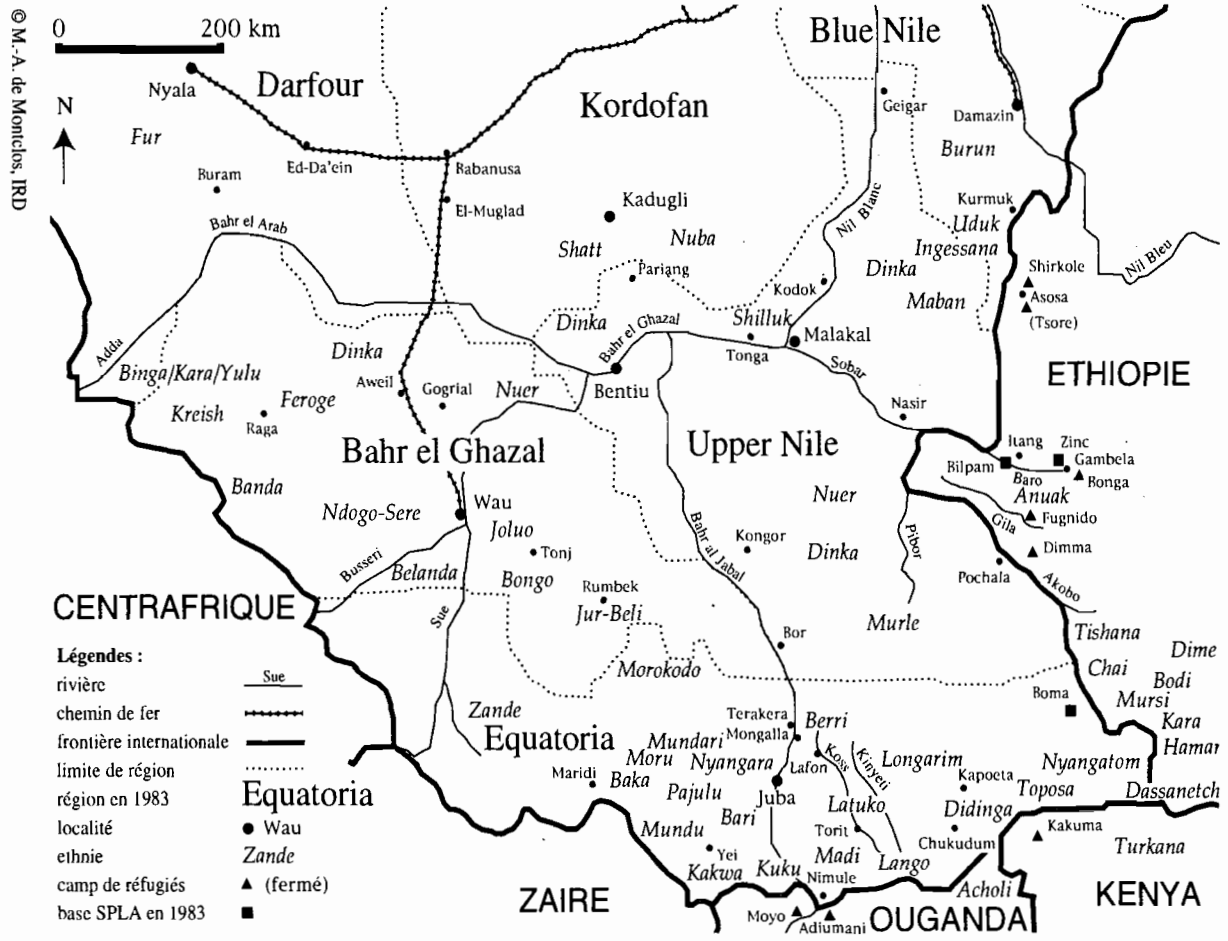


Figure 1 - Les populations du Sud du Soudan

© M.-A. de Montclos, IRD

éthiopienne. Leur énumération serait fastidieuse. Notons simplement le caractère fluide qui leur vaut d'avoir plusieurs noms de part et d'autre des frontières : les Logir ou Logiri, les Madi ou Luluba, les Lango ou Dongotono du mont Dongotona, etc.

Dans les temps anciens, ces nombreuses communautés connaissaient d'incessantes procédures d'intégration ou de séparation. À défaut d'une cohabitation toujours heureuse, des conflits à répétition entraînaient soit l'absorption, soit la fuite, la sécession et la scissiparité. En migrant, les dissidents fondaient leur propre communauté et finissaient par constituer des entités à part entière. Séparés par les Dinka de leur terroir d'origine, les Atuot, par exemple, évoquent une sorte de rameau égaré de la grande famille nuer : ils parlent nuer mais s'appellent eux-mêmes Reel, par référence à l'ancêtre qui a conduit leur migration [Burton, 1981].

Parallèlement existaient d'intenses processus d'assimilation qui ont brouillé les limites identitaires des uns et des autres, en particulier parmi les ethnies nilotiques que sont les Luo, les Shilluk, les Anuak, les Dinka et les Nuer. Des clans shilluk portent ainsi le nom d'autres peuples, tels les Dinka et les Nouba, tandis que la tradition anuak a intégré des ancêtres Dinka et Nuer [Johnson, 1989]. De nombreux brassages de populations expliquent ces mélanges. Au XIX^e siècle, la poussée des Nuer vers l'est a absorbé les Dinka en la place, qui leur ont fourni des leaders confirmés [Kelly, 1985]. Dans les années 1870, par exemple, les Nuer dits Gaawar furent menés par un chef de guerre, Nuaar Mer, et un prophète, Deng Laka, qui étaient des orphelins adoptés et des « réfugiés » dinka de clans Thoi et Ngokqui respectivement. Conséquence de l'arrangement exogame des mariages et des facilités d'intégration de l'époque, l'historien D. Johnson affirme qu'en fin de compte, plus de la moitié des Nuer de la région auraient une origine dinka. Les emprunts linguistiques témoignent de ces racines communes : la moitié des mots dinka et nuer les plus courants présentent de fortes similarités, ceci sans parler des affinités avec les langues luo parlées par les Anuak ou les Shilluk [Johnson, 1994]. Ajoutons que Dinka et Nuer vénèrent souvent les mêmes divinités, bien des Dinka ayant participé à la construction du temple de Ngundeng, un prophète nuer qui prônait la concorde entre ces deux peuples au début du XX^e siècle.

C'est en fait le colonisateur qui a tenté de figer les entités ethniques afin de mieux asseoir son autorité par le biais de chefs dits coutumiers. La marque des Britanniques, en la matière, a surtout été de vouloir séparer les Dinka des Nuer. Considérés comme un peuple belliqueux et guerrier, ces derniers faisaient en effet figure de fauteurs de troubles [Johnson, 1981]. L'administration se mit donc en tête de les contenir dans des aires tribales, ce qui l'obligea à extraire du corpus nuer les éléments dinka, quitte à déclarer dinka des clans qui, jusqu'alors, s'étaient présentés comme nuer et à nommer des chefs nuer à la tête de communautés dinka !

L'anthropologie coloniale a largement contribué à la fixation des identités ethniques. Les ethnologues ont couché par écrit l'existence et l'histoire de populations qui n'avaient pas toujours conscience de leur communauté d'intérêts ; en fonction de l'interprète du moment, ils leur ont parfois donné des noms que celles-ci ne reconnaissaient pas, tels les Shilluk, les Dinka et les Nuer, qui préféraient respectivement se faire appeler Colo, Jieng et Naath. Dinka et Nuer, notamment, ont

été divisés en clans dont les figures 2 et 3 donnent un aperçu succinct. À défaut de chefs ou de territoires bien délimités, le colonisateur a eu le plus grand mal à appréhender formellement ces groupes. Au gré des transhumances, les tribus des Nuer, par exemple, ne pouvaient être assimilées à de simples communautés villageoises, tandis que les liens du sang, en l'absence d'état civil, ne permettaient pas plus de définir un lignage. Dans sa volonté de classement, l'administration a donc dû opérer autrement. Les divers groupes en présence ont été distingués suivant les procédures de règlement des disputes qu'ils appliquaient les uns envers les autres : la guerre suivie d'un accord de paix, lorsqu'il s'agissait de communautés éloignées ; l'acquiescement d'un prix du sang, lorsqu'il s'agissait de réparer un homicide au sein de communautés proches. Les différents niveaux de conflits que connaissait le pays nuer se prêtaient à ce genre de classification, avec le duel (*dwaac*) entre individus, la vendetta (*ter*) entre villages voisins, la lutte (*kur*) entre tribus et l'expédition (*pec*) contre les Dinka.

À l'approche de l'indépendance, la rébellion du Sud contre la mainmise du Nord a alors changé la donne en libérant les énergies communautaires et en mettant fin à la *pax britannica*. La belle unité affichée par le parti sudiste lors de sa création en 1952 a volé en éclats dès les élections de 1953, qui en avaient fait la troisième force politique du pays [Oduho, Deng, 1963]. Le mouvement prit le nom de parti libéral afin d'échapper aux accusations de régionalisme. Mais l'arrivée au pouvoir des militaires, en 1958 à Khartoum, mit un terme à l'expérience. Les opposants du Sud durent partir en exil former la Sudan African National Union (SANU), ouvrant la voie à de graves dissensions internes. Lorsque la vie parlementaire reprit, en 1964, les Sudistes restés à Khartoum constituèrent un Southern Front tandis que William Deng revenait d'exil prendre la tête de la SANU au Soudan et que la faction d'Aggrey Jadein se maintenait dans l'opposition à l'étranger. Une multitude de mouvements de libération prirent le flambeau de la lutte armée, des révolutionnaires Anyidi aux républicains de la rivière Sue en passant par le mouvement du Soudan azanien, pour certains avec de fortes connotations ethniques, tels les Nuer de la mouvance Anyanya ou les Dinka d'Aggrey Jadein puis Gordon Mayen Mourtat au sein d'un gouvernement provisoire du Nil [Wakoson, 1984 ; Eprile, 1974].

Après l'intermède des accords de paix d'Addis-Abeba en 1972, la reprise de la guerre civile, en 1983, a de nouveau précipité les particularismes locaux. La SPLA

Figure 2 – La classification clanique des Dinka selon l'anthropologie coloniale

Principaux clans	Sous-clans
Abeyei, Abialang, Abiem, Agar, Aliab, Angai, Atar, Cic, Dungjol, Duor, Ghol, Luac, Malual, Ngok, Nyareweng, Paliat, Paloic, Palyopiny, Rek, Ric, Rueng, Rut, Thoi	n.d.
Bor	Athoic, Gok
Twic	Lith, Fakerr, Ajuong

a souvent été décriée par ses adversaires comme un mouvement de protestation ethnique parce que son leader, John Garang, était un Monyang, c'est-à-dire un Dinka. La rébellion a évolué dans trois cercles conflictuels et concomitants qui, chacun, ont aiguisé des différences d'ordre culturel. En opposition à un Nord à dominante arabe et musulmane, le premier a mis en évidence la difficulté des populations du Sud à rester vivre dans un Soudan uni et a alimenté des demandes de sécession qui ont dépassé les objectifs premiers de la guérilla.

Figure 3 – La classification clanique des Nuer selon l'anthropologie coloniale

Tribu	Section primaire	Sections secondaire (et tertiaire)
Bul	n.d.	n.d.
Nyuong	{ Nyawar	Gamuk, Galieth
	{ Nyal	Luac, Thak, Leik
Dok	{ Tigjiek	n.d.
	{ Dogwar	n.d.
Jagei	{ Bur	n.d.
	{ Rengyan	n.d.
Leek	n.d.	n.d.
	{ Mor	Gaaliek (Nyaak, Buth), Jimac, Jaajoah, Nyabor, Bul, Biliu
Lou	{ Gun	Rumjok (Jak/Maiker, Dak/Dung/ Nyajikany/Falker/Lang, Kwacgien), Gaatbal (Thiang, Leng/Puol, Nyarkwac/Yoal/Ciec/Manthiep)
	{ Laang	Thiur, Dwong, Kwith
	{ Wangkeac	Minyaal, Wang, Nyathol, Biciuk
	{ Yol/Gaagwang	Pwot, Kwal, Yiic, Cam, Kwul
Jikany	{ Gaajok	n.d.
	{ Gaagwang	
	{ Gaatcika, Nyingee,	
	{ Nyaang	
	{ Gaagwong	Nyayan/Nyajaani, Cany, Wau
	{ Reng	Kong/Tiek/Yaar, Col/Nyaruny, Dhilleak/Gying
	{ Thiang	Tar, Kang, Lony
	{ Radh	Kerfail (Teny), Nyadakwon, Per,
Gaawar	{ Bar	Nyaigua, Jitheib, Nyang
	{ Lidh (Bang, Jamogh), Gatkwa (Caam, Gatkwa, Long), Dol	
	{ Jenyang	Kudwop, Nyapir
Lak	{ Kwacbur	Tobut (Nyawar, Dongrial), Lak (Thiang, Kar, Cuak)
	{ Riah	Juak, Manyal, Giin
Thiang	{ Bang	Nyangur (Gul, Bedid, Dwong), Kwoth, Cuol

Source : Evans-Pritchard [1968 : 165-167]; Hutchinson [1996 : 22]; Johnson [1994 : 360-1].

Un deuxième cercle, lui, a vu les diverses communautés du Sud entrer en conflit les unes contre les autres, souvent avec « l'aide » du gouvernement de Khartoum. Les zones d'implantation de la SPLA se trouvent surtout en pays dinka, autour du Nil, et l'avancée des rebelles a connu de sérieux revers dans l'Équatoria, où les Bari et les Zande constituent environ 20 % et 25 % de la population. Si la SPLA a marqué des points en pays bari, elle n'a pas réussi à emporter l'adhésion des Zande, plus à l'ouest. Pendant le régime parlementaire en vigueur de 1986 à 1989, les Bari et les Zande ont par ailleurs trouvé le moyen de s'opposer, chacun avec leur parti, en l'occurrence le People's Progressive Party et la Sudan African People's Congress Organisation. De telles divisions ont pu donner au conflit une allure plus tribale que religieuse ou raciale [Mahmud el Zain, 1996].

La principale ligne de fracture a concerné les Dinka et les Nuer, fer de lance de la rébellion. Dès 1983, les Bor de John Garang, un clan dinka, n'ont pas hésité à massacrer des Nuer. Les allégeances tribales ont ensuite poussé d'autres clans dinka, comme les Malual, les Twic et les Abeyei du nord du Bahr el Ghazal, à quitter les Anyanya II, à dominante nuer, pour rejoindre les rangs de la SPLA. Malgré le discours marxiste de ses débuts, le mouvement de John Garang a entériné la puissance de la loi coutumière, qui a servi à discipliner les combattants dinka dans le Bahr el Ghazal. Lors du renversement de la junte Mengistu à Addis-Abeba en 1991, la perte du soutien de l'Éthiopie a ensuite obligé la SPLA à revenir à l'intérieur du Sud Soudan et à s'y constituer une base populaire, quitte à pactiser avec l'Église et les chefs traditionnels. Contesté au sein même de la guérilla, John Garang a notamment voulu se gagner le soutien de ces derniers et a provoqué une inflation de titres honorifiques, en particulier à l'échelon le plus bas. On compte désormais un chef pour 400 contribuables de sexe masculin, contre 1 000 avant-guerre [Johnson, 1998].

En 1991, les scissions de la SPLA, largement exploitées par Khartoum, ont mis à jour ces tensions « ethniques ». Les quelque 300 000 Nuer de la région se sentaient mis en minorité par près de deux millions et demi de Dinka. Après avoir lancé le mouvement Anyanya II, rival de la SPLA, ils ont rejoint la faction Nasir de Riak Machar en 1991. Dissident de la SPLA, le leader de cette faction s'est présenté comme le libérateur de la nation nuer en tirant parti de la légende d'un prophète, Ngundeng, qui avait annoncé la venue d'un messie de son clan. Riak Machar, plus précisément, a accusé les Dinka de John Garang de vouloir accaparer le pouvoir et de ne défendre que leurs intérêts propres.

Un troisième cercle d'identification ethnique a également exacerbé les tensions internes au groupe, facilitant, par ce biais, le travail de sape du gouvernement. Les Nuer, notamment, ont été déchirés par de nombreuses luttes intestines comme la guerre dite de « l'hyène en liberté » (*kur luny yak*), qui tire son nom de ce qu'elle fut si meurtrière qu'on vit les charognards dévorer les cadavres laissés sur le champ de bataille [Evans-Pritchard, 1968 : 171-175 et 189]. L'opposition à la dictature de Khartoum n'y a pas mis fin. Les Nuer à l'origine d'une deuxième vague de guérilla Anyanya, à partir du milieu des années soixante-dix, n'ont jamais réussi à coordonner efficacement les principaux clans qui composaient leurs troupes, à savoir les Gaajak de Maiwut, les Mor Lou d'Akobo, les Lak et les

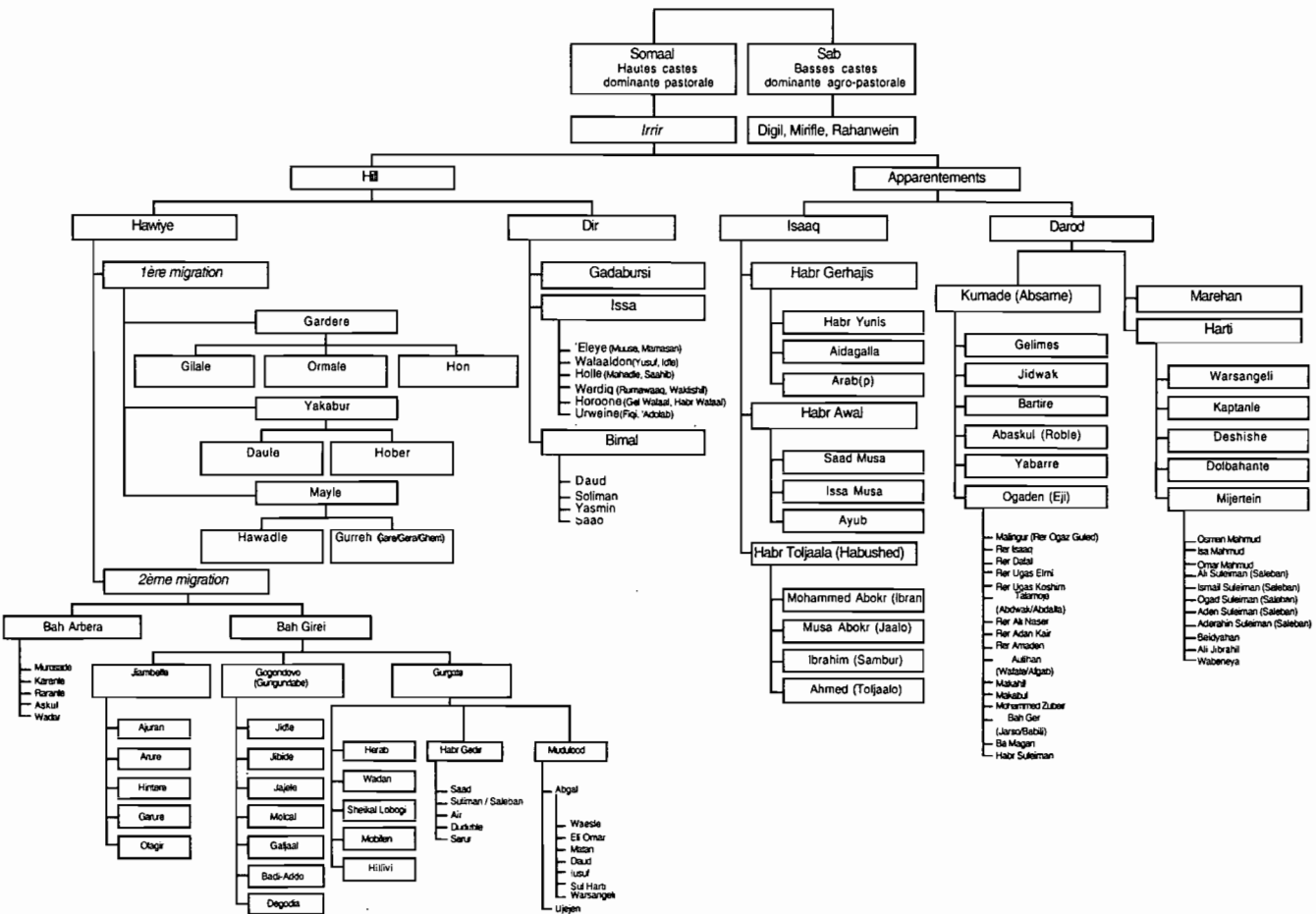
Thiang de la vallée Zeraf et les Bul de Mankien [Johnson, 1998 : 61]³. Dans la région de Malakal, la guerre fratricide des clans Jikany et Lou a fait près de 2000 morts entre 1991 et 1992. Des compétitions foncières ont pareillement ensanglanté le pays gaajak sur les rives de la rivière Baro, qui comptent les terres les plus fertiles de la sous-région.

Dans sa triple dimension nationale, régionale et locale, la guerre a ainsi contribué à préciser les identités de groupes. Le phénomène, notons-le, n'est pas nouveau. Alors que le colonisateur avait dû replacer ses administrés dans des dynamiques conflictuelles pour définir les contours de leur identité ethnique, les regroupements ou les fragmentations opérés par les populations elles-mêmes ont souvent été dictés par les circonstances d'un contexte hostile. Dinka et Nuer, pour reprendre ce cas, se sont affirmés contre les populations environnantes à coups de razzias et de conquêtes. Malgré un fonds nilotique commun sur le plan linguistique, ils ont traité d'étrangers *juur* (sg. *jur*) les peuples luophones de la région, tels les Joluo, les Jobodho, les Shatt, les Managir, les Shilluk et les Berri, qu'ils ont respectivement « rebaptisés » Jur, Dambo, Thuri, Jur Wir, Jur Shol et Föri. À défaut de défendre un véritable projet de purification ethnique, les Dinka, en particulier, ont été accusés de défendre une vision très exclusive et quasi « biologique » de leur communauté. À la différence des Nuer, qui pouvaient assimiler des « étrangers » du moment que ceux-ci se comportaient correctement et se pliaient aux règles sociales du groupe, les Dinka ont en effet privilégié les liens du sang pour définir les limites de leur communauté.

Conséquences directes des hostilités, les déplacements forcés de populations, et pas seulement les combats, ont également bouleversé les sentiments ethniques des réfugiés à l'étranger comme des déplacés à l'intérieur du pays. Bien sûr, de tels processus n'ont pas toujours entraîné une montée des antagonismes communautaires. En Ouganda, l'arrivée des Soudanais qui fuyaient la guerre s'est plutôt déclinée sur le mode de l'insertion. Lors de la rébellion Anyanya des années soixante, des paysans chrétiens et animistes du Sud Soudan se sont d'abord réfugiés dans les villes du Nord de l'Ouganda et s'y sont fondus parmi les habitants, des musulmans appelés Nubi. De l'autre côté de la frontière, le même phénomène de « nubisation » a, en retour, été observé après 1979 pour certaines catégories de réfugiés ougandais soupçonnés d'avoir soutenu le régime Amin Dada, un Kakwa né dans une région limitrophe du Soudan [Crozon, mars 1997]. Sur le mode de l'exclusion, en revanche, les attaques sur des camps de réfugiés ont pu exacerber les différenciations ethniques, notamment entre les Madi et les Acholi, dont les lignages *kaka* étaient pourtant fort proches [Allen, 1989]⁴. Les mouvements armés alentour ont parfois pris un tour franchement ethnique, avec une Lord Resistance

3 Voir aussi Hutchinson [2001]; Hutchinson [1999], « Sudan's Prolonged Second Civil War and the Militarization of Nuer and Dinka Ethnic Identities », *African Studies Review*, 42 (2): 125-145.

4 Sur le contexte humanitaire de ces allers et retours, Crisp [1986]. Sur les tensions internes à la société acholi, par exemple entre les clans Padibe de Kirgum et Padera de Gulu, cf. Leys [1967]. Pour un point de vue qui considère que la catégorie Acholi n'est pas une pure invention coloniale, cf. Atkinson [1989]. Celui-ci [p. 32-34] remarque que, dès les années 1830, sécheresses et famines avaient contribué à créer une identité acholi.



Source : I. Lewis.

Figure 4 – Les grandes familles claniques des Somalis

Army à dominante acholi et la scission, en 1996, de la guérilla des anciens soldats d'Amin Dada, qui se séparèrent entre les Kakwa du West Nile Bank Front et les Aringa de l'Uganda National Rescue Front II.

De telles reconfigurations n'ont pas non plus épargné les minorités du Soudan vivant à la lisière de l'Éthiopie, par exemple sur les lignes de front de la province du Nil bleu. Lorsque la SPLA a repris le combat en 1983, les conditions de la migration forcée et les modalités de distribution de l'aide alimentaire ont mis en évidence l'existence d'un peuple Uduk comprenant les petites communautés Kunama, Berta, Mabian, Hill Burun, Gumuz, Koma, Kwama, Shyita, Mao et Chali. Évangélisées à partir de 1938, celles-ci ont été suspectées de sympathiser avec les rebelles et ont constitué une cible privilégiée de la milice arabe des Rufaa. C'est en grande partie la guerre qui a créé une entité Uduk [Donham, James, 1986; James, 1996; James, 1979]. Quant aux Dinka et aux Nuer, entassés dans des camps de réfugiés en Éthiopie puis au Kenya et en Ouganda, leur installation a attisé les clivages ethniques : soit parce que les villageois originaires d'une même région se regroupaient en vue de reproduire leur mode de vie traditionnel dans l'exil, soit parce que les organisateurs du camp avaient délibérément prévu de séparer les communautés en lice [Pérouse de Montclos, Kagwanja, 2000].

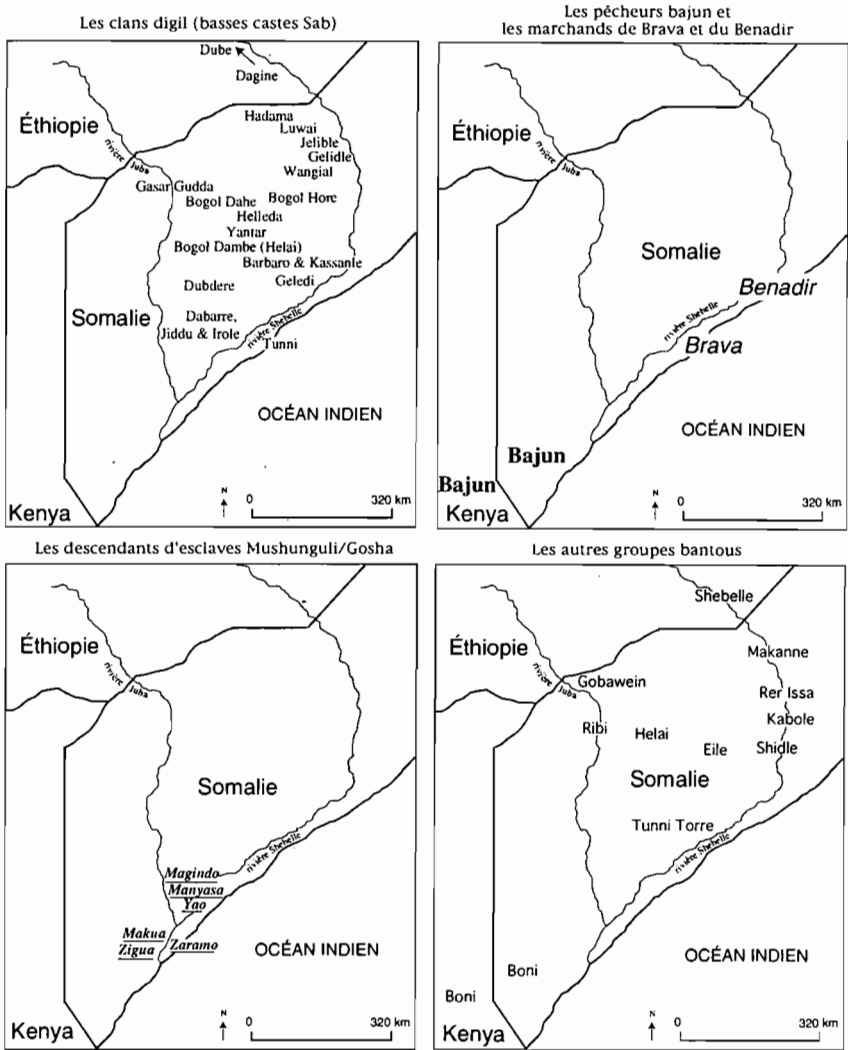
La Somalie : du rôle de l'aide humanitaire

De fait, l'aide humanitaire joue un rôle important dans la fabrication de ces « communautés de souffrance ». En rassemblant les réfugiés dans des camps et en y sélectionnant les groupes les plus vulnérables, les travailleurs humanitaires ont identifié et recensé les bénéficiaires des secours par le biais d'étiquettes « ethno-administratives », à l'instar du colonisateur autrefois. Victime de nombreuses guerres, famines et sécheresses à répétition, la Somalie en est un exemple frappant. Depuis la chute de la dictature Siad Barre en 1991, des centaines de milliers de Somaliens ont dû partir en exil, renforçant une diaspora de réfugiés dans les camps, de clandestins dans les centres urbains de la région et d'émigrés dans le Golfe ou en Occident. Face à la dislocation de l'État et des structures sociales en Somalie, les organisations humanitaires ont alors tenté de comprendre la situation et de trouver des interlocuteurs viables en s'appuyant sur des organigrammes claniques (*figure 4*), quitte à fixer des généalogies par ailleurs fort fluides⁵.

Au Kenya, par exemple, les communautés marchandes des villes de la côte somalienne ont été regroupées dans des camps de réfugiés d'où devait émerger une identité « benadiri » en vue d'affirmer l'altérité culturelle d'une minorité métisse et de demander l'asile politique en Occident [Pérouse de Montclos, 1999]. Le nombre de candidats à la réinstallation dans un pays tiers a en effet imposé une sélection rigoureuse d'après des critères visant à cibler les groupes les plus menacés. Le tri a évidemment suscité bien des rancœurs. Les exclus revendiquaient le principe du premier arrivé, premier servi. Ils ont accusé le système des « quotas » de privilégier les milieux éduqués et de provoquer une véritable

5 Pour un exemple du genre, voir Prendergast [1997].

Figure 5 – Les « minorités » du Sud de la Somalie



© M.-A. de Montclos, IRD

fuite des cerveaux, laissant « sur la touche » les handicapés, les veuves et les malades en dépit du fait que ceux-ci, reconnus comme un groupe vulnérable par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ne pouvaient pas toujours être soignés correctement au Kenya. Ont d'abord bénéficié des programmes de réinstallation des communautés « métisses » originaires, en l'occurrence, de Mogadiscio et Brava. Parmi les premiers, 3 300 sont partis aux États-Unis en 1996. Parmi les seconds, 4 600 devaient gagner les États-Unis en 1997 et 3 000 sont allés en Grande-Bretagne en 1995. À partir de 2000, les États-Unis ont aussi sélectionné 3 000 Bantous de la communauté des Gosha.

Des « Benadiri » et des « Bravani », un historien américain, lui-même partie prenante à leur processus de différenciation ethnique, écrit: « *War and exile have made them more conscious of their collective identity as "Minorities", which gives them greater visibility and political effectiveness in the diaspora* » [Cassanelli, 2001]. Auparavant, le terme de Benadir ne désignait que la région côtière du Grand Mogadiscio: une notion de géographie physique, bien plus qu'humaine. Au XIX^e siècle, les explorateurs européens n'avaient d'ailleurs pas mentionné l'existence d'un peuple « benadiri » lorsqu'ils avaient fourni sur le pays les premières sources écrites autres qu'arabes⁶. Tout au plus avaient-ils souligné la césure qui opposait les pêcheurs, les artisans et les marchands de la façade maritime aux éleveurs de l'arrière-pays, distinguant la côte du Benadir, d'une part, et l'arrière-pays de la Somalie, d'autre part [Bricchetti, 1899].

Mais la guerre civile a creusé ces clivages (*figure 5*). La Somalie d'aujourd'hui est peuplée à environ 95 % de Somalis⁷. N'appartenant pas à cette grande famille ethnique, les minorités somaliennes, à défaut d'être somalies, ont argué de leur différenciation pour revendiquer un traitement de faveur auprès des agences humanitaires. Pour les « Benadiri », l'idée était de ne plus croupir dans des camps de réfugiés, de souligner l'impossibilité d'un retour en Somalie et de tenter leur chance en Occident. Pour d'autres minorités considérées comme allogènes, l'objectif était également de retrouver la terre natale de leurs ancêtres. Les Somaliens d'origine yéménite ont ainsi traversé la mer Rouge pour « rentrer » sur Sanaa ou Aden. Les descendants d'esclaves d'origine tanzanienne ou mozambicaine, eux, ont obtenu des terres pour s'installer à la frontière du Kenya et de la Tanzanie. Leur trajectoire est symptomatique des processus en cours.

La plupart, en effet, avaient été importés dans le sud de la Somalie au début du XIX^e siècle, à un moment où le ralentissement de la demande de main-d'œuvre en Amérique avait provoqué une chute de près de la moitié des cours de la traite transatlantique et, corrélativement, une recrudescence de l'esclavage en Afrique, à des prix devenus abordables [Manning, 1983]. Certains, il est vrai, n'avaient quasiment jamais connu l'esclavage car ils avaient réussi à s'échapper des caravanes et des bateaux qui les emmenaient de Tanzanie en Somalie par l'intérieur des terres ou le long de la côte du Benadir. Appelés Gosha en référence aux forêts où ils s'étaient cachés, le long des berges fertiles des rivières Juba et Shebelle, ces esclaves marrons avaient pu conserver une identité africaine très forte et avaient même projeté de revenir en Tanzanie à la fin des années 1830. Dissuadés par les difficultés du voyage et les avertissements sinistres d'une prophétesse du nom de Wanakooka, ils restèrent cependant en Somalie. Leur identité première se dilua alors à mesure qu'affluèrent d'autres esclaves marrons, dont le nombre passa de 4000 à 20000 personnes

6 Côté italien, voir, par exemple, Mantegazza [1908]. Côté français, voir Révoil [1885-1888: 49, 50 et 56, n° 1253-6, 1286-90 et 1459-60: 1-16, 17-32, 33-48, 49-64, 65-80, 129-144, 145-160, 161-176, 177-192, 193-208, 385-400 et 401-416].

7 D'après des statistiques coloniales de 1935, les groupes « négroïdes » constituaient 6,2 % de la population de la Somalie italienne, dans le Sud. Le Nord britannique étant plus homogène et les processus d'assimilation aidant, ce chiffre, pour être réactualisé, doit vraisemblablement être révisé à la baisse à l'échelle nationale [Karp, 1960 : 23].

entre 1865 et 1895, voire 40 000 selon des estimations vraisemblablement surévaluées [Besteman, 1999: 63]. Le déracinement de l'esclavage, les brassages ethniques et la dispersion en brousse brouillèrent le souvenir des filiations ancestrales. À partir de 1875, qui plus est, les Gosha consolidèrent leur emprise territoriale sous la conduite d'un chef de guerre, Nassib Bunda, qui parvint à repousser les incursions des populations de la région: les chasseurs Boni, à qui les esclaves marrons payaient auparavant un tribut, et, surtout, les Ogaden, des pasteurs somalis qui saccageaient régulièrement les cultures environnantes et qui furent défaits vers 1890.

Le temps de l'insertion dans la société somalie était venu. L'acculturation des anciens esclaves, l'islamisation des populations animistes et l'arrivée du colonisateur, qui soumit les communautés pastorales, contribuèrent davantage à affaiblir l'identité africaine de ces paysans bantous. Les Gosha apprirent le somali, oublièrent leurs langues vernaculaires et se convertirent à l'islam. Certains trouvèrent refuge dans les congrégations islamiques *jamaa* et devinrent des religieux. D'autres s'établirent en ville comme artisans, ouvriers, dockers, couturiers, domestiques, etc. D'après un recensement de 1903, les esclaves « urbains » représentaient un tiers des 6 700 habitants de Mogadiscio, un bon quart des 3 000 habitants de Brava et un septième des 5 000 habitants de Merca. Dans ces trois villes, les Italiens en libérèrent respectivement 1 300, 150 et 850 entre 1905 et 1908 [Hess, 1966: 88]. Sous la pression des Églises, l'administration italienne dut en effet abolir l'esclavage en 1904. Mais le colonisateur n'avait guère l'intention de racheter les esclaves à leurs maîtres. Au contraire, il craignait la libération brutale de travailleurs susceptibles de devenir des vagabonds ou des chômeurs, et donc des délinquants en puissance. Un affranchissement massif des esclaves, redoutait-il, aurait perturbé la production agricole et incité les seigneurs somalis à revenir à un mode de vie plus pastoral, une perspective peu prise en compte par une administration qui avait le plus grand mal à contrôler les incessants mouvements de populations nomades. Avec l'arrivée d'un gouverneur fasciste, les affranchis furent, en fin de compte, recrutés de force sur les plantations du colonisateur...

Aussi les Gosha cherchèrent-ils désespérément à s'intégrer dans la généalogie des clans somalis « nobles »: d'abord pour ne pas être de nouveau capturés comme esclaves, puis pour échapper aux travaux forcés dont les populations pastorales étaient dispensées sur les plantations italiennes. Leur désir de normalité était si fort qu'ils en vinrent à gommer leur altérité. Plutôt que d'admettre qu'ils avaient été asservis et exploités par les Somalis, ils préférèrent croire qu'ils avaient librement choisi de se placer sous la protection de clans nobles. Afin de cacher leurs origines, ils ont prétendu que leur triste sort était un accident de l'histoire, et non une fatalité comme pour les castes d'intouchables.

Dans les camps de réfugiés, au contraire, la guerre et l'aide humanitaire ont ravivé le sentiment d'une altérité revendiquée en nourrissant l'espoir d'une émigration en Occident ou d'un retour sur la terre natale des ancêtres en Tanzanie⁸.

8 D'une certaine manière, le sort des Gosha de Somalie n'est d'ailleurs pas sans rappeler celui des pygmées Twa du Rwanda dans les camps de réfugiés du Zaïre après le génocide de 1994. Méprisés par les Hutus et les Tutsis, ces derniers ont argué de leur statut de minorité et de leur marginalisation sociale pour obtenir un traitement de faveur de la part des organisations humanitaires [Godding, 1997: 36].

En 2002, 11 000 Bantous de Somalie ont été transférés des camps de Dadaab vers Kakuma, dans le Nord du Kenya, en vue d'être exfiltrés aux États-Unis, qui, constatant l'impossibilité d'une réinstallation au Mozambique après les inondations de 2001, ont prévu d'en accueillir 8000 en 2003. Est alors ressortie au grand jour la longue liste des doléances que les Gosha avaient préféré taire du temps de la dictature « socialiste » de Siad Barre : l'exclusion des cercles de pouvoir, la confiscation de leurs terres et la réforme agraire qui avait enrichi les clients somalis de la mouvance présidentielle [Besteman, 1994; Conze, Labahn, 1986]. L'effondrement du régime a permis aux Gosha de se doter d'une formation politique, la Somali African Muki Organization (SAMO), ainsi nommée par référence à l'arbre *muki* qui poussait le long des rivières et dont les souches tortueuses évoquaient l'éparpillement généalogique de communautés déracinées.

Les paysans bantous du sud de la Somalie, cependant, n'étaient pas tous des descendants d'esclaves arrachés à la terre lointaine de leurs ancêtres. Un bon nombre représentait les dernières strates aborigènes des populations négroïdes d'avant la grande migration somalie du XVI^e siècle. Tout autant méprisés que les descendants d'esclaves, ils se sont redécouverts une histoire avec la chute de la dictature Siad Barre en 1991. La guerre a réveillé leur conscience identitaire et ils se sont présentés en douze groupes : les Mdigu, les Msamba, les Mlungu, les Msifi, les Mgiyama, les Msuni, les Mkamba, les Mribi, les Mgibana, les Mtaita, les Mkadiyaru et les Mdara [Eno, 1997]. Magnifiant désormais leur passé, ces Bantous de souche ont prétendu être les fondateurs du mythique royaume swahili de Shungwaya, dont l'existence avait pourtant été mise en doute par bien des historiens [Heine, 1978; Lewis, 1966; Turton, 1975]⁹.

Ils ont également disputé aux aborigènes Khoi le titre de premiers habitants de la Somalie contemporaine. La trajectoire des chasseurs collectionneurs Khoi, il est vrai, s'avère aussi floue que celle des Bantous. Pour certains, elle aurait précédé l'installation des Bantous; pour d'autres, elle serait en fin de compte assez récente, résultat du brassage d'esclaves fugitifs, de pasteurs ruinés et de réfugiés issus d'un clan somali, les Garre, qui habitaient la région avant l'arrivée des Oromo d'Éthiopie.

À travers la SAMO, acronyme qui signifie « paix », la prise de conscience identitaire des aborigènes bantous montre en tout cas que le caractère allogène des minorités non somalies n'a pas été le seul facteur de restructuration ethnique en temps de guerre. Certes, les combats ont catalysé les différenciations culturelles de ces communautés, un peu de la même façon qu'ils ont aiguisé les clivages claniques de la majorité somalie. Mais les effets en ont été variables suivant le degré de réceptivité des populations concernées et l'appui reçu des agences humanitaires. Si le caractère allogène des Gosha a précipité l'affirmation d'une altérité fondamentale et facilité sa formulation politique, cela n'a pas été le cas de toutes les minorités de ce type, notamment de la part des Oromo descendant de prisonniers de guerre capturés par les éleveurs somalis qui transhumaient de part et d'autre des actuelles frontières éthiopienne et kenyane. Vassaux des communautés pastorales d'un arrière-pays semi-désertique, les Abyssins *Habuus*, anciens esclaves

9 Pour un point de vue opposé, cf. Allan [1983]; Pouwels [1987].

oromo d'Éthiopie, ont ainsi choisi la voie de l'assimilation. De même au Kenya, les Oromo de la rivière Tana, à savoir les Orma, sont devenus les serfs des Somalis et ont été appelés Warday, un terme qui pourrait dériver de l'arabe *wird* (un « point d'eau »), *warid* (un « nouveau venu ») ou *waridat* (des éléments « importés »). À la différence des Bantous des rivières Juba et Shebelle, ces Warday ont fini par être intégrés par les Somalis, dont ils ont adopté les us et coutumes. En 1919, quand les Britanniques ont proposé de les affranchir, très peu ont accepté: il est vrai que le prix d'une émancipation formelle était fort élevé, la moitié de leur bétail étant censé revenir à leurs maîtres!

Bizarrement, le degré de discrimination subi par les victimes de « l'impérialisme » somali ne semble pas non plus avoir toujours joué un rôle déterminant dans l'affirmation d'une identité ethnique: la guerre venue, les communautés les plus ignorées et méprisées ne sont pas forcément celles qui ont le mieux réussi à défendre leurs particularismes devant la communauté internationale et les agences humanitaires. Ainsi des basses castes *sab*, parias et intouchables considérés comme des êtres inférieurs, *gum*, par opposition aux clans nobles, *gob*. Impurs de par leurs activités professionnelles, leurs origines incertaines et leur mode d'alimentation, qui ne respecte pas les interdits islamiques, ils sont qualifiés par les Somalis de « mangeurs de carcasses », *baqti 'uuno*, ou de « tripes », *'alool 'uuno*, et n'ont pas d'identité reconnue puisqu'ils constituent des peuples « sans généalogies », *nasab dhiman*. Leur statut provient essentiellement de leur spécialisation professionnelle. Les Yibir, ou Yibro, sont des mages à qui certains prêtent une origine juive; les Yahar, des tisserands; les Jaaji de la région de Hobyo, des pêcheurs se distinguant des Bajun swahilis des environs de Kisimayo. Les Tumal, ou Hangarakuul, sont des forgerons que l'on appelle Handad à Mogadiscio et Abir à Hobyo – par référence au « fer »; on les retrouve parfois, aussi, sous le nom de Bilaliso, le « feu », ou de Tum Tum, une onomatopée imitant le bruit du marteau sur l'enclume. Les chasseurs Midgaan, enfin, sont « ceux qui décochent une flèche », des Ugaadhsato, Baydari ou autres Dabinle que l'on connaît sous l'appellation de « peuple du carquois » – Reer Gaboyye – dans l'Ogaden éthiopien et le Nord-est de la Somalie, de « frères archers » – Gaanwalaal – dans la région de la Juba et de « hyènes » – Waraabey – le long de la rivière Shebelle¹⁰.

Différents des Midgaan, les Boni, eux, font partie d'un groupe de chasseurs, les Aweer, que l'on retrouve du côté kenyan sous le nom d'Ogoda le long de la côte près de la frontière, de Dahalo, Numma Guhooni ou Juan au sud de Lamu et de Wata, Ariangulo ou Oriothotanyi autour de la rivière Tana jusqu'à Garissa. Les Swahilis les appellent Wasanye; les Giriama, Liangulo; les Orma, Wata; et les Somalis, Bon [Stiles, 1981]. La variété de leur désignation en fonction des diverses langues africaines de la région ne doit pas induire en erreur: leur spécificité provient d'abord de leur spécialisation professionnelle, la chasse. Les Somalis les considèrent comme des populations impures parce qu'ils mangent des sangliers de brousse, autrement dit du porc. Bien que les chasseurs fournissent des biens précieux, notamment l'ivoire de contrebande, les Somalis refusent de

10 Sur les multiples autres terminologies de ces groupes, voir Mohamed-Abdi [2000].

manger et de se marier avec eux. Alors que la chasse n'est jamais qu'une occupation par défaut, vraisemblablement à la suite des catastrophes agricoles et pastorales, les Boni ne peuvent pas s'intégrer à la société somalie et devenir à leur tour des éleveurs. Leur exclusion n'empêche certes pas une acculturation sous la forme d'une relation de vassalité : les Wata, en particulier, ne parlent plus qu'oromo, ont adopté les noms de clans orma, entretiennent les mêmes croyances préislamiques et partagent bien des traits caractéristiques du groupe dominant¹¹. Les Bon, quant à eux, ont cherché à se placer sous la protection de clans merifle [Helander, 1999].

Le degré d'exclusion d'un groupe au sein d'une société donnée s'avère ainsi ne pas toujours entretenir de corrélation étroite avec l'affirmation de particularismes locaux. Très dispersées, les castes d'intouchables n'ont pas réussi à monter un front commun et n'ont pas obtenu des agences humanitaires le traitement « privilégié » des intellectuels benadiri ou des paysans gosha. La variété des situations de « victimisation » en temps de guerre empêche les généralisations et les tentatives de modélisation : ni l'origine allogène, ni la discrimination, ni la minorité numérique, ni le soutien de la communauté internationale ne suffisent à fabriquer de l'ethnie. À eux seuls, les conflits armés ne sont même pas toujours des éléments déterminants de production identitaire. Tout au plus précipitent-ils les changements en cours à travers deux principales dynamiques : le regroupement et la dispersion. Sur place, les combats taillent au scalpel les contours d'entités ethniques et politiques, qu'il s'agisse de pogroms populaires initiés « par le bas » ou de manœuvres fomentées « par le haut » en vue de diviser pour mieux régner. À l'étranger, les procédures d'exode viennent alors renforcer des perceptions mutuelles qu'exacerbent la réclusion du réfugié dans les camps, la clandestinité de l'émigré ou le déracinement de l'exilé.

Ces phénomènes s'envisagent comme une conséquence et non comme une cause des conflits armés [Turton, 1989]. Ils entretiennent certes un cercle vicieux en favorisant les entreprises de purification ethnique ; ils peuvent, à leur tour, devenir des mobiles de conflits. Mais l'essentiel, pour ce qui nous intéresse, consiste d'abord à comprendre comment les guerres civiles attisent les sentiments d'altérité et donnent tout leur sens à des « collectifs ethniques ». La question n'est pas de mettre en doute les motivations économiques des hostilités, les ressorts politiques des affrontements et les manipulations « combattantes » des allégeances ethniques ; elle est bien plutôt de montrer que les modes de mobilisation de ce type ont fini par créer des entités solides autour d'enclaves humanitaires ou de réduits militaires que seuls les brassages de populations, les échanges commerciaux et la liberté de mouvement peuvent dissoudre en temps de paix. Le constat mérite réflexion dans la perspective d'une reconstruction... après-guerre.

11 Proches des Orma, les Boran oromo ont ainsi des obligations à l'égard des Wata, qui sont craints pour leurs pouvoirs magiques : sous peine de devoir céder un bœuf en guise d'amende, un Boran doit par exemple avertir le chasseur wata de la présence d'éléphants [Dahl, 1979 : 267].

BIBLIOGRAPHIE

- ALBINO Oliver [1970], *The Sudan: a Southern Viewpoint*, Londres, Oxford University Press, 132 p.
- ALLEN Tim [1989], « Violence and Moral Knowledge: Observing Social Trauma in Sudan and Uganda », *Cambridge Anthropology*, 13 (2): 45-66.
- ANDERSON Benedict [1996], *L'Imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte: 19-20.
- ATKINSON Ronald [hiver 1989], « The Evolution of Ethnicity among the Acholi of Uganda: the Precolonial Phase », *Ethnohistory*, 36 (1): 19-43.
- BESTEMAN Catherine [1994], « Individualisation and the Assault on Customary Tenure in Africa: Title Registration Programmes and the Case of Somalia », *Africa*, 64 (4): 484-515.
- BESTEMAN Catherine [1999], *Unraveling Somalia. Race, Violence and the Legacy of Slavery*, Philadelphia, University Press of Pennsylvania: 63.
- BURTON John W. [1981], « Atuot Ethnicity: an Aspect of Nilotic Ethnology », *Africa*, 51 (1): 496-507.
- CASSANELLI Lee [2001], « History and Identity in the Somali Diaspora », in Muddle Suzanne Lilius (ed.), *Variations on the Theme of Somaliness*, Proceedings of the International Congress of Somali Studies, Turku, Finland, August 6-9, 1998, Turku, Abo Akademi University: 275.
- CONZE Peter, LABAHN Thomas (eds) [1986], *Somalia: Agriculture in the Winds of Change*, Saarbrücken, EPI Verlag: 93-114.
- CRISP Jeff [avril 1986], « Ugandan Refugees in Sudan and Zaïre: the Problem of Repatriation », *African Affairs*, 85 (339): 163-180.
- CROZON A. [mars 1997], « Les Nubi en Afrique de l'Est: construction d'une identité ethnique », *Les Cahiers de l'IFRA*, Nairobi, 4 : 22-23.
- DAHL Gudrún [1979], « Ecology and Equality: the Boran Case », in Équipe écologie et anthropologie des sociétés pastorales (éd.), *Production pastorale et Société*, actes du colloque international sur le pastoralisme nomade, Paris 1^{er}-3 décembre 1976, Paris, Cambridge University Press: 267.
- DALY Martin W. [1989], « Islam, Secularism and Ethnic Identity in the Sudan », in Gustavo Benavides, Martin W. Daly (eds), *Religion and Political Power*, New York, State University of New York: 83-97.
- DE VERE ALLAN James [1983], « Shungwaya, the Segeju and Somali History », in Thomas Labahn (ed.), *Proceedings of the Second International Congress of Somali Studies*, Université de Hamburg, Helmut Buske Verlag, 1 : 55-72.
- DONHAM D., JAMES W. (eds) [1986], *The Southern Marches of Imperial Ethiopia: Essays in Social Anthropology and History*, Cambridge University Press.
- EL ZAIN Mahmud [1996], « Tribe and Religion in the Sudan », *Review of African Political Economy*, 23 (70): 523-529.
- ENO Omar A. [1997], « The Untold Apartheid Imposed on the Bantu/Jarjer People in Somalia », in Hussein Mohamed Adam, Richard Ford (eds), *Mending Rips in the Sky. Options for Somali Communities in the 21st Century*, Lawrenceville (NJ), Red Sea Press: 216.
- EPRILE Cecil [1974], *War and Peace in the Sudan, 1955-1972*, Londres, David & Charles, 192 p.
- EVANS-PRITCHARD E. E. [1968], *Les Nuer*, Paris, Gallimard: 171-175 et 189.
- GODDING J.-P. [1997], *Réfugiés rwandais au Zaïre. Sommes-nous encore des hommes?*, Paris, L'Harmattan: 36.
- HEINE Bernd [1978], « The Sam Languages: a History of Somali, Rendille, and Boni », *Afroasiatic Linguistics*, 9 (2): 1-93.
- HELANDER Bernhard [1999], « Power and Poverty in Southern Somalia », in David Anderson, Vigdis Broch-Due (eds), *The Poor Are Not Us: Poverty and Pastoralism in Eastern Africa*, Oxford, James Currey: 103.
- HESS R. [1966], *Italian Colonialism in Somalia*, Chicago, University of Chicago Press: 88.
- HUTCHINSON Sharon E. [2001], « A Curse from God? Religious and Political Dimensions of the Post-1991 Rise of Ethnic Violence in South Sudan », *Journal of Modern African Studies*, 39 (2): 307-31.
- HUTCHINSON Sharon E. [1996], *Nuer Dilemmas. Coping with Money, War, and the State*, Berkeley, University of California Press.

- JAMES W. [1979], *Kwanim Pa: the Making of the Uduk People. An Ethnographic Study of Survival in the Sudan-Ethiopian Borderlands*, Oxford, Clarendon Press.
- JAMES W. [1996], « Uduk Resettlement », in T. Allen (ed.), *In Search of Cool Ground. War, Flight and Homecoming in Northeast Africa*, Trenton (NJ), Africa World Press: 184-186.
- JOHNSON Douglas H. [1981], « The Fighting Nuer: Primary Sources and the Origins of a Stereotype », *Africa*, 51 (1): 508-527.
- JOHNSON Douglas H. [1989], « Enforcing Separate Identities in the Southern Sudan: the Case of the Nilotes of the Upper Nile », in J.-P. Chrétien, G. Prunier (éd.), *Les Ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala: 238.
- JOHNSON Douglas H. [1994], *Nuer Prophets: a History of Prophecy from the Upper Nile in the Nineteenth and Twentieth Centuries*, Oxford, Clarendon Press: 54-55.
- JOHNSON Douglas H. [1998], « The Sudan People's Liberation Army & the Problem of Factionalism », in Christopher Clapham (ed.), *African Guerrillas*, Oxford, James Currey: 67.
- JOHNSON Douglas H. [1989], « The Structure of a Legacy: Military Slavery in Northeast Africa », *Ethnohistory*, 36 (1): 83-84.
- JOK Madut, HUTCHINSON Sharon Elaine [1999], « Sudan's Prolonged Second Civil War and the Militarization of Nuer and Dinka Ethnic Identities », *African Studies Review*, 42 (2): 125-145.
- KARP Mark [1960], *The Economics of Trusteeship in Somalia*, Boston, Boston University Press.
- KELLY Raymond C. [1985], *The Nuer Conquest*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- LEWIS H. S. [janvier 1966], « The Origins of the Galla and Somali », *Journal of African History*, 7 (1): 27-46.
- LEYS Colin [1967], *Politicians and Policies: an Essay on Politics in Acholi, Uganda, 1962-1965*, Nairobi, East African Pub. House, 107 p.
- MANNING P. [1983], « Contours of Slavery and Social Change in Africa », *American Historical Review*, 88 (4): 853.
- MANTEGAZZA Vico [1908], *Il Benadir*, Milan, Fratelli Treves, 363 p.
- MOHAMED-ABDI Mohamed [2000], « Les bouleversements induits par la guerre civile en Somalie: castes marginales et minorités », *Autrepart*, 15: 133.
- NYAMLELL WAKOSON Elias [1984], « The Origin and Development of the Anya-Nya Movement, 1955-1972 », in Mohamed Omer Beshir (ed.), *Southern Sudan: Regionalism and religion*, Londres, Ithaca.
- ODUHO J., DENG W. [1963], *The Problem of the Southern Sudan*. Londres, Oxford University Press, 60 p.
- PÉROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine [1998], « La privatisation de la sécurité en Afrique subsaharienne: le phénomène milicien dans le sud du Soudan », *Politique africaine*, 72: 203-211.
- PÉROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine [1999], « Les reconstructions identitaires de l'exode: les réfugiés somaliens à Mombasa, Kenya », *Autrepart*, 11: 27-46.
- PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., KAGWANJA P. [2000], « Refugee Camps or Towns? The Socio-economic Dynamics of Dadaab and Kakuma Camps in Northern Kenya », *Journal of Refugee Studies*, 13 (2): 205-222.
- POUWELS Randall L. [1987], *Horn and Crescent: Cultural Change and Traditional Islam on the East African Coast, 800-1900*, Londres, Cambridge University Press, 273 p.
- PRENDERGAST John [1997], *Crisis Response. Humanitarian Band-Aids in Sudan and Somalia*, Chicago, Pluto, 172 p.
- PRITCHARD Evans [1968], *Les Nuer*, Paris, Gallimard.
- PRUNIER G. [1989], « Évolution des critères de définition ethnique en Ouganda, du XVI^e siècle à la fin de l'ère coloniale », in J.-P. Chrétien, G. Prunier (éd.), *Les Ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala.
- RÉVOIL G. [1885-1888], « Voyage chez les Bénadirs, les Çomalis et les Bayouns en 1882-1883 », *Le Tour du Monde, nouveau journal des voyages*, Paris, Hachette.
- ROBECCHI BRICCHETTI Luigi [1899], *Somalia e Benadir, Viaggio di Esplorazione nell'Africa Orientale*, Milan, Carlo Aliprandi, 726 p.
- SMITH S. [1998], « Afrique des Grands Lacs: les coulisses du génocide », *Politique internationale*, 79: 385-395.
- STILES Daniel [1981], « Hunters of the Northern East African Coast: Origins and Historical Processes », *Africa*, 51 (4): 848-862.

- TAYLOR Christopher [2000], *Terreur et Sacrifice. Une approche anthropologique du génocide rwandais*, Toulouse, Octares: 210.
- TURTON David [1989], « Warfare, Vulnerability and Survival: a Case from Southwestern Ethiopia », *Cambridge Anthropology*, 13 (2): 67-85.
- TURTON E. R. [1975], « Bantu, Galla and Somali Migrations in the Horn of Africa: a reassessment of the Juba/Tana Area », *Journal of African History*, 16 (4): 519-537.
- VIDAL Claudine [1996], « Le génocide des Rwandais tutsi: cruauté délibérée et logiques de haine », in Françoise Héritier (éd.), *De la violence*, Paris, Odile Jacob: 325-366.

Identifications dans l'exil : les réfugiés du camp de Maheba (Zambie)

Michel Agier *

L'accord de paix signé en avril 2002 à Luanda, entre le gouvernement angolais et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), dont le chef historique, Jonas Savimbi, a été assassiné deux mois plus tôt, a mis fin à plus de vingt-sept ans de guerre intérieure en Angola. Guerre interminable dont les enjeux ont relevé successivement de la lutte anticoloniale (des années soixante jusqu'en 1975), puis d'une opposition indirecte entre les deux blocs de la guerre froide (1975-1988) : l'Union soviétique et Cuba soutenaient le MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola, au pouvoir depuis 1975) pendant que les États-Unis et l'Afrique du Sud étaient derrière l'Unita. Enfin, depuis la fin des années quatre-vingt, les enjeux du conflit sont devenus le contrôle territorial, le développement du trafic international des armes et l'accès privé aux ressources de pétrole et diamants.

De plus en plus étrangère aux raisons de la guerre, la population civile en a été la principale victime : 500 000 Angolais ont été tués depuis 1974 ; 12 millions de mines antipersonnel ont été posées dans le pays ; entre 2 et 4 millions de personnes (estimations variant selon les sources) ont été forcées au déplacement interne, errant pendant des années depuis leurs villages jusqu'à la forêt et aux camps provisoires, de ceux-ci vers des installations en zones rurales ou dans les périphéries urbaines, avant de se retrouver à nouveau en camps de déplacés au fil des fluctuations de la guerre intérieure. À cette errance, ont été associés la misère des plus démunis d'entre les déplacés, celle de centaines de milliers de personnes privées de leur moyen d'existence et ne recevant aucune aide, ainsi que l'exil de 450 000 ou 500 000 réfugiés¹. Ceux qui ont passé la frontière se sont réfugiés dans les pays voisins – Zambie, Congo, RDC (ex-Zaïre), Namibie –, d'où ils ont été parfois refoulés *manu militari*, où d'autres fois ils ont pu s'installer, comme ce fut le cas en Zambie, dans les villes et dans les camps du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ouverts il y a vingt ou trente ans. Le tiers de la population angolaise (soit environ 4 millions sur une population totale de 12 millions d'habitants) s'est ainsi retrouvée en situation de déplacement. Les urgences de l'après-guerre, pour le gouvernement

* Anthropologue IRD, Centre d'études africaines (EHESS).

1 Un bilan de la situation et une évaluation des chances de paix en Angola sont présentés par Christine Messiant [2002].

angolais, sont la démilitarisation des 50 000 combattants de l'Unita, puis le retour des déplacés internes et enfin celui des réfugiés.

Dans le camp de Maheba, situé au Nord-Ouest de la Zambie, à 200 kilomètres environ de la frontière angolaise, 88 % des 58 000 réfugiés sont des Angolais, certains étant sur ce site du HCR depuis son ouverture en 1971. Entre avril et juin 2002, c'est-à-dire dans les trois mois qui ont suivi la signature de l'accord de paix, 3 000 d'entre eux ont quitté le camp, par petits groupes, voire individuellement, quelques éclaireurs allant évaluer la situation en Angola avant que le reste de leur famille ne les rejoigne. De l'avis général, ce rythme de 1 000 départs mensuels de Maheba n'a pas représenté un mouvement massif de reflux vers le pays d'origine, et au cours des mois suivants, l'effet de l'annonce de la paix s'amenuisant, les départs ont été peu significatifs.

La situation créée par la fin de la guerre est incertaine. Les organisations humanitaires ne savent pas encore si elles doivent ou non envisager de laisser le camp pour suivre les réfugiés ailleurs. Le HCR tente de contrôler la situation en interrogeant les partants et les éventuels transporteurs privés, mais sans vraiment y parvenir, et ses responsables locaux évoquent de manière imprécise un rapatriement collectif qui serait organisé en 2003. Enfin, les réfugiés angolais manifestent, dans leur ensemble, une prudence à l'égard du rapatriement. D'une part, ils sont échaudés par l'expérience de deux fins de guerre avortées et deux faux retours : les accords de paix signés en 1991 et 1994 ont été rompus dans les mois ou les années qui ont suivi, obligeant les « retournés » à revenir dans les camps des pays limitrophes. D'autre part, face à l'alternative qui se présente à nouveau, la motivation pour partir ou pour rester dépend de l'ancienneté de l'installation sur le site, de la qualité de cette installation (notamment de l'accès à des terres agricoles), de l'énergie de la famille selon sa composition plus ou moins vulnérable et selon l'état de santé de ses membres, des conditions attendues sur les lieux d'origine telles qu'en parle la rumeur. Des vieillards, bien installés sur le lopin de terre que leur a concédé le HCR, ont d'ores et déjà décidé de ne pas partir alors que leurs enfants adultes se préparent au retour, mais après les récoltes... La volonté de rester dans le camp apparaît chez des réfugiés de longue date alors que d'autres, tout aussi anciens, se plaisent à imaginer des projets économiques associés à un futur retour conditionnel... Les derniers arrivants sont trop fatigués ou méfiants pour décider quoi que ce soit, et bien sûr les réfugiés non angolais craignent la fermeture du camp. Comprendre l'incertitude et la disparité des réponses des réfugiés face à l'éventualité du retour nécessite un détour par des questions et des descriptions relatives à l'identification dans les espaces de l'exil, et donc à l'existence d'un ordre social dans les camps, ordre dont la formation dépend tout à la fois de l'état de guerre, de l'aide humanitaire, et des relations sociales qui se nouent entre tous les acteurs en présence sur cet espace de confinement.

Juste après la guerre : survivre et revivre dans les camps

Les guerres et l'exil placent les survivants en rupture brutale avec ce qu'ils vivaient auparavant, avant l'événement, le « trauma » de la violence et du déplacement forcé. Guerres et exils définissent donc une situation inédite dans l'exis-

tence de leurs victimes. En même temps que doit être résolu le minimum de survie physique, pour elles se pose de façon cruciale une question de maintien de l'identité: Michael Pollak l'avait observé à propos de l'expérience concentrationnaire dans les camps nazis, « l'identité ne devient une préoccupation et, indirectement, un objet d'analyse que là où elle ne va plus de soi, lorsque le sens commun n'est plus donné d'avance et que des acteurs en place n'arrivent plus à s'accorder sur la signification de la situation et des rôles qu'ils sont censés y tenir » [Pollak, 1990 : 10]. Les guerres ont perdu les règles de l'art militaire et répandent l'horreur en prenant la population civile comme cible ou en otage². Dans ces circonstances, le maintien ou non de l'intégrité individuelle interroge l'universalité du principe d'humanité: le contact personnel avec la réalité peut être perdu, physiquement ou psychologiquement (d'où les programmes de « psychiatrie humanitaire »), tout comme se perdent, dans la violence, la guerre sale et la fuite face aux massacres, ce minimum d'identité qui vient de l'intelligibilité mutuelle – de la possibilité d'un langage universel, donc – entre les plus diverses expériences humaines, communicables au-delà de toutes leurs différences [Lévi-Strauss, 1977 : 10]. L'expérience de l'autre fonde l'identité commune: si son impossibilité traduit un certain obscurantisme de la pensée [*ibidem*], elle est aussi le résultat d'une domination de la terreur sur la vie sociale³. La perte de l'identité dans sa dimension relationnelle, en tant qu'altérité de l'autre [Augé, 1994], résulte donc, très précisément, d'une disparition de l'espace *public*.

La mise en danger simultanée de l'identité de soi, physique, intime et individuelle, et de l'identité de l'humain, universelle et abstraite, évoque la brutale transparence de l'une à l'autre. Elle met en évidence, dans la rupture des trajectoires individuelles, la perte des cadres de l'identité collective: groupes, institutions, corps intermédiaires, c'est-à-dire tout ce qui constitue le monde social et politique qui « est entre les humains » et fait le lien entre tous [Arendt, 1995]. Cette disparition, selon Hannah Arendt [1995 : 186] fait croître le « désert », non pas un désert intérieur, nietzschéen, mais extérieur, celui qui désigne un vide entre les humains. C'est la perte des médiations qui rend la vie totalement « vulnérable » comme dit le langage humanitaire, ou totalement « nue » comme la désigne Agamben [1997]: une vie immédiate sur laquelle peut s'exercer le « biopouvoir », un pouvoir fondé sur l'impossible distinction entre la vie naturelle (*zoé*) et la vie sociale ou politique (*bios*). Seules d'autres créations sociales et symboliques intermédiaires peuvent rendre à nouveau possible, pour chacun, le sentiment d'être-au-monde avec les autres.

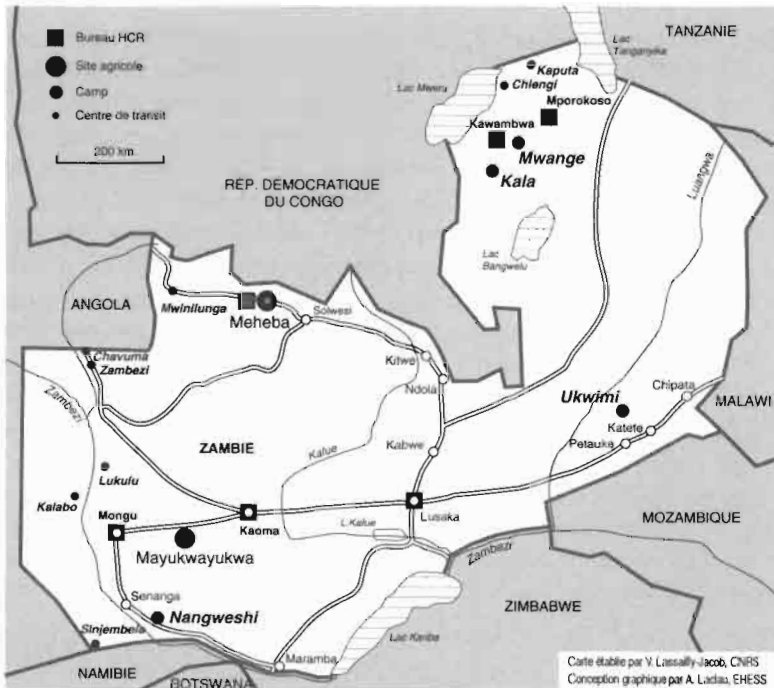
Comment naissent ces cadres sociaux, intermédiaires, d'identification, parmi celles et ceux que nous ne rencontrons en vie que dès lors qu'ils ont survécu à un événement de guerre, de violence et de fuite, c'est-à-dire déjà dans l'exil, *juste*

2 Les trois quarts des victimes de conflits internes sont aujourd'hui des civils, et la traque des civils fait partie des méthodes des « guerres sales »: soupçonnés d'avoir été complices des adversaires, leur massacre ou leur déplacement forcé font partie de toute nouvelle prise de territoire.

3 Daniel Pécaut [2000] montre comment, en Colombie, la terreur de la vie quotidienne résulte de l'incapacité où se trouvent les personnes de se frayer un chemin à l'écart des réseaux violents (guérillas, paramilitaires, narcotrafiquants, milices urbaines).

après la guerre? Littéralement survivants, ils sont en situation transitoire, en attente de retrouver une vie sociale en même temps que devant soigner leur corps et se mettre à l'écart d'un contexte dangereux : c'est dans cette conjonction précise entre les dimensions sociale, corporelle et spatiale de la survie que peuvent se comprendre les terrains de l'humanitaire. L'humanitaire n'est pas seulement définissable comme une intervention extérieure, plus ou moins charitable ou politique. Cette intervention institue une situation de biopouvoir et un espace d'exception qui doit être, en principe, maintenu à distance de la vie sociale ordinaire comme de la guerre. Mais, dans le même temps, elle crée un espace de relations sociales : des relations établies entre des victimes de guerre, d'exode, et des intervenants locaux ou internationaux appartenant à des structures de soin, santé ou protection. Christian Geffray a bien montré, à propos de la Renamo⁴ au Mozambique, que la guerre tend à engendrer et fixer des « corps sociaux » dont le sort se lie étroitement aux factions armées sans que cela corresponde à aucun projet politique précis [Geffray, 1990]. De même, on peut observer que les différentes populations mises en contact dans le cadre de l'exil induit par la guerre engendrent des *ordres sociaux* d'un nouveau type. Sur le terrain de l'humanitaire, un ordre social de formation

Figure 1 – Modalités d'installation des réfugiés en Zambie, 2001



Source : Lassailly-Jacob, 2002.

4 Résistência Nacional Mozambicana, guérilla active de 1977 jusqu'au début des années quatre-vingt-dix.

hybride est créé, il fonde la nouvelle localité des individus placés là, collectivement, dans l'exil.

À l'instar de tous les sites humanitaires, le camp de Maheba en Zambie peut être appréhendé comme n'importe quelle agglomération humaine relativement hétérogène et massive. C'est un microcosme social localisé : on peut s'intéresser à son histoire de peuplement, aux rapports entre différentes catégories de population, à leurs localisations respectives sur le site, aux dominations et aux rapports de travail, en somme à toute la réalité d'un ordre social du camp de réfugiés appréhendé comme l'ordre d'un village ou d'un bourg d'Afrique ou d'ailleurs. C'est dans cet esprit qu'on le décrira ici.

Pourtant, une autre dimension, moins banale, apparaît très vite. C'est celle des identifications qui se forment dans l'exil. Quand on s'interroge sur la façon dont les réfugiés perçoivent leur espace de vie, on est confronté à plusieurs espaces de référence : celui concret et précisément délimité du camp dans lequel ils vivent ; celui des lieux de départ, devenus violents et dorénavant lointains ; ou encore celui, plus diffus, plus « liquide » et extraterritorial [Bauman, 2000] de la route de l'exode. La pluralité des contextes d'identification se retrouve dans la diversité des situations observables : celle du camp dans son ensemble, dont les phases de peuplement renvoient à l'histoire des guerres de la région, et celle de chaque personne en particulier, faisant de la condition de réfugié une identité fragmentée, comme le montrent les trois « catégories » de réfugiés présentées ci-dessous.

Les sites humanitaires sont supposés être des espaces précaires, toujours provisoires. De ce principe découle l'équivalence entre l'arrêt officiel d'une guerre, le départ des réfugiés et la fin du camp. Qu'en est-il de cette fin trop prévisible ? Quelle résistance lui opposent éventuellement ceux qui ont refait leur vie là ? Que deviennent l'espace lui-même et ses aménagements après le départ des réfugiés, pour autant que tous retournent ? La réponse à ces questions dépend des conceptions de la localité qui s'élaborent dans l'exil des réfugiés, autant que des politiques nationales et internationales à l'égard de ces espaces de transit et d'exception – c'est-à-dire de l'usage qu'elles veulent en faire à long terme – et des conceptions des uns et des autres sur le retour des réfugiés dans les pays d'où ils viennent.

Trois générations de réfugiés⁵

Maheba n'est pas un « camp » de réfugiés. C'est un vaste territoire cédé, vierge, en 1971, par les chefs locaux au gouvernement zambien, et par ce dernier au HCR. Une friche taillée dans la forêt, sur un plateau arboré situé au nord-ouest de la Zambie, faisant environ 35 kilomètres de long et de 15 à 25 kilomètres de large

5 Les données présentées ici ont été recueillies dans le camp de Maheba en janvier-février et juin 2002, lors de deux missions réalisées dans le cadre de l'unité de recherche *Constructions identitaires et mondialisation* de l'IRD, et grâce à une collaboration avec Médecins sans frontières (MSF-France). Mes plus vifs remerciements vont à toute l'équipe de MSF en Zambie, à Lusaka et sur le site de Maheba, pour l'accueil sur place, pour l'accès aux espaces du camp, et pour toutes les discussions que nous avons eues à propos des camps, de l'action humanitaire ou du retour des réfugiés. Je remercie également, pour leurs commentaires d'une première version de ce texte, Loïck Barriquand, Véronique Lassailly-Jacob et Alain Morice.

(pour une superficie totale d'environ 800 kilomètres carrés en 2002), entre la rivière Maheba à l'ouest et la rivière Mwatwe à l'est et au sud. Un portail, au nord, mène à la seule route goudronnée de la région, celle qui vient de Solwezi, à 75 kilomètres de là, et va vers Mwinilunga, à 200 kilomètres environ, près de la frontière angolaise. Le portail est gardé par la police zambienne, mais les limites du périmètre du site ne sont pas matérialisées, elles sont naturelles ou « sociales », c'est-à-dire marquées simplement par la fin de zones habitées ou cultivées.

Le site HCR de Maheba est une installation en milieu rural de 58 000 réfugiés (exactement 58 535, nombre maximum enregistré en janvier 2002, en diminution depuis cette date), principalement angolais (51 641 à la même date, soit 88,2 %), mais aussi congolais (de RDC, ex-Zaïre, 1 649 personnes, soit 2,8 %), rwandais (3 695, 6,3 %) et burundais (1 441, 2,5 %), ces deux dernières nationalités étant composées principalement de Hutus. Maheba est une agglomération dont la forme est intermédiaire entre celle des espaces villageois relativement stables, comme les villages de réfugiés hutus en Tanzanie dans les années quatre-vingt [Liisa Malkki, 1995 a] et les camps-villes que j'ai étudiés, par exemple, sur le site de Dadaab au Kenya [Agier, 2001 ; 2002].

Si tous sont réfugiés et vivent donc, à divers degrés, une situation d'exception comme étant leur norme, les résidents de Maheba ont entre eux des différences importantes. Les uns et les autres n'ont pas vécu les mêmes souffrances ni les mêmes itinéraires de fuite, ils n'ont pas la même dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire, ils ne disposent pas dans le camp des mêmes ressources et pouvoirs, et ils n'ont pas tous le même rapport à leur pays d'origine. Une stratification sociale en trois catégories de réfugiés peut rendre compte de cette diversité : elle distingue les « installés », les « récents » et les « nouveaux arrivants ». Description sociologique qui se confond en grande partie avec la lecture de l'espace et simultanément avec la chronologie du site : du nord au sud, du portail d'entrée et de la « route n° 1 » de la « zone A », ouverte en 1971, jusqu'aux « villages » les plus éloignés de la huitième zone ouverte dans le camp, la « zone H » : à une trentaine de kilomètres environ du portail d'entrée, le « village n° 17 », le dernier du camp, a été ouvert en février-mars 2002 pour accueillir 900 réfugiés arrivés au cours des semaines précédentes. Ainsi, une lecture sociospatiale du camp nous informe tout à la fois sur l'évolution des guerres depuis trente ans dans cette région d'Afrique – Angola, Congo (RDC), Rwanda, Burundi – et sur la formation de la diversité ethnique et nationale de cette localité spécifique. Le « contexte » de la situation observée est à plusieurs échelles et plusieurs temporalités⁶ : prétendre en rendre compte devrait consister en la description, non d'un cadre strictement national ou régional environnant, mais du *cadre chronologique et topographique* de toutes les guerres qui ont amené des populations diverses, de plusieurs provenances et à des moments différents, à se retrouver ensemble sur un site précisément hybride, dans une situation locale unique. On ne fera qu'ébaucher ici une description de l'effet du contexte sur la situation des réfugiés de Maheba.

6 Sur les rapports et les « jeux » entre les situations et leurs contextes, voir les réflexions rassemblées par Jacques Revel [1996].

La partie la plus ancienne du site, celle des *installés*, part du portail d'entrée du camp et remonte les différentes « routes », depuis la route n° 1 jusqu'à la route n° 46, couvrant environ 500 kilomètres carrés et abritant un peu plus de 20 000 réfugiés. Cet ensemble comprend la partie originelle (dite « Old Maheba »), dont le peuplement s'est étalé au long des années soixante-dix, et « New Maheba », secteur qui s'est développé dans les années quatre-vingt. L'habitat est très dispersé, avec d'importantes surfaces de terres: 5 hectares par famille dans les zones des années soixante-dix, puis 2,5 hectares dans celles des années quatre-vingt. Les terres sont attenantes aux habitations, et ont été allouées dès l'arrivée des réfugiés dans le but de permettre leur installation agricole rapide et leur autosubsistance au bout de deux ans. Après les deux premières années de présence dans le camp, la ration alimentaire du Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM) est suspendue, le principe valant aussi pour les générations suivantes de réfugiés. Sur la zone A, la partie la plus ancienne du site, les réfugiés angolais sont originaires de divers groupes régionaux ou ethniques qui ont participé aux luttes d'indépendance contre les Portugais dans les années soixante et le début des années soixante-dix. Parmi ceux-ci, certains passèrent d'abord par d'autres régions de la Zambie, notamment par le camp de Mayukwayukwa, ouvert en 1966⁷. Ils s'étaient réfugiés là dans la seconde moitié des années soixante, c'est-à-dire avant l'ouverture de Maheba, site dont ils s'enorgueillissent d'avoir été les défricheurs. Ensuite, ce sont principalement des Mbundu qui sont arrivés à partir de 1976, c'est-à-dire dans les années qui ont suivi l'indépendance de l'Angola (11 novembre 1975), très vite marquées par les affrontements entre le MPLA et l'Unita. Les Mbundu (ou Ovimbundu) forment le principal ensemble ethnique d'Angola, regroupant le tiers de la population environ, dont la région d'origine se trouve dans le centre du pays, bien que la guerre ait amené ses ressortissants à se déplacer vers d'autres régions, notamment orientales. Les Mbundu, globalement considérés comme des partisans de l'Unita (dont le leader, Jonas Savimbi, était lui-même un Mbundu), ont largement dominé le peuplement du site de Maheba depuis le milieu des années soixante-dix et la prise du pouvoir par le MPLA en Angola. Ils peuplèrent dans un premier temps les parties restantes de « Old Maheba » (les routes n° 14 à 28, formant la zone B). Puis l'extension de « New Maheba » a été ouverte en 1985. Elle se peupla, jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, grâce à l'arrivée de nouveaux réfugiés mbundu mais aussi lunda et luvale, ces derniers étant tenus pour des partisans du MPLA, originaires de régions situées plus à l'est, comme Moxico, qui ont été occupées plus récemment par l'Unita ou qui ont fait l'objet d'affrontements réguliers entre les deux forces en guerre.

Les Mbundu dans le camp se disent plus « civilisés » que les autres réfugiés arrivés, avant ou après eux, des régions orientales, ils disent qu'ils parlent mieux le portugais, sont davantage scolarisés qu'eux et « veulent les dominer », selon les termes d'un réfugié mbundu ancien. Cela ne s'est cependant pas traduit par des affrontements ethniques violents sur le site. Certains réfugiés considèrent d'ailleurs que ces clivages, ou parfois ces « frictions » (*atritos*), ne sont pas exactement ethniques mais

7 Un peu moins de 20 000 réfugiés y vivent actuellement.

viennent plutôt du fait que les uns sont des « gens de l'Unita » et les autres « des gens du MPLA⁸ ». Par exemple, certains des 10 000 réfugiés arrivés lors de la dernière très grande vague d'arrivées de septembre-octobre 2000, furent d'abord placés dans la dernière zone du camp (« zone H »), ouverte en 1999 pour faire face aux afflux de nouveaux réfugiés : étant des Mbundu chassés des régions centrales et orientales d'Angola par la conquête du MPLA, ils ne s'entendirent pas avec des Lunda et Luvale, arrivés un peu avant eux des régions orientales et frontalières, lorsque l'Unita avait elle-même pris le contrôle de la région. Ces groupes-ci « ne [les] laissèrent pas s'installer ». Les Mbundu demandèrent donc à l'ONG gestionnaire du camp pour le compte du HCR, la Lutheran World Foundation (LWF), de les « redistribuer » auprès d'autres habitants installés plus haut sur le site, à « Old Maheba », depuis les années soixante-dix et appartenant au même groupe ethnique qu'eux. Ces Mbundu récents, comme les plus anciens installés, étaient assimilés aux partisans de l'Unita, alors que les Luvale étaient considérés comme proches du MPLA... « Mais ici, notent les réfugiés mbundu qui racontent cet épisode lors d'une réunion collective, nous sommes tous des *refugiados angolanos*. »

D'une manière générale, les résidents des zones anciennes sont bien installés dans le camp, fiers de ne pas avoir besoin de l'assistance humanitaire. Ils vivent grâce à leur autosuffisance agricole, à la vente d'un surplus agricole (en maïs, manioc et patate douce principalement), à un peu de commerce de détail sur les petites places de marché – une par « zone », comprenant selon les cas de dix à trente petits éventaires et quelques boutiques bâties en dur. Enfin, une part non négligeable reçoit quelques revenus grâce à des emplois dans les ONG. Cette partie de la population du camp, ancienne, intégrée et se considérant peu assistée, compte, en janvier 2002, un peu plus de 20 000 habitants, soit 35 % de la population totale, et elle occupe 60 % de la surface totale du site. En outre, certains des plus anciens réfugiés se sont « approprié » des terres dans la partie du camp située plus au Sud, qui a été rattrapée vingt ans plus tard par l'extension progressive du site due à l'arrivée d'autres réfugiés.

Environ 30 000 autres réfugiés sont arrivés à Maheba entre la deuxième moitié des années 1990 et 2001. Ils ont été répartis encore le long de quelques « routes » puis, l'espace disponible se réduisant, regroupés en « villages⁹ ». Ils forment la catégorie que j'ai désignée comme celle des réfugiés *récents*. On trouve parmi eux des Angolais des régions centrales et orientales (mbundu, lunda et luvale), comme dans les vagues précédentes, mais aussi des Congolais de RDC, des Burundais et Rwandais hutus.

Un groupe de 2 500 Rwandais hutus a ainsi « ouvert » une nouvelle zone du camp, la « zone G », en novembre 1997¹⁰. Ils arrivaient du Rwanda, qu'ils avaient fui en juillet 1994 pour Goma puis le Sud-Kivu, au Zaïre (actuelle RDC,

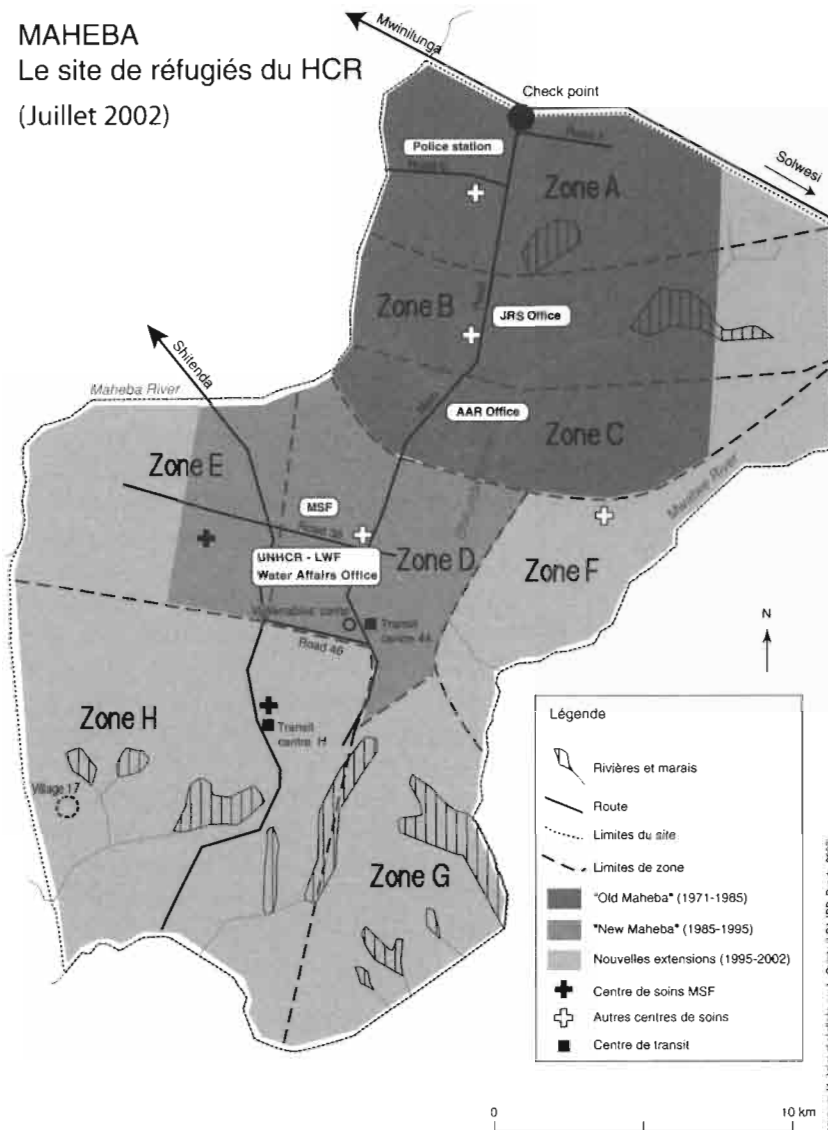
8 Ce que confirment les quelques incidents rapportés par Powles [1993] entre partisans de l'Unita et du MPLA dans le camp à l'occasion de la tenue des élections en Angola en septembre 1992, tout comme l'existence, mentionnée par la même auteure, d'un « haut niveau de conscience politique parmi les réfugiés », ce qu'on a pu également constater mais plutôt parmi les réfugiés les plus anciens et les plus âgés.

9 Il s'agit de l'ensemble des nouvelles extensions du camp depuis 1995 (voir le plan du site).

10 Cette zone compte actuellement 3 500 résidents.

Figure 2 – Le site de Maheba

MAHEBA
Le site de réfugiés du HCR
(Juillet 2002)



Source : JRS (Jesuit Refugee Service) et MSF - Zambie

Carte conçue par M. Aigle et réalisée par L. Quilty (C.A. - RD, Bambi, 2003)

République démocratique du Congo). Début 1997, ils ont fait la traversée du lac Tanganyika et sont entrés en Zambie, où ils ont été regroupés pendant neuf mois dans un camp de transit au nord du pays. Puis ils ont été évacués vers Maheba en novembre 1997. D'autres Rwandais sont arrivés un peu plus tard. Après leur évacuation forcée des camps de Goma, Bukavu, Uvira, à la frontière entre le Congo (RDC) et le Rwanda, en 1995-1996, ils avaient erré pendant plusieurs

mois au Congo (RDC). Puis ils réussirent à entrer en Angola sous protection de l'Unita, après avoir été repoussés par les forces gouvernementales et le MPLA. Ils vécurent un temps dans la zone de la rébellion : « L'Unita faisait travailler les plus forts », raconte un de ces réfugiés, et certains de ces Hutus rwandais ont même intégré les forces armées de l'Unita. En 1997, plusieurs milliers d'entre eux furent accueillis dans les camps de « retournés » angolais ouverts dans la région orientale de Moxico¹¹, et placés sous la protection du HCR, avec l'assistance des ONG Lutheran World Foundation et Médecins sans frontières. Après un an dans ces camps, la reprise des combats dans la région entre l'Unita, les forces gouvernementales et le MPLA provoqua leur fuite comme celle des « retournés » angolais. Un groupe de 3 000 à 3 500 Hutus rwandais est ainsi entré en Zambie fin 1998 et a été placé en centre de transit (à Mwinilunga, près de la frontière angolaise) sous contrôle de la police zambienne. De là, le groupe fut transféré à Maheba dans les premiers mois de 1999 où une partie rejoint les réfugiés hutus qui étaient arrivés fin 1997 par l'est, pendant qu'une autre allait dans une autre zone, déjà occupée par des réfugiés congolais (de RDC ex-Zaïre). Des milliers d'Angolais arrivés à la même époque, entre la reprise de la guerre en Angola, en 1998, et 2000-2001, ont également le souvenir d'interminables parcours, passant des mois à aller à pied de village en village, à se nourrir de feuilles et fruits trouvés dans la forêt (*la mata*), à voir leurs familles dispersées ou partiellement décimées par les attaques dont les civils étaient la cible. Après une année d'errance ou plus, ils arrivèrent par petits groupes à la frontière zambienne. Si l'exode difficile est encore proche chez ces réfugiés récemment arrivés, ils sont également confrontés à des problèmes d'installation dans le camp, d'autant plus préoccupants qu'après les deux premières années de présence, ils perdent le droit à la ration alimentaire du PAM.

Les « villages » où se retrouve cette catégorie de réfugiés récents ressemblent parfois à de très petits noyaux urbains : le long de la piste, sont rassemblées une fontaine, une école¹², quelques boutiques, une place de marché avec une vingtaine d'échoppes, mais les terres qu'ils peuvent cultiver sont rarement attenantes aux habitations. Ces réfugiés ont, pour la plupart, reçu leur lopin de terre de 2,5 hectares, certains s'appropriant même, sans le déclarer, davantage de surface aux limites du site. C'est le cas des Rwandais et Burundais, habiles agriculteurs de marais, pêcheurs et commerçants, qui ont dynamisé certaines productions commerciales sur le camp, en particulier celles du poisson et du riz, cultivé en zones marécageuses, où ils font aussi de la patate douce hors saison. D'autres n'ont pas encore reçu officiellement de terres : certains s'« approprient » celles qu'ils voient en friche, d'autres cultivent sur le terrain que le HCR leur a accordé pour

11 Retours consécutifs au second accord de paix de Lusaka en 1994.

12 L'ONG Jesuit Refugee Service a un programme d'alphabétisation et d'enseignement pré-primaire sur l'ensemble du site, réalisé dans vingt-cinq écoles pour un peu plus de 2 000 élèves. L'administration zambienne a, pour sa part, quatre établissements d'enseignement primaire et un de premier cycle du secondaire dans la partie ancienne du camp, établissements dont l'accès est payant. Les familles de réfugiés installés ont parfois les moyens de payer ces droits de scolarité, et JRS a également un programme de bourses pour permettre à certains enfants de réfugiés d'accéder au premier cycle du secondaire.

construire leur habitation (un lot de 50 mètres sur 25 mètres), ou se mettent au service des *installés*, réfugiés anciens occupant depuis longtemps plusieurs terres.

Une dernière catégorie est formée par la génération des *nouveaux arrivants*. Ils se trouvent dans une situation d'extrême dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire internationale sur le plan alimentaire, médical, psychologique, social. À la descente des camions qui les ont amenés des zones frontalières où ils ont été auparavant enregistrés, ils sont regroupés dans deux centres de transit, en principe pour quelques jours, en fait pour plusieurs semaines. Ils sont ensuite transférés sur des espaces de forêt vides, où ils vont former de nouveaux « villages » regroupant environ un millier de personnes à chaque fois.

Les centres de transit sont des alignements de tentes, plus rarement de bâtiments en brique de terre séchée. Les soins médicaux sont assurés à l'arrivée dans les postes de santé des centres de transit et dans deux cliniques, les uns et les autres installés par MSF dans la partie récente du camp, où se trouvent les réfugiés arrivés en dernier et dont les besoins ont un caractère d'urgence en situation précaire¹³. La ration alimentaire du PAM est distribuée une fois par mois¹⁴. Cependant, durant plusieurs mois consécutifs des années 2001 et 2002, l'aide a consisté en demi-rations, c'est-à-dire que la quantité distribuée pour un mois ne couvrait que quinze jours de nourriture minimale (en maïs, huile et sel), ce qui a eu pour effet d'accentuer particulièrement le dénuement des nouveaux arrivants.

Fatigués, hagards, affamés ou malades, les nouveaux arrivants parlent peu et restent assis ou allongés la plupart du temps. Leur vulnérabilité tient au mauvais état de santé comme à la décomposition des familles au moment de l'arrivée, au manque d'adultes, en particulier d'hommes en âge de travailler. Un relevé effectué dans un des deux centres de transit à la fin du mois de janvier 2002 (Transit Centre H) a permis de relever la présence de 499 personnes, dont 99 hommes, 112 femmes, et 288 enfants de moins de quinze ans (soit 58 %). Un autre groupe de réfugiés, arrivés début février 2002 dans l'autre centre de transit (Transit Centre 44), était composé de 82 personnes réparties en 21 familles, six étant dirigées par un homme, quinze par une femme sans conjoint, plus un adolescent seul. Les moins de quinze ans représentaient au total 61 % de ce groupe en transit, et les hommes adultes 16 %¹⁵.

Dans les centres de transit, les réfugiés restent regroupés en grand nombre dans les mêmes tentes ou les vastes bâtiments vides, ou dans des tentes plus petites alignées les unes contre les autres : ce sont des lieux d'attente, sans intimité, où ils n'ont rien à faire. Lorsqu'ils quittent ces centres, ils sont placés sur un espace vide à défricher, avec une bâche, une ou deux couvertures et quelques rares ustensiles de cuisine. L'aménagement de cet espace, la fabrication des cases, la préparation des sols pour y faire un peu de culture : toute cette installation, minimale, leur prend plusieurs mois.

13 Par ailleurs, des cliniques gérées par l'administration zambienne opèrent dans les parties anciennes du site.

14 Les réfugiés reçoivent la ration alimentaire pendant deux ans après leur arrivée, moment auquel ils sont supposés disposer de leurs propres récoltes si une surface de terres agricoles leur a effectivement été attribuée. Il y avait 25 000 bénéficiaires de l'aide alimentaire en mai 2002.

15 Un « camp des vulnérables » regroupe à part 130 vieillards, handicapés et enfants sans famille.

L'accès aux lieux et le pouvoir sur les lieux

Le rapport entre les réfugiés installés, récents et nouveaux arrivants de Maheba, ne relève pas d'une « logique de l'exclusion » telle celle que Norbert Elias et John Scotson [1997] ont pu analyser dans une banlieue de Leicester, en Grande-Bretagne, à la fin des années cinquante: au sein d'un groupe ethniquement et sociologiquement très semblable, les anciens habitants (*established*) stigmatisaient et discriminaient les *outsiders*, qui étaient « marginaux » par le seul fait d'être arrivés plus récemment. Au contraire, le rapport entre les trois « classes » de réfugiés de Maheba montre l'existence d'une logique de l'inclusion dans la domination. Paradoxalement, le mauvais fonctionnement local du système humanitaire renforce cette logique d'inclusion-domination. L'établissement de rapports sociaux presque « normaux », c'est-à-dire aussi inégalitaires et inclusifs qu'ils peuvent l'être dans un cadre villageois ou communautaire, crée les conditions d'une localité, au sens d'une identification aux lieux, en fonction de leur accessibilité et de la possibilité qu'ont les uns ou les autres d'exercer un pouvoir sur les lieux et sur les autres réfugiés.

Les *installés* représentent, sur l'ensemble de Maheba, une population stable et globalement privilégiée, instaurant des relations de protection et de domination avec les deux autres vagues de réfugiés. Les pouvoirs qu'ils détiennent sur les autres concernent l'aide immédiate, l'accueil, les travaux agricoles temporaires. Ce pouvoir a des fonctions d'intégration sociale d'autant plus efficaces et vitales que l'administration générale du camp, dont dépendent le plus les nouveaux arrivants, fonctionne mal. L'imbrication entre le pouvoir des installés (ou de certains d'entre eux) et le mauvais fonctionnement de l'aide humanitaire favorise de nombreuses pratiques de « corruption » et détournements. Certains employés, locaux et réfugiés, travaillant pour l'organisation chargée de la distribution des rations du PAM, procèdent par exemple à de rapides déchargements de quelques sacs de maïs sur le chemin menant aux points de distribution. Ces sacs, rassemblés devant telle ou telle case, sont ensuite revendus au détail sur les petites places de marché.

Les installés ont le plus d'espace et le plus de ressources; ils ont aussi des problèmes de statut et, pourrait-on dire, de « seconde génération »: « Quand même, on est des réfugiés », commente un ancien du camp, qui entretient depuis plus de vingt-cinq ans une nostalgie de l'Angola dans les rencontres régulières avec ses amis angolais, certains étant des Mbundu, comme lui, d'autres des employés des ONG, comme lui également. « Être réfugié », dans ce cas, est une condition perçue dans le fait d'être maintenu sur ce site du HCR comme seul lieu légal de vie, sauf dérogations temporaires. De même, le droit de travailler n'existe que dans le cadre du camp, pour les réfugiés eux-mêmes et plus encore pour leurs enfants adultes, dont les études hors du camp nécessitent des dérogations et qui n'ont pas le droit de travailler dans le pays d'accueil en tant que réfugiés. En ce sens, les installés restent bien *dépendants* du système humanitaire, même s'ils ne sont plus quotidiennement assistés sur le plan alimentaire ou sanitaire. Ils y trouvent le cadre d'une certaine tranquillité, d'une vie relativement bien assise, d'un statut social local, non transférable ailleurs. Cela explique le peu d'enthousiasme qu'ils mettent, dans l'ensemble, à envisager leur retour en Angola.

La catégorie des *réfugiés récents* perçoit très bien l'ensemble de problèmes que lui posent les installés: problème de domination dans l'échange inégal entre la « solidarité » dont ils bénéficient de la part de leurs concitoyens d'origine et l'allégeance en services ou en travail agricole qu'ils leur fournissent en retour; problème lié au privilège des anciens pour l'accès aux terres agricoles, accès qui permet à moyen terme, non seulement l'autosubsistance, mais aussi la formation de revenus grâce à la vente, dans et hors du camp, de certains produits¹⁶; problème de compétition dans l'accès aux emplois dans les ONG, dont les revenus, même modestes et temporaires, permettent des investissements locaux, dans l'agriculture ou le petit commerce par exemple. Il y a là une source de plaintes constantes de la part des réfugiés récents, une source de frustrations et de conflit local potentiel, autour d'enjeux ressemblant assez aux habituels enjeux fonciers ou d'accès à l'emploi, mais sans se confondre totalement avec eux, puisque rien – terre, habitation ou emploi – n'est réellement acquis en droit: tout dépend du contexte de guerre, qui justifie le cadre humanitaire comme réalité précaire, sans avenir, où pourtant ces différences sociales se constituent.

La possibilité du départ, chez les réfugiés angolais récents (ayant, *grosso modo*, de deux à cinq ans de présence dans le camp), vient dénouer ces antagonismes et ces inquiétudes. C'est parmi cette catégorie de réfugiés que l'option du retour apparaît comme une solution concrète, généralement associée, dans les explications qu'ils donnent de leur volonté de partir, au « mauvais traitement » qu'ils disent recevoir dans le camp, et qui rend d'autant plus réaliste leur volonté de récupérer des terres abandonnées chez eux il y a relativement peu de temps¹⁷. Cela inquiète les non-Angolais: les Hutus en particulier, qui n'envisagent pas de retourner au Rwanda ou au Burundi, et dont le dynamisme agricole, commercial et associatif a facilité leur intégration rapide sur le site humanitaire.

Immédiatement, les *nouveaux arrivants* constatent, eux, que leur minimum vital, à défaut d'être entièrement pris en charge par les organisations onusiennes et humanitaires en place, se négocie avec les réfugiés installés. Que ce soit dans les centres de transit ou lors de leur arrivée sur les lieux où ils vont établir leur « village », la distribution de nourriture, de couvertures, de casseroles, de bûches, de morceaux de savon, de bâches en toile plastifiée, se fait très progressivement, parfois après plusieurs jours d'attente, elle donne lieu à des querelles avec les agents de l'ONG qui font la distribution, à des disputes entre réfugiés, à d'interminables files d'attente. Tout tarde à venir et rien n'est suffisant. Des détournements de l'aide, certains abus de pouvoir de la part de ceux qui la distribuent ont fait l'objet de rumeurs, de plaintes et de constats. Pour trouver à manger, les réfugiés nouveaux arrivants doivent donc très vite demander, autour d'eux, des prêts de denrées

16 Des commerçants zambiens viennent chercher dans le camp ou juste à la sortie du site des produits agricoles (maïs, manioc, patates douces principalement) qu'ils achètent à très bon marché (achats officiels, non taxés et hors marché, bien que parfaitement publics) et qu'ils revendent ensuite dans les villes du Cop-perbelt et à Lusaka aux prix des marchés locaux. Dans ce cadre, la compétence technique des Rwandais et Burundais pour travailler dans les marais leur permet d'occuper des zones agricoles délaissées par les réfugiés angolais et ainsi de s'insérer sans difficulté dans cette agriculture commerciale.

17 De nombreuses déclarations dans ce sens ont pu être recueillies lors d'une enquête réalisée par l'équipe MSF de Maheba en mai-juin-juillet 2002 sur la question des retours, à laquelle j'ai participé.

alimentaires, des prêts d'argent, des semences pour démarrer quelques cultures. Ils travaillent à la tâche pour les réfugiés anciennement installés, lesquels occupent déjà depuis longtemps une partie des espaces où doivent s'installer les nouveaux arrivants. Ainsi, les terrains prévus pour l'emplacement du dernier « village » créé par l'administration du camp en mars 2002 (le « village n° 17 ») sont en partie occupés à l'arrivée des nouveaux réfugiés par les cultures des anciens installés, arrivés il y a près de vingt ans et résidant dans le secteur de « New Maheba », à plusieurs kilomètres de là. Ces derniers libèrent une partie des terres pour permettre l'installation des nouveaux arrivants (un peu moins d'un millier), lesquels ont trouvé, dans les autres terres, encore gardées et cultivées par les installés, un lieu de travail rémunéré à la tâche, et proche. Le paiement se fait en général en nature : nourriture, ou plants de patate douce ou de manioc.

Si les nouveaux arrivants n'ont d'autre « stratégie » que de se plaindre en permanence du « mauvais traitement » que leur réserve l'ONG gestionnaire du site, de la faim et de l'absence d'abri, s'ils constatent que la solidarité des autres réfugiés est comptée, leur volonté de retour en Angola dépend cependant de garanties institutionnelles : organisation du retour (en camion) par le HCR avec accord du gouvernement angolais, pacification des dernières zones en guerre, garantie de trouver des ressources agricoles et alimentaires sur les lieux du retour.

Exil et identifications locales : la question du retour

Ce qui est en question dans la situation des réfugiés de Maheba après l'annonce de la fin de la guerre en Angola, de la possibilité du retour pour les Angolais, et de l'éventualité de la fermeture du camp, c'est la conception même de la localité, au sens de l'identification à un lieu donné. D'une façon générale, dans les milieux politiques et humanitaires qui traitent des réfugiés, les lieux d'origine sont considérés comme la référence identitaire et la place sociale naturelle des populations déplacées sous la contrainte. Cette conception linéaire, non contradictoire, du lieu d'où l'on vient, d'où l'on a été chassé par la violence et où l'on veut revenir, ne peut que déboucher de manière dominante, univoque, sur l'expression d'un « droit au retour » défendu comme revendication à la fois politique et vitale indiscutable, sur la « priorité au retour » présentée comme seule solution à long terme par le HCR quand il s'agit de la réintégration des réfugiés, ou encore sur l'argument du bien-fondé humaniste du renvoi des populations réfugiées « chez elles » dans les politiques sécuritaires actuelles en Europe. Pourtant, très souvent, les êtres en exil, au moment même où les organisations internationales, ou bien les États, prévoient leur retour, ont déjà fait l'expérience d'un nouvel emplacement dans les zones urbaines ou sur les sites humanitaires où ils se sont retrouvés d'abord confinés malgré eux, et où ils ont dû s'accommoder durant plusieurs années. Cette constatation est plus importante encore dans le cas de la « seconde génération » de réfugiés, la génération de ceux qui sont nés dans les camps ou qui y sont arrivés enfants¹⁸.

18 C'est le cas des réfugiés angolais dont on parle ici, mais aussi des réfugiés somaliens, burundais, etc. Et c'est aussi bien sûr celui des réfugiés « historiques » que sont les Palestiniens, dont certains camps ont plus de cinquante ans d'existence [Mardam-Bey, Sanbar, 2002].

L'expérience initiale, violente, du *déplacement* amène à repenser les différents aspects de l'*emplacement* des réfugiés. Dans un premier temps, la perte des lieux d'origine met en question l'évidence même de l'identification locale, en tant qu'identité d'origine et structurante: une fois défaite, distante et ainsi plus objective, cette relation à l'espace apparaît comme le résultat d'investissements, de stratégies, de « techniques de production de la localité » [Appadurai, 1996 : 182]. Aussi anciennes soient-elles, ces stratégies, symboliques ou économiques, ont formé les « lieux anthropologiques » auxquels les personnes se sont attachées¹⁹. Dans un deuxième temps, l'exil est le contexte des actions individuelles et collectives, dans lequel d'autres stratégies d'*emplacement* peuvent être développées. Comme elles n'effacent pas nécessairement la mémoire des lieux perdus, une pluralité cumulative des identifications locales se dessine ainsi, anticipant et donnant forme à cette « modernité liquide » et à la fragilité des espaces de vie dont parle Zygmunt Bauman [2000]: cet ancrage à plusieurs lieux – et, potentiellement, à un réseau de lieux – confirme le poids du « local » (face au « global »), tout en détachant ce local de la référence à une racine, un enracinement, et une origine unique et définitive. Pour les réfugiés vivant à Maheba, on voit que la guerre et l'exil ont complexifié la conception des lieux, modifié les conditions de leur appropriation et entraîné des recompositions sociales autant que spatiales. La formation d'un nouvel « emplacement » pour les réfugiés arrivés par vagues successives, a dépendu de la formation d'un ordre social sur l'espace de l'intervention humanitaire, autrement dit des relations qui se sont nouées entre les différentes catégories de réfugiés pour l'accès aux ressources et aux places. C'est à partir de cette dynamique catégorielle, qui s'est construite au fil du temps dans ce camp, et des changements identitaires qui l'ont accompagnée, que se conçoivent, pour une bonne part, les réponses à l'offre de retour²⁰.

*

Les guerres génèrent les espaces aménagés qui leur conviennent: camps, refuges humanitaires, centres de transit, zones de sécurité. Ce sont des ébauches d'agglomérations, parfois de villes, toujours maintenues dans l'inachèvement, mais dont le dépeuplement, voire la disparition complète, inquiète. La fin des camps est toujours un problème, pratique et politique.

Ainsi, à l'autre bout de la Zambie, près de la frontière avec le Mozambique, un autre site de réfugiés installé en milieu rural, le site d'Ukwimi, ouvert en 1987, a été évacué en 1994 lorsque les quelque 25 000 réfugiés mozambicains qui y étaient abrités furent rapatriés vers leur pays, après une forte incitation à partir, notamment de la part du gouvernement zambien et du HCR. Le gouvernement récupéra alors les terres qui, comme à Maheba, lui avaient été cédées des années plus tôt par

19 Augé [1992]. Voir Malkki [1995 b] pour la relation entre déplacement et emplacement.

20 Ainsi, l'organisation d'un rapatriement collectif par le HCR (annoncé pour le courant de l'année 2003) donne lieu à des interprétations contradictoires. Elle est comprise par certains réfugiés comme une obligation de rentrer, qu'ils redoutent, alors que d'autres croient y voir la garantie officielle de retrouver dans le pays d'origine les conditions qui existaient au moment de leur fuite.

les chefferies locales. Il les mit à la disposition de colons, et de quelques réfugiés qui avaient refusé de rentrer après l'accord de paix au Mozambique. Mais les réfugiés se trouvaient fragilisés, en situation illégale, considérés comme des étrangers devant régulariser leur séjour dans le pays²¹.

À Maheba, en 1996, près de deux ans après la signature du deuxième accord de paix en Angola et avant la reprise des hostilités en 1998, un journaliste zambien s'interrogeait déjà sur le devenir du camp après la guerre. « Sujet brûlant » au sein de l'administration zambienne, révélait-il, car la possibilité du retour des réfugiés dans leur pays d'origine faisait découvrir au pays d'accueil qu'il y avait là, sur le sol national, quelques milliers d'agriculteurs dont une partie de la récolte était revendue dans le pays, mais aussi des infrastructures importantes (écoles, cliniques, quelques logements de fonction, puits et réserves d'eau, pistes et habitations) [Mwanagombe, 1996]. Tous ces constats sont amplifiés en 2002 parce que la population du camp a plus que doublé depuis 1996 et les équipements ont augmenté, tout comme les produits de l'agriculture commerciale.

Ainsi, au-delà de chaque cas particulier, se dessine un constat général : si la guerre crée ses propres espaces d'exception, certains de ces espaces survivent à la fin de la guerre spécifique qui les a créés et se transforment en processus durables d'urbanisation précaire, imprévue, hybride.

On peut imaginer une sorte de ville. La ville pourrait s'appeler Maheba, du nom de la rivière qui la longe à l'ouest et qui donna autrefois son nom à un camp. Elle pourrait même devenir, selon les termes qu'employait déjà en 1996 Lewis Mwanagombe [*ibidem*], « un gros morceau de richesse à s'approprier au milieu de nulle part ». On comprendrait alors que les réfugiés ont été, plus encore que des défricheurs, les inventeurs de nouveaux espaces.

BIBLIOGRAPHIE

- AGAMBEN Giorgio [1997], *Homo sacer : le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil (édition originale italienne : 1995).
- AGIER Michel [2001], « De nouvelles villes : les camps de réfugiés. Éléments d'ethnologie urbaine », *Annales de la recherche urbaine*, 91 : 129-136.
- AGIER Michel [2002], *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion.
- AGIER Michel [2003], « La main gauche de l'Empire. Ordre et désordres de l'humanitaire », *Multitudes*, 11 : 67-77.
- APPADURAI Arjun [1996], *Modernity at Large. Cultural Dimension of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- ARENDT Hannah [1995], *Qu'est-ce que la politique?*, Paris, Seuil (édition originale allemande établie par Ursula Ludz : 1993).
- AUGÉ Marc [1992], *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.
- AUGÉ Marc [1994], *Le Sens des autres. Actualité de l'anthropologie*, Paris, Fayard.
- BAUMAN Zygmunt [2000], *Liquid Modernity*, Cambridge, Polity Press.
- ELIAS Norbert, SCOTSON John [1997], *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard (1^{re} édition anglaise : 1965).

21 Une étude de ce site dans le cadre d'une analyse de la politique d'asile du gouvernement zambien est présentée par Véronique Lassailly-Jacob [2002].

- GEFFRAY Christian [1990], *La Cause des armes au Mozambique. Anthropologie d'une guerre civile*, Paris, Karthala.
- LASSAILLY-JACOB Véronique [2002], « Quelles réponses à l'afflux des réfugiés? L'exemple zambien », *Bulletin de l'Association des géographes français*, 2: 211-222.
- LÉVI-STRAUSS Claude (éd.) [1977], *L'Identité*, Paris, Puf.
- MALKKI Liisa [1995 a], *Purity and Exile: Violence, Memory and National Cosmology Among Hutu Refugees in Tanzania*, Chicago, Chicago University Press.
- MALKKI Liisa [1995 b], « Refugees and Exile: from 'Refugee Studies' to the National Order of Things », *Annual Review of Anthropology*, 24: 495-523.
- MARDAM-BEY Farouk, SANBAR Elias (dir.) [2002], *Le Droit au retour. Le problème des réfugiés palestiniens*, Arles, Actes Sud.
- MESSIANT Christine [2002], « Fin de la guerre, enfin, en Angola. Vers quelle paix? », *Politique africaine*, 86: 183-195.
- MWANAGOMBE Lewis [1996], « What Becomes of Maheba after Angolan Refugees go Home? », *Zambia Today*, 23 mars.
- POLLACK Michael [1990], *L'Expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié.
- PÉCAUT Daniel [2000], « Les configurations de l'espace, du temps et de la subjectivité dans un contexte de terreur: l'exemple colombien », *Cultures & Conflicts*, n° 37, 2000: 123-154.
- POWLES Julia [1993], « Tales of fish... À field report: Angolan refugees in Zambia, September 1992 to July 1993 », 18 p. ms., s. l.
- REVEL Jacques (dir.) [1996], *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Seuil-Gallimard.

De la lutte armée à la nation palestinienne : vers une relecture des rapports entre l'OLP et les réfugiés

*Jalal Al Hussein, Mohamed Kamel Dorai**

Depuis cinquante ans, les conflits se succèdent au Moyen-Orient et l'actualité confirme la permanence des tensions dans la région. La question palestinienne se trouve au cœur de ces tensions. La liste est longue des conflits qui ont marqué la société palestinienne : l'exode de 1948, la guerre des Six Jours en 1967, les guerres du Liban qui ont déchiré ce pays entre 1975 et 1991 et aujourd'hui la deuxième Intifada déclenchée en septembre 2001. Ces guerres n'ont pas seulement affecté la société palestinienne mais ont bouleversé sa structure sociale, donnant naissance à l'une des populations de réfugiés les plus anciennes et les plus nombreuses de la seconde moitié du XX^e siècle. On compte effectivement aujourd'hui plus de 3 500 000 réfugiés palestiniens au Moyen-Orient. La dispersion liée au conflit israélo-arabe de 1948, la lutte armée et son influence déterminante dans la structuration du mouvement national palestinien ont entraîné une redéfinition profonde de la société palestinienne. Quelles nouvelles formes d'identification et de solidarités ont émergé de cette nouvelle configuration sociospatiale imposée par la guerre ?

Une attention particulière est portée dans un premier temps au rôle joué par les camps de réfugiés dans le maintien de l'identité palestinienne ainsi qu'à la place centrale occupée par la Palestine, comme symbole, dans la structuration de la diaspora. Dans un deuxième temps, c'est l'organisation de la diaspora qui est analysée en rapport avec l'importance croissante occupée par la lutte armée dans le discours produit par la résistance palestinienne. Nous nous appuyons principalement sur le cas des Palestiniens du Liban qui, du fait du rôle que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) y a joué, éclaire de façon significative l'importance des conflits et de la lutte armée dans la construction de la société palestinienne d'aujourd'hui. La présence palestinienne au Liban est effectivement marquée par la guerre. L'arrivée des réfugiés fait suite à l'exode des Palestiniens durant la guerre israélo-arabe de 1948. Quelques années plus tard, la guerre civile libanaise en 1975 puis l'invasion israélienne de 1982 détruisent l'essentiel des infrastructures palestiniennes. La guerre des camps (1985-1987)

* Chercheurs au Cermoc (Centre d'étude et de recherche sur le Moyen-Orient contemporain), Amman.

achève cette entreprise et les réfugiés palestiniens se trouvent marginalisés sur la scène sociopolitique libanaise. Le présent travail se base sur le partage d'une expérience de terrain acquise depuis le milieu des années quatre-vingt-dix et sur une relecture des textes de la résistance palestinienne.

Les camps de réfugiés palestiniens : conflits, exodes et mémoire

Si la création de l'État d'Israël en 1948 a répondu aux aspirations du mouvement sioniste à la suite de la seconde guerre mondiale, elle a entraîné la déstructuration de la société palestinienne et jeté sur les routes de l'exil près de 750 000 réfugiés [Mission économique d'études des Nations unies pour le Moyen-Orient, 1949]. Il existe aujourd'hui une soixantaine de camps de réfugiés administrés par l'UNRWA¹ disséminés dans les territoires palestiniens ainsi que dans les pays arabes alentour. Cette agence internationale joue un rôle de support matériel fondamental (distribution de rations, construction d'habitat, services sociaux, etc.) dans le contexte de la survie et de la réhabilitation de la population palestinienne, même si cette assistance induit une inévitable dépendance envers ces différents services. Quelle relecture de l'identité palestinienne la dispersion et la présence des camps de réfugiés impliquent-elles ? L'espace des camps remplit quatre fonctions principales : c'est un lieu de mémoire et d'affirmation identitaire, un lieu d'habitat, un espace de développement ou de repli économique pour les réfugiés, enfin un lieu d'exercice et de développement du pouvoir politique et armé.

Suite au conflit de 1948, les Palestiniens se retrouvent sans terre, privés d'État², dispersés à travers le Moyen-Orient et plus loin encore pour certains. La *nakba*, catastrophe en arabe, qui désigne pour les Palestiniens l'exode de 1948, marque durablement le peuple palestinien. Depuis leur exil, les réfugiés développent leur identité propre, et affirment leur droit au retour. Leur détermination est à la hauteur de l'événement subi. Le territoire perdu revit alors au sein de chaque communauté dispersée, et la terre palestinienne devient le symbole d'un peuple entier, comme si l'éloignement renforçait encore plus l'attachement à la terre palestinienne tout entière. L'État d'Israël se développe de son côté et son empreinte sur l'espace palestinien est de plus en plus marquée. Ses frontières s'agrandissent en 1967, et l'État s'affirme comme une réalité pérenne, avec laquelle les Palestiniens et les États arabes doivent désormais composer. De la

1 UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, créé en décembre 1949 par l'ONU pour subvenir aux besoins des réfugiés de Palestine dans les domaines de l'éducation, de la santé, des secours et des services sociaux. Il officie aujourd'hui en Cisjordanie, Gaza, Jordanie, Liban et Syrie.

2 La résolution 181, votée le 29 novembre 1947 par l'assemblée générale de l'ONU, propose la partition de la Palestine en trois entités qui doivent devenir indépendantes le 1^{er} août 1948 : deux États, l'un juif, l'autre arabe, ainsi qu'une zone sous contrôle international, qui englobe Jérusalem et les localités voisines, gérée par l'ONU. À l'issue de la guerre israélo-arabe de 1948, Israël voit le jour et fait son entrée à l'ONU, alors que la bande de Gaza passe sous administration égyptienne et que la Cisjordanie est annexée par la Transjordanie voisine. Suite à la guerre des Six Jours, en juin 1967, l'ensemble du territoire de la Palestine mandataire se retrouve sous autorité israélienne.

dispersion des Palestiniens naît la diaspora³, qui plonge ses racines dans la construction nationale édifiée depuis l'époque ottomane et qui se cristallise dorénavant autour des centralités symboliques du territoire perdu et de Jérusalem. Depuis plus de cinquante ans aujourd'hui, la question des réfugiés demeure en suspend. L'enjeu démographique et politique qu'elle suscite pour Israël représente depuis 1948 un obstacle à la paix ainsi qu'à une solution juste pour les réfugiés. D'une réalité provisoire à leur création, les camps de réfugiés s'inscrivent donc durablement dans leurs espaces d'accueil alors que le conflit israélo-arabe s'enlise.

Dans un premier temps, les Palestiniens se sont dispersés dans les camps de réfugiés pour différents motifs. La proximité spatiale du lieu de leur arrivée ainsi que les facteurs économiques sont déterminants pour comprendre la répartition géographique actuelle des réfugiés palestiniens. De nombreux réfugiés sont arrivés au Liban sans aucune ressource, ils se sont donc dirigés vers les camps de réfugiés les plus proches de leur lieu d'arrivée pour se loger et pour se nourrir. D'autres réfugiés se sont installés dans les camps plus tardivement, lorsque, à court d'argent, ils ne pouvaient plus louer un logement dans les villes ou villages libanais. En témoigne une femme âgée du camp d'Al Buss, originaire d'Oum al Faraj en Palestine⁴:

« À notre arrivée, nous sommes venus habiter à Tyr, dans la ville. Notre père était riche, il ne voulait pas nous mettre dans les camps, dans la saleté. Ici il y avait des Arméniens avant. Ils sont partis vers Beyrouth. Après avoir dépensé tout l'argent que nous avions, notre famille est venue ensuite habiter à Al Buss. »

D'autres réfugiés ont privilégié les regroupements familiaux et villageois, sans réelle motivation économique. L'efficacité du regroupement villageois est locale, c'est-à-dire que dans chaque région d'arrivée, les réfugiés se sont regroupés par village d'origine. Il existe cependant des personnes originaires d'un même village qui résident dans plusieurs camps de réfugiés au Liban, la guerre civile libanaise qui débute en 1975 a effectivement entraîné d'importants déplacements de population. Par exemple, les Palestiniens originaires du village de Damoun en Palestine et qui sont arrivés à Tyr se trouvent en grande partie dans le camp d'Al Buss comme en témoigne un de ses habitants:

« Je suis né à Damoun, dans la région d'Acre, en 1932. Nous, les gens de Damoun, nous sommes partis de Palestine en 1948, et nous nous sommes installés en premier dans un village qui s'appelle Bazoulieh, au Liban sud. Nous sommes restés là six ans. Ensuite, nous sommes venus vers Al Buss parce qu'ici il y avait un camp de réfugiés. La seule raison est que nous avons des proches qui habitaient là. »

3 Gabriel Sheffer [1996] propose trois critères pour définir une diaspora. Tout d'abord le maintien et le développement d'une identité propre au peuple en diaspora. En deuxième lieu, les membres de la diaspora doivent entretenir des contacts significatifs avec leur patrie d'origine, sous forme réelle ou symbolique. En dernier lieu, la diaspora doit disposer d'une organisation interne distincte de celle de son État d'origine ou d'accueil.

4 Les entretiens qui suivent ont été réalisés par M. K. Dorai entre 1999 et 2001 au Liban. Les traductions sont de l'auteur.

La vie dans les camps représente dans une certaine mesure une amélioration des conditions de vie des réfugiés. Après de longs mois, voire des années, passés sans logement ou dans des conditions d'habitat très précaires – les récits de réfugiés qui ont vécu dans des abris naturels ou des logements de fortune dans la nature sont nombreux, tant au Liban qu'en Jordanie – l'installation dans les camps permet d'obtenir une tente ainsi que des services de bases (nourriture, médecin, aide sociale). En 1959, l'UNRWA indique que l'ensemble des tentes a disparu des camps et que l'habitat en dur s'y est substitué [UNRWA, 1986]. Il n'en demeure pas moins que la vie dans ces camps est très dure, du fait de leur insalubrité et de l'absence de revenus stables pour leurs habitants.

Une identité palestinienne ancrée dans les camps de l'exil

L'identité palestinienne qui s'est construite dans l'exil est fortement ancrée dans les camps de réfugiés qui en sont l'une des incarnations spatiales les plus visibles et les plus représentatives. Les camps palestiniens représentent trois aspects de l'identité palestinienne en exil : (1) la permanence territoriale – c'est un lieu de stabilité et de continuité malgré son caractère temporaire par définition ; (2) un lieu de « l'entre-soi », la concentration spatiale des Palestiniens facilite la reproduction partielle des systèmes de solidarité villageois et familiaux. Les camps de réfugiés jouent donc un rôle actif dans l'organisation et le développement des réseaux sociaux palestiniens. Ils peuvent alors être considérés en partie comme des « espaces mémoires » de la diaspora, où s'inscrivent l'histoire et la généalogie palestinienne ; (3) un espace d'échanges avec les sociétés d'accueil, mais aussi de conflit comme au Liban pendant la guerre civile ou en Jordanie durant Septembre noir.

L'organisation spatiale des camps, leur seule présence effective, la permanence avérée de leur implantation font revivre pour les réfugiés la Palestine dans l'exil. Les *images spatiales* jouent un grand rôle dans la construction de la mémoire collective. Il existe une dialectique entre espace et groupe social. L'espace est une donnée immuable dans le temps qui sert de repère pour la mémoire. Comme le montre Martine Hovanessian [1995], se référer à un espace, c'est affirmer la persistance de son identité à travers le temps. Faire appel à l'espace, c'est une manière de faire resurgir le passé dans le présent, en donnant l'impression que le passé n'est pas altéré par le temps.

En s'installant dans les camps, les Palestiniens inscrivent dans le paysage leur territoire perdu. Ils délimitent l'intérieur et l'extérieur de leur territoire. Ce dernier sédimente les étapes de la migration, et fait côtoyer le proche et le lointain, les solidarités villageoises et les pratiques sociales nouvelles [Hovanessian, 1995]. C'est par ce processus qu'on assiste, pour les Palestiniens de la diaspora, à une transposition de la référence spatiale du village vers le camp. Le lieu de vie actuel est investi du territoire d'origine. Il représente en même temps le lieu de pérennité de l'identité (rappel du village d'origine, présence d'images de la Palestine, de drapeaux, etc.) et de l'affirmation de l'identité nouvelle. « Le camp continue ainsi à remplir la fonction jadis assumée par le village, à savoir le maintien d'un équilibre moral des individus qui le composent, mais à un niveau d'organisation et à une échelle démographique d'un ordre supérieur, celle de l'identité nationale palesti-

nienne » [Ghazzawi, 1989 : 37]. La vivacité de la mémoire palestinienne est perceptible dans le discours produit par les réfugiés comme en témoignent des enfants de la troisième génération d'exilés, qui donnent le nom du village de leurs grands-parents lorsqu'on leur demande d'où ils viennent. Réponse d'autant plus intéressante que ces villages ont depuis longtemps été rasés, et n'existent plus que dans les souvenirs des réfugiés. Le rappel et la reconstitution du paysage palestinien dans les camps de réfugiés, par le biais de photographies ou par l'entretien d'un minuscule jardin, ont un sens. Le plus souvent il s'agit de quelques plantes ou quelques animaux de basse-cour.

Dans le camp d'Al Buss, près de la ville de Tyr au Liban sud, lorsque l'espace entre les habitations le permet, les réfugiés d'origine rurale entretiennent le plus souvent des jardins potagers. Quelquefois un olivier qui a été ramené de Palestine, lors des rares visites autorisées durant l'invasion israélienne de 1982, est planté au milieu de la cour intérieure. Ces éléments paysagers, s'ils ont une utilité alimentaire et économique, participent aussi à la reconstruction symbolique du caractère rural de la Palestine d'avant 1948. Augustin Berque [1990 : 79] note à ce propos que « les discours sur le paysage sont souvent des discours métaphoriques sur l'identité nationale, et fleurissent quand celle-ci veut s'affirmer ».

Il faut relever l'importance du discours produit par les réfugiés sur l'exil et sur leur vision de la Palestine. Une attention particulière doit être accordée à l'histoire orale de l'exode qui, transmise de génération en génération, tient lieu de véritable récit de la *nakba*. L'histoire orale transmet aussi la terre et les paysages palestiniens. Les images de Palestine sont gravées dans la mémoire des jeunes générations avec une grande précision. L'histoire orale joue le rôle d'un réservoir identitaire, où les images du passé sont relues et embellies à la lumière des difficultés que vivent actuellement nombre de Palestiniens. Un réfugié âgé d'origine rurale qui vient de Galilée et qui réside dans le camp d'Al Buss raconte la vie en Palestine :

« En Palestine, tout poussait sans problème, il n'y avait qu'à planter... La vie était belle, nous avions nos terres que nous cultivions pour manger et nous vendions les surplus sur les marchés. Rien n'était vraiment cher. La solidarité villageoise était vraiment forte, tout le monde s'entraidait. Maintenant tout cela a changé, ici le travail est dur et nous ne vivons pas bien. »

L'histoire orale est produite essentiellement au sein de la cellule familiale. Les récits de vie sont un matériel d'étude privilégié, car ils permettent d'accéder à la part non écrite de l'histoire ainsi qu'aux trajectoires individuelles et familiales.

L'expression de la mémoire familiale et villageoise

La mémoire familiale se transmet oralement par la narration de l'exode et les rappels du déroulement de la vie passée. La vie dans les camps se justifie alors par l'histoire de l'exode et l'espace du camp prend alors un sens pour ses habitants. Le camp n'est plus seulement un lieu de vie, mais devient paradoxalement le symbole de l'exode, en ce sens qu'il en est l'incarnation spatiale, comme si chaque Palestinien avait transporté avec lui un morceau de sa terre et qu'il l'avait déposé là, recréant dans son espace de vie un morceau de Palestine. C'est ce qui fonde les rapports entre mémoire et territoire. Les lieux ont une signification pour

les individus qui les fréquentent, ce sont des lieux de mémoire. « Alors même qu'on pourrait croire qu'il en est autrement, quand les membres d'un groupe sont dispersés et ne retrouvent rien, dans leur nouvel entourage matériel, qui leur rappelle la maison et les chambres qu'ils ont quittées, s'ils restent unis à travers l'espace, c'est qu'ils pensent à cette maison et à ces chambres » [Halbwachs, 1950]. En retour, les sociétés impriment leur mémoire et leur culture dans l'espace en se l'appropriant. Dans le cas palestinien, cela est facilité par les regroupements des réfugiés en fonction de leur village et région d'origine. Les différentes parties des camps de réfugiés portent souvent les noms des villages d'origine des réfugiés en Palestine. Nommer l'espace permet aux réfugiés de se l'approprier. Les noms de villages donnés aux différentes parties des camps marquent ainsi la présence effective de la Palestine perdue dans le lieu de vie des réfugiés. Le plus souvent, ces toponymes n'existent plus que dans l'exil, les villages d'origine ayant été détruits ou renommés par Israël. Le quartier ainsi nommé continue de faire vivre dans le quotidien le village d'origine; on peut se rendre, par exemple, à Al Buss dans le *hay damouni* (en arabe, quartier des habitants de Damoun), à l'ouest du camp. Les Palestiniens accordent une grande importance à ces lieux de mémoire, qui leur permettent de s'inscrire dans une continuité par rapport au territoire palestinien, et leur donnent le sentiment de la perpétuation de la vie villageoise d'avant 1948. La nomination des quartiers constitue alors une forme d'appropriation de l'espace, qui matérialise son identité.

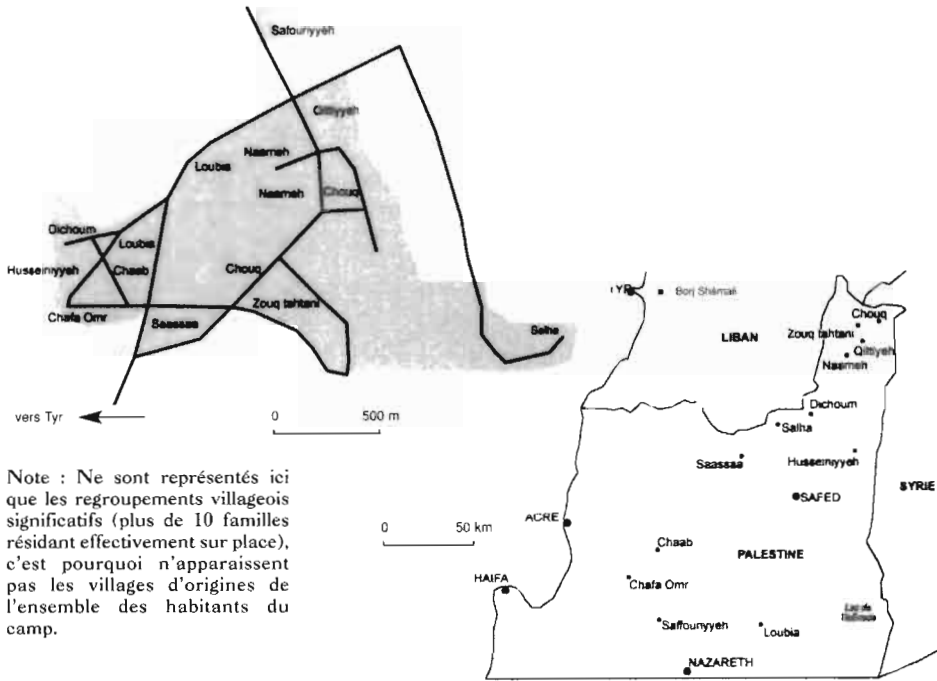
Le souvenir de ces villages, leur transposition dans l'exil confèrent aux réfugiés de la diaspora un rôle actif dans la préservation de la géographie palestinienne, ils deviennent les principaux détenteurs de l'histoire de nombreux villages, et les témoins principaux de leur existence. Par exemple, il existe à Qasmiyyeh – un camp informel dans la région de Tyr⁵ – une association qui regroupe les Palestiniens originaires du village d'Al khalsa, au nord de Safed. De ce village, il ne reste aujourd'hui que les ruines de quelques bâtiments administratifs, de la mosquée et de l'école de l'époque du mandat. La colonie de Qiryat Shémona s'est développée sur le site de l'ancien village palestinien. L'association des Palestiniens d'Al khalsa tente pourtant de continuer de faire vivre ce village dans l'exil, comme en témoigne un de ses membres:

« Nous avons fait cette année [1999] un calendrier avec le dessin de notre école à Al khalsa. Nous l'avons dessinée en fonction de notre souvenir, mais c'est elle exactement. Pour que les enfants sachent que nous avons une école là. C'est pour nous souvenir. C'est pour que nos enfants, nos petits-enfants aient envie de revenir en Palestine. »

La mémoire palestinienne se lit également dans la géographie des camps établis au Liban. On retrouve dans les camps et les groupements palestiniens une organisation sociospatiale qui rappelle celle des villages d'origine. Les réfugiés tentent le plus souvent de se regrouper par famille et par village d'origine. Ces regroupements sont cependant tributaires des déplacements liés à la guerre et tendent peu à peu à perdre leur caractère systématique. La reconstruction de la

5 Les camps informels sont des espaces non gérés par l'UNRWA où résident des réfugiés.

Figure 1 – Les principaux regroupements par village d'origine dans le camp de Borj Shémali



Note : Ne sont représentés ici que les regroupements villageois significatifs (plus de 10 familles résidant effectivement sur place), c'est pourquoi n'apparaissent pas les villages d'origines de l'ensemble des habitants du camp.

Source : enquête personnelle, M.K. Dorai.

géographie palestinienne peut se lire à grande échelle, celle des camps de réfugiés. Par exemple, l'organisation interne du camp de Borj Shémali est dominée par les regroupements villageois. Les quartiers du camp s'organisent par village d'origine en Palestine (figure 1). Des quartiers contigus, comme ceux de Chouq et Naameh, correspondent à des villages proches dans le doigt de Galilée. D'autres quartiers mitoyens, comme celui de Dichoum et Husseinyyeh, correspondent à deux villages de Maghrabi⁶, qui se sont regroupés ici par affinités et proximité sociohistorique. Ce type de regroupement n'est cependant pas systématique, chaque quartier peut en effet être composé de réfugiés d'origines diverses. Seuls les villages dont un grand nombre de familles résident dans ce camp ont pu se regrouper. La proximité spatiale permet la reconstruction partielle des systèmes de solidarités villageoises qui existaient avant 1948 en Palestine, ainsi que la perpétuation des pouvoirs locaux traditionnels comme ceux du *moukhtar*, qui peut exercer une autorité morale dans un certain nombre de cas. Dans les autres camps de la région de Tyr, on ne peut trouver de regroupements villageois aussi systématiques, la dispersion des familles de même origine est plus grande, et l'on

6 Les Maghrabi sont une communauté composée d'Arabes et de Berbères qui ont quitté l'Algérie avec l'émir Abdelkader, après avoir résisté contre la colonisation française. Les Ottomans leur ont donné des terres en Égypte, en Palestine et en Syrie.

ne retrouve que quelques quartiers qui concentrent une forte proportion de familles venues du même village en Palestine.

À une plus grande échelle, c'est l'habitat qui joue le rôle de lieu de permanence de la société ainsi que de l'identité palestinienne en exil. La fonction identitaire ne doit cependant pas faire oublier les conditions précaires de l'habitat dans les camps et les groupements ainsi que le manque d'infrastructures.

Au Liban, un espace communautarisé

Alain Médam [1992] relève que l'individu en diaspora doit savoir vivre parmi les autres sans vivre tout à fait avec eux. C'est cette dialectique intégration/distanciation qui crée les limites de l'espace diasporique et donne à la diaspora sa dynamique interne. « Être avec » sans perdre son individualité permet à la diaspora de conserver son indépendance et de se redéployer lorsque son existence est mise en danger. Cette dualité de la culture diasporique donne naissance à une pratique particulière du territoire. « De manière de plus en plus forte, pour chacun dans la diaspora, tout autant qu'il est impossible de vivre entièrement un territoire quelconque – de l'assumer pleinement et sans réserve –, il s'avère impossible de ne pas vivre simultanément – bien que partiellement chaque fois – des territoires distincts et éloignés les uns des autres » [Médam, 1992 : 16]. C'est pour cela que le camp de réfugiés est vécu par les Palestiniens comme une réalité transitoire, passagère, bien qu'elle dure depuis plus de cinquante ans aujourd'hui. Les réfugiés ne peuvent se résigner à s'installer durablement et vivre pleinement dans l'espace où ils résident. Cet aspect dépend aussi de la politique menée par le pays d'accueil; en Jordanie par exemple, les Palestiniens ont obtenu pour la plupart la nationalité jordanienne, ce qui leur garantit la pérennité de leur présence. Dans le même temps, les habitants du camp vivent là dans une Palestine exilée, l'espace du camp rassemblant des fragments de Palestine, comme les pièces d'un puzzle dispersées qui retrouveraient là, dans cet autre lieu, une unité certaine.

Si à Amman, ou à Damas, on peut observer une certaine intégration des camps de réfugiés dans le tissu urbain et économique de ces villes, qui leur donne une certaine invisibilité, au Liban, les camps de réfugiés palestiniens sont beaucoup moins bien intégrés dans le tissu urbain. Ils sont, pour certains d'entre eux, comme Chatila à Beyrouth, facilement reconnaissables, et isolés spatialement au Liban sud.

L'espace des camps palestiniens apparaît donc comme un lieu d'expression de la singularité de la communauté palestinienne, voulue par les acteurs palestiniens, comme un lieu d'expression de leur histoire particulière, et comme lieu de pérennité de leur identité. C'est aussi un espace maîtrisé, contrôlé aujourd'hui par l'État libanais. L'espace des camps palestiniens peut être considéré comme la face visible de la communautarisation palestinienne au Liban. Ils ont aussi été, à maintes reprises, des espaces de conflits avec les sociétés d'accueil qui, en s'attaquant aux camps de réfugiés, ont tenté de déstabiliser la société palestinienne dans son ensemble, comme cela a été le cas durant Septembre noir en Jordanie (1970) à Sabra et Chatila (1982) ou pendant la guerre des Camps au Liban (1985-1987). Pour reprendre l'expression de Rosemary Sayigh [1994], les Palestiniens – plus particulièrement au Liban – se sont confrontés à de *trop nombreux ennemis*. Cette

communautarisation a atteint son apogée durant la guerre des Camps qui a opposé la milice chiite libanaise Amal aux Palestiniens. Les camps de Chatila à Beyrouth et Rashidiyyeh à Tyr ont été soumis à un blocus total destiné à provoquer le départ de leurs habitants. Un habitant de Rashidiyyeh témoigne :

« La milice Amal a commencé à encercler le camp de tous les côtés. Ils contrôlaient les entrées et les sorties de toutes les personnes dans le camp, c'était en 1985. Ensuite la situation politique s'est durcie dans les camps. Amal ne laissait plus personne entrer dans le camp, pas même les médecins. Le siège autour du camp était complet. Les médias ont alors répandu cette idée de guerre des camps, et ont installé un réel climat de peur et de combat dans les camps et au Liban en général. Ils ont contribué à dresser les communautés les unes contre les autres. Il y a eu plus de cent trente morts dans ce camp, surtout des femmes, des enfants et des vieillards et près de quatre cents blessés. On voyait les gens errer dans les rues du camp, affamés. Il n'y avait plus rien du tout à manger. »

Cette communautarisation particulière des Palestiniens au Liban n'a de sens et ne s'exprime que dans son rapport à la société libanaise, ce qui la singularise des autres communautés palestiniennes en exil. La constitution en communauté distincte leur a permis d'être un des acteurs du jeu politique libanais, en s'alliant ou en s'opposant aux différentes factions ou partis politiques en présence. Suite à l'invasion israélienne de 1982, les tensions avec le pouvoir libanais et la faiblesse politique et économique des réfugiés palestiniens les ont mis dans une situation marginale au sein de la société libanaise.

Les camps de réfugiés peuvent donc être vus comme des espaces de liberté et d'affirmation identitaire : ce sont les lieux de la différenciation et de l'affirmation du soi par rapport à l'autre. C'est par leur attache affirmée à une origine, leur village, et à un espace, la Palestine, que les réfugiés palestiniens aspirent à jouer un rôle dans une société palestinienne à venir. C'est autour de cette articulation originale entre mémoire et rapport avec la société d'accueil que se construit l'identité palestinienne dans les camps. Le camp est un espace vivant, véritable laboratoire pour la société palestinienne à venir, qui affirme et fonde pour partie sa légitimité dans son passé, gère le présent par sa capacité d'adaptation dans les pays d'accueil et jette les bases d'un avenir commun, autour de l'idée du retour. On assiste, dans ce contexte, à une redéfinition constante des frontières de l'identité palestinienne, entre mémoire et projet politique, qui sont les deux facettes du territoire palestinien de l'exil. À la fin des années soixante, c'est la lutte armée qui devient l'élément central autour duquel la mobilisation politique s'effectue.

La résistance palestinienne au service de l'affirmation de l'identité nationale

Les accords du Caire⁷ de 1969 modifient en profondeur les relations entre l'OLP et l'État libanais. La centrale palestinienne obtient le droit de gérer seule l'espace des camps. Considéré comme espace mémoire et de préservation de

7 Les accords du Caire marquent la reconnaissance par les autorités libanaises de la présence politique et armée palestinienne au Liban. Ils amènent trois principaux changements dans les relations palestino-libanaises : la communication entre les deux parties, l'encadrement de l'activité des fedayin et l'autonomisation de la gestion des camps de réfugiés.

l'identité palestinienne d'avant 1948, le camp se voit consacré comme le terreau du renouveau du nationalisme palestinien : sanctuaire naturel en terre d'accueil, dont les conditions de vie difficiles des habitants constituent, selon les termes utilisés par le FPLP lors de son troisième congrès de mars 1972, un « *terrain favorable à la révolution* » [Bichara (éd.), 1975 : 214], il s'impose *a priori* comme le point d'ancrage par excellence des organisations de la résistance.

L'un des objectifs premiers de la résistance palestinienne consiste à dépasser la « mentalité de réfugié » induite par l'action de l'UNRWA, dans une double perspective de mobilisation politique des réfugiés et d'affirmation de l'OLP comme incarnation et porte-parole unique du mouvement national palestinien. Par ce biais, c'est une nouvelle représentation des réfugiés que l'OLP cherche à imposer à la communauté internationale.

La résistance déclenchée par l'OLP vise à transformer la société palestinienne, et plus particulièrement les réfugiés des camps, en une société combattante et dévouée, unie par un seul et même objectif : la libération de la Palestine par la lutte armée. La transformation du Palestinien en combattant s'est effectuée par l'élaboration d'un discours stigmatisant les conditions de vie misérables dans lesquelles les réfugiés des camps avaient vécu depuis leur départ de Palestine. Mais il ne s'agit plus uniquement d'éveiller la compassion de la communauté internationale, comme cela avait été le cas jusque-là. Révolutionnaire, le discours colporté par l'OLP vise aussi à affecter durablement la structure du pouvoir au sein des communautés des camps, en remplaçant l'élite clanique (ou tribale) traditionnelle des notables locaux par les jeunes élites nationalistes acquises aux idées de l'OLP. À cet effet, la représentation misérialiste du réfugié des camps, à la merci des rations distribuées par l'UNRWA, s'enrichit dans les écrits politiques de la résistance de critiques virulentes contre le système patriarcal ayant prévalu jusque-là dans les camps. Jugée réactionnaire, l'élite traditionnelle est accusée d'avoir étouffé les voix rebelles de la jeunesse palestinienne et d'avoir cherché à préserver son pouvoir au prix de maintes concessions aux autorités de l'UNRWA ou à celles des pays d'accueil. C'est ainsi que les camps étaient devenus des foyers de répression interne et du terrorisme (*irhâb*) exercé par les services de renseignement des pays d'accueil – les *moukhâbarât* – et leurs collaborateurs. C'est ce dont témoigne ce texte du Fath⁸ relatant le changement de mentalité des réfugiés de Jordanie et du Liban avec l'avènement de la résistance : « Après vingt-deux ans d'oppression, d'humiliation et de manipulation par la police secrète et les exploiters locaux, les camps se sont éveillés à la révolution. Dans la lutte, les exilés ont brisé leurs chaînes, ils ont expulsé la police secrète, ses espions, et les exploiters qui étaient leurs alliés... La criminalité dans ces camps a considérablement baissé, à 10 % de ce qu'elle était avant la révolution » [Bichara (éd.), 1975 : 186].

Ainsi émerge une nouvelle représentation quasi mystique du réfugié, dont les traits se dessinent par opposition à l'assisté typique, passif et résigné. Le réfugié

8 L'OLP réunit plusieurs organisations politiques dont la plus influente est le Fath (acronyme inverse, en arabe, de Mouvement de libération de la Palestine), dirigé Yasser Arafat. Ces différentes organisations, qui comptent aussi le FPLP et le FDLP, d'obédience marxiste, ou la Saïqa, d'inspiration Ba'thiste, disposent toutes d'une branche politique et d'une branche armée (*tanzim*).

est désormais un combattant épris de liberté, résolu et prêt au sacrifice; un *feda'iy* digne, définitivement affranchi de sa dépendance économique envers l'UNRWA et de sa soumission au contrôle des États d'accueil. Les propos répertoriés des *fedayins* de tout âge témoignent d'une nécessité de reprendre leur destin en main par l'engagement dans la résistance, le retour en Palestine ne devant plus être attendu passivement à l'ombre des centres de distribution de l'UNRWA, mais être imposé à l'ennemi par l'action politique et la force des armes.

La représentation du réfugié en combattant se nourrit des faits de guerre réels ou supposés des organisations de la résistance. Les combats acharnés que livrent en mars 1968 l'armée jordanienne, les *fedayins* du Fath et l'Armée de libération de la Palestine aux forces israéliennes à Karameh, dans la vallée du Jourdain, marquent les esprits: présentée de façon opportuniste comme une victoire remportée par la seule résistance palestinienne, elle encourage des milliers de jeunes Palestiniens à rejoindre les rangs des composantes de l'OLP. En Syrie de 1968 à 1970, en Jordanie en 1969-1970, puis au Liban dès 1971, des bases militaires où sont dispensés endoctrinement politique et entraînement aux armes accueillent ces jeunes dans toute zone sous son contrôle. Symboles du renouveau du nationalisme palestinien, ces camps ne constituent qu'un des éléments de l'infrastructure politico-militaire de l'OLP, qui comporte aussi des tribunaux révolutionnaires, une police militaire, des bureaux d'information et un bureau des impôts.

Fortement contesté, l'ordre social traditionnel n'est pas renversé pour autant: plusieurs études [Sayigh, 1977; Sirhan, 1971] ont souligné le rôle politique qu'il a continué à jouer dans la transmission de la mémoire de la Palestine aux nouvelles générations. Sans s'éteindre, il se voit cependant doublé puis devancé par un ordre nouveau, dont les référents se rapportent toujours à la Palestine, mais sous une forme plus opérante: les organisations de la résistance vivifient l'opposition passive à la réinstallation, adoptée jusque-là par les « milieux réfugiés », en la replaçant opiniâtrement dans le cadre d'une lutte armée de libération nationale. Le concept sacrosaint du retour prend désormais une signification supplémentaire. Il implique d'abord la réappropriation, en tant qu'exilé politiquement émancipé et non plus en tant que réfugié dépendant, d'une identité individuelle et collective déniée jusque-là.

L'avènement de la résistance n'inaugure pas non plus un bouleversement radical du statut des réfugiés des camps sur l'échiquier politique palestinien. Désormais représentés au niveau local par des comités populaires (*lijân cha'biya*) liés aux groupements de la résistance, ils se retrouvent relégués à la base du Mouvement national. En dépit d'un discours faisant la part belle au rôle d'avant-garde de la lutte pour la libération de la Palestine et l'émancipation politique du monde arabe, qu'ils sont appelés à tenir⁹, les organisations de la résistance demeurent dirigées par les membres éduqués de la petite-bourgeoisie palestinienne, politiquement marginalisée, et à la recherche d'un espace de libre expression politique soustraite aux influences des pays d'accueil et du leadership conservateur traditionnel. Comme le constate rétrospectivement un des responsables militaires du Fath en Jordanie puis

9 Y compris dans la littérature palestinienne. Voir, par exemple, des auteurs comme Ghassan Kanafani, Mahmoud Darwish ou Ahmad Dahbour, dont l'œuvre est analysée dans les études suivantes: Al Khalili [1997 : 26-36]; Jayyusi [2000 : 86-102].

au Liban, « les réfugiés des camps ont constitué un instrument de soutien du Mouvement national, pas son instrument de commandement¹⁰ ». Malgré un niveau d'instruction relativement élevé, dû en grande partie aux services éducatifs de l'UNRWA, ils n'en sont pas moins perçus par la nouvelle élite politique de la résistance comme une main-d'œuvre dont il s'agit d'obtenir l'allégeance par le biais d'une éducation politique visant à les détacher de leurs éventuelles allégeances partisans antérieures et à les amener à légitimer son rôle de guide dans la conduite de la libération de la Palestine. Le versement de soldes aux nouvelles recrues, en particulier par le Fath, a aussi été utilisé pour s'attirer les faveurs des réfugiés, devenant même, dans les années soixante-dix au Liban, un élément à part entière de la stratégie de survie élaborée par les réfugiés les plus défavorisés.

La mobilisation identitaire que l'OLP entreprend, à travers la revalorisation de la représentation du réfugié en *fedayin* et la consécration de la lutte armée (*al-kifâh al-musallah*), n'aurait vraisemblablement pas suffi à assurer la pérennité du mouvement national palestinien. Malgré le prestige du rôle, le nombre de *fedayins* ne dépassa pas les 10 000 et, malgré une progression des attaques à l'intérieur des frontières d'Israël, leur action armée ne permit jamais de reconquérir ne serait-ce qu'un pouce du territoire de la Palestine occupée. Tout en appelant à la lutte armée, c'est par la constitution d'un vaste réseau d'institutions sociales que l'OLP allait parvenir à s'implanter durablement au sein des communautés de réfugiés.

Les institutions sociales de la résistance

L'éclosion de la guérilla palestinienne en Jordanie ou au Liban s'est accompagnée de la mise en place d'une infrastructure civile composée de dispensaires et d'hôpitaux, de centres de formation professionnelle et d'écoles, ainsi que de bureaux d'entraide sociale. Les institutions les mieux dotées sont celles de l'OLP, dont on retrouve des ramifications dans les autres pays d'implantation, comme la Syrie, l'Égypte, l'Irak, l'Arabie saoudite ou le Koweït. Certaines d'entre elles ont été instituées lors de la fondation de la Centrale palestinienne en 1964-1965, telles que l'Association d'aide aux familles des martyrs et détenus palestiniens, le Département des organisations populaires réunissant les unions professionnelles, ou encore le Centre de recherches de l'OLP. D'autres furent l'initiative du Fath : c'est par exemple le cas du Croissant rouge palestinien, fondé en 1968 et adopté par le Conseil national palestinien l'année suivante, des écoles d'éducation politique et militaire pour garçons (*lionceaux, Ashbâl*) et filles (*fleurs, zahrât*), créées après la bataille de Karameh en 1968, ou encore de l'Association des ateliers pour les enfants de martyrs palestiniens (SAMED). Inaugurée en 1970, cette dernière ouvrit les portes de ses 34 coopératives et ateliers en 1975-1976 à l'ensemble de la population pour compter jusqu'à 3 500 ouvriers en 1979 [Chesnot, Lama, 1998 : 122]. Aux institutions de l'OLP, il faut encore ajouter celles administrées de façon autonome par ses organisations membres, les *fasâ'il*. À la même époque, celles-ci géraient au Liban une cinquantaine de cliniques, plus de quarante centres de formation et ateliers de production, une trentaine de jardins d'enfants, et plus d'une cinquantaine

10 Entretien réalisé par J. Al Hussein à Amman, février 1998.

de clubs de jeunesse et de scouts. En tout, on estima, à la veille du départ de la direction de la résistance en 1982, que l'« économie palestinienne » contribuait pour plus de 15 % au produit national brut du Liban, générant 10000 emplois directement et 30000 indirectement [Hudson, 1997 : 254]. L'œuvre sociale de la résistance comprend aussi les importantes améliorations des conditions de vie dans les camps de réfugiés. Dès leur implantation dans ces camps, les *fasâ'il* ont pris en charge certaines activités qui avaient été négligées ou supprimées par l'UNRWA faute de moyens, telles que la réhabilitation de l'habitat et la généralisation de l'électricité et de l'arrivée d'eau dans la plupart des camps en milieu urbain. Autrefois symboles de pauvreté, de passivité et de marginalisation économique, les camps deviennent ainsi le symbole de la régénérescence du peuple palestinien.

La mise en place de services sociaux autonomes constitue, après l'appel à la lutte armée, le second axe de mobilisation à travers la transformation des réfugiés en « retournants » (*'â'idîn*). Dès 1969, le Fath déclare que les services médicaux, éducatifs et sociaux de la résistance ont « rétabli la dignité et le respect de soi » [Bichara (éd.), 1975 : 186]. L'OLP intervient dans le même sens en 1973. « Afin qu'ils obtiennent leur autonomie... », elle se propose de « s'occuper des conditions de la vie dans les camps, que ce soit sur le plan économique, social ou culturel » [Bichara (éd.), 1975 : 117]. Elle tient à prouver à l'opinion publique internationale que le Palestinien « était un être productif et non un réfugié tributaire de l'aide de l'Organisation des Nations unies » [ONU, 1982]. Tenant compte de l'importance croissante du rôle des femmes dans la vie politique palestinienne, acquise essentiellement sous l'influence des organisations de gauche tels que le FPLP ou le FDLP, l'OLP les inclut officiellement comme élément à part entière dans la lutte nationale.

L'OLP avait à cœur de replacer cette renaissance institutionnelle dans une ligne historique et culturelle précise. En étudiant la « question de Palestine », son Centre de recherches, créé à Beyrouth en 1965, a contribué à réunir les fragments épars d'une histoire palestinienne dont l'UNRWA d'une part, les familles de réfugiés de l'autre, avaient jusque-là été les dépositaires informels. Sa revue officielle – *Chou'oun filastîniya* (Affaires palestiniennes) – et ses ressources documentaires ont aidé à reconstituer une histoire nationale dans laquelle tout Palestinien pouvait s'identifier. Cette documentation de la cause palestinienne n'est pas dénuée d'arrière-pensées politiques : elle vise à consacrer l'avènement de l'OLP comme élément majeur de cette histoire. À cet effet, elle est complétée par une série de mesures symboliques destinées à inscrire l'identité nationale dans la vie des communautés palestiniennes. Parmi ces mesures, on peut relever l'institution d'un drapeau national, inspiré de celui que brandit le chérif Hussein de La Mecque lors de la révolte arabe contre les troupes ottomanes en 1916, l'inauguration d'un hymne national « Ma patrie, ma patrie » (*bilâdi, bilâdi*) et l'instauration d'un calendrier commémorant les dates marquantes de la résistance palestinienne contre le sionisme depuis le début du siècle.

Un projet de société à venir ?

Sur le plan opérationnel, les institutions de la résistance palestinienne n'ont pas cherché à remplacer, ni même à concurrencer l'UNRWA. Celle-ci s'était déjà imposée, depuis le début des activités en mai 1950, comme un service public à part

entière dans les camps. Nouvelles venues dans le domaine du social, ses institutions se sont implantées graduellement, en suppléant aux insuffisances des services de l'UNRWA et des pays d'accueil. C'est ainsi que la naissance du Croissant rouge palestinien correspondit aux attentes d'une population que l'infrastructure hospitalière existante, déficiente et pauvre en personnel, était incapable de satisfaire¹¹. Dans le domaine éducatif, les écoles du Fath ont pris en charge les laissés-pour-compte du système scolaire local – les enfants de martyrs en priorité – en leur dispensant une éducation basée sur celle des pays hôtes, mais où une large part est accordée à l'histoire, la géographie et la politique palestiniennes¹². Enfin, l'OLP s'est investie opportunément dans le secteur de l'équipement (rénovation de l'habitat, de l'adduction en eau et de l'électrification des camps), délaissé par l'UNRWA et les autorités libanaises.

C'est à la faveur de la grave crise financière que connaît l'UNRWA en 1974, puis de l'écroulement de l'État libanais lors de la guerre civile en 1975, que les institutions civiles palestiniennes prennent une importance quasi gouvernementale, conférant à l'OLP l'apparence d'une organisation bureaucratique hautement centralisée, d'un « État dans l'État ». Mais il ne s'agit que d'une apparence : l'expansion de ces institutions ne s'est pas inscrite dans un projet collectif destiné à fonder un ordre social nouveau, pas plus qu'elle n'a été guidée par un souci de rationalisation opérationnelle. Elle a plutôt été menée par une logique de clientélisme politique auprès des réfugiés, désormais désignés comme « le personnel, le staff, de la révolution » [Goichon, 1972 : 1135]. L'esprit de compétition qui a prévalu entre les différentes composantes de la résistance a ainsi conduit à une duplication des services et une détérioration de leur qualité, quand bien même l'organisation dominante au sein de l'OLP, le Fath, s'est servie de son influence pour coopter au sein de la centrale l'ensemble des organisations concurrentes.

De plus, cette infrastructure étatique ne s'est pas fondée sur un projet de société d'avenir clairement défini. Si les dirigeants de l'OLP ont eu le mérite de mettre sur pied une infrastructure militaire et civile palestinienne malgré tout durable, montrant ainsi l'exemple pour les générations futures, ils n'ont en revanche pas réussi à formuler une vision politique et sociale cohérente à même de pouvoir fédérer l'ensemble des différentes composantes du peuple palestinien. Catapultés comme l'avant-garde de la Révolution, les réfugiés et leur direction n'ont pas réussi à transformer radicalement la structure de classe traditionnelle et à fonder un ordre social nouveau. C'est d'ailleurs une constatation que les diverses organisations de la résistance font après la débâcle de 1970 en Jordanie, relevant, à l'instar du Fath, qu'elles avaient été incapables de se préparer à mobiliser les masses d'une manière organisée et consciente ; ou encore, comme le précisa le FDLP, qu'elles s'étaient contentées de fournir quelques services médicaux et sociaux et de développer quelques

11 Les camps de réfugiés, ne disposant souvent que d'un seul centre médical (dispensaire ou clinique), n'étaient visités par un médecin que deux ou trois fois dans la semaine ; ceux-ci furent vite débordés avec l'accroissement du nombre de blessés parmi les *fedayins*.

12 Le Fath a géré trois écoles de ce type ; l'une à Amman (l'école « Jérusalem », 1968-1970) et les deux autres au Liban (les écoles modèle « Is'ad al-toufoulat » à Souk al-Gharb et « Ramallah » dans le camp de Sabra, 1970-1982).

relations économiques, tout en se complaisant dans un « océan » de privilèges matériels et de prestige [Bichara (éd.), 1975 : 169; 267-269].

Il convient cependant de se rappeler que, dans les années soixante-dix, le mouvement national palestinien n'est pas encore mené comme une entreprise de formation étatique. Il fait encore partie de ce que E. Haas a appelé les *Nation-first movements* qui, à l'inverse des *State-first movements*, se définissent par une absence de contrôle territorial stable et de référents nationaux et territoriaux clairement établis [Amos, 1980 : 27-28]. Confiné à l'exil après ses déconvenues face à l'armée israélienne en Cisjordanie et à Gaza¹³, son objectif majeur est de s'assurer une base territoriale provisoire et d'imposer son pouvoir de décision et un certain degré de loyauté aux réfugiés sous son contrôle et, au-delà, dans l'ensemble de la diaspora palestinienne. La question de la formation d'un État palestinien n'est pas d'actualité, bien que l'on tente d'en esquisser quelques traits fondamentaux [Bichara (éd.), 1975 : 183-186].

La question de l'État ne pouvait se poser qu'en rapport avec l'établissement d'un pouvoir national de l'OLP en Palestine. Dès 1973, l'OLP en prend le chemin lorsque ses instances législatives (le Conseil national palestinien) annoncent implicitement l'établissement à terme d'une autorité nationale en Cisjordanie et à Gaza [Bichara (éd.), 1975 : 126-127]; mais ce n'est qu'en décembre 1987, suite au déclenchement de l'Intifada et de la déclaration de l'État palestinien l'année suivante que le projet étatique palestinien prend forme et se développe institutionnellement au gré des évolutions du processus de paix actuel. À cet égard, l'expérience libanaise de l'OLP prend pour sa direction valeur de modèle.

*

L'Organisation de libération de la Palestine a longtemps joué un rôle central dans la structuration de la société palestinienne de la diaspora. En Jordanie, dans la seconde moitié des années soixante, puis au Liban dans les années soixante-dix, la lutte armée, associée aux figures du *fedayin* – le combattant palestinien –, *chahid* – le martyr –, et la renaissance institutionnelle palestinienne ont constitué le pivot de la mobilisation politique et identitaire au sein du mouvement national palestinien. La prise de pouvoir des organisations de *fedayins*, issues des couches populaires de la société palestinienne, à la suite de la défaite arabe de 1967, tente de bouleverser la structure du corps social palestinien jusqu'alors dominé par les grandes familles de notables. Le conflit armé devient l'un des instruments du changement social dans les camps de l'exil, en générant une redéfinition des rapports de pouvoir au sein de la société palestinienne, avec l'émergence de nouvelles élites politiques et une production institutionnelle originale qui fait de l'OLP dans les années soixante-dix un quasi-État sans territoire. La figure du réfugié des camps se confond avec celle du *fedayin* dans le discours national, et elle devient le vecteur principal de mobilisation et d'identification des Palestiniens de la diaspora. Les camps de réfugiés, et particulièrement ceux du Liban, où se concentre l'essentiel de l'infrastructure militaire

13 En Cisjordanie, les tentatives d'implantation de la résistance en 1967-1968 furent anéanties par les forces d'occupation israéliennes; à Gaza, la résistance à l'occupation réussit à perdurer jusqu'à 1971-1972.

palestinienne, deviennent les lieux symboles de la diaspora : ils sont l'expression spatiale de l'exode de 1948, ce sont des lieux de « l'entre-soi » où se recomposent les systèmes de solidarités palestiniens.

Aujourd'hui, le retour de la direction palestinienne en Cisjordanie et à Gaza et la volonté de création d'un État palestinien entraînent une nécessaire redéfinition du rapport *mouvement national/lutte armée* hérité des années soixante, pour fonder une identité palestinienne qui devra se conformer à la configuration géopolitique qui émergera du processus de négociations israélo-arabes. L'Intifada débutée dans les Territoires en 1987 et celle qui se développe depuis septembre 2001 ont remis sur le devant de la scène la figure symbolique du *chahid*, et redonné aux organisations paramilitaire un rôle prépondérant sur la scène palestinienne. Quel rôle joueront alors les réfugiés des camps de l'exil dans la société palestinienne à venir ?

BIBLIOGRAPHIE

- AL KHALILI A. [1997], « Palestinian Refugees' Image in Palestinian Literature: from Tent to Gun to Peaceful Settlement », *Majallat al-hijra al-qasriya*, 1^{re} année, 2 : 15-39.
- AMOS J. W. [1980], *Palestinian Resistance. Organization of a Nationalist Movement*, New York, Pergamon Press, 471 p.
- BERQUE A. [1990], *Médiance de milieux en paysages*, Montpellier, GIP Reclus, coll. Géographiques, 163 p.
- BICHARA K., BICHARA N. (éd.) [1975], *Textes de la révolution palestinienne (1968-1974)*, Paris, Sindbad, 350 p.
- CHESNOT C., LAMA J. [1998], *Palestiniens 1948-1998. Génération fedayin : de la lutte armée à l'auto-nomie*, Paris, Autrement, coll. Mémoires, 52 : 122.
- GHAZZAWI H. [1989], « La mémoire du village et la préservation de l'identité palestinienne », in « Palestine, mémoire et territoire », *Cahiers d'études stratégiques*, 14, EHESS, CIRPES : 13-40.
- GOICHON A.-M. [1972], *Jordanie réelle (II)*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- HALBWACHS M. [1950], *La Mémoire collective*, Paris, Puf, 204 p. (édition 1968).
- HOVANESSIAN M. [1995], *Les Arméniens et leurs Territoires*, Paris, Autrement, série monde/Français d'ailleurs, peuple d'ici, hors-série 84, 173 p.
- HUDSON M. [1997], « Palestinians and Lebanon: the Common Story », *Journal of Refugee Studies*, special issue: Palestinians in Lebanon, 10 (3) : 243-260.
- JAYYUSI S. K. [2000], « La littérature palestinienne après 1948 », *Revue d'études palestiniennes*, 24 (nouvelle série) : 64-104.
- MÉDAM A. [1992], « Dans l'espace-temps des Juifs », *Espaces et Sociétés*, n72 : 9-30.
- MISSION ÉCONOMIQUE D'ÉTUDES DES NATIONS UNIES POUR LE MOYEN-ORIENT [1949], Document A/1106, annexe B.
- ONU [1982], « Extrait du discours du porte-parole de l'OLP à la Commission politique spéciale de l'AGNU », in *Documents officiels de l'Assemblée générale des Nations unies (A/SPC/37/SR.24)*, Commission politique spéciale, 9 novembre 1982, § 50.
- SAYIGH R. [1977], « Sources of Palestinian Nationalism », *Journal of Palestine Studies*, 6 (4) : 17-40.
- SAYIGH R. [1994], *Too Many Enemies. The Palestinian Experience in Lebanon*, London, Zed Books Ltd, 369 p.
- SHEFFER G. [1996], « Wither the Study of Diaspora? Some Theoretical, Definitional, Analytical and Comparative Considerations », in Georges Prévélakis (dir.), *Les Réseaux des diasporas. The Networks of diasporas*, Nicosie, KYKEM/L'Harmattan : 37-46.
- SIRHAN B. [1971], « Al-atfâl al-filastîniyyoun : jîl al-tahrîr », *Chou'oun filastîniyya*, 1 : 95-106.
- UNRWA [1986], *UNRWA, a Brief History (1950-1982)*, Vienna, UNRWA Headquarters, 304 p.

***Imidugudu* et aide humanitaire : l'influence incertaine des ONG au Rwanda après la guerre**

*Emery Brusset **

Les opérateurs humanitaires internationaux influencent-ils le changement dans une société qui émerge de la guerre civile ? Quel est leur potentiel structurant dans des processus sociopolitiques lourds de conséquences tels que des situations de rapatriement massif ? Cet article explore le rôle des organisations non gouvernementales (les ONG, principaux acteurs de terrain de l'humanitaire) dans les changements rapides qui se sont déroulés au Rwanda de 1996 à 1999. Le proverbe « A beau mentir qui vient de loin » pourrait s'appliquer judicieusement à ces agences d'aide humanitaire travaillant dans les situations de rapatriement – en l'inversant : car, comme nous le verrons, c'est l'organisme d'intervention, qui vient de loin, qu'il est facile de tromper.

Nous explorerons ici la relation entre la restructuration sociale des sociétés de rapatriés au Rwanda, et les organismes d'aide d'urgence qui sont intervenus dans ce rapatriement. Contrairement à une littérature abondante en France sur les réfugiés, nous envisageons la problématique non pas dans le pays d'accueil des réfugiés, mais dans celui du retour, et non pas du point de vue des rapatriés, mais de celui des opérateurs.

Les combats qui ont déchiré le Rwanda de 1990 à 1998, et ont culminé avec un génocide en 1994, étaient caractérisés par un haut degré d'implication de la population civile, à la fois acteur et cible de violences. Des pratiques d'embrigadement et de culture du climat de peur et de haine ont été utilisées de façon systématique, et amplement décrites par ailleurs. Nous ne les reprendrons pas ici. Mais ces pratiques sécuritaires étaient inexorablement croisées avec celles d'un autre acteur, lui aussi soucieux d'impact social, les agences de l'aide internationale.

Durant la période 1994-1999 il est estimé par l'ONU que quelque 2,4 millions de personnes réfugiées retournèrent au Rwanda, à partir de tous les pays voisins, pour une population globale de 8 millions d'habitants [UNHCR, 2000]. Ce chiffre recouvre des Tutsis ayant fui le pays de 1960 (l'indépendance) à 1994, et des Hutus ayant fui de 1994 à 1999. Un autre million de personnes a été déplacé à l'intérieur du pays entre fin 1990 et fin 1998 – leurs conditions socioéconomiques pouvant

* Chercheur à Channel Research Ltd.

être assimilées à celles des réfugiés (ce sont essentiellement des Hutus fuyant les avances successives du Front patriotique rwandais).

La confluence d'un régime autoritaire et d'un effort international sans précédents aboutit à un vaste programme de logement pour aider à la réinsertion de ces populations. Il réunit une politique gouvernementale d'aménagement de l'habitat, des politiques humanitaires de réintégration des réfugiés, et des programmes de développement visant à la réhabilitation des abris et maisons. Il fut mis en place de façon si rapide qu'il changea le paysage de l'habitat de tout le Rwanda, particulièrement perceptible depuis les airs (les habitats regroupés sont éparpillés sur tout le territoire, et la construction en matériaux neufs importés tranche sur les maisons plus anciennes). Il provoqua le premier débat réel sur les orientations du développement au Rwanda après le génocide. Quel fut le rôle des ONG dans ce processus, alors que le pays vivait à l'ombre des armes ?

Cet article est fondé sur huit années de « commerce » plus ou moins continu avec le Rwanda, placées sous le signe de l'aide d'urgence. Les connaissances utilisées s'inspirent de nombreuses évaluations de performance, donc d'une connaissance des dynamiques du système, et des effets vérifiés par delà les rapports officiels de projets, plutôt qu'une connaissance d'expert du Rwanda. L'intention est de nourrir la réflexion sur les liens entre les ONG et le changement structurel social dans les sociétés vivant sous une forte tension sociale, proches de la guerre.

Les significations contradictoires de l'habitat regroupé au Rwanda

L'habitat rural regroupé ou *imidugudu* (village dans la terminologie traditionnelle) est le fruit d'une volonté gouvernementale de réaménagement du territoire et de réorganisation des modes de vie qui a traversé l'histoire récente du Rwanda. Il n'est pas du tout caractéristique du mode de vie rural au Rwanda (jusqu'à la fin du XX^e siècle extrêmement peu urbanisé), où l'unité familiale prime dans l'organisation sociale. Celle-ci est construite autour de la maison, entourée de terres et de cultures, et la culture privilégie le côté confidentiel de la vie privée.

L'idée de l'habitat regroupé a été pour la première fois formulée au ministère de l'Agriculture dans les années quatre-vingt comme une réponse aux problèmes de développement du pays. Elle fut exprimée de façon embryonnaire concernant les futurs rapatriés dans un protocole du traité d'Arusha d'août 1993. Elle fut ensuite reprise de façon explicite par une décision du Conseil des ministres du 13 décembre 1996. Comme l'a observé le rapport de Human Rights Watch [2001] sur ce sujet, les objectifs de cette « villagisation » à la rwandaise s'inséraient dans une politique globale de l'habitat visant au développement économique, et n'a pris dans le discours officiel une justification humanitaire de relogement qu'à partir de 1997.

L'argument d'urgence devint alors que les retours massifs de réfugiés créaient une grande précarité. On expliquait que le fait que différents groupes (différenciés sur critère ethnique) aient occupé la même propriété au fil de vagues successives de fuite risquait de ranimer des tensions sociales fortes entre différents groupes. En 1997, les opérations de réinsertion des réfugiés battaient leur plein, et c'est par ce biais qu'ont été canalisées d'importantes ressources internationales pour les *imidugudu*, devenu le terme accepté de cette villagisation à la rwandaise.

Les chiffres officiels fournis sur l'étendue de construction ou de reconstruction au Rwanda sont suspects. Il n'y a jamais eu une comptabilité globale de tous les projets de tous les bailleurs, et les agences opérationnelles, tout comme le gouvernement, ont eu tendance à accentuer le besoin ainsi que les réalisations. C'est ainsi que les statistiques du HCR sont souvent basées sur le nombre de tôles distribuées et de personnes enregistrées, sans qu'il soit sûr que la construction ait réellement suivi la réception du matériel. De même le taux d'occupation très bas sur certains sites fausse encore la donne. Nous reprendrons deux statistiques: un rapport du gouvernement d'août 2000 [Ministry of Lands, Human Resettlement and Environmental Protection, 2000] estime le nombre de maisons construites à 177 073 avec la plus grande densité dans les préfectures de Kibungo, Byumba, et Ruhengeri. Le HCR, principale agence opérationnelle, estime avoir réhabilité 26 887 maisons en habitat regroupé, représentant 27 % de la reconstruction totale – le reste étant des maisons réhabilitées dans le lieu d'origine, et des maisons en habitat éparpillé. La Coopération française, quant à elle, a financé la construction de quelque 1 150 logements.

Cette politique d'habitat a fait l'objet de nombreuses controverses, et certains bailleurs de fonds sont même allés jusqu'à lui refuser des financements visant à la réinstallation à partir de 1999. Beaucoup ont établi des parallèles peu flatteurs avec ce qui avait été fait dans le passé au Mozambique, en Éthiopie ou en Tanzanie, ou se faisait au même moment en Ouganda [Perrot, 1999] et au Burundi [Chrétien, 2000]. La politique gouvernementale d'habitat regroupé s'est pourtant appuyée de 1997 à 2000 essentiellement sur des interventions d'opérateurs humanitaires internationaux, afin de surmonter le manque de ressources publiques. Le principal canal de financement en fut le Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU, qui dépensa 203 millions d'euros dans la période 1994-1999, mis à la disposition de partenaires ONG.

L'aménagement en *imidugudu* a permis au gouvernement de contrôler cette aide humanitaire à un moment délicat de transition vers le développement. En effet le fourmillement des opérateurs, surtout à partir d'août 1994 – 225 ONG à ce moment recensés par UNREO (United Nations Rwanda Emergency Office) –, le bureau de coordination de l'ONU) est vite entré en conflit avec la tradition politique très dirigiste du Rwanda, et s'insérait dans plusieurs domaines considérés comme sensibles: la protection, l'administration des services, la formation¹. Le gouvernement s'appliqua aussi à créer une législation propre aux ONG, basée sur un enregistrement à renouveler chaque année, qui permit entre autres de certifier la légitimité de certains acteurs contre d'autres. De nombreux projets de type social ont donc été peu à peu orientés vers la construction en dur: écoles, hôpitaux, routes, etc., laissant l'interface avec la population à la charge de l'administration publique.

Les projets qui ont appuyé la formation de nouveaux villages correspondaient bien à certaines nouvelles analyses faites de l'aide internationale après le génocide au Rwanda. Une large évaluation réalisée par plusieurs bailleurs de fonds

1 Une étude de l'OCDE (« Document numéro 2: étude de cas: Rwanda; Comité d'aide au développement ») cite un rapport confidentiel du gouvernement au PNUD et à la Banque mondiale se plaignant que «... pour pouvoir faire son travail, le gouvernement doit encourager, cajoler ou séduire presque 200 gouvernements différents ».

[Ministère des Affaires étrangères du Danemark, 1996] avait souligné le peu de pertinence des projets de développement économique dans un contexte de tension grave, et recommandait des actions de type plus communautaire. L'aide ainsi fournie prétendait contribuer à rassurer la population après la guerre (en réduisant certains conflits de propriété), et à poser les prémices d'une réforme foncière et de l'habitat. Cette réforme était conçue, de façon assez superficielle, comme une action de prévention d'un retour à la guerre civile.

Ce consensus international envisageait ainsi qu'avec le temps, l'introduction de l'habitat rural groupé, à travers les formes diversifiées qu'il prend inévitablement d'une région à l'autre, permettrait de faire évoluer le mode de vie des paysans et favorisera un certain nombre de changements sociaux vers la coexistence de différents groupes, ainsi qu'une plus grande productivité économique. Dans cette perspective, les *imidugudu* doivent jouer un rôle de pôle de développement pour l'ensemble des populations vivant dans leur environnement immédiat.

D'autres ont continué de reprocher par contre aux *imidugudu* de servir des objectifs sécuritaires [Ministère des Affaires étrangères du Danemark, 1999], peut-être même sectaires, contraires au développement [Hillhorst, van Leeuwen, 1999]. Des entrevues faites dans le pays révèlent des craintes de regroupement des Hutus en vue de leur extermination, ou des Tutsis survivant du génocide qui y voient une façon par le pouvoir central de les marginaliser (il s'agit plutôt de zones rurales) ou de les exposer en système avertisseur en cas de reprise des violences. Le gouvernement lui-même souligne l'utilité du regroupement pour faciliter la surveillance et dissuader les attaques.

Selon une autre perspective encore, cette politique viole certains droits humains économiques et sociaux fondamentaux (droit à la liberté de mouvement et de choix de la résidence, à un logement suffisant, et à la propriété [Human Rights Watch, 2001]). Le programme d'assistance, en appuyant un généreux effort de reconstruction, « en camouflait un autre, qui allait priver des dizaines de milliers de Rwandais de leurs maisons » [*ibidem*]. Il est en effet clair que dans de nombreux cas les personnes regroupées ont perdu le contrôle de leurs terres.

Il a été possible de dire que la politique d'habitat regroupé correspond à une réponse extrêmement ambitieuse aux impératifs d'aménagement du territoire dans un contexte général marqué par l'étroitesse du territoire, une très forte croissance démographique, une économie presque exclusivement agricole, une agriculture de subsistance sur un terroir trop morcelé, une paupérisation de la population rurale. Tels sont les paramètres incontournables du développement du pays depuis des décennies [Bart, 1993]. L'agriculture de rente, l'urbanisation peuvent présenter une option.

La validité de ces diverses analyses ne peut être examinée ici. Nous nous contenterons de remarquer que le discours technocratique a prévalu au sein des élites au gouvernement et des grandes administrations d'aide au développement, et qu'il poussait à la création d'un réservoir de main-d'œuvre et à la réforme de l'habitat. Il présuppose bien sûr un degré d'organisation des services publics, et un degré de consultation sociale rares au Rwanda, de tout temps. Il mène à une dépendance par rapport à l'aide internationale, toujours un peu aveugle, peu informée du fait local.

Dans un contexte d'urgence et de fort débat politique, il convenait en 1996-1998 de reloger en priorité les catégories de populations ayant subi un préjudice, en particulier près de 3,5 millions de réfugiés et déplacés par la guerre, rentrant dans leurs collines dans des conditions précaires. Dans le passage de l'urgence au développement, si progressif soit-il, il aurait fallu savoir concilier les deux pour éviter de susciter d'éventuels effets contradictoires, tels que la création de sites non viables, l'appauvrissement des populations, et des regroupements éphémères. Les agences humanitaires étaient-elles en position de le faire ?

L'humanitaire à partir de 1996

L'humanitaire est justifié par des objectifs très limités : protéger les vies et la dignité des populations affectées. Cela est accompli en palliant des manques temporaires de ressources et de services considérés comme vitaux, ou en rappelant des normes internationales de protection, en particulier ici le droit des réfugiés s'appliquant aux conditions de retour. L'humanitaire se distingue de l'aide au développement par le raccourcissement du temps de planification, et par l'utilisation très limitée qui est faite des structures de services publics. Enfin elle vise à intervenir de façon directe dans les populations, afin de circonscrire les objectifs militaires et politiques qui sont la trame des crises.

Les caractéristiques de l'humanitaire se sont révélées utiles lors de la crise qui a secoué le Rwanda, dès la fin 1990, et surtout à partir de 1994, lorsque la plupart des grandes organisations d'aide d'urgence prirent pied dans un pays à la légitimité publique incertaine. Ces organismes étaient habilités à recevoir des financements rapides, à gestion décentralisée. Au Rwanda, la chaîne de l'humanitaire s'est articulée autour d'organismes de coordination nationaux (au Rwanda, des forums de facilitation fondés par des ONG ou l'ONU, puis de plus en plus des ministères traitant de réhabilitation) ou d'ONG locales souvent créés à cette fin. Il est arrivé que certaines ambassades (Belgique, Allemagne, France) passent des conventions directement avec des ONG ou des entreprises locales, mais ce cas a été plus rare.

Pourtant, rapidement, à partir de 1997, l'objectif d'agir directement sur la population a disparu : il a fallu trouver des partenaires, ne fût-ce que pour mieux identifier et organiser un dialogue avec les bénéficiaires. Le recrutement de personnel local s'intensifia, dont les plus qualifiés furent trouvés parmi la population urbaine (et souvent le secteur public), donc à dominante tutsi. Cette transition vers les ressources locales fut encouragée par le gouvernement, à des fins de coordination. Les structures municipales ont joué un rôle central dans cette coordination de l'aide internationale, utilisant pour cela le quadrillage en secteurs et cellules hérité du passé, ainsi que de nombreuses ONG nationales et des systèmes de comités de copilotage, composés de notables.

Les rapports d'évaluation externe réalisés depuis sont critiques quant à la qualité des résultats des programmes humanitaires. Un rapport commandité par ECHO (European Community Humanitarian Office, service d'urgence de la Commission européenne) note dans ses remarques principales que l'exigence de rapidité a été prise en compte au mépris de la protection des populations, plaçant

les opérateurs dans une situation de dépendance par rapport aux autorités². Il a fallu aussi improviser les objectifs. Une évaluation du HCR [1999] reconnaît qu'aucune définition de la notion d'abri n'a été faite, permettant de grandes divergences pour différentes populations. Une attention très limitée a été donnée à la question de la viabilisation des sites (accès à l'eau, santé, scolarisation). Le cadre stratégique de l'aide dans lequel devait s'insérer cet appui à la « villagisation » n'a été élaboré qu'en 2000 (le « *Framework for Assistance in the Context of the Imidugudu Policy* » [UNHCR, 2000]). Cela démontre une absence d'objectifs en termes de population ciblée, affaiblissant les liens avec des dynamiques économiques à long terme.

Le taux d'occupation des sites aménagés reste très bas. Des visites au Rwanda aujourd'hui révèlent que de nombreux sites, en particulier ceux construits par les organismes d'urgence (marqués de panneaux signalant les donateurs), sont en grande partie vides. La pérennité des populations qui les occupent est souvent incertaine.

Le problème de fond relevé dans les évaluations reste souvent le même qui a déjà été identifié ailleurs : l'incapacité de ces organismes de suivre de façon continue les populations assistées et à consulter la population selon le mode propre à sa culture (au Rwanda, ouvertement respectueuse de la hiérarchie officielle) ; la cadence des financements, et des programmes mal alignés sur la disponibilité future de ressources locales pour pérenniser les acquis ; et enfin la transition malaisée dans la distribution des responsabilités vers les acteurs locaux. Nous nous intéresserons ici à la question de la concertation avec les populations bénéficiaires, et aux structures qui ont émergé au cours des programmes.

Les limites de l'action dans les collines

Un peu partout en Afrique, l'aide humanitaire a été un des principaux modes d'intervention des pays occidentaux dans les crises ou la reconstruction. Il ne s'agit pourtant pas d'une simple courroie de transmission de politiques publiques délibérées, même si cette assistance est gouvernée par un large consensus d'approche technique et de moyens matériels. L'architecture de l'aide se manifeste par la superposition de plusieurs niveaux de sous-traitance, même au plan international.

Les agences qui ont été présentes sur le terrain, dans les collines, étaient dans leur grande majorité des ONG, opérant par le biais de mouvements articulés en réseaux. Ces ONG ont fourni des matériaux pour les abris (surtout des bâches de plastique ou des tôles), construit des maisons ou réhabilité des infrastructures de services, telles qu'écoles, centres de santé, réseaux de distribution d'eau. Pour les réalisations opérationnelles, elles ont fait appel à des sociétés de construction, ou d'artisans, selon les cas. Les disparités régionales et locales ont donné lieu à une approche différenciée, mais la plupart des programmes étaient conçus et gérés depuis Kigali. En fait, peu de bureaux ONG ont été ouverts dans les préfectures, les facilités de transport au Rwanda facilitant la concentration sur Kigali.

² *Plans globaux pour la région des Grands Lacs, 1998-1999, Rwanda et Tanzanie*, rapport de synthèse, rapport 290, janvier 2000.

Les contraintes rencontrées sur le terrain ont été très grandes. Au fil des années, l'aide humanitaire massive a sans doute contribué à créer ou à renforcer des comportements de passivité pour certaines populations, et même dans certains cas chez les opérateurs. Les projets se sont initialement heurtés (dans les phases de préparation) aux réticences des bénéficiaires quant au concept d'habitat regroupé ou de logements jumelés. Nous y avons fait allusion en parlant du taux d'occupation faible sur les sites. Dans un contexte de fuite et de méfiance diffuse, face à l'omniprésence de l'appareil sécuritaire et pénitentiaire, il ne pouvait guère en être autrement quand il s'agit d'un projet social si nouveau et jamais encore mis en pratique³.

L'un des aspects les plus délicats dans l'analyse des relations entre les opérateurs et leur environnement (autorités locales, populations bénéficiaires) a trait aux questions financières, et aux pressions sur la distribution ou le détournement des fonds. Il n'y a aucune commune mesure entre le montant d'un budget communal et le montant d'un budget de projet. Un exemple est révélateur: une ONG locale a réalisé un projet de réinstallation dans la commune de Karama avec une subvention de 128 millions RWF. Le budget de la commune (qui compte environ 40 000 habitants) est de l'ordre de 8 millions RWF par an. Ni l'administration communale ni la population de la commune n'avaient de pouvoir de contrôle réel sur l'exécution du budget de l'ONG, mais de nombreux moyens d'influence existent, dont, en particulier, le droit de refuser le lancement du projet sur la commune.

Dès lors, pour résister aux inévitables pressions, pour impliquer l'ensemble des acteurs locaux sans créer de litiges et pour régler les futurs contentieux, il ne restait à l'ONG qu'à constituer un comité local de copilotage de son projet associant l'administration, les populations bénéficiaires et l'ONG elle-même. Cette stratégie a été mise en œuvre, mais souvent avec maladresse. Il est arrivé que certaines ONG demandent aux autorités communales de réunir les bénéficiaires. Une visite était alors organisée depuis Kigali, et les questions posées lors de réunions publiques d'une ou deux heures, sans garantie sur la représentativité des vues exprimées. Ou alors des comités plus permanents étaient organisés avec des représentants de tous les groupes intéressés, qui furent rapidement bloqués par des intérêts particuliers, poussant les autorités publiques (seules autorités au Rwanda, où l'État a remplacé les systèmes de chefferies) à reprendre en sous-main les décisions.

Certaines des ONG opératrices ont placé, pour la réalisation, des équipes d'agents dans les communes d'intervention. Certaines l'ont fait depuis le début de la phase préparatoire, mais peu ont maintenu ces agents durant toute la phase d'exécution du projet, afin d'en assurer le suivi et la réalisation. Les évaluations révèlent toutes que, hormis le personnel de la fonction publique (qui a lui-même tendance à graviter vers Kigali ou l'étranger), les structures de consultation et pilotage sont difficiles à détecter après quelques mois.

3 Il faut toutefois nuancer cette appréciation en fonction du type de bénéficiaires et du site concerné, car de grandes variations existent quant à l'intensité des politiques de regroupement dans une préfecture donnée, et quant à la distance qui sépare les nouveaux sites des champs appartenant par tradition aux familles en *imidugudu*.

La nature des réalisations a donc beaucoup varié. Chaque *imidugudu* s'insère dans une réalité spécifique, et diffère des autres, tant au niveau topographique, qu'au niveau du type de construction (pratiquement chaque bailleur a opté pour « son » style de logement, à l'intérieur des cadres prescrits par le ministère), qu'au niveau de sa taille (nombre de logements allant de quelques dizaines à quelques centaines) ou qu'au niveau des infrastructures disponibles. Il est également important de noter que certains *imidugudu* ont été construits là où des populations étaient déjà établies et occupaient soit des logements vides, soit des logements construits antérieurement par une autre ONG, soit des logements traditionnels ronds en terre ou pisé avec toits en paille ou feuilles de bananiers.

Le copilotage

La contrainte principale affectant les résultats des concertations populaires est pourtant restée la différence de vocabulaire, voire de langage, utilisé par les différents protagonistes. Écartelées entre les notions de bailleurs de fonds très distants, et celles d'une population rurale profondément divisée, les ONG ont dû faire preuve d'imprécision dans la notion de besoin, ou de groupes vulnérables. Le résultat en a été une absence de contrôles dans l'utilisation finale de l'assistance fournie.

Lors d'une série de missions d'évaluation de programmes d'assistance humanitaire dans les préfectures du sud du Rwanda (Kibungo, Gitarama, Kibuye) [Ministère des Affaires étrangères du Danemark, 2000], il a été possible à l'auteur de connaître un exemple d'un tel processus de traduction et de glissement de sens. Pour le propriétaire d'une maison reconstruite en 1996 par l'ONG adventiste ADRA (Adventist Development and Relief Agency), le projet avait pour but de compenser les mieux nantis qui ont le plus perdu lors des conflits ethniques (c'est-à-dire depuis 1959). Pour les autorités communales, le but du projet était d'assister les victimes du génocide (mot convenu au Rwanda pour évoquer les Tutsis qui sont restés au Rwanda au moins jusqu'en 1994) qui avaient perdu leur maison, ou les « anciens réfugiés », c'est-à-dire les Tutsis ou membres d'opposition qui avaient fui le Rwanda entre 1959 et 1993. Pour le gérant du projet, l'objectif était d'aider les survivants du génocide. Pour le bailleur de fonds, en l'occurrence le gouvernement danois, il s'agissait d'assister les plus vulnérables, en particulier les rapatriés (presque exclusivement Hutus), dont on attendait en 1996 le retour massif du Zaïre et de Tanzanie.

D'un maillon à l'autre de la longue chaîne de l'aide humanitaire, la définition du bénéficiaire de l'aide a été légèrement réinterprétée, afin de mieux correspondre aux catégories légitimes à chaque niveau. Les autorités locales, les bénéficiaires et le diplomate qui ordonne le paiement à la source ont une conception parfois très opposée de la même assistance. À la fois occultée et ignorée, cette discontinuité dans l'interprétation contribue à une perception décalée de la réalité. Cela n'est pas innocent et a eu des conséquences toutes particulières dans le cas du programme national de villagisation.

Les erreurs de perception fonctionnent dans les deux sens. Pour la population rurale, il est impossible de distinguer les actions du gouvernement de celles des

associations internationales. Celles-ci sont souvent assimilées à la Croix rouge, ou l'ONU. Dans la préfecture de Gikongoro, les entrevues révèlent qu'autant les autorités locales que la population ont perçu les ONG comme des entreprises⁴. Il s'agit en fait d'une conception résiduelle de la gestion d'une ONG, conçue comme semblable à celle d'une entreprise, et l'ignorance du rôle mobilisateur par la base d'une ONG (déconnexion entre les fonctions d'exécution et le rôle d'ingénierie sociale, *ibidem*). La prépondérance du personnel originaire de Kigali, plus aisé, ainsi que du personnel des services publics et des étrangers entretient cette distance – le vocable « M'zungu », emprunté au Kiswahili, englobe tout ce groupe cosmopolite et fondamentalement étranger au milieu rural.

Deux conséquences sont venues cristalliser ce décalage dans le pilotage des projets. Il y a tout d'abord la méfiance des populations bénéficiaires, qui ont une tendance à décrire les ONG comme une aubaine, pourtant alliée de l'État dont il fallait se méfier ou profiter, plus que comme des partenaires. Durant la phase d'urgence, l'accès aux fonds d'aide internationale était réservé aux ONG au détriment des entreprises. Certaines ONG au Rwanda ont même été créées afin de pouvoir profiter de cette opportunité sans pour autant posséder une base sociale représentative (mais sans que cela nuise nécessairement à leur capacité d'exécution⁵).

Il y a aussi une volonté délibérée de la part du personnel international des ONG de ne pas connaître l'identification ethnique et sociale du personnel et des homologues. Cela correspond autant à une délicatesse par rapport au passé récent, qu'à un calcul politique établi dans le sillage du génocide et des peurs qui se sont ensuivies. Les ONG et les agences humanitaires visent à préserver leur présence dans le pays et la continuité des projets, ainsi qu'à protéger leur bonne réputation, et évitent les questions les plus épineuses. Après l'expulsion de tout un groupe d'ONG en 1996, suite à un vaste processus de certification engagé sur la base de la nouvelle législation par le gouvernement, il n'y a guère eu d'opposition ouverte des ONG humanitaires à la politique nationale.

La plupart des ONG ont préféré ne pas entreprendre d'action de lobbying sur les questions de droits de l'homme⁶; de même, elles n'ont jamais cherché à connaître l'identité des personnes bénéficiant de leurs services⁷. Or il s'avère que cette identité, reconnue par le truchement des dates et lieux de déplacements ou fuites au fil des années, tout comme par l'identification de la commune ou colline d'origine, est devenue une des références par lesquelles la population s'oriente.

4 Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France à Kigali [2001], *Évaluation finale du projet d'aide à la réinstallation des réfugiés de retour au pays*, rapport définitif.

5 On pourrait citer le cas d'ONG comme Helpage Rwanda, ATEDEC ou ADHR, dont le personnel est venu du secteur public, ou RWARRI, d'inspiration religieuse.

6 Voir, par exemple, l'évaluation de ADRA, celle de l'aide humanitaire du Danemark et celle du HCR citées plus haut, qui rappellent que cette action fait pourtant partie constitutive du mandat de ces organismes.

7 Évaluation de ADRA; Norwegian Ministry of Foreign Affairs [non encore publié], *Evaluation of the International Operations of the Norwegian Red Cross, 1996-2000*.

Les clivages sociaux

Les ONG ont peu travaillé à l'intégration socioéconomique des populations relogées dans leur environnement. En faisant appel à une notion acceptable de vulnérabilité, les ONG ont eu tendance à définir leur action comme réponse à l'urgence, au détriment d'une perception plus fine du contexte. L'hypothèse explicite était que la cohabitation spatiale mènerait à la resocialisation. Cela a favorisé le renforcement (mais non la création) de certains clivages.

Les bénéficiaires des *imidugudu* semblent venir pour la plupart (au moins ceux ayant fui depuis 1990) de la commune du site où ils résident désormais, à quelques exceptions près (par exemple la commune de Nyarubuye, préfecture de Kibungo, où une bonne partie des bénéficiaires provient de la commune frontalière de Rusumo⁸). Tous les bénéficiaires vivent en familles composées des parents et enfants, structure en foyer traditionnelle au Rwanda. Mais ici dans de nombreux cas (un peu moins de la moitié de ceux recensés par l'évaluation du Service de coopération de l'ambassade de France), certains membres sont absents, en particulier le père. Celui-ci est plus souvent décédé, réfugié ou prisonnier, et dans quelques cas un militaire en service. Il y a quelques foyers d'orphelins, et une certaine proportion de foyers de personnes plus âgées (c'est-à-dire en âge d'être grands-parents).

Il est rare que la propriété d'origine ou propriété héritée soit plus éloignée qu'une heure de marche, mis à part quelques cas, en particulier les rescapés du génocide de la commune de Mubuga, où les héritages ont créé des propriétés éparpillées. Le cas des quelques rapatriés de 59 (les « anciens réfugiés ») est notable en ce qu'ils ont souvent hérité de terres éparées de leur famille qui était restée au pays, mais préfèrent vivre en *imidugudu*.

Les évaluations notent qu'aucune famille relogée n'est réellement sans terre au départ. Dans le pire des cas, il s'agit de personnes qui ont reçu une parcelle trop petite, et qui se déclarent prêtes à travailler sur la terre d'autres personnes. Tous les bénéficiaires des *imidugudu* consultés par les évaluations ont accès à des parcelles de terre. Un tout petit nombre s'est engagé dans l'élevage de poules ou de lapins, ou le petit artisanat.

Les bénéficiaires justifient l'existence des projets des ONG comme un effort international pour améliorer leur mode de vie, et pour surmonter les destructions de la guerre. Les objectifs de la politique des *imidugudu* restent flous pour les familles. Les objectifs de développement ne sont pas sans éveiller parfois des inquiétudes quant à l'existence d'un projet politique non rendu public. La présence de postes militaires proches de nombreux *imidugudu*, ainsi que leur positionnement le long des routes, a été lu comme rassurant et prometteur de stabilité par les ONG, mais est plutôt perçu comme sujet d'inquiétude par la population. Mais le souci principal exprimé est celui de l'enrichissement.

La multiplication des critères de choix dans la sélection des bénéficiaires au cas par cas dans les communes n'a pas contribué à la transparence des listes finalement

8 Il est à noter que l'identification avec une terre est au Rwanda fondamentale, et même des personnes n'ayant pas vécu dans une commune s'en disent originaires, par filiation et héritage.

établies. Il est apparu, au cours des entrevues, que les bénéficiaires occupant les maisons, même s'ils étaient pauvres, n'étaient pas forcément les plus pauvres. Les raisons pour lesquelles ces projets n'ont pas toujours bénéficié aux plus vulnérables sont en partie sociales (certains ayant perdu leurs maisons mais non leurs propriétés par exemple), en partie le résultat de la planification.

Sur les sites de Kinyamakara (préfecture de Gikongoro), où les bénéficiaires sont en apparence tous des personnes qui n'ont pas quitté la commune ou sont des « nouveaux réfugiés » (des Hutus ayant fui à partir de 1990), il a été demandé de fournir un investissement important en contribution privée (en particulier de creuser des fondations). Les plus faibles n'ont donc pas eu la force de le faire, et la pratique de l'*umuganda* (travaux communautaires) n'était pas très répandue. Une visite dans le voisinage a montré qu'il existe un certain nombre de laissés-pour-compte tels que des personnes handicapées, des Batwas ou des orphelins. Sur ce site, l'évaluation de l'ambassade de France a par exemple pu noter la présence d'un orphelin dont le père était propriétaire du terrain, qui n'aurait reçu une maison qu'après que celle-ci fut commencée par un autre homme, et que les droits de l'enfant à une compensation furent reconnus.

Le critère de vulnérabilité entre donc en contradiction avec la priorité donnée à l'auto-investissement et l'autopromotion des bénéficiaires dans le projet. En revanche, les personnes en situation précaire de logement ou de ressources ne sont pas forcément les plus vulnérables (la définition rwandaise la plus commune de la vulnérabilité étant dans ce cas des personnes dépourvues de soutien familial ou de terres) : des handicapés, par exemple. Paradoxalement, enfin, lorsque la participation du bénéficiaire a été la plus réduite, elle l'a été dans le cas des populations plus urbanisées qui avaient une plus grande richesse, mais aussi de plus grands moyens de faire pression sur l'opérateur ou la commune pour que ces derniers fournissent la totalité de l'investissement.

Il a été très difficile pour les opérateurs et l'administration publique de passer outre le système coutumier de droit à la redistribution des ressources de la société, en particulier la terre, et de priorité donnée aux liens de la famille. La population conserve avec force les normes traditionnelles de l'héritage de père en fils, et la subdivision progressive des propriétés. Ces coutumes ne favorisent pas nécessairement les plus vulnérables. Aucune nouvelle légitimité n'a été offerte pour concurrencer ces valeurs, qui sont perçues comme venant de projets extérieurs peu compréhensibles.

Les routines de vie des communautés paysannes rwandaises semblent, selon les évaluations, n'avoir pas été remarquablement affectées par l'habitat en *imidugudu*. Deux considérations priment pour ces bénéficiaires, la proximité de la terre ancestrale et la possibilité de vendre produits ou services. La proximité des services contribue à valoriser la propriété. Les sites sont presque tous proches des champs de culture hérités. En revanche, les marchés restent souvent éloignés. Il y a un équilibre entre le nombre de sites où l'accès à l'eau a été assuré, et celui où les bénéficiaires doivent faire plus d'une heure de marche (aller-retour) pour avoir de l'eau potable (parfois suite à la rupture de l'approvisionnement qui avait été prévu). Aucun des *imidugudu* n'a accès à l'électricité, qui reste de toute façon hypothétique en milieu rural.

Les écoles et centres de santés présentent une situation plus nuancée. Même si de grandes distances continuent de séparer les *imidugudu* de ces infrastructures, il est tout aussi vrai que les regroupements se sont faits près de routes et de bourgades y favorisant l'accès. Les réhabilitations réalisées dans le cadre des projets ont aussi amélioré les conditions de vie des usagers. Il reste que le taux de fréquentation de ces institutions, au niveau national, reste en deçà des besoins réels, pour des raisons que les ONG se déclarent incapables de comprendre.

Il est une exception notable par laquelle l'*imidugudu* a affecté le mode de vie traditionnel : l'adoption, dans certains cas, de maisons jumelées. Cet essai de réorganisation mérite que l'on s'y attarde. Le dessin de la maison a été fait antérieurement à la consultation des bénéficiaires, ou même des ONG/opérateurs. Les familles bénéficiaires ont au début particulièrement peu apprécié les maisons jumelées. Dans de nombreux cas, il a été nécessaire de faire appel à l'autorité catégorique des autorités locales pour obliger les bénéficiaires à accepter. Plus tard, la coopération et la communication que ce jumelage crée ont été appréciées (75 % des cas rencontrés). Cela est particulièrement marqué là où les bénéficiaires ont construit des enclos communs sans être liés par des relations de consanguinité. Cela a été le fait de migrants des années quatre-vingt qui venaient d'autres préfectures, ayant accepté un nouveau mode d'organisation sociale (donc très différents des groupes de déplacés et réfugiés qui étaient l'objet des programmes humanitaires⁹).

Quelles sont les attentes des populations placées dans ces sites « villagisés », et comment ont-elles été respectées ? Globalement, elles attendent une amélioration des conditions de vie matérielle, mais refusent les ruptures que provoque le nouvel habitat. Il reste souvent un sentiment aigu d'injustices commises dans la distribution des bénéfices des *imidugudu*, injustices attribuées aux ONG et autorités locales. Ces injustices sont souvent omises par les ONG dans leurs rapports internes. Les interventions des bailleurs et des autorités centrales ne revêtent pas pour les bénéficiaires la légitimité des décisions prises au niveau du secteur et de la commune dans la gestion des ressources.

La signification symbolique et économique de la maison est grande. Si l'on compare le coût moyen direct d'un logement (1300 dollars) avec le PIB par habitant en milieu rural (105 dollars en 1999¹⁰), on s'aperçoit de l'importance d'un logement construit par le projet qui correspond à plus de douze années de revenu. La comparaison demeure même si l'on considère le coût moyen par logement de 436 166 RWF par rapport à un revenu quotidien de 200 à 300 RWF par jour pour un cultivateur selon les régions rurales visitées. Un logement représente donc en soi l'équivalent de quatre années de travail quotidien constant dans le meilleur des cas. Il est donc normal que l'occupant du logement, même s'il n'est pas le plus vulnérable, soit toutefois un bénéficiaire légitime.

9 Évaluation du Service de coopération de l'ambassade de France.

10 République du Rwanda, Minecofin, *Indicateurs du développement du Rwanda 2000* : 27.

Les clivages politiques

Les clivages sur lesquels les ONG humanitaires voulaient le plus influencer appartiennent à la reconstruction des solidarités de la société. Une distinction analytique dans les objectifs est faite entre « rassurer » les populations, en particulier les groupes bénéficiaires, et « réconcilier » les populations. Le premier est un objectif relativement concret pour les autorités locales et les bénéficiaires. Il s'agit à la fois de « rassurance » par rapport au droit à la propriété, à la liberté personnelle, et à la prévention de possibles recrudescences de la violence. La réconciliation est un objectif moins modeste qui vise essentiellement à surmonter les clivages régionaux et ethniques apparus suite à la guerre et à la violence politique, et au pardon collectif des actes commis.

Superficiellement, la réconciliation semble avoir commencé. Une évaluation du service de coopération de l'ambassade de France a remarqué que les communautés sont souvent assez homogènes sur les sites. Les sites où habitent les rescapés du génocide (commune de Kynyamakara et Mubuga) atteignent le modèle de voisinage auquel fait référence la politique d'*imidugudu*. Cela se passe de façon plus ou moins harmonieuse (il est difficile de distinguer les facteurs « ethniques » des facteurs habituels de voisinage dans les contentieux réparables par les évaluateurs).

Le voisinage des groupes ethniques avant 1994 n'avait pourtant pas empêché des massacres ou des actes de génocide. La méfiance a facilement survécu au voisinage. De même, beaucoup des « bénéficiaires » absents semblent être des gens qui ont préféré habiter en ville, ayant donc une place particulière plus importante dans la structure politique très pyramidale du pays, renforçant l'impression que les populations urbaines, plus entreprenantes, ne considèrent pas les *imidugudu* comme un habitat désirable, réduisant leur intérêt comme *melting-pot*.

La dimension de rassurance est plus nette. Beaucoup de survivants du génocide (Tutsis) vivant en zone rurale ont exprimé leur préférence pour l'*imidugudu*, par opposition à un retour dans leurs anciennes maisons. Ils déclarent s'y sentir plus en sécurité. On a assisté réellement en 1994 et en 1997 à un problème sérieux d'accès à l'habitat et aux champs avec des conséquences sur la sécurité. La stratégie d'*imidugudu* a permis de répondre en grande partie à cela. De même, la proximité peut contribuer à diminuer l'incidence de vols, qui avait crû dans la période 1994-1997. Cela est particulièrement notable à Nyarubuye, commune proche de la Tanzanie et de son banditisme notoire.

Le contexte politique est devenu plus rassurant au fil du temps. Beaucoup de bénéficiaires et d'employés d'ONG locales ont parlé d'un sentiment croissant de sécurité depuis les débuts de 1996, au fur et à mesure de l'installation, et concluent que celui-ci n'avait pas de finalité politique. L'absence d'une large partie de l'Armée patriotique rwandaise, en campagne au Congo et au Burundi, a aussi contribué à rendre plus anodins les regroupements en *imidugudu*.

Un écueil potentiel pour les décisions des bénéficiaires quant à l'utilisation des maisons est celui du titre de propriété. Alors qu'il semble que, selon la loi actuelle, les bénéficiaires sont propriétaires de la maison mais non de la terre, les bénéficiaires sont convaincus de leur propriété à la fois des parcelles et des constructions.

L'élaboration des listes de secteur détenues par les autorités locales¹¹ et le droit coutumier sont le fondement de cette conviction. Dans le cas de RWARRI (ONG rwandaise), les fiches de bénéficiaires de projet ont été scrupuleusement remplies, et sont vues par les bénéficiaires comme un titre de propriété.

Les bénéficiaires ne pensent pas avoir le droit de louer leur maison. Aucun de ceux qui ont été rencontrés par les évaluations n'a exprimé la volonté de la vendre, mais une telle transaction n'entre pas dans les prévisions d'utilisation des maisons faites par les ONG (certaines des cinq ONG pensent que ce serait légitime, d'autres non). Tous les bénéficiaires ont déclaré vouloir transmettre la maison en héritage à leurs enfants, pour ceux qui en avaient. Il arrive aussi parfois qu'un ancien propriétaire du site, exproprié (parfois sans compensation), insiste sur une compensation, et continue de cultiver « sa » terre.

Conséquences

L'impact structurel de l'humanitaire est de renforcer, d'accélérer, de distancer. Au Rwanda, il a été ainsi de s'insérer dans les structures et les politiques du pays, en les prolongeant, sans réellement les affecter. Les structures de concertation et de copilotage se sont surtout constituées en opposition, et sont restées éphémères. Les clivages sociaux ont été prolongés, plus que changés, car les structures de distribution du pouvoir n'ont pas été remises en cause.

À partir d'une politique nationale faisant coïncider humanitarisme et développement, les ONG ont promu des projets de villagisation et n'ont pu ni en atténuer les possibles effets nocifs (violations des libertés, perte de viabilité économique), ni en assurer le succès à long terme. Ce rôle subordonné de l'aide plongée dans la société rwandaise a été dénoncé par Peter Uvin [1999] comme révélateur d'une distinction illusoire: celle entre les aspects externes (internationaux) de l'aide et les aspects internes de la politique nationale. Les premiers s'imbriquent toujours dans les seconds. Il attribue à cette coopération plutôt passive une véritable responsabilité de complicité avec le génocide dans les années menant aux événements de 1994. Forcé est de constater que les mécanismes de cette complicité de fait des ONG avec des processus de structuration sociale dirigés par d'autres n'ont encore pas changé aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

- BART François [1993], *Montagnes d'Afrique, terres paysannes, le cas du Rwanda*, Ceget.
 CHRÉTIEN Jean-Pierre [2000], « Le Burundi après la signature de l'accord d'Arusha », *Politique africaine*, 80, décembre.
 HILLHORST Dorothea, VAN LEEUWEN Mathijs [1999], « Imidugudu, Villagisation in Rwanda: a Case of Emergency Development? », *Wageningen Disaster Sites*, 2.
 HUMAN RIGHTS WATCH [2001], *Rwanda, les ruraux déracinés: réinstallation et expropriation dans les zones rurales du Rwanda*.

11 Qui ont sur les sites de Helpage décerné des actes de notoriété que les bénéficiaires gardent sur eux.

- MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU DANEMARK [1996], *Évaluation conjointe de la réponse aux crises au Rwanda*, 3.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU DANEMARK [1999], *Evaluation of Danish Humanitarian Aid to the Great Lakes Region, Africa, 1990-1998*.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU DANEMARK [2000], *Country Study Report: Rwanda. Capacity Assessment of ADRA Denmark*.
- MINISTRY OF LANDS, Human Resettlement and Environmental Protection [2000], *Thematic Consultation on Resettlement*.
- PERROT Sandrine [1999], « Entrepreneurs de l'insécurité, la face cachée de l'armée ougandaise », *Politique africaine*, 75, octobre.
- UNHCR [2000], *Rwanda Recovery: UNHCR's Repatriation and Reintegration Activities in Rwanda from 1994-1999*.
- UNHCR [2000], *UNHCR's Repatriation and Reintegration Activities in Rwanda from 1994-1999*.
- UNHCR [1999], *Rwanda: External Evaluation of the UNHCR Shelter Programme in Rwanda 1994-1999*.
- UVIN Peter [1999], *L'Aide complice? Coopération internationale et violence au Rwanda*, L'Harmattan.

La maladie chronique, manifestation d'un mode de vie dans la guerre

Yara Makdessi-Raynaud *

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, les guerres endémiques observées provoquent de profonds changements qui remettent en question le fonctionnement des sociétés et vont même jusqu'à induire de nouveaux modes de vie. Ces guerres se déroulent souvent dans les centres urbains, entraînent des déplacements massifs de population et les victimes sont à 90 % des civils¹. Habituellement, la réflexion sur les conséquences d'une guerre s'oriente vers une étude des pertes humaines et des populations invalides. La présente étude s'intéresse à la population survivante, car elle porte en elle la mémoire de la guerre et témoigne des effets qu'elle peut exercer sur la vie qui continue. Survivre, mais à quel prix ! Quelles peuvent être les séquelles sur la qualité de vie et la santé des populations ?

L'article traite d'un aspect précis de l'état de santé, à savoir le développement des maladies de type chronique et leur lien avec l'état de guerre. Identifiées comme maladies « de dégénérescence » ou « de civilisation », les maladies chroniques sont étroitement liées au contexte social et environnemental ambiant. Elles sont le reflet d'un mode de vie individuel, voire même d'un mode de développement de la société. Elles sont plus fréquemment observées dans les populations occidentales que dans les pays « en développement », notamment en raison de la déficience des modes d'enregistrement des données dans ces derniers.

L'étude proposée ici² prend comme exemple la population de la ville de Beyrouth qui a connu une décennie et demie de violences durant la guerre du Liban (1975-1990). L'analyse s'appuie sur deux enquêtes de santé publique, menées successivement au milieu et à la fin de la guerre, auprès d'un même échantillon (1 641 ménages). Parallèlement, des entretiens individuels réalisés avec un sous-ensemble de ce même échantillon (44 individus) apportent un éclairage qualitatif par l'analyse des discours sur la santé et la maladie.

* Sociologue-démographe, université Paris-V, Ceped (Centre français sur la population et le développement).

1 Selon une enquête du Comité international de la Croix-Rouge [CICR, 1999].

2 Cet article est tiré d'un travail de recherche développé dans le cadre d'une thèse de doctorat en sociologie-démographie [Makdessi, 2002]. L'auteur remercie particulièrement Dominique Tabutin (professeur démographe à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve) pour son soutien, la relecture de ce document et les bons conseils donnés.

Évolution du contexte social et développement de la maladie chronique

Les recherches en sociologie de la santé se sont d'abord intéressées à la profession médicale, à son rôle dans la société, à l'interaction médecin/patient, et au fonctionnement des structures médicales notamment hospitalières. Mais très rapidement, le champ d'étude s'est élargi pour englober l'étiologie sociale des maladies, l'accès aux soins des malades, l'analyse des représentations et des statuts sociaux associés aux maladies [Adam, Herzlich, 1994].

Au début des années quatre-vingt, ce qui intéresse le sociologue, c'est le rapport santé/maladie (ou normal/pathologique), et la manière dont il est socialement construit. Les interrogations s'orientent vers la signification sociale de la santé et de la maladie, vers ce qui fait qu'un individu ou un groupe définissent une valeur à la santé, et en quoi ceci modifie le quotidien [Pierret, 1987]. Les différences sociales du comportement indiquent par ailleurs que la définition de l'état morbide n'est pas identique pour tous, et par conséquent les représentations de la maladie sont propres au vécu de l'individu et au contexte social et familial.

Dans l'évolution des représentations sociales de la santé et de la maladie, la personne malade n'est plus passive, elle a acquis un certain nombre de connaissances et parfois même un savoir par la maîtrise des techniques médicales (comme le cas des hémodialyses et des diabètes insulino-dépendants). Ainsi, les transformations en œuvre dans les rapports aux médecins, à la maladie et au corps définissent une nouvelle image du malade [Herzlich, 1992]. Relevées dans les sociétés occidentales, ces évolutions observées dans le tableau des pathologies dominantes sous-tendent une augmentation des maladies de type chronique. La gestion quotidienne de ce type de maladies implique non seulement la personne atteinte et le médecin traitant, mais aussi la famille, le monde professionnel et le réseau social. Les acteurs de la maladie dépassent ainsi le milieu proprement médical et se retrouvent dans différentes composantes de la vie sociale du malade, et ce pour une durée indéterminée [Baszanger, 1986].

Pour analyser ces diverses évolutions, les études sociologiques s'appuient généralement sur des enquêtes auprès de petits échantillons, qui leur donnent l'avantage d'approfondir l'investigation sur la signification de la maladie. Mais lorsqu'il s'agit de travailler sur des populations plus larges – comme c'est le cas en démographie – certaines difficultés de définitions et de quantifications sont susceptibles d'intervenir.

Après avoir raisonné en termes de transition démographique³ et concentré les études sur l'accroissement des populations, les démographes ont commencé à réfléchir en termes de transition épidémiologique. En effet, dans un contexte où la mortalité a atteint des niveaux relativement bas, il s'agit non plus uniquement de « vivre plus longtemps » mais de « vivre plus longtemps en bonne santé ». Ce concept touche une large majorité des populations, même celles qui n'ont pas achevé leur transition démographique comme la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. En effet, bien que la part des personnes âgées de plus de 60 ans soit

3 Processus qui décrit le passage d'une forte mortalité et fécondité à une situation de faible mortalité et fécondité.

proportionnellement faible dans les populations africaines (autour de 5 % de la population totale), certaines questions relatives à la santé des plus âgés commencent à se poser [Locoh, Makdessi, 2002].

Parallèlement, un troisième type de transition qualifié de « transition vers la santé » a été théorisé. Il fait référence à la manière dont les individus et les sociétés ont modifié leurs perceptions vis-à-vis de la santé et de la maladie. Ces changements sont directement liés aux facteurs sociaux, culturels et comportementaux qui déterminent la santé. La transition vers la santé est un processus complexe en raison de la forte variabilité des paramètres liés à la santé, dans le temps mais aussi d'une population à l'autre [Cleland, Hill, 1991].

C'est donc relativement récemment, au cours des années quatre-vingt, que la démographie a commencé à mettre en œuvre des outils d'observation propres à l'étude de la morbidité et que la démographie de la santé ou *health demography* s'est constituée [Pol, Thomas, 1992]. En effet, dans le contexte international actuel, la demande de données démographiques et statistiques portant sur la santé et ses différentes composantes ne cesse de s'accroître. L'état de santé d'une population devient un indicateur de développement (au même titre que l'éducation) se substituant ainsi à l'indice de développement économique longtemps prôné dans les années soixante et soixante-dix. Une des théories générales en démographie de la santé soutient que l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance, la baisse de la mortalité infantile, les variations des facteurs environnementaux et les conditions sociales et économiques sont des facteurs qui contribuent au passage des maladies aiguës et mortelles prédominantes au XIX^e siècle aux maladies chroniques de plus en plus prévalentes au XX^e siècle [Pol, Thomas, 1992].

Le développement des maladies de type chronique est donc étroitement lié aux évolutions du contexte social. Dans le cas d'une population vivant une période de guerre, certaines questions nécessitent d'être prises en compte, telles que la fréquence et l'évolution des manifestations morbides, et leurs liens avec la situation de guerre.

Les liens entre l'état de santé et la guerre

Les études relatives à la santé dans les situations de guerre portent de manière générale sur les retombées psychologiques des violences subies et particulièrement le sentiment de stress. Certaines se sont principalement orientées vers la santé mentale des combattants, ainsi que sur la prévention des maladies susceptibles d'affecter les performances militaires [Armenian, 1989; Mahjoub, 1995]. D'autres ont cherché à identifier et à évaluer les états de tension, de dépression, de peur et d'anxiété parmi les populations civiles. Ceux-ci s'avèrent positivement corrélés avec les événements de la guerre comme la dispersion de la famille et la détérioration des conditions économiques [voir entre autres, Aubrey, 1941 sur la Grande-Bretagne; Murphy, 1977 sur le Vietnam; Lyons, 1979 sur Belfast; Lockwood-Hourani *et alii*, 1986; Bryce *et alii*, 1989 sur Beyrouth, Mahjoub, 1995 sur les enfants et adolescents palestiniens]. Ces différents travaux sur la santé et la guerre sont en grande majorité axés sur les effets psychologiques des conflits, la santé mentale et le symptôme du stress.

Données d'enquêtes, précisions méthodologiques

Les deux enquêtes de santé publique ont été menées par l'université américaine de Beyrouth (AUB), l'une au milieu de la guerre en 1983-1984, et l'autre à la fin de celle-ci en 1992-1993. Le tirage de l'échantillon s'est appuyé sur les plans établis par l'Électricité du Liban et suivant la méthode de tirage systématique à plusieurs degrés.

En 1983-1984, l'enquête a porté sur 2 752 ménages représentatifs de la population de la capitale. Une dizaine d'années plus tard en 1992-1993, le renouvellement de l'enquête s'est fixé pour objectif de retrouver les mêmes ménages. Elle en a interrogé 2 017 dont 1 641 déjà enquêtés en 1983-1984 (soit 6 ménages sur 10). C'est sur ces derniers que portent les analyses développées dans le présent article.

Dans les deux enquêtes, une liste préétablie de maladies chroniques a été proposée. Il s'agit de seize maladies non transmissibles : hypertension artérielle, affections de la colonne vertébrale, diabète, cardiopathies, hypercholestérolémie, calculs rénaux, thyroïdes, ulcères, asthme, anémies, insuffisance respiratoire, cataracte, maladies mentales, épilepsie, glaucome et cancers. À la première enquête, la maladie chronique est définie comme maladie ressentie depuis plus de trois mois avant la date de l'enquête. À la deuxième enquête, cette période de référence est élargie à la période séparant les deux investigations.

En 1997, une enquête qualitative s'est inscrite dans la continuité de la logique du suivi des ménages. Selon un tirage systématique tenant compte de tous les quartiers de la ville, 44 hommes et femmes adultes ont été rencontrés parmi les ménages enquêtés successivement en 1983-1984 et 1992-1993. La durée des entretiens a varié entre trente minutes et une heure.

Dans la présente étude, les maladies chroniques ont été retenues comme indicateur pour mesurer la santé durant la guerre, et ce pour diverses raisons. D'abord, la morbidité ressentie ou déclarée, c'est la maladie telle que perçue, identifiée et nommée par la personne, que celle-ci ait été soumise à un diagnostic médical ou pas. Cette morbidité reste fortement liée aux connaissances et représentations qu'a l'individu de lui-même et du monde. L'intérêt d'étudier précisément la maladie auto-déclarée se trouve dans le fait qu'elle émane directement du sujet concerné, et traduit l'aspect de la maladie telle que vécue et décrite par l'individu lui-même. Cette remarque est d'autant plus juste lorsqu'il s'agit des maladies de type chronique qui ne sont pas systématiquement diagnostiquées, et qui peuvent intégrer le mode de vie quotidien du malade et parfois même le modifier [Adam, Herzlich, 1994 : 18].

Par ailleurs, dans le cas de la ville étudiée ici – Beyrouth durant la guerre de 1975-1990 –, travailler sur la maladie déclarée, plutôt que sur celle diagnostiquée, semble plus proche de la réalité. En effet, les habitants avaient tendance à fréquenter les structures médicales seulement dans les situations d'urgence, notamment en raison des problèmes d'accessibilité et des coûts élevés que cela nécessitait. En outre, dans les études sur la morbidité diagnostiquée (à partir de l'analyse des registres médicaux, des suivis de patients dans les hôpitaux et les cliniques), une partie importante de la population échappe à l'observation : celle qui

ne cherche pas à se faire soigner. Cela est d'autant plus important à Beyrouth, où se soigner est devenu de plus en plus coûteux et difficile durant la guerre. Dans ce contexte, un biais non négligeable de sous-estimation d'une frange de la population – non la moins touchée par la maladie – intervient dans la morbidité diagnostiquée et privilégie donc les maladies autodéclarées, méthode qui reste, à ce titre, la plus représentative.

Les deux enquêtes de santé publique utilisées ici [Zurayk & Armenian, 1985 ; Deeb, 1997] montrent quant à elles qu'une forte proportion de ménages résidant à Beyrouth durant la deuxième moitié de la guerre (1983-1992) ont déclaré au moins un membre souffrant d'une pathologie chronique (voir encadré). Les données montrent que plus de 7 ménages sur 10 sont concernés aux deux dates, avec une augmentation significative entre les deux observations (de 71 % en 1983-1984 à 75 % en 1992-1993, avec $p < 0,001$). En moyenne, il a été déclaré deux maladies chroniques par famille. Le nombre d'individus atteints par au moins une de ces maladies augmente significativement de 24 % à 30 % entre les deux enquêtes ($p < 0,001$) [Makdessi, 2002].

La prévalence des maladies chroniques augmente durant la guerre, quel que soit l'âge

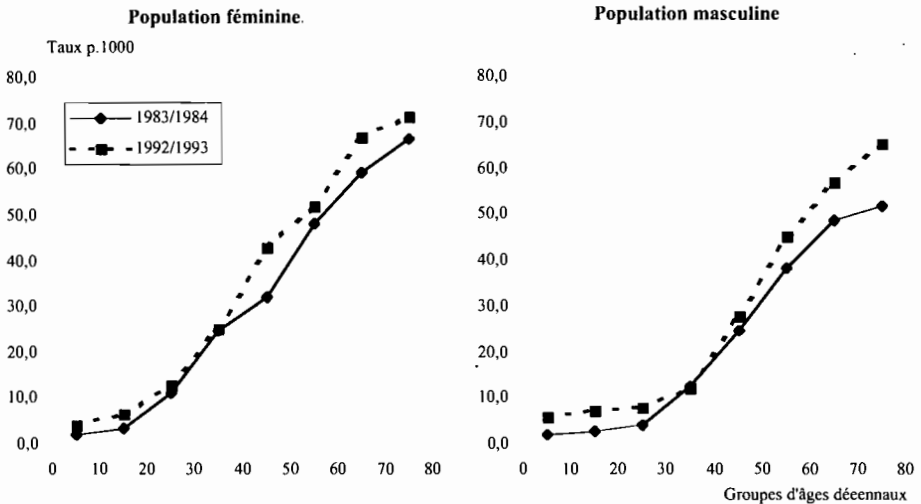
Le calcul de la prévalence⁴ indique à tous les âges des taux plus élevés à la deuxième enquête en 1992-1993, à l'exception du groupe des 25-39 ans pour lequel la prévalence est quasiment identique aux deux observations (*figure 1*). Cette exception relève en partie d'un effet d'âge lié à plusieurs éléments. D'abord, il s'agit du statut de jeunes actifs confrontés à divers changements qui marquent le passage de l'adolescence à l'âge adulte. En effet, l'entrée dans la vie active, la recherche d'un emploi ou l'émigration (renforcée par la crise économique), l'installation dans la vie maritale et la constitution d'une famille constituent autant de préoccupations spécifiques aux jeunes adultes.

La population étudiée n'a pas quitté la capitale durant la période de guerre – par choix ou par contrainte – et a connu l'espoir d'une reprise économique et de reconstruction à la fin de la guerre. Les individus se sont alors investis dans un emploi, et le cas échéant, se sont lancés dans la recherche d'un travail. L'implication dans la vie professionnelle et le désir d'activité après plusieurs années de ralentissement de l'activité économique constituent des éléments « protecteurs » de la santé des individus [Mizrahi, Mizrahi, 1989].

Un autre élément explicatif pour ce groupe d'âges fait référence au type de maladies étudiées. La morbidité chronique est classiquement identifiée comme affectant les personnes âgées dans la plupart des cas (comme le diabète, l'hypertension artérielle, l'insuffisance respiratoire, les problèmes de la colonne vertébrale, la cataracte et le glaucome), ou encore une morbidité spécifique aux jeunes âges (comme l'asthme et les anémies) [Murray, Lopez, 1996]. Les jeunes adultes

4 Le taux de prévalence d'une maladie se calcule en rapportant le nombre de malades chroniques (ici la maladie déclarée) à l'effectif total de la population enquêtée [Bouyer *et alii*, 1995].

Figure 1 – Taux de prévalence (p. 1000) des maladies chroniques selon l'âge et le sexe, en 1983-1984 (n = 1 375) et en 1992-1993 (n = 1 821)



Voir tableau de données en annexe 1.

Source: Enquêtes AUB, 1983-1984 & 1992-1993.

se trouvent alors certainement moins concernés par ce genre de maladies chroniques, notamment vers les âges de 25-35 ans pour les femmes et de 30-40 ans pour les hommes. Ces groupes d'âges sont en revanche plus touchés par les accidents et blessures [Nuwayhid *et alii*, 1997].

La hausse de la prévalence enregistrée à partir de 40 ans et parmi les moins de 30 ans touche à la fois le sexe masculin et le sexe féminin, comme l'illustrent les taux par âge et par sexe de la figure 1.

La comparaison des évolutions par âge aux deux enquêtes pour les populations masculine et féminine indique qu'à partir de 20-29 ans, les femmes déclarent plus de maladies que les hommes, et ce à tous les âges. Elles sont ainsi plus nombreuses à déclarer une maladie, et à des âges relativement plus jeunes par comparaison aux hommes (par exemple, le taux de prévalence à 30 ans est deux fois plus élevé parmi les femmes: 20 p. 1000 contre 10 p. 1000).

Une incidence plus élevée parmi les populations directement exposées

En affinant l'analyse à la population interrogée successivement aux deux enquêtes (6 293 personnes soit 73 % des enquêtés à la première date), les nouvelles déclarations de maladies chroniques (n = 1 003 individus) représentent la moitié (49 %) des individus suivis malades en 1983-1984 et/ou en 1992-1993 (n = 2 036). En effet, cette proportion est plus élevée que celle des individus identifiés comme malades à la fois aux deux dates d'enquêtes (36 %) (figure 2).

Ces premiers résultats généraux annoncent le poids relativement important des nouvelles déclarations à la deuxième enquête. Par ailleurs, les nouveaux cas ne

Figure 2 – Individus interrogés aux deux enquêtes (cas suivis) et proportion ayant déclaré au moins une maladie chronique

	Période de guerre 1975-1990	
	Enquête de 1983-1984	Enquête de 1992-1993
Individus interrogés	N = 8 579	N = 7 265
Malades	16 % (n = 1 375)	25 % (n = 1 821)

Individus interrogés aux 2 enquêtes (suivis): N = 6 293.

Malades en 1983/84 et/ou en 1992/93 (n = 2 036): 32 % dont:

malades en 1992/93, ou nouveaux malades (n = 1 003): 49 %

malades aux deux enquêtes (n = 725): 36 %

concernent pas uniquement la population âgée, mais se répartissent sur tous les groupes d'âges, comme démontré par ailleurs [Makdessi, 2002]. Seuls y échappent les moins de 10 ans et les personnes âgées de plus de 70 ans. Les moins de dix ans, nés durant la période inter-enquête, n'appartiennent pas à la population suivie; quant aux plus âgés, ils sont davantage exposés au risque de pluri-morbidité que les autres groupes, et sont donc moins concernés à ces âges par la primo-incidence. Ces nouveaux cas de maladie déclarée contribuent largement à l'augmentation des taux de prévalence des maladies chroniques à la deuxième enquête.

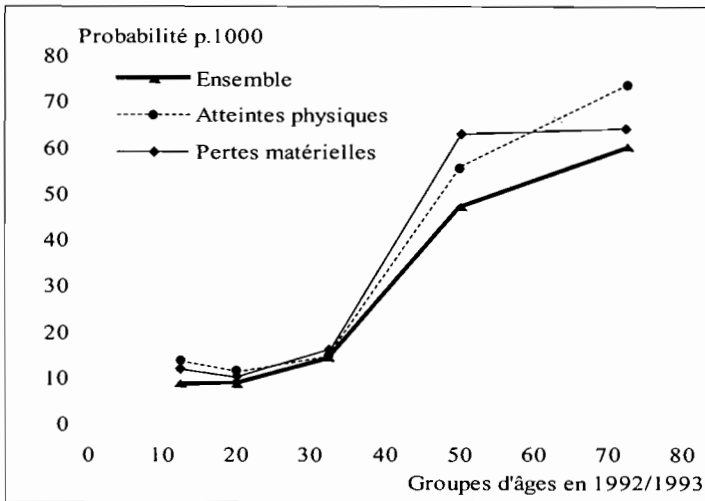
La population présente dans la ville au moment des conflits a été différemment touchée par les effets de la guerre. Certains groupes l'ont été plus particulièrement, notamment les victimes d'accidents ou de blessures de guerre, ou encore ceux qui ont perdu des biens (domicile, commerce ou voiture détruits ou cambriolés). En isolant ces individus directement exposés aux événements de la guerre, les effets sur la santé apparaissent clairement. Le risque⁵ de se déclarer malade à la deuxième enquête y est plus fort relativement au reste des individus (*figure 3*).

Les plus fortes incidences sont notées après 40 ans. Si l'on peut supposer un lien entre la déclaration d'une maladie chronique et les atteintes physiques dues à la guerre, la relation est plus inattendue avec les pertes de biens. En effet, les adultes actifs âgés entre 40 et 60 ans qui ont subi des pertes matérielles marquent une plus forte probabilité de déclarer une maladie chronique à la deuxième enquête (alors qu'ils n'en avaient déclaré aucune à la première). Cette probabilité est plus élevée que celle de l'ensemble des individus du même groupe d'âges et également plus élevée que celle des atteints physiquement (*figure 3*).

Bien que l'ensemble de la population de Beyrouth ait souffert des effets du conflit endémique, certains groupes semblent plus vulnérables et ne répondent

5 Ce risque est mesuré par le quotient instantané d'incidence qui indique la probabilité d'apparition des nouveaux cas de maladie. Il se calcule en rapportant le nombre de nouveaux cas déclarés à la population non malade en 1983-1984, et donc soumise au risque de le devenir. Le quotient instantané a une dimension annuelle [Bouyer *et alii*, 1995].

Figure 3 – Quotient instantané d'incidence (p. 1000) pour l'ensemble des individus, ceux ayant subi une atteinte physique et pour ceux ayant perdu des biens, selon l'âge en 1992-1993



Voir tableau de données en annexe 2.

Sources: Enquêtes AUB, 1983-1984 et 1992-1993.

pas forcément aux critères d'âge et de sexe habituellement décrits. En effet, dans les situations de crise, la santé des femmes et des enfants attire en priorité l'attention des politiques. Néanmoins, la santé de l'ensemble des adultes devrait également mobiliser les intérêts car ils participent à l'activité et au développement d'un pays. Lorsque l'état de santé des populations adultes actives – *a priori* les moins à risque – est affecté, il n'est pas abusif de penser à une détérioration générale de la santé dans une société. Dans ce qui suit, l'analyse se centre sur la santé des hommes et des femmes de 30-59 ans.

Les effets de la guerre sur la santé des adultes

Pour comprendre les déterminants de l'incidence parmi les populations adultes, deux groupes se distinguent: d'une part, les individus qui n'ont déclaré aucune maladie aux deux enquêtes, et d'autre part, ceux qui en ont déclaré, au moins une, uniquement à la deuxième enquête (les cas incidents). L'analyse par régression logistique propose un schéma explicatif de la déclaration d'une maladie au cours de la période inter-enquêtes (cas incidents oui/non), à partir d'une sélection de variables explicatives relatives aux caractéristiques sociodémographiques et aux événements de la guerre (*figure 4*).

Dans un premier modèle, seules les variables sociodémographiques ont été testées. De manière générale, les femmes présentent un risque significativement plus élevé que les hommes de déclarer une maladie ($p < 1$ p. 1000). Ce résultat confirme ceux des études épidémiologiques: les femmes ont plus tendance à se déclarer malades et à signaler un plus grand nombre d'affections que les hommes

Figure 4 – Analyse par régression logistique des déterminants de l'incidence des maladies chroniques parmi les non-malades à la première enquête, chez les 30-59 ans, par sexe

Variables explicatives	Modèle 1		Modèle 2		Effectifs
	OR	IC 95 %	OR	IC 95 %	
Sexe					
masculin	Réf.	—	Réf.	—	850
féminin	1,5****	1,2-1,9	1,5****	1,2-1,9	1 055
<i>Groupes d'âges en 1992-1993</i>					
30-39	Réf.	—	Réf.	—	682
40-49	1,9****	1,4-2,5	1,8****	1,4-2,4	633
50-59	2,4****	1,8-3,3	2,3****	1,7-3,1	590
<i>Situation matrimoniale aux deux enquêtes</i>					
célibataire	Réf.	—	Réf.	—	435
marié(e)	1,7***	1,2-2,4	1,9****	1,3-2,6	1 288
veuf/ve, divorcé(e), séparé(e)	2,7***	1,4-5,3	3,0****	1,5-6,0	44
mariée sur la période	1,3	0,6-2,7	1,3	0,6-2,7	57
veuf/ve, divorcé(e), séparé(e) sur la période	2,5***	1,4-4,3	2,6****	1,5-4,6	81
<i>Niveau d'instruction de l'individu à la deuxième enquête</i>					
sans instruction	Réf.	—	Réf.	—	176
primaire	1,1	0,7-1,5	0,9	0,7-1,4	503
intermédiaire	1,1	0,7-1,5	0,9	0,6-1,4	340
secondaire	0,9	0,6-1,3	0,7	0,5-1,1	487
supérieur	0,7	0,4-1,0	0,6**	0,4-0,9	399
<i>Lieu de résidence dans la ville par rapport à la ligne de démarcation (LDD)</i>					
secteur est, proche LDD			1,7**	1,1-2,6	163
autre secteur est			1,1	0,8-1,6	389
secteur ouest, proche LDD			1,1	0,8-1,4	999
autre secteur ouest			Réf.	—	354
<i>Destruction du domicile entre les deux enquêtes</i>					
non			Réf.	—	428
oui			1,5***	1,1-1,9	1 477
<i>Cambriolage du domicile, voiture ou commerce entre les deux enquêtes</i>					
non			Réf.	—	625
oui			1,2*	1,0-1,6	1 280
<i>Handicap d'un membre du ménage entre les deux enquêtes</i>					
non			Réf.	—	234
oui			1,4**	1,0-1,9	1 671
Constante	0,1****		0,9****		1 905

Réf. : modalité de référence; IC 95 % : intervalle de confiance à 95 %.

Seuils de significativité : **** $p < 1$ p. 1000; *** $p < 1$ p. 100; ** $p < 5$ p. 100; * $p < 10$ p. 100.

Source: Enquêtes AUB, 1983-1984 et 1992-1993.

[Sermet, 1994; Guignon *et alii*, 1996]. Par ailleurs, les maladies chroniques augmentent avec l'âge pour les deux sexes, et les personnes de 40-59 ans courent un plus grand risque de souffrir d'une de ces pathologies relativement au groupe plus jeune (30-39 ans) ($p < 1$ p. 1000).

L'âge comme le sexe demeurent très fortement corrélés avec l'état de santé de l'individu, et déterminent de fait les autres facteurs d'influence, notamment le statut matrimonial.

Hormis les adultes mariés au cours de la période inter-enquêtes, les autres statuts matrimoniaux sont significativement corrélés avec l'incidence en comparaison aux célibataires ($p < 1$ p. 100). Les ruptures d'union, majoritairement des situations de veuvages⁶, se distinguent significativement. Phénomène plus spécifique aux femmes, le décès du conjoint entraîne un changement violent et fragilise l'état de santé (50 % des veuves sont des cas incidents). En tant que tel, être veuf/ve, marié(e) ou célibataire ne prédispose pas davantage à la maladie. Cependant, lorsque ces statuts sont liés à des situations plus complexes comme être femme veuve vivant seule avec un/des enfant(s), la corrélation avec l'état de santé prend une autre signification [Pol, Thomas, 1992]. En situation de guerre, la perte du conjoint provoque des facteurs de stress additionnels: notamment lorsque la cause du décès est liée aux conflits, et que la femme se retrouve seule (ou seule avec des enfants) dans un environnement hostile.

Sur un autre plan, à la différence du célibataire, le couple marié a la responsabilité d'enfants mineurs, et doit éventuellement supporter la charge de parents âgés. Ces responsabilités envers la famille à nourrir, à soigner et de surcroît à protéger, peuvent devenir lourdes à gérer durant la guerre. Les discours des adultes rencontrés, père ou mère de famille sont assez significatifs de cette situation (voir *infra*). Mais le statut de marié/e, ne correspond pas forcément à la cohabitation des deux époux. C'est typiquement le cas des couples où l'homme travaille à l'étranger, caractéristique de la société beyrouthine accentuée par la conjoncture économique défavorable durant les conflits [Makdessi, 2002]. Ces situations de séparation forcée des conjoints dans un climat de violences et de survie (partir loin pour nourrir la famille, elle-même restée exposée au danger des combats) exercent également une influence non négligeable sur la santé.

Alors que dans ce premier modèle, le niveau d'instruction n'est pas un facteur discriminant, il le devient dans le deuxième modèle qui tient compte des variables relatives aux événements de la guerre. Le niveau d'instruction agit de manière indirecte sur le comportement curatif et préventif des individus, et définit le mode de vie (Mizrahi, Mizrahi, 1989; Asiel, 1996). En outre, un niveau d'instruction élevé facilite l'accès à une activité mieux rémunérée, laquelle permet à l'individu et à son entourage immédiat de bénéficier de meilleures conditions de vie. En effet, les adultes dotés d'un niveau d'instruction supérieur déclarent significativement moins de maladies ($p < 5$ p. 100).

La prise en compte des événements de la guerre augmente également le seuil de significativité des situations matrimoniales décrites plus haut ($p < 1$ p. 1000)

6 Les cas de séparation et de divorce sont rares; ils représentent moins de 1 % dans l'échantillon étudié.

et apporte des résultats additionnels sur les effets directs du vécu de la guerre sur la santé.

Habiter près de la ligne de démarcation⁷ ou plus en retrait n'expose pas les individus aux mêmes types de dangers, ni aux mêmes conditions de vie. Éviter les pièces trop exposées « à l'est » ou « à l'ouest », obstruer les ouvertures et fenêtres par des sacs de sable afin de rester à l'abri de l'œil du franc-tireur « d'en face », ne pas éclairer certains endroits de l'appartement pour ne pas être repéré, illustrent quelques réflexes de base que la population de la ligne de démarcation a dû intégrer. S'y ajoutent les déplacements dans la rue, où la personne doit se plier à certaines conditions de circulation pour échapper à la mort [Makhlouf, 1988; Naffah Chor-Plasot, 1997]. L'incidence des maladies est significativement plus élevée dans les secteurs situés à l'est de Beyrouth et plus spécifiquement dans ceux proches de la ligne de front ($p < 5$ p. 100). De violents événements ont marqué le secteur est de la capitale les dernières années de la guerre, et ont par conséquent sévèrement touché la population résidante.

Les pertes matérielles représentées ici par la destruction du domicile et le cambriolage de ce dernier ou d'autres biens comme la voiture ou le commerce, symbolisent concrètement les conséquences directes des violences sur la santé ($p < 1$ p. 100 pour les destructions et $p < 10$ p. 100 pour les vols). Ces pertes, au-delà de la dépossession matérielle des biens propres qu'aucune mesure publique ne prévoit de dédommager, se répercutent également violemment sur le mode de vie quotidien et imposent de nouvelles organisations sociales et familiales. L'impact de ces actes devient encore plus profond lorsque l'individu est un spectateur impuissant, et victime de situations où souvent sa vie et celle de ses proches se trouvent menacées.

Dans le cas des handicaps qui s'inscrivent dans le plus long terme, une relation significative est également notée ($p < 5$ p. 100). Le contexte hostile a imposé des priorités aux adultes qui portent d'abord sur les individus les plus fragiles de la famille. Il s'agit évidemment des enfants mais aussi lorsque le cas se présente des personnes âgées, des membres malades et des membres invalides. L'absence d'une alternative de prise en charge institutionnelle contraint les pères et mères de famille d'assurer complètement ce rôle, avec le peu de moyens disponibles.

En définitive, cette lecture multifactorielle démontre que la superposition des différents critères retenus expose davantage la personne à une situation tendue et violente, favorisant par là même les risques de détérioration de l'état de santé. Mais ce type d'analyse a ses propres limites. Il pose certaines contraintes nécessaires à son application qui sont à la fois réductrices de la diversité et des spécificités de certaines situations étudiées. Par conséquent, l'interprétation des résultats d'un modèle logistique reste fonction du nombre et du type de variables explicatives retenues. L'analyse qualitative apporte ici des informations complémentaires sur le vécu de la maladie durant la guerre.

7 Dès le début des conflits, Beyrouth est partagée en secteur est et secteur ouest par une ligne de démarcation partant du centre-ville entièrement déserté de sa population et massivement détruit.

Les discours, révélateurs des interactions entre le quotidien et la santé

Des entretiens menés auprès de quelques personnes âgées de 30 à 59 ans mettent en évidence des discours spécifiques selon le sexe. Une analyse textuelle réalisée à l'aide de la méthode Réseau-Lu⁸ sur le thème relatif aux facteurs quotidiens qui influencent la santé⁹ met d'emblée en évidence le discours particulièrement dense et riche des hommes (*figure 5*).

Père de famille, ou adulte célibataire ayant un ou deux parents à charge, tel est le profil des hommes de 30-59 ans rencontrés. Ils évoquent implicitement les responsabilités financières du ménage dont ils sont socialement investis.

Dans la société patriarcale libanaise, le modèle traditionnel d'organisation de la famille confère à l'homme le rôle d'assurer les revenus et à la femme celui de prendre en charge l'éducation des enfants et l'organisation interne du foyer. Et bien que ce mode de fonctionnement traditionnel soit progressivement soumis à des changements tels que l'accès de plus en plus marqué des femmes à l'emploi (par conviction ou par contrainte financière face à la crise économique), il n'en demeure pas moins dominant.

L'homme adulte a donc la fonction essentielle de nourrir et de protéger les membres du ménage. L'insécurité provoquée par les violences a sans doute renforcé l'importance et la priorité de ce rôle. Ces éléments ressortent clairement dans les discours, sur les éléments quotidiens pouvant avoir une incidence sur la santé. En premier lieu, sont citées les difficultés de survie. Parmi celles-ci préfigurent les soucis financiers qui fragilisent la *situation matérielle* du ménage et la difficulté à assumer les *besoins* primordiaux comme le paiement du *loyer* et des frais de *scolarité*¹⁰. La situation est décrite par les hommes comme échappant à leur volonté, ayant essentiellement un impact sur le *moral* et la *pensée*, et par conséquent une répercussion directe sur l'état de santé. Si les termes maladie ou santé ne sont pas prononcés, ils découlent implicitement du discours; certains ont parlé de *souffrances*, d'autres d'effets sur le *système nerveux* et de *stress* (*figure 5*).

« Ce que nous vivons a peut-être des effets sur le mental, sur le système nerveux. Ça a des effets sur le mode de pensée [de l'individu] qui en souffre en permanence [...] tout ceci a une influence sur les nerfs » (Monsieur T., 44 ans, marié, deux enfants).

« Ce qui influence le plus ma santé aujourd'hui, c'est le stress, et la période que nous sommes en train de traverser, la nervosité, la tristesse, la situation du pays » (Monsieur D., 35 ans, célibataire, ayant sa mère à charge).

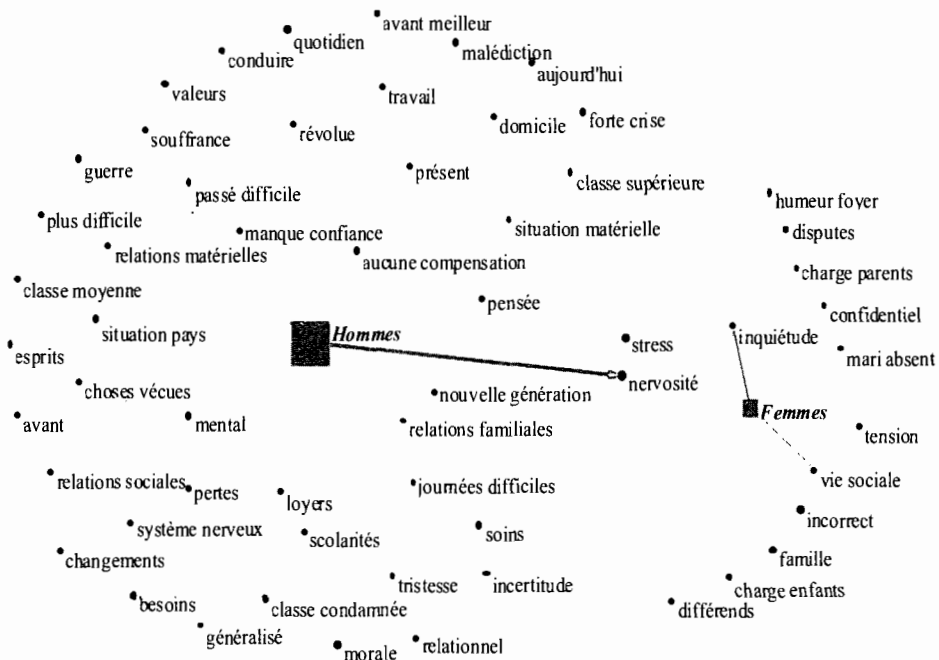
À côté de la description des faits quotidiens que ces hommes subissent et ont du mal à maîtriser, ont été évoquées les *relations sociales et familiales*. Les rela-

8 Réseau-Lu propose une analyse relationnelle des données textuelles. Cela signifie que les mots d'un discours sont considérés comme faisant partie d'un réseau lexical et sémantique. Les liens existants entre les différents éléments (mots, thèmes, catégories, individus) du réseau (discours) peuvent être de nature différente selon le critère retenu pour l'analyse [Makdessi *et alii*, 2001].

9 La question était formulée de la manière suivante : « Qu'est-ce qui aujourd'hui peut avoir une influence sur votre santé ? » Cette question est posée avant une série de questions portant directement sur la guerre.

10 Les termes en italique correspondent aux mots clés prononcés dans les discours et représentés sur la figure 5.

Figure 5 – Extraits du discours de cinq personnes âgées entre 30 et 59 ans, sur les facteurs pouvant avoir une influence sur la santé de l'individu. Analyse par mots clés spécifiques



tions sociales sont qualifiées par certains de *relations matérielles* pour exprimer la perte de confiance qui prévalait autrefois entre les personnes. Une des conséquences des problèmes économiques du pays est donc la remise en cause des liens sociaux, pervertis par les difficultés matérielles de chacun. Les relations familiales quant à elles ne semblent pas épargnées. Les hommes interrogés parlent de leurs enfants, la *nouvelle génération*, née pendant la guerre, vis-à-vis de laquelle ils expriment leurs inquiétudes, un des enquêtés allant même jusqu'à la qualifier de *malédiction*.

« Les valeurs que nous avons reçues par nos parents dans notre éducation n'existent plus. Moi je dis que la génération de mes enfants va être une malédiction » (Monsieur P., 42 ans, marié, deux enfants, souffre d'hypertension artérielle).

Une comparaison est souvent faite entre la situation actuelle et celle d'avant-guerre, avec en arrière-plan une idéalisation du passé. « Avant » pour les hommes de ces âges-là correspond à la période de l'adolescence ou juste la fin de celle-ci ; étape de leur vie où ils étaient encore mineurs. Pour le plus jeune de cette tranche d'âges (Monsieur D., 35 ans au moment de l'entretien, 13 ans au début de la guerre), le passé signifie la période de guerre qu'il qualifie de *passé difficile* et qu'il compare à la période d'après-guerre, durant laquelle la situation ne s'est pas beaucoup améliorée.

L'entrée dans la vie adulte s'est faite pour les individus de ces tranches d'âges dans un contexte où les normes sociales ont été bousculées. De plus, les hommes de ces générations, plus que les femmes, ont été impliqués directement ou indirectement dans les conflits. Des choix cruciaux se sont imposés à tout jeune : prendre part aux combats, rester à l'écart et se protéger, ou trouver des positions intermédiaires. Toutes les solutions étaient finalement aussi éprouvantes et nécessitaient la mobilisation d'une grande énergie mentale et physique.

Parmi les hommes rencontrés, aucun n'a relaté cette phase d'entrée en guerre, et le positionnement pris. Il est probable qu'au moment où les entretiens ont été menés en 1997, la fin des conflits n'était pas loin derrière, les nerfs toujours à vif et la méfiance et la peur encore intenses. Il est alors compréhensible que les gens n'abordent pas aisément le sujet, même en parlant d'un proche. L'exemple du père ayant perdu un fils combattant et qui n'en parle que succinctement la gorge serrée est assez évocateur. Les plaies étaient encore trop récentes et dans ces cas le silence des personnes a été respecté.

« C'est ça qui m'a vieilli... » (Monsieur S., 60 ans, marié. Il a perdu un fils âgé de 20 ans durant les conflits, à ce moment il avait 54 ans. Il souffre de diabète).

Le discours des femmes appartenant à cette même tranche d'âges est beaucoup moins élaboré, et reste essentiellement tourné vers la vie du ménage et l'*humeur du foyer*, pour reprendre les termes employés. Pour les femmes qui exercent une activité professionnelle comme pour celles qui s'occupent exclusivement du foyer, ce qui influence la santé au quotidien concerne principalement les relations entre les membres du ménage. La majorité a évoqué la lourde charge des enfants et des parents âgés, que ces derniers habitent sous le même toit ou pas. Le ton est plutôt imprégné d'*inquiétude*, de reproches face à un contexte de promiscuité entraînant des *disputes* et des *différends*, et parfois même prononcé sous forme *confidentielle*.

« Moi, c'est les nerfs [la nervosité] qui influencent le plus ma santé.

— Qu'est-ce qui vous rend nerveuse ?

— L'ambiance du foyer, c'est tout faux [incorrect]. C'est-à-dire cela reste entre nous, je ne peux pas en parler n'importe où, ni devant... par exemple si mon époux est là je ne peux pas en parler à mon aise. Et même si quelqu'un de la famille de mon beau-frère est présent, je ne peux rien te répondre. C'est-à-dire que les *différends* augmentent et les *disputes* se multiplient. »

(Madame F., 44 ans, mariée, deux enfants. Héberge le beau-frère et la famille de celui-ci réfugiés depuis plusieurs années).

Les mots clés communs aux deux sexes symbolisent le vécu passé et présent des individus. La *tristesse* et la *nervosité*, deux sentiments qui révèlent les réactions émotives face à une situation d'après-guerre, où les effets secondaires des conflits et des violences vécus sont plus que jamais présents. La guerre est certes terminée, mais ses effets continuent à agir sur la vie quotidienne à travers la *dégradation* permanente de la situation économique, des relations sociales et leurs conséquences sur l'unité de la société et la cellule familiale.

Éléments de discussion

Durant les périodes de conflits, les sources officielles et médicales ¹¹ ne sont plus fiables (pour peu qu'elles l'aient été auparavant), par conséquent le déclaratif reste le seul moyen à disposition du chercheur pour évaluer la morbidité. Cet aspect de la représentation que l'individu a de sa propre santé a été mis en valeur dans l'approche qualitative intégrée à l'étude. Il est évident que la maladie déclarée n'a pas de caractère exhaustif, et qu'elle a tendance à être sous-déclarée dans les enquêtes [Mechanic, Newton, 1965; Van Ginneken, 1993; Sermet, 1994]. Elle reste néanmoins indicative de l'image de la santé de l'individu dans un contexte où l'accès aux soins est extrêmement difficile et le corps médical fortement disqualifié [Makdessi, 2002].

La relation guerre/santé a été analysée en termes d'effets directs et indirects, selon le sexe des individus.

Dans la population étudiée, le déterminant principal de la santé des hommes est lié au statut d'actif et ses implications sur le quotidien. Si le type d'emploi (représenté par la catégorie socioprofessionnelle) a fait l'objet de certaines recherches sur les déterminants de la morbidité, dans le cas observé ce ne sont pas les maladies liées au travail lui-même ou à ses conditions qui sont en cause, mais plutôt le fait d'avoir à assurer une sécurité financière vitale. Replacée dans le contexte d'une ville en guerre, cette notion d'activité prend des significations particulières. Déterminant le plus fort de la morbidité masculine à partir de la quarantaine, le statut d'actif définit le rôle de l'homme dans la société et en tant que père de famille. Sa mise en échec devient alors synonyme d'incapacité et d'impuissance à nourrir la famille et à la protéger. Cet état des choses s'amplifie dans le contexte de violences et d'humiliations que génèrent les guerres. En outre, la forte propension des hommes à migrer pour s'assurer un travail et une source de revenus les place devant le dilemme de partir et de laisser la famille sur place, ou de rester et d'assumer la situation précaire.

Dans la population féminine, les effets des différents événements de la guerre se répercutent sur la vie du foyer et la protection des proches. Les femmes mariées ou veuves, sont plus sujettes à la maladie que les célibataires. Le veuvage, phénomène accentué par la guerre, tout comme les femmes dont l'époux a été amené à travailler à l'étranger constituent deux situations qui projettent la femme dans des circonstances éprouvantes. Habitant avec ses enfants, et même parfois ayant les parents ou beaux-parents à charge, les responsabilités des femmes s'alourdissent considérablement. En deuil, ou séparées de leur conjoint, elles se retrouvent pratiquement seules dans une ville en guerre où la priorité est la survie et la protection des proches.

À ces effets indirects, s'ajoutent les effets directs relatifs aux pertes matérielles et destructions massives subies par les ménages, et aux atteintes physiques des indi-

11 Concernant les sources officielles, soit l'enregistrement statistique national, la dernière enquête nationale au Liban avant la fin de la guerre remonte à 1970. Quant aux structures médicales (hôpitaux et cliniques), elles n'ont reçu durant la guerre que les cas urgents, ou la population qui avait les moyens de se soigner [Makdessi, 2002].

vidus comme les blessures, les handicaps, et les décès. Moins directement visible, la maladie chronique illustre la dégradation des conditions de vie des individus exposés de manière régulière et soutenue aux situations de stress. Ce type de maladie persiste au-delà des périodes de crises, et a tendance à augmenter à la fin de celles-ci, au moment de la décompression et des après-coups des violences vécues.

Les opinions et les représentations exprimées dans les discours reflètent l'image que l'individu a de son corps, de sa santé. Les individus déclarés non malades aux deux enquêtes n'échappent pas aux multiples effets de la guerre. Ce sont des populations fragilisées, qui expriment leurs douleurs, même si « statistiquement » leur état de santé est déclaré intact. D'autre part, les entretiens ont mis en évidence les difficultés de la période d'après-guerre¹² qui, dans le cas de la ville étudiée, prolonge les effets négatifs des conflits sur la santé des personnes. À Beyrouth, le prolongement de la crise économique endémique empêche l'individu de se réinvestir et de se projeter dans l'avenir, maintient les flux d'émigrations, et par conséquent réduit le budget des familles qui touche en premier lieu la santé et l'éducation.

Dans ce contexte, le critère de l'âge ne semble plus pertinent pour définir les populations les plus vulnérables. L'ensemble de la population est incontestablement touché, bien que les générations en subissent les conséquences différemment. Les guerres, en particulier endémiques, créent un terrain favorable à l'expression des maladies, notamment celles de type chronique qui, du fait de leur inscription dans le temps, ne nécessitent pas toujours systématiquement un recours aux soins et font partie intégrante du mode de vie de l'individu.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM P., HERZLICH C. [1994], *Sociologie de la maladie et de la médecine*, Paris, Nathan Université, coll. 128, 127 p.
- ARMENIAN H. [1989], « Perceptions from Epidemiologic Research in an Endemic War », *Social Science Medicine*, 28 (7): 643-647.
- ASIEL M. [1996], « Les vieilles dames, troubles de la santé ou vieillissement naturel », in M.-J. Saurel-Cubizolles, B. Blondel, *La Santé des femmes*, Paris, Flammarion, coll. Médecine-Sciences: 143-162.
- AUBREY L. [1941], « Incidence of Neurosis in England under War Conditions », *Lancet*, 2: 175-173.
- BASZANGER I. [1986], « Les maladies chroniques et leur ordre négocié », *Revue française de sociologie*, XXVII: 3-27.
- BOUYER J., HEMON D., CORDIER S., DERRIENNIC F., STUCKER I., STENGEL B., CLAVEL J. [1995], *Épidémiologie, principes et méthodes quantitatives*, Paris, Editions de l'Inserm, 498 p.
- BRYCE J., WLAKER N., GHORAYEB F., KANJ M. [1989], « Life Experiences, Response Styles and Mental Health among Mothers and Children in Beirut, Lebanon », *Social Science Medicine*, 28 (18): 685-695.
- CICR, COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (ICRC) [1999], *The People on War Report*, ICRC worldwide consultation on the rules of war, report by Greenberg Research, Inc. (téléchargeable sur le site web du CICR, <http://www.onwar.org>).

12 Rappelons ici que les entretiens ont été menés en 1997, sept années après la fin des combats.

- CLELAND J., HILL A.G. [1991], « Studying the Health Transition: an Overview », in J. Cleland, A.G. Hill (eds), *The Health Transition: Methods and Measures, The Proceedings of an International Workshop*, London, June 1989 : 1-12 (Health Transition Series n° 3).
- DEEB M. (ed.) [1997], *Beirut: a Health Profile 1984-1994*, Beirut, American University of Beirut, 430 p.
- GUIGNON N., MOUQUET M.-C., SERMET C. [1996], « Morbidité et consommation médicale », in M.-J. Saurel-Cubizolles, B. Blondel, *La Santé des femmes, op. cit.*: 36-67.
- HERZLICH C. [1992], « Représentations sociales de la santé et de la maladie et leur dynamique dans le champ social », in U. Flick (dir.), *La Perception quotidienne de la santé et de la maladie*, Paris, L'Harmattan, coll. Santé, société et cultures: 347-357.
- LOCKWOOD HOURANI L., ARMENIAN H., ZURAYK H., AFIFI L. [1986], « A Population-based Survey of Loss and Psychological Distress during War », *Social Science Medicine*, 23 (3): 269-275.
- LOCOT T., MAKDESSI Y. [2002], « Transition démographique et statuts des personnes âgées en Afrique. Quelles perspectives? », in *Vivre plus longtemps, avoir moins d'enfants, quelles implications?*, Paris, AIDELF, Puf, 10: 615-626 (Colloque international, Byblos-Jbeil, Liban, 10-13 octobre 2000).
- LYONS H. A. [1979], « Civil Violence. The Psychological Aspects », *Journal in Psychosomatic Research*, 23: 373-393.
- MAHJOUB A. [1995], *Approche psychosociale des traumatismes de guerre chez les enfants et adolescents palestiniens*, Tunis, Éditions de la Méditerranée, 237 p.
- MAKDESSI Y. [2002], *Santé de la population en temps de guerre: Beyrouth, 1975-1990*, thèse de doctorat en sociologie-démographie, université Paris-V René-Descartes, 397 p.
- MAKDESSI Y., MOGOUTOV A., VICHNEVSKAIA T. [2001], « Le choix des maux et de la langue pour parler de soi », in A. Class, H. Awaiss, J. Hardane (dir.), *L'Éloge de la différence: la voix de l'Autre*, Actualité scientifique, AUPELF-Uref, coll. Universités francophones: 239-252.
- MAKHOLOUF I. [1988], *Beyrouth ou la Fascination de la mort*, Paris, Éditions de la Passion, 204 p.
- MECHANIC D., NEWTON M. [1965], « Some Problems in the Analysis of Morbidity Data », *Journal of Chronic Diseases*, 18: 569-580.
- MIZRAHI An., MIZRAHI Ar. [1989], *Évolution de l'état de santé – Risque vital et invalidité*, Paris, Credes, 35 p.
- MURPHY J. [1977], « War Stress and Civilian Vietnamese: a Study of Psychological Effects », *Acta Psychiatr. Scand.*, 56: 92-108.
- MURRAY C.J.L., LOPEZ A. D. [1996], *Global Health Statistics, Global Burden of Disease and Injury Series*, WHO, Harvard School of Public Health, World Bank, USA, 306 p.
- NAFFAH CHOT-PLASOT C. [1997], « Réseaux de sociabilité et de voisinage: le quartier Beydoun à Beyrouth (1986-1988) », in M. Davie (dir.), *Beyrouth, regards croisés*, Tours, Urbama, coll. Villes du monde arabe, 2: 107-125.
- NUWAYHID I., SIBAI A., ADIB S., SHAAR K. [1997], « Morbidity, Mortality and Risk Factors », in M. Deeb (ed), *Beirut: a Health Profile 1984-1994*, Beirut, American University of Beirut: 123-182.
- PIERRET J. [1987], « Les usages sociaux de la santé: trois exemples », in A. Retel Laurentin (coord.), *Étiologie et Perception de la maladie dans les sociétés modernes et traditionnelles*, Paris, L'Harmattan, coll. Connaissance des hommes: 441-449.
- POL L.G., THOMAS R.K. [1992], *The Demography of Health and Health Care*, New York, Plenum Press, 391 p.
- SERMET C. [1994], « De quoi souffre-t-on? Description et évolution de la morbidité déclarée 1980-1991 », *Revue Solidarité-Santé*, 1 : 37-56.
- VAN GINNEKEN J.K. [1993], « Measurement of Morbidity and Disability with Cross-sectional Surveys in Developing Countries », Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Congrès international de la population, Montréal: 483-497.
- ZURAYK H.C., ARMENIAN H.K. (eds) [1985], *Beirut 1984: a Population and Health Profile*, Beirut, American University of Beirut, 284 p.

Annexe 1 – Taux de prévalence (p. 1000) des maladies chroniques selon l'âge et le sexe, en 1983-1984 et en 1992-1993

Groupes d'âges	1983-1984			1992-1993		
	Ensemble	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble	Sexe masculin	Sexe féminin
0 à 9	2,1	2,1	2,2	5,0	5,8	4,0
10 à 19	3,2	2,9	3,6	6,9	7,3	6,5
20 à 29	8,0	4,3	11,2	10,4	8,0	12,9
30 à 39	19,7	12,6	24,9	20,3	12,2	25,3
40 à 49	28,6	24,8	32,1	36,6	27,8	42,9
50 à 59	43,1	38,3	48,2	48,9	45,2	52,2
60 à 69	53,4	48,8	59,3	62,1	57,1	67,2
70 à 79	59,9	51,8	66,7	68,6	65,5	71,6
Effectifs	1375	563	812	1821	748	1073

Sources: Enquêtes AUB, 1983-1984 et 1992-1993

Annexe 2 – Quotient instantané d'incidence (p. 1000) pour l'ensemble des individus, ceux ayant subi une atteinte physique et ceux ayant perdu des biens, selon l'âge en 1992-1993

Groupes d'âges en 1992-1993	Quotient instantané (p.1000)		
	Ensemble	Atteintes physiques	Pertes de biens
10 à 14	8,9	13,7	12,4
15 à 24	8,9	11,3	10,1
25 à 39	14,6	14,4	16,0
40 à 59	47,3	55,6	62,7
60 & +	60,5	73,7	63,8
Total	23,5	28,4	27,7

Sources: Enquêtes AUB, 1983-1984 et 1992-1993.

Drogues et conflits : éléments pour une modélisation

Alain Labrousse *

Un héritage de l'histoire

Les rapports entre les expéditions militaires, les conquêtes ou les conflits et les drogues sont aussi anciens que l'utilisation par les hommes des substances qui « modifient les états de conscience ». Une drogue est ainsi associée au mot qui a anticipé de sept siècles celui de « terroriste » que nous a légué la Révolution française : du XI^e au XIII^e siècle de notre ère, les membres d'une secte religieuse fondamentaliste établie entre Iran, Irak et Syrie actuels, qui combattaient le pouvoir de Bagdad ainsi que les croisés venus d'Occident, ont été en effet qualifiés d'Assassins, *hachichiyîn* car, à tort ou à raison, on leur imputait des crimes commis sous l'influence du haschisch [Labrousse, Koutouzis, 1996]. Il faudra attendre la fin du XVIII^e siècle pour que ce qui deviendra une « drogue » cent cinquante ans plus tard¹ soit au cœur d'un conflit d'une réelle importance. Au cours du siège de La Paz (1781-1782) dirigé par le leader indien Julian Apaza, dit Tupac Katari, soulevé contre les Espagnols, les paysans quechua et aymara qui constituaient ses troupes refusaient d'aller au combat s'ils n'avaient pas été ravitaillés en feuilles de coca, qui permettaient aux assiégés de supporter les privations [Lema, 1988]. Au XIX^e siècle, les « guerres de l'opium » représentent le premier grand conflit (1839-1842 et 1856-1858) dont une drogue est l'enjeu économique, les Anglais inondant alors la Chine d'opium produit en Inde afin d'équilibrer leur commerce avec le Céleste Empire auquel ils achetaient thé et soieries.

On le voit, très tôt, les drogues ont les fonctions qui sont les leurs à l'époque contemporaine. Elles sont d'abord recherchées pour leurs effets psycho-physiologiques, soit en stimulant l'ardeur du guerrier² ou en le rendant inconscient du danger; soit en effaçant, après la bataille, les douleurs des blessures ou l'extrême

* Ex-directeur de l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD), expert de l'Association d'études de géopolitique des drogues (AEGD) et de l'Observatoire géopolitique de la criminalité internationale (OGCI), Université de Liège.

1 La convention sur les stupéfiants des Nations unies de 1961 considère la feuille de coca comme une drogue et donne vingt-cinq ans au Pérou et à la Bolivie pour en éradiquer la production et la consommation. Ces objectifs n'ayant pas été atteints, la Convention de 1988 renouvellera l'imposition d'un délai de la même durée.

2 Comme ce fut la fonction de l'amphétamine donnée aux kamikazes japonais à la fin de la seconde guerre mondiale ou aux milices libanaises durant les années quatre-vingt.

tension engendrées par les affrontements, particulièrement lorsqu'ils prennent la forme du combat rapproché³. Mais aujourd'hui, les liens entre drogues et conflits sont surtout d'ordre économique du fait de la valeur ajoutée que la prohibition confère aux premières. Ce sont le plus souvent des groupes rebelles, guérillas ou organisations terroristes [Labrousse, 2002 b], qui ont recours à l'argent de la drogue pour financer leurs activités. Mais, particulièrement dans les pays producteurs, il n'est pas rare que les forces qui les combattent soient elles-mêmes impliquées dans le trafic de drogues. Si l'interdiction qui frappe ces substances fait que les États ne peuvent ouvertement avoir recours aux ressources qu'elles procurent, ce sont leurs services spéciaux qui les utilisent parfois pour mener des opérations secrètes.

C'est avec la prohibition des drogues, mise progressivement en place par la communauté internationale durant la première moitié du xx^e siècle, mais qui n'entre véritablement en vigueur qu'après la fin de la seconde guerre mondiale [Dudouet, 1995] que le rapport entre ces substances et les conflits a pris une dimension particulière. Ainsi, lorsqu'en 1949 les forces du Kuomintang (KMT) de Chiang Kai-Shek furent vaincues en Chine par les communistes, les débris de la 93^e division du général Li Mi passèrent en Birmanie et s'installèrent dans l'État shan [McCoy, 1980]. Ces troupes furent réorganisées avec l'aide de Taiwan et de la CIA afin de tenter une invasion de la Chine par le sud. Les nationalistes, pour financer leurs opérations, développèrent la production de l'opium dont jusque-là les tribus locales appartenant aux minorités ethniques du pays faisaient un usage traditionnel. Les troupes qui ne furent pas rapatriées à Taiwan mirent en service, au début des années soixante, des laboratoires de production d'héroïne. Au Vietnam, après le départ de l'armée française, la CIA constitua à son tour une armée secrète qui compta, en 1965, jusqu'à 30 000 combattants meos [McCoy, 1980]. Son financement reposait en large partie sur l'argent tiré du trafic de l'opium et de l'héroïne. Par la suite, la CIA ferma les yeux sur les trafics dirigés par ses alliés vietnamiens, les généraux Thieu, Ky, etc., bien que les victimes de cette drogue aient appartenu au corps expéditionnaire américain⁴.

Le même processus s'est reproduit lors du conflit en Amérique centrale, lorsque le Congrès des États-Unis mit son veto, entre octobre 1984 et octobre 1986, à toute aide militaire (amendement Boland) apportée par les États-Unis aux antisandinistes (*contras*) [Dale, Marshal, 1991]. Les avions venus des États-Unis apportaient des armes, des vivres et des équipements aux *contras* du Front sud basé au Costa Rica, puis repartaient pour la Colombie. À leur retour, ils transportaient des chargements de cocaïne fournis par le cartel de Medellín et destinés au marché des États-Unis. La drogue était livrée dans des ranchs du nord du pays qui appartenaient à un citoyen des États-Unis, John Hull. Ce dernier soutenait les rebelles du Nicaragua, en étroite liaison avec la CIA et le Conseil national de sécurité (NSC), comme on le découvrit lorsqu'un avion de transport du gouvernement s'écrasa près d'un ranch et que ses occupants furent tués.

3 Dans plusieurs conflits de l'Afrique subsaharienne, de la drogue est systématiquement fournie aux enfants-soldats pour leur permettre de supporter le stress du combat. Cela a été en particulier observé au Liberia, en Sierra Leone, au Tchad et au Congo (Brazzaville).

4 10 % des GI deviendront héroïnomanes et 1 % le restera après son retour aux États-Unis [McCoy, 1971].

La couverture accordée par les services secrets américains aux trafiquants de drogues s'est renouvelée en Afghanistan dans les années quatre-vingt, mais comme les conséquences s'en font encore sentir après le 11 septembre 2001, nous l'analyserons comme un phénomène contemporain. Il en est de même pour une série de mouvements armés – les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), les Tigres de l'Eelam tamoul (LTTE) du Sri Lanka, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en Turquie ou la Nouvelle Armée du peuple (NPA) aux Philippines – qui ont été fondés des années soixante aux années quatre-vingt, mais restent des acteurs incontournables de conflits qui se poursuivent à l'aube du troisième millénaire [Labrousse, 1991].

La drogue dans les conflits après la fin de l'ère bipolaire

Paradoxalement, la fin de la guerre froide a entraîné la « démocratisation » de l'utilisation de la drogue comme moyen de financer les conflits. Nous l'avons mentionné dans le cas de la guerre du Vietnam ou du conflit en Amérique centrale mais, à partir de la chute du mur de Berlin, la plupart des conflits locaux vont faire appel à l'argent provenant d'activités illicites.

En effet, la fin de la guerre froide – durant laquelle les deux superpouvoirs, que l'arme nucléaire « dissuadait » de s'affronter, le faisaient à travers leurs alliés dans le tiers monde – n'a pas fait disparaître pour autant les conflits locaux [Labrousse, Koutouzis, 1996]. On a découvert que les motifs idéologiques de ces derniers (combat pour le socialisme, la libération nationale, anticommunisme) cachaient le plus souvent des affrontements mettant aux prises des nationalités, des groupes ethniques ou religieux. Les belligérants, ne pouvant désormais compter sur le financement de leurs puissants protecteurs, ont dû trouver dans les trafics en tous genres, parmi lesquels celui des drogues, des ressources alternatives. Certains de ces conflits, en Colombie, en Afghanistan ou en Angola, existaient avant la fin de la guerre froide. Le retrait des partis frères ou de puissants protecteurs, non seulement les rend désormais de moins en moins contrôlables, mais pousse certains de leurs protagonistes vers des activités de simple prédation. Dans d'autres cas, c'est l'effondrement des régimes communistes qui, en ouvrant la soupape qui maintenait artificiellement des peuples « unis », comme dans le cas de l'ex-Yougoslavie [Chassagne, 2001], a provoqué de nouveaux conflits. De telles situations se reproduisent également dans le cas de l'Azerbaïdjan-Arménie, de la Géorgie (Abkhazie, Ossétie, gorges de la Panssiki) [Koutouzis, 1996], de la Tchétchénie ou du Tadjikistan. Ces conflits, qui ont abouti à un affaiblissement des États, voire parfois à leur dislocation, sont également à l'origine du développement des trafics.

Il est ainsi possible de dresser une liste des conflits qui se sont déroulés durant les années quatre-vingt-dix et dont certains se poursuivent dans les premières années du troisième millénaire, à l'intérieur desquels la présence de la drogue, à des niveaux très divers, est avérée :

- Amérique latine : Colombie, Pérou, Mexique.
- Asie : Afghanistan, Tadjikistan, Ouzbékistan, Inde (Cachemire, États du nord-est), Sri Lanka, Birmanie, Philippines, Azerbaïdjan-Arménie, Tchétchénie, Géorgie (Adjarie, Abkhazie, région de la Pankissi).

- Europe: ex-Yougoslavie, Turquie, Irlande, Espagne.
- Afrique: Algérie, Égypte, Soudan, Sénégal (Casamance), Guinée-Bissau, Liberia, Sierra Leone, République démocratique du Congo (RDC), Congo, Tchad, Ouganda, Rwanda, Angola, Somalie, Comores (Anjouan) [OGD, 1999].

Les particularités du financement des conflits par la drogue

La période durant laquelle se démocratise l'utilisation de ressources tirées d'activités illicites, particulièrement de production et de trafic de drogues, est suffisamment riche d'exemples pour permettre de tenter une modélisation des relations entre drogues et conflits.

Ce qui favorise les relations entre drogues et conflits est une caractéristique du commerce des drogues: *l'escalade des profits*. Les drogues d'origine naturelle, en particulier la cocaïne extraite de la feuille de coca et l'héroïne obtenue à partir de l'opium produit par le pavot, sont le produit d'un certain nombre de transformations (trois ou quatre dans le cas de la cocaïne; une demi-douzaine dans celui de l'héroïne). À chaque étape de ces transformations, la valeur du produit s'accroît de manière substantielle, en tout cas de façon beaucoup plus marquée que celle d'une production agricole légale.

La première cause de l'escalade des profits, et cela vaut aussi pour les sous-produits du cannabis (marijuana, haschisch, huile) et les drogues de synthèse, est le franchissement d'obstacles sur les routes (terrestres, maritimes, aériennes) qui mènent des pays producteurs (le plus souvent des pays du tiers monde) aux pays consommateurs (les pays riches). Ces obstacles peuvent être des accidents géographiques (régions montagneuses ou de jungle, cols, détroits) ou des frontières entre pays qui présentent plus de risque encore [Chouvy, 2002]. On observe, par exemple, que le prix de la cocaïne triple après le franchissement de la frontière qui sépare le Mexique des États-Unis.

La deuxième cause de l'escalade des profits est, lorsque la drogue arrive sur les marchés de consommation, son fractionnement en petites doses, fortement coupées d'additifs sans valeur. D'autres produits, qui ont une haute valeur ajoutée, peuvent être utilisés pour financer les conflits. Mais les pierres précieuses par exemple, d'une part, ne subissent pas de transformation (la taille du diamant est le plus souvent effectuée par l'acheteur) et, d'autre part, franchissent beaucoup plus aisément les frontières du fait de leur volume réduit.

En résumé, on peut dire qu'à chacune des étapes (elle-même fractionnée en plusieurs séquences intermédiaires) de la production, de la transformation et de la commercialisation des drogues, les marges bénéficiaires sont considérables. Dans le cas de la cocaïne et de l'héroïne, le prix, du producteur au consommateur, est multiplié en moyenne, par 2500 [Labrousse, 2000]. Chacune de ces étapes constitue, selon le sociologue Alain Joxe, « un lieu d'accumulation du pouvoir, de la force militaire, car, quand il y a des surplus, on peut nourrir des soldats » [Joxe, 1993].

La première modalité des relations entre les drogues et les conflits est relative à l'acquisition des armes et donc à *l'articulation entre les groupes armés et les réseaux clandestins de vente d'armes*. Il peut s'agir de la vente de drogues en vue d'acheter des armes et des équipements. Une variante consiste simplement à échanger de la

Figure 1 – L'escalade des profits (sur la base d'un kilo de cocaïne et d'un kilo d'héroïne pures payé en US dollars), à la fin des années quatre-vingt-dix

Cocaïne (fabriquée en Bolivie, au Pérou et en Colombie)	
Prix payé au producteur par le collecteur pour 200 kg de feuilles (= kilo de pâte base « lavée »)	200
1 kg de pâte base payé au producteur	350
1 kg de base lavée payée à l'intermédiaire	500
1 kg de chlorhydrate à la sortie du laboratoire	1 500
1 kg de chlorhydrate payé par l'exportateur colombien	2 500
1 kg payé à l'importateur de gros (Miami)	10 000
Gros (New York)	20 000
Gros (Paris)	30 000
Gros (Copenhague, Moscou, Ryad)	150 000
Rapport de la vente au détail (produit coupé)	500 000
Cette escalade des profits est théorique, car beaucoup de consommateurs de cocaïne dans les pays riches achètent par dizaines, voire par centaines de grammes une drogue relativement pure.	
Héroïne (fabriquée au Pakistan)	
Prix d'un kg d'opium payé au producteur par le négociant	60
Prix payé par le laboratoire au négociant	80
Prix d'un kilo de morphine base (10 kg d'opium) à la sortie du laboratoire	1 200
Prix de l'héroïne à la sortie du laboratoire	3 000
Prix payé à la frontière du Pakistan	5 000
Prix de gros en Turquie	12 000
Prix de gros en Hollande	50 000
Rapport de la vente au détail	1 500 000
Ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative et peuvent connaître des variations sensibles selon le pays, l'année et la saison, le contexte politico-militaire, etc.	

Source: Labrousse [2000].

drogue pour des armes. Ces deux modalités concernent les organisations qui contrôlent des zones de production et de transformation.

Une deuxième modalité concerne des groupes agissant dans des zones non productrices (par exemple des groupes de guérilla urbaine ou des organisations terroristes). Dans ce cas, il arrive que le vendeur offre à son client les armes et la drogue. L'escalade des profits générés par la vente des drogues donne au vendeur la garantie que les armes seront payées grâce à la revente du produit. Cette pratique n'est pas possible lorsqu'il existe une forte dépendance de l'acheteur à l'égard du vendeur. Le premier peut alors craindre des représailles ou de perdre sa source d'approvisionnement si les conditions du marché ne sont pas respectées. Dans certains cas, le groupe armé est même contraint à acheter de la drogue pour acquérir des armes. L'avantage pour le vendeur est de ne pas doubler ses réseaux drogues-armes et donc de mieux en assurer la sécurité.

Si le plus souvent les vendeurs d'armes et/ou de drogues appartiennent à des réseaux purement criminels, parfois, dans le cas d'organisations arméniennes ou

kosovares par exemple, les trafiquants sont également des « militants ». À l'inverse, certains réseaux « militants » parviennent à détourner à leur profit des filières criminelles.

Drogues et conflits : des relations dialectiques

Un certain nombre de ces conflits résulte du soulèvement de groupes contre l'autorité du pouvoir central. Dans ce cas, le recours aux ressources fournies par la production et le commerce des drogues se situe à divers niveaux de l'échelle des profits que nous avons mentionnés (voir *supra*). Ces niveaux dépendent le plus souvent des contraintes et des limitations imposées par les possibilités de contrôler des territoires et des routes, le degré d'appui social dont bénéficient les organisations rebelles, leur stratégie et leur tactique militaires, etc.

On relève d'abord le financement des groupes insurgés par l'impôt prélevé auprès des paysans sur *la valeur du produit agricole*. Cela implique pour les guérillas un échange de service : protection contre les abus des commerçants, des délinquants et surtout contre les incursions et la prédation des forces de répression.

Le deuxième niveau de financement concerne les taxes payées à la guérilla, comme sur toute autre marchandise d'ailleurs qui transite sur les territoires qu'elle contrôle, par les *commerçants et les trafiquants* (à moins que les combattants n'assurent eux-mêmes la commercialisation du produit).

Certains groupes montent eux-mêmes *des laboratoires de transformation* afin de vendre du produit fini aux trafiquants.

La quatrième modalité de ce lien consiste, pour les groupes armés, à accompagner le produit jusque dans les pays consommateurs et à s'investir dans le *commerce de détail local*.

Mais avant de développer et d'illustrer ces diverses modalités du financement des conflits par la drogue, il convient de faire quelques remarques préliminaires.

Le niveau du financement du conflit n'est pas sans incidence sur sa nature. Nous avons vu que plus les groupes insurgés s'impliquent dans le trafic en aval, plus leurs gains seront importants, car c'est au franchissement de la frontière des pays consommateurs, ainsi qu'au niveau de la commercialisation sur leurs marchés de détail, que l'escalade des profits est la plus importante. Mais c'est également à ces niveaux que les liens avec les mafias internationales sont les plus nécessaires et donc les risques de criminalisation des groupes insurgés les plus grands. En effet, dans le cas où la drogue joue un rôle primordial dans le financement d'un conflit, celle-ci peut influencer sur sa nature au point d'en dénaturer les objectifs déclarés. On peut à ce propos mentionner quelques éléments de la relation dialectique entre drogues et conflits.

- Les belligérants peuvent utiliser, pour se financer à travers la vente de drogues, des *réseaux préexistant à la guerre* et portant sur d'autres produits licites ou illicites.

- La drogue constitue, dans un premier temps, un *des nerfs de la guerre*.

- Au cours du conflit, la drogue peut devenir un *enjeu relatif* (conflit pour le contrôle de production et/ou commercialisation de la drogue afin de mieux financer le conflit) ou un *enjeu absolu* : conflit pour les ressources procurées par la

drogue en dehors de tout autre motif. On peut parler dans ce cas de « guérillas dégénérées ».

- Les conflits dont la drogue n'est plus le moteur, mais l'enjeu, nous renvoient à la case départ, c'est-à-dire sur le terrain des conflits locaux. Différents *groupes rebelles peuvent parfois entrer en conflit* pour le contrôle de zones de production ou de routes d'acheminement de la drogue.

- Quand des *troupes régulières* entrent en conflit avec les rebelles non pour contrôler des territoires, comme cela est leur fonction, mais des zones de productions illicites, cela place la drogue au centre des intérêts des belligérants au détriment de leurs motifs idéologiques et entraîne *la criminalisation* des insurgés et des forces de l'ordre qui les combattent. La drogue, dans ce cas, devient un élément de la *prolongation du conflit*.

- Dans le cas d'une solution au conflit, *le trafic de drogues peut persister*, les anciennes milices ou *freedom fighters* se transformant en gang de trafiquants.

Niveaux d'articulation entre drogues et conflits : l'impôt sur les cultures illicites

L'importance des profits, nous l'avons dit, dépend du niveau de la chaîne de la production et de la transformation des drogues auquel se situent les belligérants. Mais le niveau d'articulation n'a pas seulement une incidence économique. Il implique des relations avec les acteurs de la chaîne des drogues, lesquelles sont à leur tour en rapport avec la stratégie et la tactique du groupe armé et ont une influence sur son degré de criminalisation.

Le premier niveau de cette articulation, et le plus répandu, consiste, pour les groupes armés, à prélever une taxe sur les productions agricoles des plantes à drogues. Il implique que l'on se penche sur leurs rapports avec les populations qui peuvent être de nature différente selon que l'on a affaire à des guérillas ethniques, ou des guérillas idéologiques, marxiste en particulier.

Les guérillas qui se développent en milieu rural, sans aide extérieure importante (Colombie, Birmanie, Inde, Philippines, Sénégal, etc.) [Labrousse, 2002 a; Chouvy, 2002], sont dans l'obligation d'obtenir des populations les moyens de survie de leurs combattants. Là où existent des cultures illicites elles perçoivent une taxe sur les productions. Cela implique que les groupes armés aient des rapports très étroits avec la population rurale au sein de laquelle ils évoluent. Ces relations reposent en général sur l'échange de services. La guérilla protège les cultivateurs de la répression menée par la police ou l'armée et oblige les trafiquants à payer la drogue à un juste prix. En échange, les producteurs versent une taxe à la guérilla. Ils peuvent également lui servir d'auxiliaires, fournir des combattants, etc. La protection des cultures illicites permet à la guérilla de consolider et d'organiser sa base sociale.

Il va de soi de cette relation est beaucoup plus facile lorsque les rebelles se battent pour la reconnaissance des droits de l'ethnie dont ils sont issus comme c'est le cas des armées kachin (KIO) ou des Wa (UWSA) en Birmanie [Boucaud, 1992; Chouvy, 2002], de l'Armée de libération meithei dans la vallée de l'Imphal, au nord-est de l'Inde (État du Manipur) ou du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) au Sénégal. Dans ce cas, le soutien de la population aux rebelles

va de soi. En revanche la guérilla n'a pas le choix de son terrain : elle doit se battre là où vivent les populations du groupe auquel elle appartient et l'existence de cultures illicites ne modifie pas les modalités de contrôle du territoire par le groupe armé.

Lorsque les groupes armés se battent au contraire au nom d'une idéologie politique, la présence permanente ou sporadique sur un territoire, nécessaire à la perception des ressources provenant de productions agricoles, licites ou illicites, est un élément fondamental de la stratégie de ces derniers. Il les oblige en effet à mener une guerre de position à proximité des zones productrices de cannabis, de coca ou de pavot. Faute de quoi, la récolte peut être faite au profit d'un mouvement rival ou des forces de répression. Cette nécessité de « coller » aux producteurs est un facteur fondamental de la crédibilité des guérillas politiques qui repose sur leur capacité de garantir aux paysans la possibilité de cultiver et de vendre des productions qu'elles soient licites ou illicites. Cette dépendance à l'égard des producteurs a obligé par exemple, au milieu des années quatre-vingt, la guérilla du Sentier lumineux, à changer de théâtre d'opérations dans la vallée du fleuve Huallaga, en Amazonie péruvienne [Labrousse, 1996]. Elle se battait dans la haute vallée du Huallaga lorsqu'un champignon a détruit les plantations de cocaïers dans cette région. Les producteurs de feuilles de coca, qui ne constituaient pourtant qu'une fraction des paysans censés soutenir la guérilla maoïste, se sont déplacés vers la moyenne vallée du Huallaga pour y semer cette plante. Les colonnes du Sentier lumineux, dont ils constituaient la plus importante base sociale, les y ont suivis. Le problème pour les maoïstes c'est que la moyenne vallée du Huallaga était déjà contrôlée par un autre mouvement de guérilla, lui de tendance guévariste, le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), qu'ils ont dû combattre pour s'implanter dans la région.

Les forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) offrent un cas particulièrement intéressant d'articulation entre un mouvement révolutionnaire marxiste et les productions illicites [Labrousse, 2001]. La Colombie, premier producteur mondial de chlorhydrate de cocaïne depuis une trentaine d'années, a également supplanté, dans la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, le Pérou comme premier producteur mondial de feuilles de coca. En 2002, les superficies plantées de coca dépassaient 150 000 hectares, auxquels s'ajoutaient une vingtaine de milliers d'hectares de pavot et de cannabis. Nous envisagerons plus bas les liens des milices paramilitaires d'extrême droite et, à travers elles, de l'armée colombienne elle-même, avec ces activités illégales.

Au début des années quatre-vingt-dix, lorsque les cultures du cocaïer ont commencé à prendre de l'extension dans les zones contrôlées par les FARC, en particulier dans les départements du Guaviare, de l'Ariari et du Caquetá, le premier réflexe de leurs chefs, dont la formation marxiste les conduisait à considérer les drogues comme un produit de la « dégénérescence capitaliste », a été de s'opposer à la production et au trafic [Labrousse, 1996]. Ce sont les leaders de la guérilla nationaliste et « petite-bourgeoise » du M-19 qui les auraient convaincus que l'utilisation des ressources provenant de ces activités était « tactiquement » acceptable pour des révolutionnaires. Argument d'autant plus recevable par les FARC que ces cultures participaient à la stratégie de survie des paysans qui constituaient leur base sociale.

La guérilla a d'abord fixé le montant des salaires payés par les trafiquants aux cueilleurs de feuilles de coca en échange d'un prélèvement de 7 % à 10 % payé par les paysans. Cet impôt, *gramaje*, n'était pas appliqué aux cultures vivrières. Il a par contre été étendu au produit intermédiaire de la transformation, la pâte base, lorsque les paysans se sont mis à la fabriquer. La guérilla perçoit également 8 % des prix payés par les commerçants pour l'achat de feuilles ou de la pâte base. Parallèlement, les FARC ont exercé des pressions sur les agriculteurs afin qu'ils ne se livrent pas à la monoculture du cocaïer (deux tiers des superficies devaient en principe être consacrés aux productions vivrières). De même, dans leurs zones de contrôle, elles interdisaient la présence de voleurs, de mouchards et de tueurs à gages et, surtout, elles ont pris des mesures vigoureuses, pouvant aller jusqu'à la peine de mort infligée aux consommateurs de *basuko* (cigarettes imprégnées des déchets de base de cocaïne). Ce contrôle social s'est notablement consolidé à la suite de l'effondrement des prix de la coca en 1982-1983, provoqué par la surproduction, qui laissait beaucoup de paysans démunis. L'obéissance stricte aux règles fut imposée, et les manquements sévèrement sanctionnés, mais accompagnés d'avantages que connaissaient les autres zones se trouvant sous l'influence de la guérilla : fourniture de services (éducation, santé, crédit, etc.), monopole de l'usage de la force et administration de la justice.

Leur rôle d'intermédiaire entre producteurs et commerçants leur permet d'obtenir d'importantes ressources qu'elles réinvestissent dans le financement de leur expansion territoriale. Ainsi, le développement de la guérilla a amené la direction des FARC à réorganiser ce qu'elle appelle ses « fronts » (colonnes d'une centaine de guérilleros) qui sont passés de 7 à 32 entre 1978 et 1987. Les nouveaux fronts sont apparus dans des régions présentant un intérêt économique du fait de la présence de pierres précieuses, de pétrole et, surtout, des drogues. Ce renforcement de l'organisation n'est pas sans conséquence politique. En effet les fronts les plus anciens, composés de guérilleros formés politiquement et ayant une grande expérience de la lutte populaire, ont tendance à rester fixés dans des régions anciennement occupées par la guérilla et qui n'ont aucun potentiel économique. Les nouveaux fronts sont composés de guérilleros plus jeunes qui ont des pratiques plus militaristes. La guérilla se développe donc quantitativement, sans pour autant se renforcer sur le plan politico-militaire. Nous verrons que cela ouvre la porte à des dérives, en particulier lorsque les FARC s'investissent aux niveaux suivants de la transformation et du négoce des drogues.

L'impôt sur les produits élaborés et leur commercialisation : les talibans... et les FARC

Lorsque les groupes armés contrôlent des zones de cultures illicites de cocaïers ou de pavot, ils ne se contentent pas de percevoir un impôt sur les productions agricoles. Certes, dans leur discours, ils affirment défendre les paysans en attendant que des cultures alternatives rentables leur soient proposées, et s'attaquer aux trafiquants ainsi qu'aux laboratoires de transformation qui, le plus souvent, se trouvent à proximité des cultures illicites. Mais la mise en pratique de cette politique serait illogique et injuste. En effet, d'une part, sans acheteurs et

sans transformation dans des laboratoires, la production des paysans n'offrirait aucun intérêt; d'autre part, il serait injuste que seuls les paysans paient une taxe et non ceux qui réalisent les plus gros profits. L'exemple des talibans, à la suite de celui des FARC, montre que ce glissement est récurrent pour les groupes armés qui commencent à « toucher » à la drogue.

Les talibans figuraient parmi les acteurs d'une guerre civile qui avaient réussi, entre 1996 et 2001, à contrôler une large région de l'Afghanistan et à continuer à mener la guerre contre l'Alliance du Nord. Lorsqu'ils s'emparent, entre fin octobre et mi-décembre 1994, des trois provinces de Kandahar, Zabul et Ghazni, ils proclament deux objectifs : éliminer les bandes armées de moudjahidin; faire la guerre aux cultures de pavot et aux productions de drogues, qualifiées d'« impies ». Après la prise de Kandahar des fumeurs de haschisch sont effectivement emprisonnés et des stocks d'opium brûlés [OGD, 2000].

La position du mouvement a été synthétisée, au début de 1997, par son chef suprême, le mollah Mohammad Omar, dans une des rares interviews accordées à la presse internationale. Les extraits suivants proviennent de l'entretien réalisé par Bizhan Torabi, de la Deutsch Press Agentur. Ils ont été repris en français par la revue *Politique internationale*. Interrogé sur les drogues, le chef taliban répond :

« À long terme, notre objectif est de nettoyer complètement l'Afghanistan de la drogue. Mais on ne peut pas demander à ceux dont l'existence dépend entièrement de la récolte du pavot, de passer du jour au lendemain à d'autres cultures et de trouver des marchés pour leurs nouveaux produits. Une chose est claire en tout cas : nous ne permettrons pas que l'opium ou l'héroïne soient vendus en Afghanistan même. Si des non-musulmans souhaitent acheter de la drogue et s'intoxiquer, ce n'est pas à nous qu'il appartient de les protéger [...]. Notre but à nous est d'éliminer graduellement toute production de drogue dans le pays afin de protéger notre jeunesse. À la question concernant le prélèvement que nous effectuerions sur les revenus de la drogue, je répondrai que notre administration applique à tous les gains, quelle que soit leur origine, le taux d'imposition unique de 20 % conformément aux prescriptions de l'islam. »

Dans cette déclaration, Mollah Omar laisse entendre que des taxes sont prélevées non seulement sur les cultures paysannes de pavot, mais également sur la production et le trafic d'héroïne destinée à l'exportation. En ce qui concerne l'opium, les talibans appliquaient le système de prélèvement sur les récoltes et de redistribution aux plus pauvres, appelé *ochor*. Ils exigeaient des paysans trois parts : l'une était redistribuée aux nécessiteux du village (aveugles, handicapés, veuves, orphelins, etc.). Les talibans s'approprièrent les deux autres. Ce prélèvement en nature touchait la récolte de chaque produit. Par exemple, il s'élevait à 10 % pour les céréales cultivées dans les zones bien irriguées mais il baissait à 5 % dans celles pauvres en eau. Pour l'opium, la taxe, toujours en nature, atteignait 12,5 %. Dans ce cas, les talibans ne le redistribuaient évidemment pas, mais le revendaient aux laboratoires pour qu'il soit transformé en héroïne [OGD, 2000]. De nombreux témoignages confirment d'une part, que les talibans ont laissé fonctionner ces laboratoires et que les rares campagnes contre eux étaient avant tout destinées à l'opinion internationale; d'autre part, que des taxes étaient perçues sur les convois d'héroïne qui franchissaient ensuite la frontière iranienne. Différentes évaluations estiment les profits tirés par les talibans du trafic de drogues jusqu'à l'année 2000, à une fourchette annuelle se situant entre 75 et 100 millions de dollars [OGD,

2000]. C'est-à-dire l'équivalent du montant perçu sur le transit et la contrebande de marchandises légales [Rachid, Ahmed, 2001]. L'argent de la drogue a contribué à financer l'embryon d'administration des talibans et surtout leur guerre contre l'Alliance du Nord⁵.

Les FARC, très tôt, probablement depuis le début des années quatre-vingt, ont tenté de se financer, non seulement sur les productions agricoles illicites, mais également à travers la commercialisation du produit fini, ce qui a entraîné des relations complexes avec les narcotrafiquants. À l'intérieur des FARC, le « lobby de la drogue », représenté dans leur état-major par la Commission des infrastructures et certains membres de la Commission des finances, ont plaidé en vain pour que l'organisation s'engage dans la fabrication et la commercialisation de la cocaïne hors de leur zone d'opération en collaboration avec les narcos [Agubadia, 1996]. C'est ce lobby qui a obtenu, au début des années quatre-vingt-dix, alors que les perspectives militaires paraissent bloquées, que la guérilla cultive le pavot sur les terres dont elle est propriétaire à travers des prête-noms. Parallèlement, les FARC et la guérilla guévariste de l'Armée de libération nationale (ELN) se seraient mises d'accord pour unifier leurs critères en matière de prélèvement sur le trafic des drogues. Les tarifs seraient désormais les suivants : 11 dollars par mois pour la « surveillance » d'un hectare de cultures illicites ; 11 000 dollars par mois pour la protection d'un laboratoire ; 5 dollars par kilogramme de cocaïne qui en sort ; 20 dollars par kilogramme embarqué dans un avion ; 15 000 dollars pour chaque avion décollant d'une piste clandestine.

La dernière étape de l'implication des FARC dans le narcotrafic date de 1996 lorsqu'elles ont décidé de se livrer elles-mêmes à la collecte de la pâte base auprès des paysans. Comme elles sont désormais détentrices de stocks de ce produit, elles ont dû inévitablement resserrer leurs liens avec les patrons des cartels, propriétaires des laboratoires avec lesquels sont négociées les ventes en gros de pâte base destinée à être transformée en chlorhydrate de cocaïne. En fonction des accords passés « au sommet », les FARC redistribuent ensuite localement la matière première aux laboratoires. Diverses estimations montrent, au début des années 2000, que les FARC tirent environ 300 millions de dollars des différentes étapes de la production et du trafic de drogues, soit environ les deux tiers de leurs revenus. Ces profits sont une des causes de leur renforcement militaire et de leur intransigeance au cours des négociations de paix qui ont été rompues en 2001 [Labrousse, 2001 a].

Il est intéressant de voir comment deux mouvements d'idéologies aussi différentes comme les talibans fondamentalistes musulmans et les FARC communistes orthodoxes, ont des relations très similaires avec la drogue. D'abord, au niveau du discours adressé à l'opinion internationale, à quelques nuances près de vocabulaire : la drogue est une tare de la société occidentale pour les premiers, du monde capitaliste pour les seconds, qui sont libres de laisser leur jeunesse s'intoxiquer. Sa consommation est localement réprimée, mais sa production tolérée dans la mesure où elle permet seule à des paysans de survivre en attendant que des programmes

5 L'interdiction de la culture du pavot par les talibans en juillet 2000 répondait au désir de se voir reconnus par la communauté internationale et au fait qu'il existait des stocks considérables de drogues dans le pays. Sur ce point, voir Labrousse [2002 a ; 2002 b].

de développement alternatifs soient mis en place. Ensuite, au niveau des étapes de l'implication du mouvement : de la défense des paysans on passe à la tolérance de la transformation et du commerce afin d'en tirer profit. On remarque également qu'il semble que ni les talibans, ni les FARC ne sont passés à l'ultime étape du processus, la gestion de laboratoires.

Le profit tiré du commerce international des drogues : le cas des tigres tamouls et du PKK

Le recours à l'argent de la drogue n'est pas limité aux mouvements qui se battent dans des zones de production. Certains groupes peuvent utiliser le transit des stupéfiants sur leur territoire pour prélever des taxes. D'autres peuvent même être à l'origine de cette activité de transit. Il est tentant pour les belligérants, dans l'un et l'autre cas, de prendre en charge le transport de ces produits jusqu'à leur destination et là de se livrer à la distribution de détail sur les territoires de consommation, l'étape la plus lucrative du commerce des drogues nous l'avons vu.

Deux des principaux mouvements de lutte armée fondés dans les années soixante-dix, les tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), tirent une partie de leurs revenus, partie sans doute peu importante dans le cas du second, des profits tirés du commerce de drogue pour financer leurs activités militaires [Fournier-Mickiewicz, 1995]. Les tamouls du LTTE mènent depuis 1972 la lutte contre l'État sri-lankais dominé par les Cinghalais. Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), fondé en 1978, a combattu militairement l'État turc jusqu'au début des années 2000. Ces deux mouvements, à l'origine marxistes-léninistes (maoïstes), ont progressivement mis en avant leurs revendications identitaires.

Il existe des cultures illicites de cannabis dans les zones rurales du nord et de l'ouest du Sri Lanka contrôlées par le LTTE, mais leur production étant destinée au marché national, elles ne sont pas d'un grand rapport. De même, s'il existe de petites cultures de pavot dans le sud-est anatolien, les opiacés sont introduits dans les territoires contrôlés par le PKK (comme dans le reste de la Turquie) à partir de l'Afghanistan via l'Iran. Lorsqu'il s'agit d'opium et de morphine, leur transformation en héroïne s'opérait sous le contrôle du PKK.

Dans les deux cas, la plus grande partie des revenus tirés de la drogue par l'organisation armée provient de son rôle d'intermédiaire entre les pays producteurs ou de transit : le Pakistan et l'Inde dans le cas du LTTE ; l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran dans celui du PKK et les marchés de consommation, principalement de l'Europe mais aussi de l'Amérique du Nord. En 1984, Interpol estimait que la filière sri-lankaise était responsable de l'importation de 1,5 tonne d'héroïne en Europe, une quantité imposante pour l'époque. 135 kg avaient été saisis sur 241 tamouls (sur le territoire français pour 89 d'entre eux). À l'époque, près de 50 000 tamouls sri-lankais résidaient dans l'Hexagone. La majorité des tamouls qui y ont été arrêtés pendant les années quatre-vingt étaient des « militants » vivant pauvrement. Parfois même, ils étaient dirigeants d'associations de solidarité avec le peuple tamoul. Ils envoyaient scrupuleusement à leur parti tout le produit de la vente de l'héroïne. La plupart des réseaux tamouls ont été démantelés en Europe

au milieu des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix. Cependant, ceux qui exportent de l'héroïne à partir de l'Inde restent actifs. C'est le cas en particulier dans l'État indien du Tamil Nadu peuplé de tamouls. Des liens avec la mafia de Mumbay ont été avérés en 1999 [OGD, 2000].

De son côté, le PKK met à profit une importante diaspora de plus de 600 000 personnes vivant en Europe dont 400 000 à 450 000 en Allemagne. Dans ce pays, il peut compter sur plus de 7 000 militants et sur environ 50 000 sympathisants actifs. Selon Interpol, cité par *Notes & Études* [Fournier-Mickiewitz, 1995], entre 1984 et 1993, 298 individus arrêtés pour trafic de drogues par les différentes polices européennes étaient liés au PKK. La même publication, citant le NCIS britannique, estime que sur 430 millions de francs français du budget annuel du PKK, plus de 40 % provenaient du narcotrafic. La distribution d'héroïne dans différents pays d'Europe, en particulier l'Allemagne, la Belgique et le Royaume uni, par les militants du PKK s'est poursuivie durant toutes les années quatre-vingt-dix. On peut observer que ce parti est lié à la criminalité kurde en Europe, mais aussi aux réseaux turcs de trafic. Le PKK ayant déclaré au début des années 2000 qu'il déposait les armes, il est encore trop tôt pour savoir si ses réseaux de trafic de drogues, à l'instar de ceux qui finançaient les différents belligérants du conflit yougoslave, se reconvertiront dans des trafics purement criminels.

La drogue comme facteur de criminalisation

Si dans de nombreux conflits locaux les forces de l'ordre tirent également profit de ressources provenant de la production et du trafic de drogues, cela n'est ni au même niveau, ni selon les mêmes modalités que les insurgés. En effet, un État a généralement les moyens de financer l'équipement et l'approvisionnement de ses forces de répression (police et armée). Lorsque ces dernières participent au trafic, c'est donc en général en vue du profit personnel qu'en tirent les combattants, en particulier les officiers. En revanche, les services secrets, qui n'ont pas de budgets officiels mais sont le plus souvent payés sur des caisses noires, ont souvent recours à de l'argent provenant de trafics illicites pour financer leurs activités. Ils peuvent également favoriser les trafics de milices ou de groupes irréguliers afin de ne pas avoir à les payer.

Dans le cas de l'armée péruvienne, les profits tirés du trafic de drogues durant la guerre menée en Amazonie entre 1987 et 1995 contre le Sentier lumineux ont contribué à l'enrichissement personnel des officiers [Labrousse, 1996]. Entrés dans la vallée du fleuve Huallaga pour combattre la subversion, les militaires péruviens se sont progressivement liés aux organisations criminelles. Il est arrivé qu'ils passent des accords avec des détachements d'une guérilla comme celle du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA). La « narcocorruption » a mis une dizaine d'années pour contaminer l'ensemble de l'armée péruvienne dont plus d'une centaine d'officiers, parmi lesquels plusieurs généraux, et de sous-officiers ont été traduits en justice malgré les efforts du gouvernement d'Alberto Fujimori pour occulter ces pratiques.

Dans d'autres cas, les profits tirés de la drogue sont utilisés à des fins opérationnelles par les services secrets de l'armée. C'est le cas au Pakistan pour l'une

des plus importantes branches des services secrets de l'Armée, l'Inter Services Intelligence (ISI). Les réseaux de trafic de l'héroïne mis en place durant la guerre en Afghanistan entre musulmans et communistes (1979-1992) ont servi, et contiennent à servir, à monter des opérations de déstabilisation de l'Inde en servant à financer les rebelles sikhs du Penjab (jusqu'au début des années quatre-vingt-dix) et les groupes islamistes opérant au Cachemire.

En Colombie, tandis que toute l'attention se portait sur les régions tenues par les guérilleros communistes des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), les groupes paramilitaires, sous le signe d'Autodéfenses unies de Colombie (AUC), ont étendu leur influence dans tout le pays avec la complicité du gouvernement, de l'armée et des services secrets des États-Unis. Les paramilitaires, dont de nombreux détachements ont préalablement constitué des milices d'autodéfense des trafiquants du cartel de Medellin, sont directement liés aux réseaux de la drogue. Ainsi on a pu noter que la plus grande partie de la cocaïne qui arrive par voie maritime dans les ports espagnols, belges et hollandais, provient de ports de la côte pacifique et atlantique, en particulier celui de Turbo dans l'Urabá, situés dans des territoires qui sont sous le contrôle politique et militaire de l'AUC. Les paramilitaires qui, en 2002, sont maintenant implantés dans pratiquement tous les départements du pays, font une vraie guerre de contrôle du territoire aux mouvements de guérilla pour récupérer les régions productrices de coca qui sont leur base économique commune. Logique circulaire: cette guerre est d'autant plus nécessaire que le financement du conflit entre les deux groupes est de plus en plus coûteux.

L'utilisation à des fins purement particulières et/ou criminelles des profits de la drogue s'étend aux insurgés, en particulier lorsque les conflits ont trouvé une solution. La drogue n'est pas seulement un élément de prolongation des affrontements – nous l'avons vu en particulier dans le cas de la Colombie – mais c'est également vrai pour d'autres conflits comme celui de Casamance au Sénégal, du Congo (Brazzaville), du Tadjikistan [OGD, 1999; 2000], etc. Dans de nombreux cas, le conflit résolu, une partie de ses protagonistes se reconvertissent dans la criminalité organisée. Cela s'est vérifié pour l'ex-Yougoslavie, en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et au Kosovo. Ainsi, l'arrestation, le 14 septembre 2000 du « général » de l'ex-Armée croate de Bosnie-HVO, Ivan Andabak, dans le port de Rijeka (sud-ouest de la Croatie), puis son procès (commencé en février 2001, toujours en cours à l'été 2002), ont confirmé que les réseaux qui se sont constitués pendant la guerre restent actifs [Chassagne, 2001]. Appréhendé en effet lors d'une vaste opération de police dirigée contre des suspects de crimes de guerre, il était accusé de complicité dans une affaire de trafic de 660 kg de cocaïne, saisis en décembre 1999. Le général Andabark avait participé à la guerre de Bosnie sous les ordres du chef de guerre, Mladen Naletilic, alias « Tuta ».

Selon les déclarations, le 16 décembre 2000, d'un porte-parole du parquet d'Amsterdam, les mafias originaires des pays de l'ex-Yougoslavie sont également en train de faire de cette ville une des plaques tournantes de trafic d'armes, dont une partie sert à approvisionner des groupes indépendantistes et terroristes. Et selon un expert de Jane's, un bureau britannique de recherche dans les domaines de la géopolitique et de la criminalité, « l'important marché de la drogue à

Amsterdam n'y est pas pour rien. Les groupes les plus pauvres paient souvent la marchandise avec de la cocaïne ou de l'héroïne. » Le chef des enquêteurs de la police ajoute : « Une centaine de personnes ont déjà été arrêtées. Nous avons trouvé de la drogue et de l'argent, mais aussi des armes dont le nombre et l'origine nous portent à croire qu'elles ne sont pas destinées au marché néerlandais. »

*

Dans les premiers stades du financement d'un conflit par les drogues, c'est-à-dire ceux qui sont liés à la production et la transformation de la matière, l'important c'est l'arrière-pays producteur, le contrôle de l'espace et des routes d'approvisionnement, la protection des populations paysannes [Chouvy, 2002]. En fait, les guérillas « classiques », en Amérique latine (Colombie, Pérou), en Afrique (Sénégal, Liberia) et en Asie (Philippines, Sri Lanka), fonctionnent essentiellement sur ce modèle, celui d'un « marché captif » et géostratégique. C'est cependant à tort que ces mouvements insurrectionnels ont été qualifiés, tout au long des années quatre-vingt (en particulier par les représentants des États-Unis), de « narcoguérillas », si l'on prétend signifier que le trafic est pour ces groupes une fin et non un moyen⁶. En fait, non seulement elles ont longtemps agi en fonction d'une logique politique, mais leurs contacts avec les productions illicites sont souvent un élément fondamental du soutien qui leur est apporté par les paysans. C'est seulement lorsque les perspectives de prise de pouvoir s'éloignent ou/et que les références idéologiques s'estompent, que ces groupes se criminalisent.

Dès lors que le conflit est financé par des réseaux, qu'il se greffe sur le trafic international et la distribution, il s'inscrit dans une géopolitique plus régionale, et doit, sur la base de l'échange, compter sur d'autres forces et d'autres intérêts. Il peut être perverti de deux manières : les infrastructures qu'il met en place et les avantages qu'il en retire sont souvent disproportionnés par rapport à ses objectifs avoués comme le révèlent les exemples du Liban, de la Tchétchénie, du Haut-Karabakh, du Kosovo, etc. Dans ce cas, il entre de plain pied dans le marché international des drogues et des armes comme pourvoyeur de marchandises et de services. Les « réseaux », au départ « militants », tendent à se fondre dans la criminalité ambiante et cela d'autant plus qu'ils sont coupés de la lutte quotidienne menée sur le terrain par leur organisation.

Mais le développement des conflits et des réseaux de trafic qui leur sont inhérents n'obéit pas seulement à des logiques locales et autonomes. L'explosion du marché des drogues a également pour cause l'impuissance des pays riches à mettre fin à ces conflits locaux ou régionaux en Asie, en Afrique ou dans les Balkans. Le manque de détermination à isoler la dictature birmane, l'affirmation que les conflits dans le Caucase et en Asie centrale sont du ressort exclusif de Moscou, voire une affaire intérieure russe, la discrétion occidentale sur les conflits kurdes

⁶ En revanche, lorsque la drogue contribue à financer l'appareil d'État et l'économie – comme ce fut le cas, au début des années quatre-vingt, sous la dictature du général García Meza en Bolivie et comme cela l'est en Birmanie depuis 1989 –, on peut parler de narcogouvernement et pas seulement de « corruption privée ».

ou soudanais, ne sont pas sans conséquences sur le développement des trafics et de la consommation des drogues en Europe. L'étude du mode de financement des conflits par les drogues ne doit donc pas masquer les défaillances géopolitiques des grandes puissances face à ces problèmes [Labrousse, 2001 a].

BIBLIOGRAPHIE

- AGUDELO C. [1995], *Narcotráfico y conflicto interno en Colombia, el caso de las Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (FARC)*, IHEAL, Paris-III, multigr.
- CHASSAGNE P. [2000], *Réseaux et Filières balkaniques du trafic de drogues depuis 1990*, mémoire de DEA de géographie, université de Paris-Sorbonne.
- CHOUVY P.-A. [2002], *Les Territoires de l'opium. Conflits et trafics du triangle d'Or et du croissant d'Or*, Genève, Olizane.
- DALE SCOTT P., MARSHALL J. [1991], *Cocaine Politics, Drugs, Armies and the CIA in Central America*, Berkeley, University of California Press.
- DUDOUET F.-X. [1995], *La Genèse de la prohibition des drogues en Europe de l'Ouest dans les années 1970*, mémoire de recherche de maîtrise en sciences politiques, université Paris-X.
- FOURNIER-MICKIEWICZ B., SALOMON J.-C., RAUFER X., VANNIER J.-L. [1995], « Deux guérillas dégénérées exemplaires: les Tigres de la libération de l'Eelam Tamil et le Parti des travailleurs du Kurdistan », numéro spécial des *Notes & Études* de l'Institut de criminologie, octobre 1995.
- JOXE A. [1993], « Narcostratégie: de l'île de la Tortue à l'espace mondial », in A. Labrousse, A. Wallon, *La Planète des drogues, organisations criminelles, guerres et blanchiment*, Paris, Seuil.
- KOUTOUZIS [1995] « Drogues à l'Est: logique de guerres et de marché », in *Politique étrangère, Sécurité européenne: horizon 1996*, Paris, Institut français des relations internationales.
- LABROUSSE A. [1991], *La Drogue, l'Argent et les Armes*, Paris, Fayard.
- LABROUSSE A. [1996], « Drogue et guérilla au Pérou et en Colombie » in F. Jean, J.-C. Rufin [éd.], *Économie des guerres civiles*, Paris, Hachette/Pluriel.
- LABROUSSE A. [2000], *Drogue, un marché de dupes*, Paris, Alternatives.
- LABROUSSE A. [2001 a], « Les ambiguïtés de la guerre à la drogue », *Revue internationale et stratégique*, 43: 27-39.
- LABROUSSE A. [2001 b], « Conflit de la drogue ou conflit politico-militaire »?, in Cemoti, *Drogue et Politique*, 32: 191-209.
- LABROUSSE A. [2002 a], *Dictionnaire géopolitique des drogues*, Bruxelles, Deboeck.
- LABROUSSE A. [2002 b], « Drugs and Terrorism », in *Terrorism: from Diversity to Unity*, Londres, Peter Lang.
- LABROUSSE A., KOUTOUZIS M. [1996], *Géopolitique et Géostratégie des drogues*, Paris, Economica.
- MCCOY A. [1980], *La Politique de l'héroïne en Asie du Sud-Est*, Paris, Flammarion.
- OBSERVATOIRE GÉOPOLITIQUE DES DROGUES (OGD) [1999], « Drogues, conflits et activités mafieuses », contribution aux travaux préparatoires de la conférence de La Haye (11-16 mai) sur la Paix, Paris, Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme (FPH).
- OBSERVATOIRE GÉOPOLITIQUE DES DROGUES (OGD) [2000], *Géopolitique mondiale des drogues 1998-1999*, rapport annuel, multigr.
- RACHID A. Rashid A. [2000], *Taliban: Islam, Oil and the New Great Game in Central Asia*, New York, I.B. Tauris.

Coca et violence : le témoignage du Alto Huallaga au Pérou

F. Valencia Chamba, J. Ríos Alvarado, J.-F. Tourrand, M.G. Piketty *

Jusqu'au début de la décennie soixante-dix, le Alto Huallaga est une tranquille région amazonienne de piémont andin couverte à près de 90 % de forêt primaire (*hors-textes I et II*). Au début de la décennie quatre-vingt-dix, le Alto Huallaga est considéré comme une des principales zones de production de cocaïne. C'est le résultat de la combinaison de quatre facteurs: (i) une agriculture familiale à la dérive face à la nouvelle donne du marché et pour laquelle la culture de la coca constitue l'alternative immédiate la plus rentable, (ii) un important flux de migrants à la recherche de terres et d'opportunités de production, (iii) l'émergence de la guérilla du Sentier lumineux et sa transformation progressive en mouvement terroriste, (iv) le développement du narcotraffic pour l'approvisionnement du marché de la cocaïne en expansion dans le *Premier Monde*. Comment en est-on arrivé là? Comment la société du Alto Huallaga a-t-elle vécu cette transformation profonde? Depuis le milieu de la décennie quatre-vingt-dix, près de 90 % des surfaces cultivées en coca auraient été détruites par les pouvoirs publics dans un véritable climat de guerre entre le Sentier lumineux et les forces de l'ordre. Comment la société du Alto Huallaga a-t-elle passé cette nouvelle étape? Qu'y a-t-il de changé? Quel est son avenir? Telles sont les questions auxquelles les auteurs tentent d'apporter des éléments de réponse à partir de leur connaissance de la région pour y avoir vécu et travaillé pendant toute cette période.

Le Alto Huallaga avant l'ère de la coca

Avant l'ère de la coca, l'économie du Alto Huallaga reposait sur l'exploitation des ressources naturelles de la forêt: bois, caoutchouc (*Hevea brasiliensis*), fruits, etc., ainsi que sur l'agriculture dans les zones mises en culture sur brûlis (banane plantain, café, cacao, fruits, jute, maïs, manioc, etc.). L'élevage bovin s'est développé dans les années quarante à partir d'animaux croisés entre zébus et taurins en provenance du Brésil, d'Amérique centrale et des États-Unis. Une petite part de la production agricole était consommée localement. La plus grande part était

* F. Valencia Chamba, économiste, Universidad Nacional Agrária de la Selva, Tingo María, Pérou; J. Ríos Alvarado, zootechnicien, Universidad Nacional Agrária de la Selva, Tingo María, Pérou; J.-F. Tourrand, vétérinaire, Cirad-France, Universidad de Brasília/Embrapa Amazônia O., Brasília, Brésil; M.G. Piketty, économiste, Cirad-France, Universidad de São Paulo/Embrapa Amazônia O., São Paulo, Brésil.

destinée aux marchés nationaux de la Costa et de la Sierra, ainsi qu'à l'exportation. La culture de coca existait déjà pour la consommation locale et traditionnelle de feuilles de coca. Parallèlement, afin de tirer profit du marché à l'exportation de cocaïne médicinale, l'État péruvien a favorisé les plantations de coca dans la zone de Monzón. Un laboratoire de fabrication de pâte de cocaïne, matière première du produit utilisé en médecine, y a été installé.

Ainsi, dès le milieu du XX^e siècle, la colonisation de l'Amazonie péruvienne est lancée. On retient généralement la date de 1938 pour le début de la colonisation du Alto Huallaga. Tingo María est une des portes d'entrée de l'espace amazonien. Elle en devient un des centres urbains majeurs. Les migrants arrivent des régions d'émigration que sont la Sierra centrale et la Costa. En effet, la situation foncière dans ces deux régions était particulièrement critique en raison de la prédominance d'un système minifundiaire où la superficie agricole par famille diminue à chaque génération, au gré des héritages successifs.

Les premiers colons étaient les ouvriers qui construisaient la route. Ils s'approprièrent les terres situées à proximité de la route et des noyaux urbains en construction. Ont suivi beaucoup d'exclus du système foncier de la Sierra et la Costa à la recherche d'un lopin de terre, anciens ouvriers agricoles ou fils d'ouvriers agricoles. Ont migré également quelques pionniers opportunistes, petits propriétaires, commerçants, techniciens, voyant l'intérêt d'acquérir à bas prix de grandes propriétés de quelques dizaines d'hectares. Les plus experts et les plus chanceux s'approprièrent les meilleures terres agricoles.

La plupart des colons n'ayant aucune connaissance des potentialités et caractéristiques agricoles des écosystèmes amazoniens, la culture sur brûlis était unanimement adoptée par tous. Chaque année, chaque famille coupait, brûlait et cultivait une ou plusieurs parcelles de forêt qui fourniraient l'alimentation de base et dont le surplus serait commercialisé. Lorsque le sol le permettait, des cultures pérennes (cacao, café, thé, agrumes, etc.) étaient plantées. En quelques années elles fournissaient le principal revenu de l'exploitation. L'élevage bovin constituait une épargne et un capital-risque. La production laitière était auto-consommée, mais également commercialisée sous forme de lait cru et/ou de fromage lorsque l'exploitation se trouvait à proximité d'un noyau urbain. Dans quelques exploitations, la cueillette du caoutchouc constituait un revenu de premier plan.

L'ère de la coca

Au cours de la décennie quatre-vingt, la superficie cultivée en coca au Pérou a plus que décuplé, passant de 15 000 à près de 200 000 hectares. Selon les données du projet Apodesa (1994)¹, la superficie totale cultivée en coca au Pérou en 1991 serait d'environ 242 000 hectares. Seulement 19 000 hectares, soit 7 %, seraient contrôlés par l'entreprise nationale péruvienne Enaco qui a le monopole de la com-

1 Le projet Apodesa est une institution chargée de l'appui au développement. Il a démarré à la fin de la décennie soixante-dix. Aujourd'hui, il est devenu le Cada (Comisión de apoyo al desarrollo alternativo). Il dispose d'une importante base de données socioéconomiques sur le Alto Huallaga.

mercialisation de la production à usage médical. Ceci signifie qu'à la fin des années quatre-vingt, le narcotrafic contrôle plus de 90 % de la superficie mise en culture.

Considérant un rendement annuel de l'ordre de 650 kg/hectare, la production de coca serait de l'ordre de 130 000 tonnes, dont à peine 10 tonnes destinées au marché traditionnel de feuilles de coca. Des autres 120 000 tonnes sont extraites environ 400 tonnes de chlorhydrate de cocaïne pure. Sur ces 400 tonnes, on estime la consommation péruvienne des quelque 300 000 habitués à une dizaine de tonnes. Par ailleurs, les forces de l'ordre en saisissent environ 5 tonnes.

Le reste, c'est-à-dire environ 385 tonnes, soit plus de 90 % de la production nationale, sont exportés en contrebande pour une valeur globale de l'ordre de 340 millions de dollars US, 75 millions pour la forme chlorhydrate et 265 millions pour la forme base. Cette valeur peut être considérée comme sous-évaluée dans la mesure où, en 1982, on estimait que l'exportation illégale s'élevait à plus d'un milliard de dollars pour seulement 50 000 hectares mis en culture. Mais les rendements ont sensiblement diminué, de 1 000 à 650 kg/hectare et le prix FOB a fortement baissé, de 6,8 à 2,5 millions la tonne. En fait, on constate par ailleurs une offre annuelle relativement constante de l'ordre de 300 à 400 tonnes de cocaïne base pour un prix rendu US estimé à 10 à 12 fois le prix FOB, 30 000 dollars US/kg pour 2 500 dollars US.

Ce boom de la coca résulte de la combinaison de plusieurs facteurs. Tout d'abord il y a la demande forte et croissante de cocaïne dans les pays développés, en premier lieu aux États-Unis où on estime à près de six millions les consommateurs réguliers et à environ vingt millions les consommateurs occasionnels, auxquels s'ajoutent les quelque onze millions de consommateurs en Europe, Japon et Amérique latine. Ensuite, vient l'implication dans le narcotrafic d'une partie des responsables politiques qui trouvent divers intérêts à laisser le Pérou devenir un des principaux producteurs de cocaïne. Enfin, on trouve l'ensemble des acteurs de la filière coca, des producteurs aux narcotrafiquants en passant par le système bancaire, pour lesquels les gains obtenus sont sans commune mesure avec ceux dégagés par les autres productions agricoles. Pour donner quelques chiffres, sachant qu'un producteur du Alto Huallaga cultivait en moyenne 1,5 hectare de coca, son revenu net annuel était d'environ 4 100 US\$, soit un revenu net mensuel de l'ordre de 350 US\$, c'est-à-dire de cinq à huit fois le revenu moyen du même petit agriculteur sans coca. Le revenu brut annuel était d'environ 7 500 US\$. De plus, en cas de commercialisation de cocaïne base, le revenu net augmente de moitié, voire double en fonction des années. Ces données sont valables pour le Alto Huallaga, les variations entre les régions étant relativement importantes.

Le tableau ci-après (*figure 1*) compare quelques données économiques pour diverses cultures rencontrées dans la région du Alto Huallaga en se basant sur un coût journalier de la main-d'œuvre de 2,86 US\$ pour juin 2001. Le coût des intrants n'est malheureusement pas pris en compte dans le tableau. Or il est particulièrement élevé pour la coca, de l'ordre de 15 à 40 % selon le niveau d'intensification.

Malgré ce biais, on constate la très haute rémunération de la main-d'œuvre pour la coca comparée aux autres cultures, qu'elles soient annuelles ou pérennes. Elle est 2,5 fois celle de la banane plantain, 3,5 fois celle du manioc, près de 5 fois celle de la papaye, 12 fois celle du café, plus de 20 fois celle du riz pluvial et plus

Figure 1 – Comparaison des données économiques pour les diverses cultures du Alto Huallaga

Cultures	Rend. (kg/ha)	Prix US\$/kg	Marge brute /ha (US\$)	Journées /ha	Coût main-d'œuvre	Productivité main-d'œuvre
<i>Pérennes</i>						
Café	500	0,91	455	83	237,4	218
Cacao	200	0,59	118	80	228,8	-111
Coca	690	4,02	2 774	75	214,5	2 559
<i>Annuelles</i>						
Riz pluvial	2 000	0,18	360	85	243,1	117
Maïs	2 000	0,15	300	85	243,1	57
Banane	12 000	0,11	1 320	100	286,0	1 034
Manioc	15 000	0,07	1 050	120	343,2	707
Papaya	13 000	0,07	910	115	328,9	581

Source : Adaptation et actualisation pour 2001 par les auteurs des données de Agencia Leoncio Prado, Región Agraria Huanuco-Minag, mai 2000.

de 40 fois celle du maïs. On ne parlera pas du cacao dont le très bas prix au kilo à l'époque empêchait un quelconque bénéfice.

La situation de l'élevage bovin était plus complexe. Bien que présentant une rémunération de la main-d'œuvre inférieure à la coca, il aurait dû se développer car, en tant qu'épargne agricole, il représentait un placement intéressant pour les revenus, en particulier ceux illicites issus de la coca. En effet, à petite échelle, le cheptel constitue un excellent moyen pour blanchir de l'argent dans la mesure où il est souvent délicat de différencier la part du croît du troupeau de celle des achats d'animaux. Il n'en fut rien, bien au contraire : le cheptel du Alto Huallaga est passé d'environ 70 000 têtes à moins de 10 000 bovins. Deux grandes raisons à cela. La première a été l'augmentation de la consommation locale de viande bovine en relation avec la forte élévation du revenu moyen dans la région liée à la coca. La seconde était le racket perpétuel mené tant par la guérilla que par les forces de l'ordre sur les éleveurs pour qu'ils contribuent à l'alimentation des troupes.

Vu la différence de rémunération de la coca par rapport aux autres activités agricoles, on peut considérer que la chute quasi générale des produits agricoles et les diverses contraintes phytosanitaires rencontrées pour les cultures pérennes au cours des vingt dernières années n'ont eu qu'un effet secondaire dans le choix de la très grande majorité des agriculteurs. Elles ont tout au plus favorisé la spécialisation dans la coca au lieu du maintien de systèmes de production agricole diversifiés. Il est clair que l'argent gagné relativement facilement avec la coca a détourné de nombreux paysans, en particulier les jeunes, des autres activités agricoles.

Même si la coca représente une opportunité agricole pour de nombreux paysans à un moment donné, elle peut difficilement être à la base d'un système durable, ne serait-ce que par ses impacts négatifs d'un point de vue environnemental. En effet, la culture de la coca se fait de préférence sur des sols à fortes pentes, certaines atteignant de 45 à 50 % (*hors-texte III*), entraînant une forte érosion. L'emploi intensif

Hors-texte



© 2000 Microsoft Corp. Tous droits réservés.

1 – Le Pérou et le Alto Huallaga dans le piémont de l'Amazonie péruvienne



II – Le Pérou et le Alto Huallaga dans le piémont de l’Amazonie péruvienne



III – Champ de coca typique sur une pente. Tous les plants sont atteints de seco-seco (Fusarium oxysporum) qui fait perdre autour de 80 % de la productivité en feuille (Tingo María, Pérou, 2001)



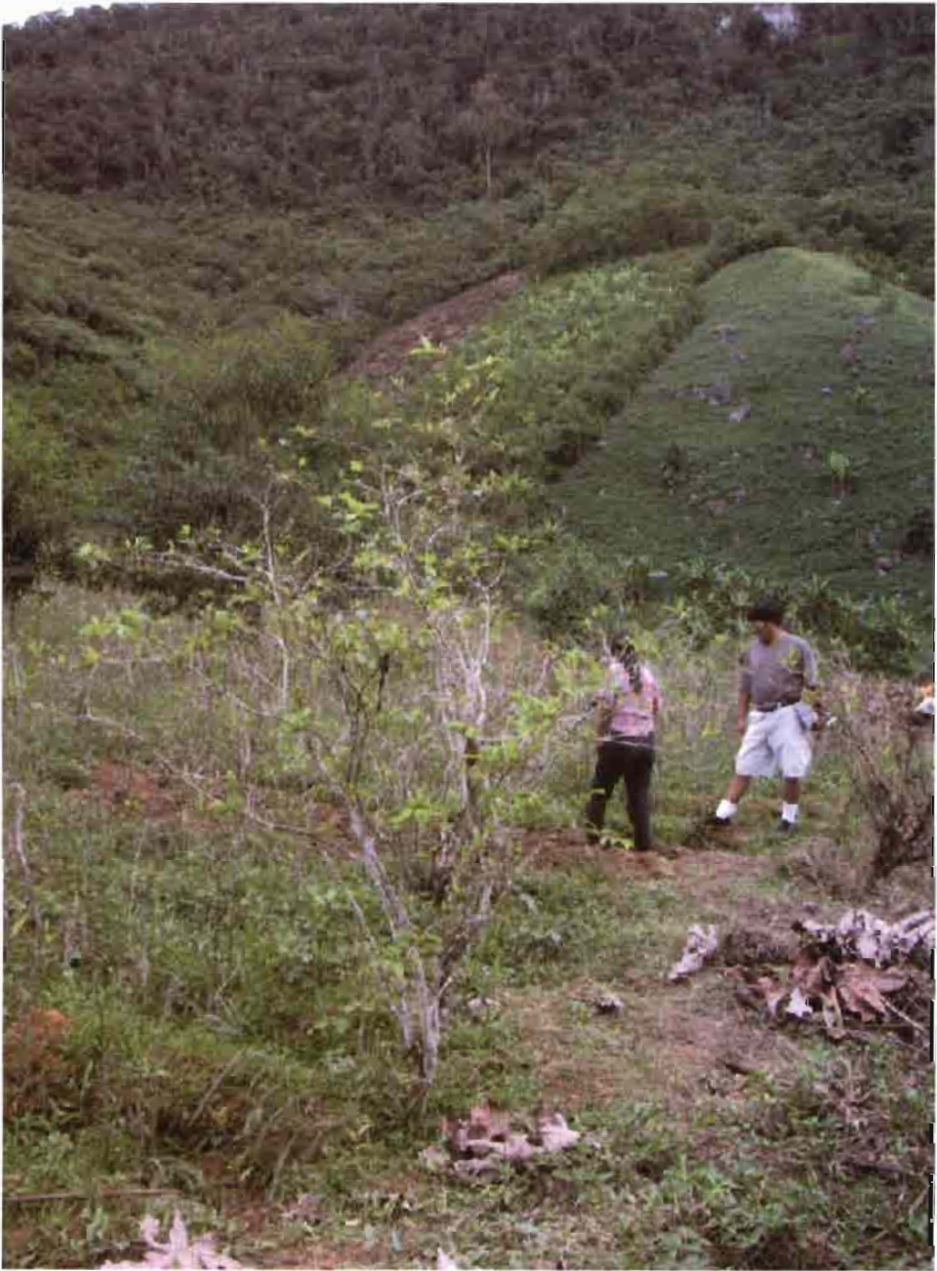
IV – Paysage mité du piémont amazonien du Alto Huallaga

N.B. On notera que toutes les collines visibles sur la photo ont été entièrement déforestées pour être plantées en coca. Une fois les plants de coca détruits, la végétation secondaire peine à s'installer, favorisant les processus d'érosion. Les bas-fonds, principales zones de culture au début de la colonisation de l'Amazonie péruvienne, sont peu exploités à l'époque de la coca ou servent de pâturage pour les troupeaux bovins. Ils redeviennent maintenant des terres agricoles de premier plan (Tingo María, Pérou, 2001).



V – Tronçon goudronné de la Carretera Marginal près de Aucayacu servant d'aérodrome pour le transport de la cocaïne

N.B. Les plots sur la route ont été placés par les forces de l'ordre pour empêcher le décollage et l'atterrissage des avions. On notera le paysage mité des collines avoisinantes dans cette ancienne région de grande production de coca (Aucayacu, Pérou, 2001).



*VI – Champ de coca atteint de seco-seco (Fusarium oxysporum) acer en premier plan
un pied de coca d'une trentaine d'années*

En arrière-plan, le champ de bananes plantain, nouvelle activité de l'exploitation en remplacement de la coca (Tingo María, Pérou, 2001).

d'herbicides et pesticides rend la terre impropre à toute culture pendant plusieurs années après l'arrachage des plants. Ceci sans parler des divers intrants nécessaires à la fabrication de la cocaïne (acide sulfurique, carbonate de calcium, kérosène, etc.) qui détruisent de manière irréversible la faune et la flore des cours d'eau. Pour les années de grande production, on avance les chiffres de 100 millions de litres de kérosène, 60 millions de litres d'acide sulfurique et 35 mille tonnes de chaux vive rejetés dans les ruisseaux et rivières. Globalement, près de 40 % des ressources génétiques du piémont péruvien auraient été détruites par le système coca.

On estime à près de 200 000 le nombre de Péruviens participant au système coca à la fin de la décennie quatre-vingt [Ofecad, 1993; PEAH, 1993; Valencia, 1997]. Pour le Alto Huallaga, on considère que plus de 50 % de la population rurale était directement liée à la production de coca, sachant que la part de la production légale de coca n'excédait pas 10 % de la production totale. Mais la répartition des producteurs de coca n'était pas homogène. La concentration était très forte dans les sous-régions contrôlées par la guérilla où quasiment tous les agriculteurs avaient leurs champs de coca. Elle était également très forte dans les zones de forte migration, les nouveaux migrants de la Costa et de la Sierra installant essentiellement des champs de coca. Elle était plus faible dans les sous-régions de colonisation plus ancienne où prédominaient des systèmes de production diversifiés, ainsi que dans celles fréquemment patrouillées par les forces de l'ordre. Dans les zones de forte production, on assistait parfois à une monoculture de coca, les agriculteurs achetant en ville quasiment tout le nécessaire à leur alimentation. Parallèlement on a constaté un dépeuplement des campagnes. Tout en gardant leurs champs de coca, de nombreux agriculteurs, producteurs de coca ou non, ont déménagé pour s'installer en ville, fuyant l'insécurité des campagnes. En effet, à cette époque, toutes les fermes étaient à la merci des bandes armées, opérant de préférence la nuit, à la recherche de l'argent issu de la vente de la production de coca. La nécessité d'être armé pour commercialiser sa production de coca ou mieux d'être escorté par une personne de confiance, parent ou ami, afin de dissuader les éventuels assaillants, a conduit de nombreux agriculteurs à fuir le milieu rural pour la ville où leur sécurité leur paraît mieux assurée. En outre, le racket permanent opéré sur les routes par les bandes armées de la guérilla avait fait se concentrer les activités commerciales dans les villes et les gros villages.

Hormis le problème de l'insécurité, l'impact de la coca semble avoir été plus fort en milieu urbain qu'en milieu rural. En quelques années, de simples hameaux sont devenus de véritables villes dont quasiment toutes les activités marchandes reposaient directement ou indirectement sur des flux monétaires engendrés par l'économie de la coca : le commerce agricole vit des intrants de la coca, le commerce de biens de consommation et le secteur bancaire vivaient de l'argent de la coca, le secteur des distractions et loisirs (bars, salles de jeux, boîtes de nuit, etc.) vivait des acteurs de la coca, producteurs et narcotrafiquants. L'argent de la coca payait tout. Le pouvoir politique était contrôlé par la filière coca. Ceux qui tentaient de s'y opposer étaient contraints de fuir ou étaient éliminés. À titre indicatif, six maires et conseillers municipaux de la ville de Tingo María ont été assassinés pour avoir tenté de s'opposer à la mainmise de la filière coca sur la ville et sa région. La période 1985-1992 est la plus noire pour les assassinats.

Dans un tel contexte, parler de développement alternatif basé sur d'autres productions agricoles est une gageure. Instaurer un autre système signifie tout reconstruire. Une des preuves en est la facilité d'implantation de nouvelles cultures illicites, marijuana et *amapola* pour la production d'héroïne, maintenant qu'il n'est plus aussi intéressant de cultiver de la coca. En effet, l'introduction du champignon du *seco-seco* (*Fusarium oxysporum*)² réduit de 70 à 80 % la productivité de la culture de coca, c'est-à-dire en fait une culture équivalente aux autres productions agricoles du point de vue de la rémunération de la main-d'œuvre. Mais, plutôt que de revenir sur les cultures traditionnelles de la région, on constate que de nombreux agriculteurs de la région optent pour d'autres cultures illicites dont les filières se calquent sur la filière coca.

Les migrations

Les programmes de colonisation concernant plus le piémont que l'Amazonie de plaine, on note que la population du piémont dépasse celle de l'Amazonie de plaine au cours de la décennie soixante. L'analyse de l'origine des migrants montre un fort flux en provenance de la Sierra, ainsi qu'une redistribution à l'intérieur de l'Amazonie péruvienne en relation avec le choix de l'implantation des programmes de colonisation et des attributions de terres. C'est ainsi qu'en 1972, la région de Tingo María comptait environ 35 000 migrants dont 40 % venaient d'autres régions d'Amazonie, 50 % de la Sierra et 10 % de la Costa, dont un tiers de l'agglomération de Lima.

La différence de croissance démographique au cours des décennies soixante-dix et quatre-vingt est à mettre en grande partie sur le compte des migrations dues à la coca, essentiellement en provenance de la Sierra et de l'agglomération de Lima. Toujours dans la région de Tingo María, à la fin de la décennie soixante-dix, on comptait environ 47 000 migrants, dont 55 % de la Sierra, 6 % de Lima, 6 % des autres régions de la Costa et seulement un tiers de la région amazonienne. La comparaison avec le recensement de 1972 montre que 70 % des 12 000 nouveaux migrants viennent de la Sierra, 15 % viennent de Lima, le reste venant des autres régions de l'Amazonie péruvienne et de la Costa. Il semble que le processus se soit fortement renforcé au cours de la décennie quatre-vingt, sans que cela puisse toutefois être confirmé de manière rigoureuse. En effet, l'interprétation des quelques données disponibles pour la période concernée est peu crédible en raison du manque notoire de fiabilité de ces données lié à la dégradation de la situation sociale elle-même en relation avec le développement du narcotrafic et de la guérilla. C'est ainsi que de très nombreux migrants n'ont jamais été officiellement recensés, bien qu'ils aient occupé des terres et cultivé de la coca pendant plusieurs années. Avec ces restrictions, on note, à la fin de la décennie quatre-vingt, des croissances démographiques annuelles de l'ordre de 8 % et 6 % dans les provinces de Padre Abad et de Puerto Inca, régions de *selva baja* voisines de Tingo María et

2 Il est probable que ce champignon a été introduit dans le cadre du plan de lutte contre la production de coca.

nouveaux hauts lieux de la culture de la coca. Ce solde migratoire pour l'Amazonie péruvienne est d'autant plus important qu'il tient compte des flux migratoires sortant de la région, difficilement quantifiables et constitués par ceux qui, pour diverses raisons, ont préféré ou dû quitter la région. Ces flux sortants ne sont pas composés exclusivement d'agriculteurs. On y trouve également de nombreuses familles de commerçants et notables d'avant l'ère de la coca qui ont pour la plupart fui le racket opéré par le système mafieux se mettant en place.

On dispose de peu de données exhaustives sur la composition des flux migratoires entrant dans la région. Un premier groupe est constitué de ruraux exclus du système foncier de la Sierra, ouvriers agricoles, relativement jeunes, souvent mariés avec un ou deux enfants en bas âge, à la recherche d'un lopin de terre pour survivre. Un autre groupe est constitué de familles de petits exploitants de la Sierra ou de la Costa disposant de main-d'œuvre familiale, mais ne pouvant pas acquérir de la terre. La famille ou seulement une partie migre également à la recherche de terres. Un autre groupe est constitué des opportunistes de la coca attirés par les gains substantiels pouvant être réalisés dans la région.

Que reste-t-il de ces migrants maintenant que la superficie en coca est réduite de 85-90 %? Une partie d'entre eux sont revenus dans leurs régions d'origine. D'autres restent sur leurs terres et tentent de développer de nouveaux systèmes de production. D'autres enfin ont suivi le mouvement de migration vers les bourgs et villes du piémont, telles que Tingo María, Uchiza et Tocache, fuyant l'insécurité dans les campagnes. Leur insertion dans le tissu urbain pose généralement plus de problèmes que pour les premiers colons qui ont leurs réseaux de relation et d'entraide. Ces nouveaux venus se concentrent dans les quartiers périphériques les plus démunis alors que les premiers colons ont souvent eu le temps de préparer leur transfert vers la ville.

Ces divers flux migratoires laissent une situation foncière complexe. Aujourd'hui, il est fréquent de trouver des terres avec plusieurs exploitants en mesure d'en revendiquer la propriété. Il peut s'agir par exemple du cas d'un exploitant installé au cours de la colonisation agricole, qui a été contraint de fuir au début de l'ère de la coca, dont les terres ont été distribuées à de nouveaux migrants avant d'être en partie regroupées dans le cadre d'un processus de concentration foncière. De retour dans la région, l'exploitant initial trouve sur ses terres un ou plusieurs exploitants, certains pouvant même avoir acheté leurs terres, avec éventuellement des régimes fonciers différents : exploitation directe, métayage, fermage. Un autre exemple classique est celui de l'exploitant ayant fui la région laissant ses terres en grande partie couvertes de forêt et qui les retrouve quelques années plus tard, occupées ou non, mais dégradées et inexploitable car totalement déforestées, ayant été mises en culture de coca puis ayant été abandonnées à cause du *seco-seco*.

Parallèlement à leur impact sur le foncier, les migrations ont eu un effet environnemental majeur, sans parler des destructions opérées par la culture de la coca et sa transformation en cocaïne déjà citées. En effet, tout migrant arrivant commence par couper un morceau de forêt, le brûler puis planter son premier champ de coca. En vingt à vingt-cinq ans de coca, le Alto Huallaga est passé d'un écosystème forestier à un paysage mité par la coca (*hors-texte IV*). Les réserves naturelles

ont été en partie envahies, soit directement par des migrants installés par la guérilla, soit par des exploitants dont les champs ont été détruits par les forces de l'ordre. Quelle que soit la vallée, même les plus reculées, on y rencontre des champs de coca sur les deux versants. Près des routes, les taux de déforestation sont très élevés, entre 80 et 100 % en fonction des régions. Ils diminuent à mesure qu'on s'en éloigne. Par ailleurs, pour le Alto Huallaga, on ne dispose que de peu d'information sur les conflits entre les migrants de la Sierra et les communautés indiennes préalablement installées dans la région.

Le terrorisme

Le coup d'État des forces armées, sous la direction du général Juan Velasco Alvarado en 1968, tente de mettre un terme à l'oligarchie péruvienne, initiant ainsi un processus de socialisation du foncier. Parallèlement, un grand débat enflamme la gauche péruvienne sur la nature, les caractéristiques et donc, à terme, le devenir de la société péruvienne. En 1979, à l'occasion du VII^e congrès, il conduit à l'éclatement de la lignée communiste en trois groupes politiques, dont le Parti communiste Étoile rouge, dénommé Sentier lumineux (SL), dont le leader idéologique est Abimael Guzmán Reinoso.

Le fort centralisme bureaucratique du nouveau régime et sa relative inefficacité à affronter les défis économiques et sociaux que traverse le pays lui font perdre toute sa crédibilité politique. En particulier, aux yeux de la gauche radicale, les mesures prises ne sont pas adaptées, notamment dans les départements les plus pauvres, comme Apurímac, Huancavelica et Ayacucho (*cf. hors-texte V*). C'est dans ces départements que commence le 19 mai 1980 la lutte armée qui s'étendra progressivement à tout le pays.

Au fil des années quatre-vingt, la lutte armée s'implante dans le Alto Huallaga par des actions menées principalement dans les régions de Aucayacú, La Morada, Uchiza et Tocache (*cf. hors-texte VI*), où se concentre par ailleurs la plus grande production de coca. Les premiers comités d'appui à la lutte armée se constituent en zone rurale, puis dans les villages et villes, à chaque fois autour d'un représentant, *el delegado*, qui est l'interlocuteur privilégié entre les populations locales et la direction du Sentier lumineux. Les premières actions conduites par le Sentier lumineux suscitent l'espoir, puis l'adhésion et l'engouement du peuple car elles répondent à une véritable attente, tant en milieu urbain que rural. Elles concernent la lutte contre la corruption, la délinquance, la prostitution et la consommation de drogues. Toutefois, tous les *delegados* n'ont pas la formation politique et la motivation idéologique des membres de la direction du Sentier lumineux. De nombreux écarts par rapport aux fondamentaux du mouvement sont assez vite enregistrés. Les plus fréquents concernent une attitude despotique des *delegados* vis-à-vis de la population, ainsi que la tendance à l'enrichissement personnel et à celui de leurs alliés en utilisant le statut privilégié que leur donne le mouvement. Plus grave, la lutte armée passant par l'élimination des opposants, quelques *delegados* ordonnent l'assassinat d'innocents sans enquête préalable pouvant justifier les raisons de leurs ordres. Il y a ainsi assez rapidement une mobilisation d'une partie des leaders traditionnels tels que les élus locaux, maires et conseillers municipaux, les représentants de la

société civile et les chefs des administrations, contre les *delegados*. En s'opposant au nouveau système, ces leaders deviennent naturellement les premiers visés et beaucoup en payent le prix de leur vie. Ainsi, après une première vague de soutien de la population, on note une défiance vis-à-vis d'un mouvement aux méthodes arbitraires et expéditives.

Parallèlement, pour financer ses diverses actions, le Sentier lumineux s'allie naturellement au narcotrafic dans le cadre d'un échange de bons procédés : le Sentier lumineux autorise, dans un premier temps, puis protège le narcotrafic qui, en retour, rétribue le mouvement subversif. Progressivement, le Sentier lumineux perd de sa crédibilité politique, s'éloigne de la population car satisfaisant de moins en moins ses attentes et se rapproche du narcotrafic. De guérilla sociopolitique, il devient un simple mouvement terroriste. Le basculement définitif s'opère quand, faisant sauter quelque deux cents ponts rendant impraticables près de 1 000 kilomètres de routes goudronnées, des tours à haute tension limitant l'approvisionnement en énergie électrique, plastiquant diverses institutions publiques et entreprises privées, attaquant les véhicules de la police, kidnappant des personnalités politiques, il cherche à en finir avec la société capitaliste en place pour instaurer un nouvel État communiste. Mentionnons que, selon diverses sources, le coût financier des actions du Sentier lumineux pour la société péruvienne est estimé à environ 20 milliards de dollars, soit l'équivalent des trois quarts de la dette externe du Pérou [PEAH, 1997; El Peruano, 2000; Rospigliossi, 2002].

Dans le Alto Huallaga, le préjudice a été grand pour de nombreuses entreprises privées contraintes de se soumettre aux coupons et impôts révolutionnaires ou de disparaître (Endepalma et Palma del Espino, par exemple), pour quelques institutions publiques qui ont dû se retirer de régions considérées comme trop risquées, ainsi que pour la société civile dans son ensemble. Les associations et autres organisations paysannes disparaissent. L'église catholique, jusqu'alors très présente en milieu rural, limite son action aux villes. La société se déstructure, chaque famille se retranche sur son exploitation et son revenu tiré de la coca. Chacun préfère fermer les yeux sur ce qui se passe chez le voisin de peur d'y être impliqué et d'en subir les conséquences. L'arrivée en masse de migrants ne favorise pas leur intégration, mais jette la suspicion sur tout nouvel arrivant. Il y a une perte des valeurs de la société rurale. Les verrous traditionnels sautent un à un. L'argent de la coca devient le seul lien entre les exploitations. En ville, l'alcoolémie, la prostitution et la petite délinquance prennent de l'ampleur.

Vu sous un autre angle, le Sentier lumineux a créé dans le piémont péruvien les conditions idéales pour la mise en place d'un système mafieux propice au développement du narcotrafic. Il laisse circuler les différents acteurs de la filière coca. Il laisse opérer les vols de petits avions qui emportent la cocaïne à partir d'aérodromes clandestins localisés dans les zones qu'il contrôle. Il s'agit souvent de tronçons de pistes ou de routes goudronnées telles que la Carretera Marginal (*hors-texte V*). Pour tout cet appui, le Sentier lumineux est directement et indirectement rémunéré par le narcotrafic.

À côté du Sentier lumineux opérant dans tout le pays, en particulier dans la Cordillère centrale et le Alto Huallaga, le mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) est plus présent dans le Huallaga Central, dans les régions de San

Martin et Sático. Sa stratégie relève plus de la guérilla que du terrorisme. Dans ce scénario de guerre, il y a, de l'autre côté, l'État péruvien avec son armée, notamment la marine de guerre du Pérou, ainsi que la police nationale. Dans sa lutte contre les mouvements subversifs, Sentier lumineux et MRTA, l'État a également commis divers écarts et bavures telles que des exécutions arbitraires, le racket des populations locales, etc., lui faisant perdre une part de sa crédibilité. En outre, il est clair qu'à titre individuel, des militaires et policiers se sont alliés ou ont été contraints de s'allier au mouvement subversif. En effet, les moyens financiers du narcotrafic n'ont pas laissé indifférents tous les agents de l'État.

En fait, chacune des deux parties en conflit dispose (i) d'aires de sécurité qu'elle contrôle et où elle se déplace en toute sécurité, (ii) d'espaces de mouvement comportant certains risques mais où elle patrouille à la vue de tous, et enfin (iii) de lieux aux mains de la partie adverse où elle n'intervient que rarement et de manière ponctuelle pour porter des coups. Les limites entre les différents territoires changent en fonction de l'évolution des conflits, de l'ascendant pris par tel ou tel groupe, des stratégies retenues, etc. Aussi, les familles vivant dans ces territoires changeant d'occupants se retrouvent donc dans un statut proche de celui de prisonnier, à la merci de l'occupant du moment, sachant qu'une zone peut changer plusieurs fois d'occupants au cours d'une même période. De plus, pour les combattants, militaires, policiers et guérilleros, les périodes d'action et de conflits s'intercalent avec des phases de paix armée. En revanche, il n'y a pas vraiment de répit pour la population locale. Elle se cache et se protège en périodes de conflits. Pendant les phases de paix armée, elle est soumise à la pression du groupe armé dominant dans la zone qui reconstitue ses forces en hommes, en armes et en moyens logistiques.

Financé en grande partie par le narcotrafic, le Sentier lumineux recrute de force ses hommes parmi les familles de la région, principalement en milieu rural. Avec le temps et la perte de crédit du mouvement subversif, l'engagement de nouvelles recrues a été de moins en moins spontané. Les pressions exercées sur les familles se sont faites de plus en plus fortes, chacune étant quasiment obligée de fournir un ou deux grands adolescents ou jeunes hommes, sous peine de représailles. En contrepartie, avoir un membre de sa famille dans le Sentier lumineux donnait une certaine tranquillité vis-à-vis de la guérilla. En revanche, être reconnu comme fournisseur de troupes au mouvement subversif revenait à s'exposer aux représailles des forces de l'ordre, armée et police. Chaque famille était donc à la recherche du juste compromis entre les divers groupes armés aux méthodes similaires. Chaque faux pas était sanctionné par un préjudice financier dans le meilleur des cas, par la mort d'un ou plusieurs membres de la famille dans les autres situations.

On comprend que, dans ces conditions, de nombreuses familles rurales abandonnent les campagnes et décident de migrer vers la ville où les groupes armés interviennent moins ou de manière plus sporadique. Ceux qui restent sont contraints de cultiver de la coca dont une partie des revenus permettra l'achat d'armes et de subvenir aux besoins des bandes armées de la guérilla. On constate que, malgré les revenus conséquents qu'elles ont tirés de la coca, la plupart des familles paysannes n'ont pas vraiment réussi à améliorer leurs conditions de vie, les prélèvements opérés tantôt par la guérilla, tantôt par les forces armées ne leur

ayant pas permis d'accumuler. De plus, on note que, pour la grande majorité des pères et mères de famille, l'aspect économique est quasiment toujours mis en retrait par rapport à l'impact négatif sur les jeunes qui ont grandi dans cette ambiance de guerre, même sans avoir été enrôlés de force dans la guérilla.

Maintenant que la situation est redevenue à peu près normale et avec quelques années de recul, on relève l'aberration et l'absurdité de la situation avec d'un côté de grands adolescents enrôlés de force par la guérilla et de l'autre côté de jeunes recrues de l'armée originaires d'autres régions du pays et payés avec un salaire de misère, mais qui leur donne de meilleures conditions de vie que celles auxquelles ils sont habitués. On comprend ainsi le bien-fondé de la *loi du repentir* instaurée par le gouvernement péruvien en 1995 pour venir à bout de la guérilla. Cette loi consiste à octroyer une remise de peines aux membres de la guérilla en contrepartie de l'arrêt de leurs activités subversives et du passage aux autorités d'informations précises sur les leaders de la guérilla. En peu de temps, cette loi a conduit à la capture des principaux responsables de ces mouvements : Abimael Guzmán Reinoso et Camarada Feliciano (Sentier lumineux), Víctor Polay Campos (MRTA), etc., et à déstructurer le mouvement subversif. Même si quelques groupes armés continuent à opérer sporadiquement, il semble qu'il s'agisse plus de bandes de brigands à la recherche d'un profit immédiat que d'un véritable renouveau du mouvement subversif.

Le narcotrafic

Quelques années auront suffi au narcotrafic pour s'implanter dans le Alto Huallaga et drainer la plus grande partie de la production de coca. À cela plusieurs raisons :

- une agriculture familiale qui se spécialise toujours plus dans la production de coca en raison de l'excellente productivité du travail, mais également à cause de l'absence de véritable alternative viable à moyen et long termes ;
- de la terre disponible pour tous les nouveaux migrants de la Sierra et de la Costa désireux de produire de la coca ;
- une filière coca d'une efficacité redoutable avec ses acheteurs, ses collecteurs, ses transformateurs, ses transporteurs, ses exportateurs, etc., sans parler de son alliance avec la guérilla ;
- une législation non appliquée avec des agents de l'État qui, dans le meilleur des cas, ferment les yeux pour des raisons tout à fait compréhensibles et, dans le pire des cas, collaborent au système.

L'analyse des retombées économiques du narcotrafic donne un certain nombre d'informations intéressantes sur les intérêts en jeu et le fonctionnement du système coca dans son ensemble. À partir des années soixante-dix, l'économie du Alto Huallaga, de Tingo María à Tocache, a été dominée par le narcotrafic. Dans la région, il n'y avait pas d'industrie et d'entreprise prospère offrant des emplois salariés et créant de la sous-traitance. Même l'agro-industrie est peu développée en dehors de quelques unités employant un peu de main-d'œuvre non qualifiée. Pourtant, la région paraissait riche. Une demi-douzaine d'entreprises aériennes reliaient Tingo María avec les autres villes du Huallaga (Uchiza, Tocache, San

Martin, Tarapoto, Juanjui), ainsi qu'avec les métropoles de la Sierra et de la Costa. De plus, il était nécessaire de réserver son billet plusieurs jours, voire plusieurs semaines à l'avance. À titre de comparaison, aujourd'hui une seule compagnie assure la liaison Lima-Tingo María deux fois par semaine. Commerces de biens d'équipement et de consommation, lieux de distraction et de loisirs étaient nombreux et paraissaient prospères. Ils donnaient à la région une impression de richesse sans commune mesure avec les autres centres urbains du pays. On constatait la présence de nombreux commerçants et démarcheurs étrangers, essentiellement en provenance des pays voisins: Colombie, Bolivie, Brésil, Équateur, etc. La ville de Tingo María possédait une douzaine de banques et autres institutions d'épargne et de crédit dans lesquelles étaient déposées des sommes importantes en dollars qui transitaient vers Lima et les autres places financières nationales comme Trujillo, Arequipa, et internationales. Là, ils servaient à l'achat de biens immeubles, d'industries, de terrains agricoles, etc. En dehors de quelques exceptions, on ne notait pas d'investissement dans la région, un peu comme s'il était nécessaire que l'argent parte. On parle d'économie fictive qui ne tient que parce que le système fonctionne. Par ailleurs, il était notoire que toutes les banques achetaient le dollar à un taux de change extrêmement bas pouvant atteindre 70 % à 50 % de sa valeur réelle, laissant supposer une provenance illicite de cet argent. Aussi, à l'heure du règlement politique du conflit, on est donc en droit de se demander qui a tiré le plus profit de la coca et qui avait réellement intérêt à ce que le système perdure? Les paysans? Les divers autres agents de la filière? Le système bancaire? Le commerce local? Les politiques locaux et nationaux? D'autres acteurs, etc.?

Durant toute la période 1980-2000, l'État péruvien n'est pas resté inactif. Avec l'appui des États-Unis, les programmes *Verde mar 1* et *Verde mar 2* mis en œuvre par la marine de guerre du Pérou dans les années quatre-vingt ont tenté de détruire les séchoirs et les presses à coca. Ultérieurement, la Corah (Commission d'éradication dans le Alto Huallaga) a embauché de la main-d'œuvre pour détruire manuellement les champs de coca sauf ceux encadrés par l'Enaco et fournissant réellement la totalité de leur production à cette institution publique chargée de la transformation et de la commercialisation de la cocaïne médicinale. Face aux destructions, une partie des producteurs du Alto Huallaga se sont déplacés vers de nouvelles terres, généralement plus en aval ou dans des vallées moins accessibles ou mieux contrôlées par la guérilla, telles que les régions de Apurímac, Aguaytia, etc. Ce fut souvent le cas de nouveaux migrants. En effet, en raison de la rémanence dans le sol des produits utilisés, ainsi que de leurs actions destructrices pour beaucoup de plantes cultivées, il est illusoire de vouloir produire après une culture de coca détruite. D'autres migrants récents sont repartis dans leurs régions d'origine, beaucoup avec l'espoir de revenir quand les conditions se seraient améliorées. Les anciens migrants, ceux de la colonisation initiale de l'Amazonie, déjà bien installés dans la région, ont eu tendance à résister, et cela d'autant plus qu'ils avaient la guérilla à leurs côtés. Le résultat a été un grand nombre de morts tant du côté des paysans que de celui des agents chargés de la destruction des cultures. Cette résistance est compréhensible dans la mesure où la plupart de ces paysans, entièrement spécialisés dans la culture de coca, n'ayant pas d'autre production, se trouvaient du jour au lendemain sans aucun revenu. En effet, avec environ une

cueillette tous les deux mois, soit cinq à six cueillettes par an payées comptant en dollars, de très nombreux paysans du Alto Huallaga abandonnaient progressivement les autres activités agricoles, même les cultures pour leur propre consommation. Comme les citadins, ils achetaient leur alimentation au marché. En outre, la régularité des revenus de la coca ainsi que les nombreuses opportunités de dépenser leur argent ont conduit de nombreux paysans, notamment les jeunes, à entrer dans une logique de consommation en abandonnant leurs systèmes traditionnels associant production et épargne. De nombreux témoignages parlent d'un endettement toujours plus important du monde rural du Alto Huallaga, situation autorisée par la perspective de la prochaine récolte.

L'année 1996 marque un nouveau tournant avec l'adoption d'un plan d'éradication de la coca et de lutte contre le narcotrafic mis en œuvre par la police nationale péruvienne avec l'appui des États-Unis. Ce nouveau plan concerne également les autres pays andins ainsi que divers autres pays d'Amérique latine dans lesquels le narcotrafic possède des ramifications. Associé à l'application de la loi du repentir visant à éliminer la guérilla, ce nouveau plan aurait permis de détruire 85 à 90 % de la surface cultivée en coca dans le Alto Huallaga. Cependant, on note une modification de la carte de la coca au Pérou. Le Alto et le Bajo Huallaga n'hébergent plus les centres du narcotrafic qui se sont déplacés plus en aval et plus au nord dans les régions de Tigre, Napo et Santiago à la frontière avec l'Équateur et la Colombie. De même, les grandes zones de production ne sont plus dans le piémont en grande partie patrouillé par les agents de la lutte contre la coca. Ils se trouvent dans les vastes territoires de forêt de plaine situés à l'est et au sud, du pied des Andes. Parallèlement, le Pérou est passé d'un statut de fournisseur de matière première à un statut d'exportateur de chlorhydrate de cocaïne qui sort par les ports du littoral tels que Païta, Salaverry, Chimbote, Callao. Dans le même temps, le narcotrafic est sorti de son contexte strictement juridique pour devenir un sujet de débat politique. La marginalisation par l'administration nord-américaine de la Colombie, en particulier celle de son président, Ernesto Samper, suspecté d'avoir des liens étroits avec le Cartel de Cali, a vraisemblablement été un des éléments à l'origine de la nouvelle position des politiques nationales et internationales vis-à-vis des leaders impliqués dans le narcotrafic. Ils sont dorénavant de plus en plus considérés comme des parias.

Parallèlement aux actions menées au cours de la seconde moitié des années quatre-vingt-dix pour éradiquer le narcotrafic du Alto Huallaga, le gouvernement se réimplante dans la région avec la construction d'infrastructures scolaires, médicales, routières, etc. Il lance plusieurs programmes de développement alternatif basés sur d'autres productions agricoles présentant une productivité de la main-d'œuvre raisonnable, sans atteindre celle obtenue avec la culture de la coca. Initié dans le Alto Huallaga, ce type de programme est diffusé à l'échelle nationale par le Corah. L'objectif poursuivi est de revenir sur des systèmes de production agricoles diversifiés basés sur des plantes pérennes (cacao, café, agrumes, banane plantain), des cultures annuelles (maïs, haricot, manioc, etc.) associées à un peu d'élevage, comme cela existait quarante ans auparavant.

L'hypothèse est qu'en associant des systèmes de production agricole viables avec des conditions de vie acceptables, en particulier dans les domaines de la

santé, de l'éducation et des transports, les paysans n'auraient pas tendance à revenir vers la culture de coca. L'apparition du champignon *seco-seco* (*Fusarium oxysporum*), qui a réduit de 70 à 80 % la productivité de la coca, est certainement un des meilleurs facteurs qui pousse les paysans à abandonner la culture de la coca. En effet, quel est l'intérêt de continuer à produire de la coca dans le Alto Huallaga avec une filière en partie déstructurée et sans la protection de la guérilla face aux forces de l'ordre, si cela ne rapporte pas vraiment plus qu'un système de production agricole classique ? Il semble que ce soit de plus en plus la stratégie de nombreux paysans même dans les lieux les plus spécialisés dans la culture de la coca comme Uchiza, Tocache ou Monzón.

*

En conclusion, maintenant que la guerre à proprement parler est finie, il faut reconstruire. D'un point de vue purement technique, les sols sont souvent dégradés ou impropres à l'agriculture. La situation foncière est complexe dans de nombreux cas. Les alternatives agricoles ne sont pas nombreuses. La banane plantain reste un des piliers de l'agriculture du Alto Huallaga. La papaye nécessitant peu d'espace est bien commercialisée sur le marché de Lima car arrivant en alternance avec la production de la Costa. L'élevage redevient une activité prisée mais nécessite un investissement initial que beaucoup de paysans n'ont pas. D'un point de vue social, de nombreuses familles souhaitent savoir ce qu'il est advenu de leurs parents ou amis disparus, savoir ce qui s'est réellement passé. Les quelques personnes les plus en vue à l'époque du système mafieux fuient par crainte de représailles. Les migrants qui ont fui au début de l'ère de la coca reviennent, à la fois fiers de ne pas avoir participé au système, un peu perdus car tout a changé, mais également un peu gênés d'avoir abandonné parents et amis dans ces moments difficiles. La plupart des gens ont conscience de la nécessité de pardonner, de tirer un trait sur cette époque, de reconstruire au plus vite quelque chose de neuf, de retrouver au plus vite des bases sociales cohérentes, en particulier pour les jeunes qui n'ont pas connu autre chose que le système mafieux et l'ambiance de guerre. On est surpris par le nombre de paysans qui, tout en regrettant les facilités économiques de l'époque de la coca, ne souhaitent pas que cela recommence. En fait, l'effondrement du système en quelques années infirme l'hypothèse d'un développement durable basé sur la coca. Certes, il y a bien eu un réel boom économique avec l'afflux de dollars, de biens de consommation, d'équipements. Mais qu'en reste-t-il ? On a l'impression d'une économie fictive qui ne dure que parce que le système fonctionne. En contrepartie, le prix social payé est exorbitant. Pas une famille qui n'y a laissé un membre et les séquelles sont profondes, notamment sur les jeunes.

L'avenir du Alto Huallaga dépend beaucoup des moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pour la reconstruction d'une société agraire. Tout abandon du processus se traduira par un retour du système mafieux autour de la coca et du narcotrafic ou d'autres cultures illicites telles que la marijuana et le pavot-héroïne. En effet, il faut garder à l'esprit que le *seco-seco* a certainement été le principal arti-

san de l'abandon de la culture de la coca. D'autres cultures illicites peuvent donc naître sur les cendres de la coca, utilisant des filières similaires. La plupart des producteurs sont dans l'expectative, espérant beaucoup que les grands discours nationaux et internationaux sur la lutte contre la drogue seront suivis d'actions concrètes. L'impression générale est de sortir d'un cauchemar avec l'espoir de ne pas y retomber.

BIBLIOGRAPHIE

- APODESA [1994], *Modelos de explotación integral en el Alto Huallaga*, Tingo María, Pérou, 125 p.
- CAIN [1990], *Plan de desarrollo rural a mediano plazo ámbito Tingo María*, Comités de Productores, Tingo María.
- CESPRO [1999], *Estudio de justificación socioeconómica para el incremento del Presupuesto Municipal*, MDPFL, Naranjillo, Pérou.
- CONTRADROGAS [1999], *Diagnóstico ámbito institucional 1999*, Unidad Desconcentrada Alto Huallaga, Tingo María.
- CUANTO [2000], « Peru em números », *Anuário estadístico*, Lima.
- EL PERUANO [2000], « Reportaje sobre el costo de la guerra en el Perú », *Diario oficial del Perú*, Lima.
- IDIAH [1993], *Plan de desarrollo integral « Sistemas integrales de producción »*, Tingo María.
- INEI [1999], *Censo nacional de población y vivienda*, Pérou.
- INEI [2000], *Compendio socioeconómico*, Lima.
- OSORIO E. [1995], *Diagnóstico socioeconómico del distrito de Daniel Alomía Robles-Pumahuasi*, Unas, MDDAR, Tingo María.
- OFECOD [1993], *Plan de desarrollo económico y social del Valle del Alto Huallaga*, Ofic. Planificación, Lima.
- PEAH [1993], *Informe socioeconómico del Alto Huallaga*, Tingo María, 255 p.
- PEAH [1997], *Plan de desarrollo integral a largo plazo 1989-2000*, OPP, Adm. Tingo María.
- PEAH [2000], *Plan de desarrollo integral a largo plazo 1989-2000*, OPP, Adm. Tingo María.
- RIOS A.J. [2001], *Evaluaciones de sistemas de producción en selva alta con componente ganadero*, 35 p.
- ROSPIGLIOSI F. [2002], *Informe al congreso del Ministerio del Interior*, Lima.
- VALENCIA F. et alii [1997], *Plan estratégico institucional 1997-2007*, MPLP, Tingo María.

De la « guerre contre le crime » au Brésil : culture autoritaire et politiques publiques de la sécurité

Jean-François Deluchey *

« La guerre est une simple continuation de la politique par d'autres moyens. » Carl von Clausewitz.

« Et s'il est vrai que le pouvoir politique arrête la guerre, fait régner ou tente de faire régner une paix dans la société civile, ce n'est pas du tout pour suspendre les effets de la guerre ou pour neutraliser le déséquilibre qui s'est manifesté dans la bataille finale de la guerre. Le pouvoir politique, dans cette hypothèse, aurait pour rôle de réinscrire perpétuellement ce rapport de forces, par une sorte de guerre silencieuse, et de le réinscrire dans les institutions, dans les inégalités économiques, dans le langage, jusque dans le corps des uns et des autres. » Michel Foucault.

Au Brésil, le concept de guerre est souvent utilisé comme référent des politiques publiques. Lorsqu'il s'agit de traiter d'un problème dont l'urgence est traduite dans l'agenda social, et que le système politique reprend à son compte, ce vocable d'origine militaire s'impose chaque fois.

L'usage du mot « guerre » n'est évidemment dénué ni de sens ni d'effets. Les politiques publiques se fondent sur un certain nombre de référents idéologiques qui conditionnent leur formulation puis leur mise en œuvre. En outre, elles ont chaque fois un effet sur la crédibilité des gouvernants qui les ont programmées ; les *policies* (ou *la* politique) influent donc sur le *politics* (*le* politique) sans qu'il soit évident de mettre en lumière les relations entre les deux sous-systèmes. Partir en guerre contre un fléau social, telle une épidémie ou la multiplication des incivilités ou délinquances comporte des avantages électoraux certains à court terme. Il exprime la volonté de bien faire et le sens de la responsabilité des gouvernants qui s'attachent à résoudre les problèmes les plus critiques rencontrés par la population. En revanche, à plus long terme, le mot « guerre » peut être extrêmement nuisible à la bonne image d'un gouvernement ou même au régime politique qui lui offre un cadre d'action. Entrer en guerre signifie le projet d'éradication du phénomène considéré comme problématique. Si, à l'issue de l'effort guerrier, le

* Enseignant-chercheur à l'Institut des hautes études sur l'Amérique latine-Credal.

problème persiste, les gouvernants peuvent s'en trouver décrédibilisés. Dans un second temps, si les alternances électorales ont vu se multiplier les « guerres » sans changement majeur dans la résolution du problème, c'est le régime politique lui-même qui peut s'en trouver affecté.

Pour autant, il est fréquent que les médias brésiliens, privilégiant souvent le spectaculaire vis-à-vis de l'information pédagogique, préfèrent parler des politiques publiques comme autant de guerres contre l'archaïsme des structures, le mal-développement, etc. Parmi ces nombreuses politiques ou « guerres » d'intérêt public, les politiques de sécurité publique sont souvent présentées sous la forme d'une « guerre contre le crime ». Or, il semble que cette notion de « guerre contre la criminalité » ne relève pas uniquement de la métaphore illustrant le travail policier au Brésil. Si l'on y regarde d'un peu plus près, cette « guerre contre la criminalité » paraît être le fruit d'une idéologie très éloignée des principes démocratiques contenus dans la constitution brésilienne. Elle semble plutôt se rapprocher de ce que Guillermo O'Donnell et Paulo Sérgio Pinheiro ont appelé un « autoritarisme socialement implanté » [O'Donnell, 1986; Pinheiro, 1994]. Ainsi accompagnée de son environnement idéologique, l'expression « guerre contre la criminalité » pourrait véhiculer une représentation autoritaire de la société brésilienne et de son ordre social et politique. Si cette hypothèse est juste, cette représentation sémantico-idéologique ôte à cette expression toute sa banalité, pour en faire une véritable arme politique. C'est pourquoi il importe de se poser certaines questions, et notamment s'il existe une guerre, quels camps oppose-t-elle et de quels conflits est-elle l'expression ?

Une guerre ?

La mise en scène du travail policier

La guerre contre le crime, telle qu'elle est décrite dans les quotidiens brésiliens de presse écrite ou télévisuelle (voir encadré), est régulièrement mise en scène pour s'apparenter à un combat des forces publiques contre une « guérilla urbaine », comme au temps de la doctrine de Sécurité nationale où l'appareil répressif brésilien était entièrement dédié à la lutte « antisubversive ». Apparemment, il s'agit bien d'une guerre. Le mot « guerre », utilisé pour désigner les actions policières dont les journalistes rendent compte, ne constitue d'ailleurs pas la seule référence au champ sémantique guerrier.

Les armées s'affrontant dans cette guerre sont apparemment faciles à distinguer. D'un côté nous avons les délinquants, les *bandits*, désignés comme ceux qui ont ouvert les hostilités. De l'autre, nous avons ceux dont le métier est de réagir à la moindre agression interne envers l'ensemble ou une partie de la société : les policiers, ainsi que l'armée de terre, qui intervient dans les cas les plus graves de troubles à l'ordre public.

La guerre implique aussi certaines stratégies. Pour la stratégie guerrière, les journalistes brésiliens et les policiers utilisent souvent le mot *blitz* (éclair). Ce terme est évidemment associé au *blitzkrieg*, la « guerre éclair » menée par l'armée hitlérienne en 1939-1940 sur le continent européen. Un « *blitz* » (au pluriel : *blitzen*) signifie pour la police brésilienne une opération-éclair, basée sur les principes de

Pour illustrer notre réflexion, voici un exemple glané sur notre terrain de recherche, à Belém, capitale de l'État fédéré du Pará (Amazonie orientale). Cet extrait d'article du quotidien brésilien de presse écrite *O Liberal* exprime bien les traits principaux de cette « guerre ». L'auteur de la chronique, « *Peso da lei* » (Le poids de la loi), s'y réjouit d'un renforcement policier dans les quartiers défavorisés ou « populaires » de la ville de Belém :

« La police militaire, par l'intermédiaire des centres communautaires des quartiers, est en train de mettre en place, dans quelques quartiers, une surveillance policière ostensible. [...] Les policiers militaires qui s'y trouvent, soldats, caporaux, sergents et officiers surveillent inlassablement les quartiers de Guamá, Canudos et Terra Firme. [...] La guerre contre la criminalité sera intensive dans cette partie de la ville. Les drogués, les trafiquants, les agresseurs, bref, tous ceux qui vivent en marge de la loi, qu'ils soient sur leurs gardes. La "rafle" contre eux sera sévère. Le lieutenant-colonel C* [...] espère ouvrir une mini-caserne qui surveillera les quartiers de Marambaia, Bengui et Sacramento. Officier considéré comme un "première-ligne" – il a toujours aimé ce type de travail dans la rue [...] – il va tenter de faire fuir de ces quartiers les éléments qui inquiètent la population. Sans que la date soit encore fixée, le lieutenant-colonel H* va réaliser une blitz dans les quartiers de Guamá, Canudos et Terra Firme. La police militaire mettra dans les rues quelques véhicules et la police montée. Ce sera une véritable "rafle". [...] L'initiative de la police militaire, qui organise ce type de surveillance policière dans les quartiers, est des plus louables. Il y a trop de criminalité. De nos jours, personne ne marche dans la rue en toute sérénité. À n'importe quelle heure, un membre de la société peut se faire agresser par les bandits. Et même mourir. » [*O Liberal*, 6 février 1997, « *Policia* », « *Peso da Lei* » : 7]

la surprise et de l'encercllement d'une population visée, ayant pour objectif d'appréhender les délinquants. La guerre contre le crime se base également sur une stratégie de « grignotage progressif du territoire », par l'implantation de minicaserne de police militaire¹, notamment dans les périphéries des grandes villes, ou *favelas*, qui semblent représenter des zones de « non-droit », des territoires que la force publique a pour mission de « reconquérir ». En conséquence, chaque opération policière menée dans un de ces territoires assimilés au camp ennemi constitue une « bataille ».

Outre la stratégie de reconquête de certains territoires urbains, d'autres outils stratégiques sont bien sûr utilisés. Ainsi, les exemples sont multiples, à la fois dans la presse et dans certains travaux scientifiques, des violences utilisées par certains policiers brésiliens pour obtenir des renseignements sur les milieux criminels, ou

1 Au Brésil, les principales forces de police sont gérées par les 26 États fédérés et le district fédéral. Chaque État est muni d'une police militaire en uniforme, chargée d'assurer le maintien de l'ordre et le patrouillage des espaces publics (361 000 policiers), et d'une police civile qui assure la fonction de police judiciaire (112 000 policiers). Il existe également une police fédérale très peu nombreuse à l'échelle du Brésil (moins de 8 000 éléments) et que l'ampleur des missions qui lui sont attribuées empêche de jouer un rôle vraiment significatif dans le système brésilien de sécurité publique.

simplement pour infliger une sanction extra-pénale au suspect considéré coupable *a priori* [Mingardi, 1992]. Il est vrai que dans une guerre que l'on veut totale, lors de laquelle on peut « même mourir », les moyens importent moins que les fins recherchées. Ce type de violence institutionnelle était toléré pendant le régime militaire brésilien (1964-1985), lorsque l'engagement des forces de police dans la « guerre interne » antisubversive était une priorité nationale. Il semblait peu probable que le retour à la norme démocratique dans les années quatre-vingt ait signifié l'abandon automatique de méthodes autoritaires dont les polices appréciaient l'efficacité en termes d'obtention de renseignements et de répression violente des facteurs de troubles de l'ordre public.

La militarisation de la sécurité publique

Pour la plupart des chercheurs brésiliens en sciences sociales, la notion de « guerre », telle qu'elle est décrite par les médias et les gouvernants brésiliens, est le produit d'une doctrine de type autoritaire. Rappelons qu'avec la fin du régime autoritaire et l'arrivée du nouveau régime démocratique, les institutions policières brésiliennes ne pouvaient plus légitimer l'exercice d'une répression politique ou sociale. Cependant, parallèlement à l'ouverture du champ politique, on prit conscience de l'étendue prise par les violences urbaines. « L'ennemi » étant de nouveau à l'intérieur des frontières, la démobilisation des forces autoritaires de répression devenait en ce cas inacceptable. L'émergence d'un nouvel ennemi intérieur permit également de renouveler la doctrine de sécurité nationale, devenue obsolète, pour en reprendre les principaux référentiels et pratiques au sein d'une nouvelle doctrine de sécurité publique [Zaffaroni, 1993]. Cette nouvelle doctrine reprit à son compte l'ancien credo de « guerre interne » véhiculé par l'ancienne doctrine de Sécurité nationale. Permettant aux forces de l'ordre de retrouver un nouvel « ennemi intérieur », elle justifierait de nouveau l'importance de la répression, dans les mêmes proportions que lors des périodes de répression « politique et sociale » – bien que sous des formes différentes.

Le Brésilien Jorge da Silva, ex-colonel de la Police militaire de l'État de Rio de Janeiro parle ainsi de la persistance, dans les milieux policiers brésiliens, d'une certaine « doctrine militaire », qu'il identifie plus précisément comme une « militarisation idéologique de la sécurité publique » [Silva, 1996]. Par ce dernier concept, il fait référence à « la transposition, au domaine de la sécurité publique, des conceptions, valeurs et croyances de la doctrine militaire, entraînant au sein de la société (l'idéologie n'atteint pas exclusivement les organisations policières) la cristallisation d'une conception centrée sur l'idée de guerre (lorsqu'on a un ennemi déclaré ou potentiel à détruire au moyen de la force ou à neutraliser au moyen de l'intelligence militaire) ». De là provient la conception manichéiste – les « bons » contre les « dangereux » envers la société – répercutée sur les pratiques des systèmes policier et judiciaire, et renforcée par les cris de combat des « bons » face à la violence des bandits : « Ceci est une guerre ! » De cette « militarisation idéologique », Jorge da Silva dit qu'elle est néfaste pour l'efficacité et la démocratisation des organes de sécurité publique; et il en appelle, au nom du « renforcement institutionnel de la démocratie brésilienne [à] la démilitarisation idéologique » [Silva, 1996 : 501-502].

Cette « militarisation », Jorge da Silva l'attribue notamment à la formation des policiers telle qu'elle fut menée pendant le régime militaire de 1964 à 1985 : « Les militaires, pendant vingt ans, contrôlèrent l'ensemble de la sphère policière au Brésil [...]. Durant cette période, [...] les académies et écoles policières de tout le pays ont privilégié l'enseignement de matières telles que : sécurité nationale, informations et contre-informations, contre-guérilla, contrôle des troubles et des manifestations » [Silva, 1996 : 502]. Ce serait donc dans cette « culture de la répression politique et sociale » que la « guerre contre le crime » prendrait sa source.

Il semble bien exister une certaine continuité entre la répression politique et sociale et la répression de la criminalité. Les polices militaires, chargées aujourd'hui du maintien de l'ordre public, sont les mêmes que celles qui assuraient la sécurité intérieure pendant le régime militaire. Ce sont en partie les mêmes officiers qui ont été entraînés, dans des écoles militaires, à la répression politique, et ces officiers constituent aujourd'hui l'élite des forces de prévention et de répression de la délinquance de droit commun. Toutefois, même si cette guerre est présentée comme un affrontement entre policiers et délinquants, il se pourrait que ce ne soient pas les seules composantes des deux camps rivaux dans la guerre contre le crime. Dans une guerre, une force armée n'est souvent que le corps protecteur d'un ensemble plus large. Or, c'est dans l'identification de chacun de ces ensembles que l'idéologie soutenant la « guerre contre la criminalité » doit se révéler à notre entendement.

Une guerre sociale ?

La criminalisation de la marginalité

En référence aux travaux de Louis Chevalier [Chevalier, 1978 (1958)], le Brésilien Alberto Passos Guimarães, auteur du livre *As Classes Perigosas (Les Classes dangereuses)*, écrivait en 1981 : « La violence comme phénomène de masse est dans tous les chapitres de notre histoire [...] et de nos jours, dans la guerre sociale entre agresseurs et agressés » [Guimarães, 1982 : 154]. Si une guerre sociale s'exprimait au travers de la « guerre contre la criminalité », celle-ci pourrait peut-être dépasser le simple affrontement entre délinquants et policiers, pour opposer les populations défavorisées du Brésil – dont les « marginaux » ou délinquants représenteraient les éléments les plus belliqueux – aux populations plus aisées, dont les polices seraient les bras armés.

Dans la guerre contre le crime largement décrite par les médias brésiliens, l'un des objectifs principaux de l'action policière consiste à « faire fuir » les marginaux, ceux qui vivent « en marge de la loi », ou bien de les « rafler² ». Les « rafler » revient, comme dans une guerre, à les constituer prisonniers. Si l'expression est

2 Pour Fabien Jobard, auteur d'une excellente réflexion sur la construction de la « clientèle policière », « le premier objet de l'action policière est la rationalisation de l'espace [...]. Il s'agit tout d'abord de circonscrire la délinquance sur des aires urbaines délimitées, afin d'accroître la visibilité des délinquants, par leur inscription dans un endroit techniquement praticable (propre à l'observation de loin, avec des couloirs d'accès rapides et discrets) et socialement peu coûteux (en marge des habitations où les populations locales disposent de ressources suffisantes pour mobiliser les pouvoirs publics sur la question de la sécurité). [...] Cette territorialisation est doublement efficace. La spatialisation occupe d'abord une fonction très nette de classement des populations, où le policier retrouve facilement sa clientèle et les marginaux leurs congénères » [Jobard, 2001 : 167].

assez rude, elle rend compte du rôle essentiel des institutions de sécurité publique: appréhender les délinquants, afin de les présenter au pouvoir judiciaire.

En revanche, l'objectif visant à mettre en fuite les délinquants n'a rien de commun avec les objectifs traditionnels de la police. « Les faire fuir » supposerait une radicalisation de deux camps ayant des territoires différents, et dans l'un desquels les fuyards seraient censés se réfugier. En premier lieu, il pourrait s'agir de chasser ces délinquants des « beaux quartiers » et de les empêcher d'avoir envie d'y retourner pour y réitérer leurs méfaits. Le travail réalisé par les polices dans les *favelas* consiste d'ailleurs plus à surveiller les « classes dangereuses » qu'à assurer une protection policière aux habitants de ces quartiers qui sont en réalité les victimes privilégiées de la criminalité violente en milieu urbain. Le chef de la police civile de l'État amazonien du Pará, en 1994, affirmait ainsi que des unités policières devaient être créées dans les quartiers périphériques: « Parce que c'est depuis la périphérie que le marginal vient en ville. Et il est nécessaire d'anticiper ses actions là où il se trouve » [*O Liberal*, 10 avril 1994]. Pour ce commissaire de police, il n'y a aucun doute: le danger provient des quartiers périphériques et il est souhaitable de l'y contenir afin d'en délivrer le centre-ville et d'offrir la quiétude aux populations plus aisées.

« Faire fuir » ces délinquants peut également consister à les réintégrer à la masse anonyme peuplant les quartiers populaires, ce qui revient à restreindre leur champ d'action aux territoires associés aux classes sociales considérées, de manière implicite, comme « potentiellement dangereuses ». Selon cette idéologie autoritaire, les quartiers populaires *sont* le territoire ennemi. En réintégrant les délinquants à leurs « quartiers d'origine », on estime que certains d'entre eux pourraient être « pacifiés » par leurs contacts avec les habitants des *favelas* qui arrivent à trouver leur place dans l'ordre social brésilien.

Il est possible également que la politique de *containment* de ces délinquants dans les strictes limites des *favelas* oblige ces derniers à se tourner exclusivement contre les populations défavorisées, méfaits que la police n'est pas habituée et naturellement encouragée à réprimer. Se basant sur sa recherche dans cinq unités policières proches de quartiers défavorisés de la ville de Recife (dans la région Nord-Est du Brésil), Luciano Oliveira a pu remarquer que les structures policières de ces quartiers mettent rarement en œuvre des procédures pénales formelles lorsque le conflit qui leur est soumis oppose des citoyens de bas statut social: « Ces conflits sont minimisés par l'État, parce qu'ils ne mettent pas en échec la structure de pouvoir ou les relations de propriété. » Dans ce type de cas, les policiers sont enclins soit à opérer une médiation permettant de régler le contentieux à l'amiable, soit à infliger eux-mêmes au coupable présumé une sanction physique violente qui satisfait généralement la victime, soit encore à amnistier de fait le délit observé. En revanche, lorsque le conflit oppose des citoyens de statut social différent et que la victime fait partie d'une classe sociale plus aisée, les policiers recourent au code de procédure pénale et appliquent à la lettre le droit brésilien. De tous les cas qu'il a pu observer pendant sa recherche, Luciano Oliveira nous dit que le seul qui eût pu être placé dans un contexte de luttes des classes (un employé volant son patron) fut aussi le seul qui aboutit à l'arrestation d'un suspect [Oliveira, 1985 : 92-93].

Ainsi, les procédures pénales et la chaîne pénale qui va du travail policier à l'exécution de la sanction pénale (le fameux *due process of law*) ne s'appliqueraient

que dans les cas où l'intégrité physique ou patrimoniale des élites est menacée par des délinquants issus des classes populaires.

Gardiennes fidèles d'un ordre social discriminatoire les polices brésiliennes seraient ainsi instrumentalisées (ou même privatisées) au profit des élites socio-économiques. Cette « privatisation » des appareils d'État au Brésil crée bien entendu des citoyennetés différenciées par l'inégalité de leur rapport au droit et par le traitement distinct que leur opposent les institutions publiques. Paulo Sérgio Pinheiro nous rappelle « comment est résolu, en pratique, le dilemme de la loi et de l'ordre : légalité pour les citoyens définis comme se conformant à la loi et exécution autoritaire de l'ordre dans la périphérie sociale et culturelle », ce qui revient en fait à une « *polícia de gente* » (police pour les gens) face à une « *polícia de moleque* » (police pour les vauriens) [Pinheiro, 1987].

La création de « l'ennemi intérieur »

Cette différenciation opérée sur des critères socioéconomiques se fonde sur un simple postulat fortement ancré dans les mentalités : la délinquance est une conséquence directe de la pauvreté. Or, les chercheurs brésiliens en sciences sociales, au premier rang desquels le sociologue Edmundo Campos Coelho, ont insisté sur la fragilité de cette hypothèse [Coelho, 1980; 1988]. Pour eux, on ne tient pas assez compte de la pression policière sur les populations pauvres. Par la criminalisation de la marginalité, l'ensemble du système de sécurité publique, relayé par les médias et une partie de l'opinion publique, assimile partiellement pauvres et délinquants parce qu'ils seraient tous potentiellement dangereux pour l'ordre public. En conséquence, l'objectif des opérations de police n'est pas uniquement le délinquant mais aussi celui qui, tôt ou tard, pourrait « passer » à la délinquance, c'est-à-dire le pauvre.

Lors des opérations policières de grande envergure visant à « raffer » les suspects à la délinquance (*arrastão* ou *patrulhão*), les policiers militaires arrêtent souvent les enfants des rues et les pauvres sans travail. Outre leur faible utilité en matière de prévention, ces opérations policières paraissent contraires à la règle constitutionnelle qui veut que toute arrestation corresponde à un flagrant délit ou soit ordonnée par le pouvoir judiciaire. En 1990, un lieutenant-colonel de la police militaire du Pará, commandant une opération de ce type, affirmait que l'objectif du « *patrulhão* » était « d'éloigner les marginaux du quartier commercial et de la population » [*O Liberal*, 14 décembre 1990]. Ainsi, il est bien question d'éloigner des quartiers centraux – considérés comme le lieu d'habitat de la « vraie population » – les délinquants ou chômeurs provenant des quartiers populaires de périphérie. En deux jours, ces policiers avaient arrêté une centaine de personnes (pour la plupart des hommes et des enfants des rues), qu'ils se chargèrent, dans un second temps, de « trier », afin de garder en prison ceux à qui l'on pouvait attribuer *a posteriori* un délit ou un crime.

Ce genre d'arrestation, s'il était de type exclusivement préventif ou ne se fondait pas sur un délit ou un crime prévu dans la législation pénale, serait inconstitutionnel. Toutefois, les policiers disposent, pour légaliser ce type d'arrestation préventive, d'un recours habile à la législation pénale. L'article 59 de la loi des contraventions pénales concernant le délit de « vagabondage », punit de quinze jours à trois mois de prison toute personne se livrant « habituellement à l'oisiveté,

étant valide pour le travail, sans avoir de rente qui lui assure des moyens suffisants de subsistance³ ». Ainsi, la police est en mesure d'arrêter toute personne se trouvant au chômage ou qui, travaillant pour le marché informel, est incapable de présenter une carte de travail dûment signée par un employeur⁴.

Dans la pratique, lors de ces opérations « coup de filet », qui ont lieu la plupart du temps en centre-ville et non en périphérie des grandes villes, les polices arrêtent tous ceux qui ne disposent pas de papiers d'identité et qui présentent certains « stigmates » révélant *a priori* leur marginalité pénale. Certains policiers, par ailleurs, ne prennent pas en compte d'autre pièce d'identité que la carte de travail signée par l'employeur. De fait, une confusion s'opère, pour les policiers, entre les délinquants et les pauvres sans emploi déclaré, chacun pouvant être considéré comme un « marginal », susceptible de subir la répression policière. Il en résulte que tous les habitants des quartiers pauvres sont *a priori* suspects et de ce fait constamment victimes de harcèlements policiers.

Fabien Jobard a bien décrit l'importance de ces stigmates prétendument liés à la marginalité dans la sélection des suspects par les forces policières en France [Jobard, 2001]. Or, si les policiers français et brésiliens accordent une importance à peu près équivalente à certains stigmates (cicatrices, hématomes, regard vague, couleur de peau mais aussi présence des suspects dans des territoires associés à la marginalité), les policiers brésiliens semblent accorder une plus grande importance au style vestimentaire, censé déterminer la disposition quasi « naturelle » de l'individu à la délinquance. Sur la base de ces critères, la police est censée appréhender ou contrôler l'identité de certains suspects qui s'érigent non seulement en « ennemis publics », mais aussi en « clientèle policière », tant pour la justification de leur « service public » de police que pour l'exercice de la corruption active auprès des délinquants récidivistes et, en particulier, des petits trafiquants ou toxicomanes. Toujours est-il que les critères subjectifs qui fondent l'action policière amènent parfois les policiers à appréhender des travailleurs pauvres et à appliquer à ces derniers un même jugement de marginalité.

Dans cette guerre, deux camps semblent s'affronter : les « hommes de bien » et les « marginaux » (« en marge de la société ou de la loi »). À ces derniers s'appliquerait la règle subjective de l'ordre, qui résout à leur désavantage leurs conflits avec des membres de l'élite, et qui minimise l'insécurité née de la petite délinquance et du phénomène des gangs urbains dont ils semblent être les victimes préférentielles. Par conséquent, outre la pression socioéconomique dont ils sont l'objet, les habitants des *favelas* doivent aussi faire face à une insécurité juridique (dans leur rapport au système de répression pénale) et à une « insécurité publique » (dans leur rapport à la délinquance).

Toutefois, il faut nuancer la simple description d'une guerre sociale. S'il semble avéré que le secteur brésilien de la sécurité publique est pénétré par un système

3 Brésil, décret-loi n° 3.688/1941, article 59.

4 Pour Philippe Robert et Marie-Lys Pottier, lorsque « l'accès à un emploi stable devient de plus en plus difficile, alors l'action sociale tout entière vacille sur ses bases : il ne s'agit plus de parfaire l'inclusion mais de gérer la mise à la marge ». Cette « mise à la marge n'est pas, à proprement parler, une exclusion : au contraire on exige que fassent preuve d'intégration ceux que l'on prive pourtant de leur principal moyen, l'accès à un emploi stable » [Robert, Pottier, 1997 : 631].

de relations mettant en scène une confrontation entre dominants et dominés, cette « guerre contre la criminalité » est souvent présentée comme une guerre civile larvée. Si tel est le cas, quel est l'enjeu de la guerre et quels rôles y assument les acteurs sociaux ?

Une guerre civile ?

La marginalisation du délinquant

Si la plupart des policiers n'ont vraisemblablement pas conscience d'être les instruments d'une répression sociale, les habitants des *favelas*, qu'ils soient portés vers la délinquance ou non, ne paraissent pas avoir réellement de « conscience de classe », et n'ont pas non plus le sentiment de mener une guerre contre les élites socioéconomiques. En réalisant une recherche interrogeant la « conscience sociale » des criminels de statut socioéconomique défavorisé à Belém, Roberto Santos, Maria Bessa, Alex de Mello et Ricardo de Barros identifièrent les motifs justifiant les actes délictueux ou criminels des prisonniers interrogés : 73,7 % d'entre eux disaient être motivés par leur propre subsistance, 8,7 % par une révolte intérieure sans message politique ni revendication à l'égalité et 17,5 % par leur propre ascension sociale [Santos, 1992 : 20]. Ainsi, aucun de ces délinquants ne semble être le porte-drapeau d'une revendication des classes populaires. Tous les motifs apparents de leurs actions criminelles sont très fortement liés à l'individu, et surtout à la survie de l'individu, mais jamais à une communauté, encore moins à une classe sociale à laquelle ils auraient le sentiment d'appartenir. Ceci ne constitue d'ailleurs pas la preuve que leur action se situe en dehors de la guerre sociale, et cette caractéristique tend à confirmer leur parenté avec le lumpenprolétariat décrit par Karl Marx.

De la même façon, les habitants des quartiers défavorisés sont loin de considérer les délinquants de leurs quartiers comme des Robin des Bois modernes. Au contraire, ceux qui ne sont pas impliqués dans la délinquance luttent farouchement pour « l'extirper » de leurs quartiers. Le regard des habitants des *favelas* vis-à-vis des petits délinquants de leurs quartiers est loin d'être complaisant⁵, même si, dans la plupart des cas, les « communautés » rurales ou urbaines sont plus promptes à dénoncer des délinquants exogènes que les délinquants locaux. En réalité, ni les délinquants ni ceux des habitants des *favelas* que les relais d'opinion désignent par le terme générique de « communauté » ne semblent avoir la moindre volonté de s'opposer à une élite et un État qui leur paraîtraient oppressifs. Les populations défavorisées du Brésil ne forment ainsi aucun front commun dans une guerre sociale qui semble unilatéralement déclarée.

Cette absence de conscience sociale paraît entretenue par ceux qui en appellent à la « guerre contre la criminalité », au moyen d'une distinction théorique

5 Pour le cas de Rio de Janeiro, Alba Zaluar nous dit : « Nous avons alors, dans la favela, une situation paradoxale : d'un côté les travailleurs pauvres qui travaillent ardemment pour des salaires bas, manifestant cependant l'orgueil d'être des travailleurs moralement supérieurs et soutenant l'éthique du travail qui fit croître le monde occidental ; de l'autre, les bandits qui, loin d'être identifiés avec Robin Hood, personnage romantique de la révolte sociale contre les pouvoirs constitués, sont vus comme les partenaires des policiers corrompus, comme ceux qui aiment avoir beaucoup d'argent dans les poches en travaillant peu » [Zaluar, 1994 : 92].

parmi les habitants des quartiers populaires. Certains journalistes n'hésitent pas à recommander à leurs lecteurs de « ne pas confondre le citoyen, aussi humble qu'il soit, avec les bandits ». Comprendons: ne pas confondre celui qui mérite la place qu'on lui a offerte dans la société, aussi pauvre soit-il, avec la racaille (*bandidos* ou *marginais*). Apparaît ici l'idée selon laquelle un bandit est irrémédiablement perdu pour le bien commun de la société dans laquelle il évolue; il représente alors effectivement un ennemi à détruire car il semblerait n'exister aucun moyen de le réintégrer parmi les « membres de la société ».

Or, la police est censée protéger, a-t-elle appris, les citoyens, les « membres de la société ». En faisant une différence entre « citoyens » et « délinquants », on les exclut du camp de ceux que la police est censée protéger. Comme on est en guerre, on est alors en droit de prendre, en tant que soldat, toutes les mesures nécessaires pour faire parler un prisonnier sur l'organisation du camp ennemi, ce qui justifie en partie la pratique de la torture. On peut ainsi violenter, humilier à loisir le « marginal », étant donné que les citoyens ne peuvent décemment pas se sentir solidaires de leurs « ennemis ». D'autre part, au moyen de cette distinction, on oppose les délinquants à tous les autres groupes sociaux brésiliens, y compris à ceux des habitants des *favelas* qui n'ont pas versé dans la délinquance.

« Bons joueurs » et « mauvais joueurs »

Malgré cette distinction théorique, nous avons vu qu'en réalité, une confusion existait entre les figures du délinquant et de l'habitant des *favelas*. Inévitablement, comme dans toutes les guerres, la « guerre contre la criminalité » fait des victimes innocentes. Ces « bavures » constituent apparemment le seul problème que se posent les défenseurs de cette « idéologie sécuritaire ». Ces derniers, souvent victimes du simplisme de leur vision manichéiste de la société, semblent souffrir réellement à la pensée qu'à cause de certains criminels, les « bons travailleurs », « aussi humbles qu'ils soient », sont incommodés par les *blitzen* et autres « techniques » policières⁶. Or, s'il est évidemment important, dans la pratique policière, de distinguer le coupable de l'innocent, d'éviter de réprimer tous azimuts et ainsi de ne pas transformer la police en un facteur d'insécurité pour les populations, il est difficilement justifiable d'opérer cette distinction à partir de critères physiques et socioéconomiques, et non sur la base de critères strictement pénaux – aux moyens de l'enquête ou du constat de flagrant délit, comme le suggère le texte constitutionnel fédéral.

Ces « victimes innocentes », selon cette idéologie, sont ceux qui se sont le mieux intégrés à l'ordre dominant, et représentent ainsi pour les classes moyennes et aisées un moindre danger que les oisifs. Les habitants des *favelas* que l'on ne considère pas comme dangereux sont le plus souvent qualifiés de « travailleurs honnêtes » et « humbles »; honnêteté et goût du labeur constituant, outre « l'humilité », les qualités essentielles d'un pauvre du point de vue des plus riches. C'est également ce que les classes moyennes et aisées attendent de leurs employés de

6 En 1993, le journal *O Liberal* titrait: « La rafle va jusqu'à arrêter des travailleurs » [*O Liberal*, 7 août 1993].

maison : qu'ils obéissent humblement aux ordres, qu'ils travaillent ardemment et qu'ils ne volent rien dans la maison. C'est encore ce que certains « patrons » ruraux exigeaient et exigent encore de leurs « clients » : du travail, une soumission sans faille et pas d'entourloupe.

Cette distinction provient une nouvelle fois d'une idéologie fondée sur une culture empreinte d'autoritarisme. Cette idéologie, dont relève l'expression de « guerre contre la criminalité », semble en effet correspondre à la reproduction d'un système de domination traditionnel imposé par les élites aux classes populaires brésiliennes. Ceux qui acceptent le système et répondent à ses exigences sont peu importunés, alors que ceux qui n'acceptent pas les « règles du jeu » s'exposent à la sanction. Envers ces derniers, le « patron » – ou l'État, instrumentalisé à l'occasion par les élites socioéconomiques – fait rarement preuve de clémence. Ces traditionnelles « règles du jeu », ainsi que les sanctions appliquées aux « mauvais joueurs » par les patrons ont été bien décrites pour les régions rurales amazoniennes, notamment par l'anthropologue Christian Geffray [Geffray, 1995].

Selon les mêmes schémas on différencie, dans les villes, les membres des « classes dangereuses » qui prennent part, sans créer de problèmes, à la stabilité de l'ordre dominant – les « bons joueurs » –, et ceux qui, par la pratique d'activités illicites, s'affichent comme les « mauvais joueurs ». Par conséquent, la distinction entre bons et mauvais joueurs passe par les prismes de la sécurité publique et, en premier lieu, des polices brésiliennes. Ces dernières seraient alors utilisées à la fois pour mettre hors jeu les mauvais joueurs, mais aussi pour intimider ceux qui, dans les rangs des dominés – c'est-à-dire des « humbles travailleurs honnêtes » –, auraient l'ambition de remettre en cause le système de domination.

Un ordre alternatif

Nous avons vu que les méfaits perpétrés par les délinquants des *favelas* portent surtout préjudice aux habitants de ces mêmes *favelas*. Par la masse des crimes perpétrés, par l'absence parfois chronique des forces publiques dans les quartiers populaires, par la corruption de certains policiers, et par la minimisation des conflits entre les *favelados*, l'ordre devient alternatif et laisse libre cours aux initiatives individuelles et collectives illicites, reconnues comme légitimes à défaut d'être légales. Dans ce contexte, les « bons joueurs » pensent devoir se désolidariser des « mauvais joueurs », ce qui provoque l'extension de la « guerre sécuritaire » aux rapports sociaux, notamment au moyen d'une justice populaire déviante. Cette dernière, dont l'expression la plus marquante est sans doute le lynchage, est un des principaux caractères de cette « guerre civile larvée » contre la criminalité, qui prend les formes d'une vengeance légitimée par les classes populaires au nom du « bien collectif ». José de Souza Martins nous propose, pour le lynchage, une piste d'explication intéressante : « Lyncher définit “l'étranger” et “l'étrangeté” ; il donne une définition à ce qui est refusé et exclu. [La pratique du lynchage] expose l'étroitesse des possibilités à la participation sociale, ainsi que la perte de légitimité des institutions publiques » [Martins, 1991 : 31].

Il semble en effet que ni la volonté de se venger des violences restées impunies, ni le simple souhait de se décharger de ses frustrations sociales sur un quelconque

« bouc émissaire » ne suffisent seuls à expliquer le phénomène du lynchage. Les « travailleurs » des classes populaires, qu'en théorie l'ordre dominant place volontiers parmi les « citoyens de bien », peuvent vouloir défendre au moyen du lynchage la position qu'ils ont acquise dans le système social. L'ennemi des travailleurs pauvres n'est donc pas le riche, mais bien le délinquant qui trouble leurs aspirations à la paix sociale et civile, qui ruine parfois le fruit de leur travail honnête, et qui représente une menace constante pour leurs enfants – lesquels pouvant être tentés de rejoindre le camp des « bandits », et d'abandonner ainsi celui des « citoyens ».

Comme l'affirme Anthony W. Marx, « l'exclusion de groupe définit une identité de subordonnés qui est à l'origine d'une lutte pour l'inclusion définie en termes de citoyenneté. [...] L'obtention des droits de la citoyenneté sert alors de cadre à la mobilisation, l'exclusion définissant et donnant leur forme aux opportunités d'une action collective qui cherche l'inclusion, légitimée comme citoyenneté » [Marx, 1995 : 163]. Ainsi, on tente de tuer ou de simplement punir le mauvais joueur, le délinquant. On participe, chacun à son niveau, à cette guerre civile contre le crime dont les médias justifient chaque jour la nécessité et l'urgence. Cette idéologie explique en partie le soutien populaire apporté aux violences policières⁷. Les délinquants représentent l'ennemi; il convient de les punir et tous les moyens paraissent acceptables. L'idéologie de la « guerre contre le crime » n'est donc pas restreinte aux élites brésiliennes ou aux polices; elle s'étend aux classes populaires et contribue ainsi à la préservation d'un ordre alternatif et socialement discriminatoire.

De cette manière, la « guerre contre le crime » remplirait pleinement son rôle d'arme politique aux mains des élites brésiliennes. Dans cette guerre, la finalité (éradication totale de la délinquance) justifie les moyens de l'atteindre, quitte à diaboliser les classes populaires et à confondre à l'occasion pauvre et délinquant. Pour les élites dominantes, la « guerre contre le crime » comporte un certain nombre d'avantages. Tout d'abord, les populations les plus favorisées ont moins à craindre la petite délinquance provenant des quartiers populaires. À l'inverse, les pauvres, outre la pression économique dont ils sont l'objet, ont à faire face à une quotidienne insécurité que l'on qualifie « d'insécurité publique ». Les *favelados*, obsédés par leur quête quotidienne de « riz-haricots⁸ » et de sécurité, n'ont ainsi ni les moyens ni l'occasion de remettre en cause l'inégalité d'un ordre social qui leur apparaît immuable. Enfin, en faisant s'opposer entre eux les habitants des *favelas*, on les empêche, de fait, de se construire une identité en termes de classe socioéconomique, de se penser un destin commun ou de réfléchir sur les limites de la citoyenneté que l'ordre démocratique brésilien leur propose.

Ces éléments culturels, si prégnants dans la société brésilienne, acquièrent une dimension particulière dans les institutions policières. Ils contribuent à justifier les

7 Dans une étude portant sur 1578 entrevues menées dans la région métropolitaine de Rio de Janeiro, 44,5 % des interrogés considéraient « toujours justifiable » (4,1 %) ou « justifiable dans certains cas » (40,4 %) l'usage, par la police, de méthodes violentes pour aboutir à la confession d'un suspect de délinquance. Cf. Leandro Piquet Carneiro, José Murilo de Carvalho, Mario Grynszpan, Dulce Chaves Pandolfi (org.) [1999], *Cidadania, justiça e violência*, Rio de Janeiro, Fundação Getúlio Vargas, 248 p.

8 L'équivalent brésilien du « pain quotidien » au Brésil est le riz-haricots : *arroz-feijão*.

pratiques de punitions extralégales appliquées aux suspects de la délinquance. Ils justifient également l'engagement presque exclusif des services de police dans la répression des populations les plus pauvres, contribuant ainsi à leur criminalisation.

Guerre et politique

Si, comme nous l'avons évoqué, les deux belligérants de la guerre ne représentent pas deux classes sociales déterminées par un conflit essentiel, si les délinquants ne constituent pas le bras armé d'une population pauvre en quête d'espace politique, et si cette guerre n'est ni une guerre sociale ni une guerre civile, il semble avéré que le concept de « guerre contre le crime » est utilisé à des fins politiques. En cela, la guerre peut être considérée comme la continuation d'objectifs politiques en recherchant leur réalisation à travers l'usage discriminant de la force (« publique ») à l'encontre d'une partie de la société brésilienne, donnant ainsi foi au célèbre aphorisme de Clausewitz selon lequel « la guerre est une simple continuation de la politique par d'autres moyens » [Clausewitz, 1955 (1832-1834)].

En revanche, et c'est apparemment un paradoxe, le retournement de cet aphorisme tel que présenté par le philosophe Michel Foucault contribue également à éclairer l'usage du concept de « guerre contre le crime » au Brésil. La discrimination négative des populations brésiennes défavorisées au moyen de la « guerre contre le crime » contribue à réintroduire en partie la rémanence d'un état de nature qualifié par Thomas Hobbes de « guerre de chacun contre chacun ». La « guerre de chacun contre chacun » s'est bien entendu complexifiée en même temps que la structure sociale pour devenir une guerre entre groupes dominants et groupes dominés qui fixe le rapport de forces inégal et empêche, associée à d'autres vecteurs, la mise en place d'une véritable mobilité sociale. Comme le remarque Michel Foucault, « le pouvoir politique, dans cette hypothèse, aurait pour rôle de réinscrire perpétuellement ce rapport de forces, par une sorte de guerre silencieuse, et de le réinscrire dans les institutions, dans les inégalités économiques, dans le langage, jusque dans le corps des uns et des autres » [Foucault, 1997 (1976): 16]. L'analyse des politiques publiques de la sécurité au Brésil, au moins jusque dans les années quatre-vingt-dix, offre un cadre privilégié à l'observation d'une continuation de cette « guerre silencieuse » qui oppose une élite minoritaire au reste du peuple brésilien.

*

L'exemple de la « guerre contre le crime » illustre ainsi parfaitement le retournement de l'aphorisme de Clausewitz: si la guerre est une continuation de la politique, la politique est également une forme de continuer la guerre de manière plus subtile au sein d'une société ou, comme le dit Michel Foucault, la politique est « la sanction et la reconduction du déséquilibre des forces manifesté dans la guerre » [Foucault, 1997 (1976): 16]. Cette hypothèse de Michel Foucault, dont la portée idéologique est bien connue, garde toute sa puissance près de trente ans après son expression. En ce début de XXI^e siècle, où la légitimation du pouvoir politique est de plus en plus attachée à l'imposition d'un ordre par un nouvel examen

des priorités et un renforcement du poids des politiques publiques de sécurité, la réflexion de Michel Foucault sur la relation entre guerre et politique mérite d'être replacée au centre de nos interrogations sur les sociétés politiques contemporaines.

BIBLIOGRAPHIE

- BOTELHO JUNQUEIRA Eliane, SOUZA RODRIGUES José Augusto de [1993], « Pasargada revisité », *Archives de politique criminelle*, 15: 111-119.
- CARNEIRO Leandro Piquet, CARVALHO José Murilo de, GRYNSPAN Mario, PANDOLFI Dulce Chaves (org.) [1999], *Cidadania, justiça e violência*, Rio de Janeiro, Fundação Getúlio Vargas, 248 p.
- CHEVALIER Louis [1978], *Classes laborieuses et Classes dangereuses*, Paris, Librairie générale française, coll. Pluriel, (1958, Plon), 729 p.
- COELHO Edmundo Campos [1978], « A criminalização da marginalidade e a marginalização da criminalidade », *Revista de Administração Pública*, 13 (2): 139-161
- DELUCHEY Jean-François [2000], *Sécurité publique et Ordre démocratique au Brésil. L'État du Pará*, thèse de doctorat en science politique, IHEAL, sous la direction d'Hubert Gourdon, 575 p.
- DELUCHEY Jean-François [2001], « Conflits d'altérité entre polices et sciences sociales. Un chercheur français au Brésil », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 46: 59-72.
- FOUCAULT Michel [1997], *Il faut défendre la société*, cours au Collège de France, 1976, Paris, Seuil/Gallimard, 283 p.
- GEFFRAY Christian [1995], *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne*, Paris, Karthala, 185 p.
- GUIMARÃES Alberto Passos [1982], *As Classes Perigosas: Banditismo Urbano e Rural*, Rio de Janeiro, Graal, 206 p.
- HUGGINS Martha Knisely (ed.) [1991], *Vigilantism and the State in Modern Latin America: Essays on Extralegal Violence*, New York, Praeger, 266 p.
- MARX Anthony W. [1995], « Contested Citizenship. The Dynamics of Racial Identity and Social Movements », *International Review of Social History*, 40, supplément n° 3: 159-183.
- MINGARDI Guaracy [1992], *Tiras, Gansos e Trutas – Cotidiano e Reforma na Polícia Civil*, São Paulo, Página Aberta, 209 p.
- O'DONNELL Guillermo [1986], « E eu com isso? Notas sobre a sociabilidade política na Argentina e no Brasil », in *Contrapontos, Autoritarismo e Democratização*, São Paulo, Vértice, p. 141.
- OLIVEIRA Luciano [1985], « Polícia e classes populares », *Cadernos Estudos Sociais*, 1 (1): 85-96.
- PAIXÃO Antônio Luiz [1988], « Crime, controle social e consolidação da democracia: as metáforas da cidadania », in Guillermo O'Donnell, Fábio Wanderley Reis (org.), *A Democracia no Brasil: dilemas e perspectivas*, São Paulo, Vértice, Editora Revista dos Tribunais: 168-199.
- PINHEIRO Paulo Sérgio [1987], « Cenas de violência explícita », *Folha de São Paulo*, 24 juillet 1987: 3.
- PINHEIRO Paulo Sérgio [1994], « The Legacy of Authoritarianism in Democratic Brazil », in Stuart S. Nagel (ed.), *Latin American Development and Public Policy*, New York, St Martin's Press: 237-253.
- ROBERT Philippe, POTTIER Marie-Lys [1997], « Sur l'insécurité et la délinquance », *Revue française de science politique*, 47 (5): 630-644.
- SANTOS Roberto et alii [1992], « Consciência social de criminosos de baixo status em Belém: uma tipologia », in *Revista do Centro de Ciências Jurídicas da UFPA*, ano 3, 4: 1-34
- SILVA Jorge da [1990], *Controle da Criminalidade e Segurança Pública na nova ordem constitucional*, Rio de Janeiro, Forense, 2^e éd. revue et augmentée, 230 p.
- SILVA Jorge da [1996], « Militarização da Segurança Pública e a Reforma da Polícia: um depoimento », in Ricardo Bustamante, Paulo César Sodré (coord.), *Ensaios Jurídicos: O Direito em Revista*, Rio de Janeiro, Instituto Brasileiro de Atualização Jurídica (IBAG): 497-519.
- ZAFFARONI Eugenio Raúl [1993], « Politique criminelle et droits de l'Homme en Amérique latine: de la "sécurité nationale" à la "sécurité civique" », *Archives de politique criminelle*, 15: 77-86.
- ZALUAR Alba [1994], *Condomínio do Diabo*, Rio de Janeiro, Revan/UFRJ, 280 p.

Violence sociale et ritualisation de la mort et du deuil en Colombie

*Anne-Marie Losonczy **

Dans la vie quotidienne des campagnes et de certaines villes colombiennes, la violence constitue une expérience tangible, du rétrécissement des possibilités de transit et de circulation jusqu'aux déplacements et fuites forcés, des rumeurs aux histoires familiales de disparitions et de morts violentes. La multiplication et la dissémination d'acteurs armés aux objectifs de moins en moins formulés verbalement, l'effacement de limites claires entre criminalité commune et insurrection idéologique, la fragmentation croissante de pouvoirs armés aux alliances changeantes, la délégitimation, par faiblesse de l'État, des moyens institutionnels non violents de résolution des conflits, ces facteurs ont progressivement transformé un état sociopolitique de violence armée partisane récurrente, mais sélective et sectorielle, avec des acteurs identifiés et étiquetés, en un état de terreur qui brouille tout repère identitaire, territorial et éthique, et finit par imposer à la société la mort précoce et violente, pour soi et pour autrui, comme horizon commun de l'existence et grille privilégiée d'interprétation pour déchiffrer et doter de sens les événements et les personnages de la vie sociale.

La particularité de la violence multiforme colombienne, par rapport à d'autres situations actuelles de terreur, comme, en Algérie ou en Afghanistan par exemple, réside, depuis une dizaine d'années, dans l'absence de discours, d'espaces et d'acteurs violents mettant en œuvre des mécanismes de transnationalisation et de globalisation des conflits. En effet, les pratiques violentes des divers acteurs ne touchent guère les nations limitrophes ou lointaines, ni des victimes appartenant à d'autres pays. De même, aucun des rares discours légitimant la terreur exercée ne renvoie aujourd'hui à des références religieuses ou politiques transnationales dans la construction de l'identité subversive, comme l'islam, l'idéologie communiste, ou l'anti-américanisme. Parallèlement, discours et pratiques ne construisent aucune image d'un ennemi ni d'un allié au-delà des frontières ou étranger, ni n'inscrivent le conflit dans un contexte d'antagonisme supralocal, politique ou religieux. Cette absence d'une dimension globalisante qui constitue la singularité de l'état de terreur colombien diffuse un sentiment de solitude collective, représentée comme le stigmaté d'un particularisme excluant les colombiens du monde extranational.

* Ethnologue, École pratique des hautes études V^e section (EPHE), Paris.

Les études historiques et sociologiques récentes portant sur ce pays se proposent souvent de saisir les caractéristiques de l'expérience sociale de la transformation de la violence – sectorielle, sélective, et encadrée d'un discours « légitimateur » et revendicatif d'acteurs identifiés – en terreur. Les mécanismes de cette transformation sont la déterritorialisation, l'ubiquité des acteurs violents, leur diffusion en réseaux mobiles impossibles à identifier et à localiser, qui étendent la représentation de la vulnérabilité à tous les territoires naturels et sociaux, y compris à l'intérieur de la famille et dans le voisinage [Pécaut, 2000]. La terreur accouche de temporalités contradictoires, alternant perception de la violence comme irruption et comme routine réitérative. Elle alimente la précarité, et une mobilité sous la forme de fuite des campagnes vers les villes.

Cette ubiquité spatiale et identitaire des bourreaux rend impossibles leur désignation et dès lors l'émergence d'un sens à leur violence. Le discours commun [Ortiz, 1991] désigne alors le responsable comme « la Violence », démiurge impersonnel, qui désindividualise autant les bourreaux que les victimes. Ainsi, la narration du conflit, comme trame d'interprétation des morts, devient impossible; elle est remplacée par celle, discontinue, des mises à mort et des massacres, vite inscrite dans une trame routinière sans début ni fin, puis dans la circularité de l'éternel retour, le temps mythique immémorial. Faute d'un récit historique sur la violence, d'une narration collective unifiée, publique et légitimée, émanant d'une autorité englobante comme l'État ou les partis politiques, la terreur ne se cristallise pas en histoire: elle irrigue une confluence de mémoires individuelles et groupales fragmentaires qui évoque un kaléidoscope.

D'autres travaux récents s'attachent à l'analyse des traitements ritualisés des cadavres par les assassins [Uribe, 1990], traitements dont la remarquable constance depuis la guerre civile entre partis des années cinquante touche aujourd'hui tous les groupes violents en présence. Ces traitements semblent viser la mise en scène de la destruction de l'unicité et de l'humanité des corps par delà la mort, comme si l'on voulait ôter aux morts leur statut et leur forme de cadavre. Les mutilations, les découpes et les arrachements, les réarrangements des organes, l'éparpillement des parties démembrées du corps y sont interprétés comme des dispositifs de naturalisation et d'animalisation des victimes. Cependant, l'émergence et le renforcement de pratiques complémentaires différentes de terreur amènent à lire cette ritualisation de la destruction sur un autre registre. En effet, si depuis les années cinquante fleuves, rivières, falaises, grottes et bois servent souvent de dépotoirs de cadavres, aujourd'hui l'enterrement de ces derniers constitue un acte qui désigne souvent son auteur comme prochaine victime, dans de nombreuses régions du pays. Dès lors, cette menace supplémentaire sert autant à réalimenter la terreur qu'à produire des morts délocalisés, fragmentés et dispersés. Elle énonce aussi une interdiction de la territorialisation et de l'assignation identitaire ritualisées, celles de l'enterrement et de la sépulture, ancrage traditionnel du travail de deuil et de la spatialisation de la mémoire généalogique des groupes.

Ces pratiques portent atteinte aux processus sociaux du deuil et rendent son vécu aussi fragmentaire, diffus, sans fin et dépersonnalisé que la violence elle-même. Les conditions historiques et politiques de la violence, la ritualisation des actes meurtriers et les représentations sociales du conflit qui les sous-tendent ont

suscité des analyses, de plus en plus attentives aux contextes locaux et régionaux et aux expériences et changements sociaux qui en ont résulté [par exemple, Ortiz, Pécaut, Uribe, *op. cit.*]. Par ailleurs, quelques travaux récents [Pelaez, 1994; Villa, 1993; Losonczy, 1998] rendent compte de l'investissement populaire, intense et continu, des cimetières urbains colombiens, autour de certains morts sanctifiés, depuis une quarantaine d'années. De la lecture conjointe de ces travaux, surgit une interrogation sur ces actions rituelles spontanées, en tant que modes de ritualisation de l'expérience de la terreur et du deuil et une hypothèse sur l'étayage d'une mémoire collective de la violence.

De la mort à la sainteté : le miracle nommé

Ces rituels sont accomplis périodiquement, notamment les lundis considérés comme jour des âmes et le 2 novembre, jour des Défunts, par des laïcs, sans aucune ébauche d'institutionnalisation ni émergence d'officiants spécialisés. Leur pratique culturelle est centrée sur la transformation rituelle de certaines catégories de morts récents, hors famille, anonymes ou célèbres, en figures de recours sanctifiées [Losonczy, 1998]. L'extension de ces cultes à l'immense majorité des cimetières urbains du pays et la multiplication des types de morts sanctifiés ont été telles que les journaux et la télévision en rendent désormais compte le 2 novembre.

Ces morts qui accèdent à la sainteté proviennent de plusieurs catégories. Les offrandes, demandes, prières et remerciements déposés au pied des murs des cimetières, dans les niches vacantes des galeries périphériques et sur les fosses communes s'adressent à une nébuleuse de malemorts : cadavres ramassés sans identification, morts non réclamés, morts sans descendance, dont la violence multiforme et permanente accroît sans cesse le nombre et réactive la présence. Tous ceux-ci s'inscrivent sous l'effigie de l'*Anima Sola* (« âme solitaire », agglomération anonyme issue des « âmes du purgatoire » du catholicisme officiel). Ces morts sont la figure même de la dissolution de l'identité : sans corps, sans nom individuel, donc sans récit de vie qui les ancrerait dans une individualité. À cette figure de l'oubli et de l'abandon, qu'on pense susceptible de s'attacher à un vivant par son besoin d'offrandes et de prières, « pour soulager sa pénitence », on attribue le pouvoir d'interventions miraculeuses en faveur de ceux qui les honorent et les sollicitent. Ainsi l'histoire de la miraculeuse Salomé : c'est à partir de ce foyer culturel et de son espace dans le Cementerio Central de Bogotá que se détache, voici une trentaine d'années, de l'anonymat collectif des morts oubliés une « âme miraculeuse ». La présence périodique de fleurs, de cierges, et de remerciements écrits autour d'une tombe anonyme particulière, ainsi que le témoignage d'un homme sur les miracles d'une âme de mort y attirent des solliciteurs de plus en plus nombreux. Après quelques années, apparaît une femme affirmant être la fille de cette morte connue comme « la Milagrosa », à laquelle elle attribue le nom de Salomé. Elle commence à vendre la photo de la défunte, puis le texte de « sa » prière. Désormais nommée, possédant une iconographie, des paroles rituelles particulières à son adresse, quelques éléments biographiques et des miracles *post mortem*, les esquisses d'une hagiographie : d'âme anonyme de mort la voici transformée en sainte.

Cette figure anonyme et pauvre, à qui l'on attribue toutes les épreuves emblématiques de l'existence des femmes-mères et une mort douloureuse, constitue une passerelle vers une autre catégorie de défunts sanctifiés. Il s'agit d'enfants et d'adolescents, socialement anonymes, morts de manière soudaine, accidentelle ou violente, mais possédant leur propre tombe ou niche dans une galerie à étages. Ainsi, dans le cimetière de Bucamaranga, Niña Maria (la petite Maria), dans celui de Pereira, Niño Salem (le petit Salem), à Barrancabermeja, Niña Milagrosa (la petite miraculeuse) et à Bogotá, las Dos Hermanas (les deux sœurs) sont les plus fréquentés. La sépulture du corps et le nom personnalisent leur identité et servent de support au récit de leur mort. C'est cette dernière et non leur vie, qui fait leur visibilité et leur efficacité rituelles, qui fonde leur transformation en objet de culte et en figure de recours contre l'infortune ; leur corporéité posthume y concourt également. En effet, il est habituel d'exhumer au terme de cinq ans les restes de ceux qui ne peuvent acheter une tombe, pour les placer dans des urnes et on raconte souvent que leur corps, visible lors de l'exhumation, est resté intact. Ces figures de saints, marquées par le paradoxe de l'inaccomplissement existentiel, associé à l'innocence manifestée par le caractère inaltéré et l'intégrité de leur corps, semblent transporter la vie dans la mort. Elles sont considérées comme propices à l'éclosion de la vie et à sa sauvegarde, le meilleur recours contre la stérilité et les maladies d'enfants.

Le passage du temps voit aussi la multiplication des personnages pivots de culte et figures de recours. Cette multiplication signifie aussi l'émergence de nouveaux types de saints populaires dont la mort violente les rapproche de la figure-noyau de Salomé, alors que leur vie publique, leur sensibilité sociale et leur action dans les conflits de l'espace national en font des personnages redistributeurs. Le dirigeant d'un mouvement politique de gauche, Jaime Pardo Leal, tué en 1987 par des groupes paramilitaires, le jeune candidat libéral à la présidence de la République, Luis Carlos Galán, assassiné à Bogotá en 1989, victime des narco-trafiquants, Carlos Pizarro, issu d'une dynastie de militaires de haut grade, dirigeant guérillero de gauche, amnistié par l'État, puis tué par des paramilitaires, tous enterrés dans le secteur « nationalisé » du cimetière, furent progressivement sanctifiés, moyennant les mêmes pratiques rituelles, assorties de témoignages de leurs actions positives *post mortem* en faveur des solliciteurs.

Ce type de saint populaire ne cesse d'émerger dans les différents cimetières urbains du pays. Guérilleros tués par l'armée, paramilitaires achevés par les guérilleros, bandits généreux avec les pauvres, ce panthéon masculin inclut depuis deux ans une ex-ministre de la Culture, mécène de la musique et des arts populaires de sa région. Consuelo Araujonoguera, politicienne coriace mais dotée de sens social, fut séquestrée puis assassinée par un groupe guérillero en 2000. Sa tombe dans la ville de Valledupar est devenue rapidement un lieu de pèlerinage : des cierges, ses fleurs et parfums préférés et des offrandes musicales soutiennent des demandes de guérison d'une maladie, de liberté pour un prisonnier proche, de succès à un examen, d'obtention d'un travail ou d'un logement.

Entre tous ces saints, dont la vie est si peu semblable, de statut et d'objectifs si opposés, entre les violentés et les violents, ou ceux qui furent les deux à la fois, que peut-il y avoir de commun ? Leur vie à tous peut être interprétée comme ayant

subi le poids, les contraintes ou l'ostracisme d'un ordre institutionnel; quelques-uns furent victimes d'une violence meurtrière qui est pensée comme son produit. Tous peuvent être vus comme ayant tenté de contester ou de changer cet ordre, que ce soit par des moyens financiers ou institutionnels, par la voie des armes ou, comme Salomé, par la transgression de l'institution familiale moyennant la prostitution: tous ont payé par la souffrance de se trouver en dehors de la norme dominante. Cette figure culturelle, surgie dans le creuset social des villes, figure de victime non consentante d'un ordre politique, vaincue dans la vie, mais victorieuse par delà la mort et recours pour les vivants, semble réaliser une fusion entre la logique chrétienne du martyr et celle, laïque, du héros, dans laquelle une matrice religieuse chrétienne réinterprétée sert de passerelle pour l'appropriation populaire d'un registre historique national, puis régional: l'entrée dans le régime de mémoire de la nation, moyennant sa subversion partielle.

Sous-jacente de ces cultes, une représentation de la mort violente et de la violence infligée constitue le socle de l'efficacité rituelle, réelle et potentielle, de ces saints. Une croyance diffuse, plongeant ses racines oubliées dans les traditions orales créoles et métisses de l'époque coloniale, veut que les victimes de mort subite ou violente aient manqué de temps pour leur repentir, pour qu'avec la conscience de l'agonie et de la mort prochaine les conflits suscités ou subis au cours de leur vie soient pacifiés. Ce travail de « deuil de soi » [Losonczy, 1992], critère reconnu de la « bonne mort », est la condition de l'accomplissement du bon destin *post mortem*: le détachement rapide du monde terrestre et l'arrivée au royaume des morts. Sans cela, les victimes de mort soudaine ou violente sont bloquées dans une sphère liminaire entre monde terrestre et monde des morts, attachées au premier par leur besoin des prières des vivants et soucieux de réaliser assez de bienfaits pour pouvoir accéder au royaume des Défunts. Le moteur de leur efficacité rituelle est ce statut d'entre-deux, lié à ce double besoin qui les rend tributaires des humains. La violence infligée pendant l'existence ne devient ainsi source de bienfaits après la mort que si le violent a connu à son tour, après sa propre mort, la vulnérabilité des morts par la violence. Ainsi, selon la représentation populaire diffuse de la transgression des règles sociales ordinaires, la violence est une marque de surplus d'identité et un signe de puissance qui est censée survivre à l'existence terrestre. Cette puissance d'action enjambant la limite entre vie et mort s'ajoute au statut liminaire issu de la mort violente, qui rend ces morts tributaires des actions rituelles des vivants, et en fait des figures de protection et de recours particulièrement efficaces.

L'une des composantes de la terreur répandue par la violence meurtrière des assassins est précisément leur ubiquité: insaisissables, frappant de manière inattendue, jamais sanctionnés, ils ont été partout et nulle part pendant leur vie, comme disent leurs solliciteurs. Mais leur mort violente et leur enterrement arrêtent leur errance et les fixent rituellement dans le cimetière. Leur puissance meurtrière se transmue ainsi en une puissance miraculeuse accessible aux sollicitations et aux offrandes des vivants et susceptibles de leur rendre des bienfaits.

Recours et miracles constituent deux pôles interdépendants d'un échange rituel continu entre des vivants et ces morts emblématiques, qui sert d'ancrage à un travail culturel de remémoration. Ce dernier prend la place de la continuité de

la mémoire familiale et communautaire des morts, constamment cisailée par le démembrement des cadavres et la dispersion arbitraire et dégradante des restes [Pabon, 2002], comme par la fuite des rescapés et des survivants vers les villes. Ces morts mis en pièces, jetés hors territoire, rendus anonymes, trouvent à la fois un socle d'identité et un support de mémoire dans ces saints nommés et territorialisés dans les cimetières, eux-mêmes issus de vivants au destin emblématique. La sanctification, qui résulte de cette circulation rituelle entre recours et miracle, en dotant les saints populaires d'une biographie posthume jalonnée de bienfaits accordés, fait passer l'ensemble diffus des morts anonymes de la violence de l'oubli traumatique à la survie posthume ritualisée.

L'espace du cimetière, lieu rituel de territorialisation des morts, opère, par les enterrements, une « réindividualisation » de la masse anonyme et dispersée des malemorts, et une domestication par les rites de la violence des tueurs, et leur transformation en une source de bienfaits. C'est la légitimité et l'aura religieuses de ce territoire qui rendent efficaces la substitution des corps absents par des offrandes, l'attribution de noms aux corps présents mais anonymes, de même que le réarrangement ou le prolongement posthume des biographies de personnages connus de la vie nationale.

La production continue de figures de recours sanctifiées semble constituer ainsi un au-delà de la violence, un désir entre tentative individuelle et collective de réparer les effets sociaux de la terreur par la reterritorialisation et la fixation identitaire des morts, par l'instauration d'un lien d'échange rituel avec les défunts emblématisés. Ce travail rituel aboutit à la création paradoxale d'un régime populaire de « contre-mémoire » nationale. Le paradoxe de cette dernière est qu'elle se constitue sur une mise hors temporalité des morts. S'ils sont soustraits à l'oubli et au non-dit par le processus rituel, c'est hors de toute chronologie collective et ordonnée qui les intégrerait dans une histoire. Ce régime de remémoration rend également intemporelle et ahistorique la violence donnée et subie en la ritualisant comme source posthume de puissance bienfaisante, de don et de protection. Le travail rituel d'emblématisation et de sanctification de certains morts permet, en décentrant le vécu direct, l'émergence de ce régime collectif de remémoration. Mais ce décentrement, condition d'une conversion de la violence en source d'efficacité rituelle et en ancrage d'une mémoire suprafamiliale, interdit cependant l'accès à la mise en forme ritualisée d'un deuil en tant que douleur et sentiment de perte pour des proches.

Violents violentés : les *sicarios* et le chassé-croisé du deuil

La ville de Medellín occupe depuis une quinzaine d'années une place à part dans la topographie de la violence colombienne. Dans les années quatre-vingt-dix, la moyenne annuelle d'homicides dans cette ville était de 381 pour 100 000 habitants, face à la moyenne nationale de 77. L'augmentation brutale des morts violentes y est le résultat de la consolidation économique et politique du réseau de trafiquants de drogue appelé « cartel de Medellín » et la transformation parallèle de bandes de jeunes issus des quartiers périphériques et des bidonvilles en fournisseurs de services armés aux trafiquants. En même temps, des guerres-vendettas

territoriales opposaient ces bandes de jeunes armées et suscitaient l'émergence, en réaction, de milices – mélange entre cellules de guérilla et bandes de quartier – consacrées au « nettoyage social » par assassinat. Ces années sont aussi celles de la création continue de groupes d'autodéfense de quartier et de groupes paramilitaires régionaux [Jaramillo, Ceballos, Villa, 1998]. La multiplicité et l'ubiquité des groupes armés urbains, souvent mélangés avec la délinquance commune, va de pair avec l'extension du « *sicariato* », l'essaimage de jeunes tueurs à gages (*sicarios*), recrutés par tous les groupes en présence et le plus souvent condamnés, à la suite de fréquentes ruptures de contrat, à être rapidement exécutés eux-mêmes. La pratique et la peur de ces violences mortelles marquent les rues et les places de nombreux quartiers de Medellín et modèlent à des degrés divers les itinéraires, les conduites publiques et l'imaginaire de toute la population urbaine.

La spécificité de la violence à Medellín est, outre son caractère réticulaire, le profil de ses victimes. En effet, elle touche très majoritairement de jeunes garçons des quartiers périphériques ou pauvres, les *sicarios*, qui sont le plus souvent à la fois assassins et victimes, consommateurs et vendeurs de drogue, et toujours soutiens économiques principaux de leurs familles, centrées autour de la mère.

La production rituelle des figures de recours sanctifiées dans les cimetières de la ville s'organise autour de plusieurs pôles. Le cimetière Jardines de Montesacro, à la périphérie sud de Medellín, constitue une nouvelle forme de spatialisation des défunts, venue des États-Unis, présente dans quelques villes colombiennes depuis une quinzaine d'années. Espaces boisés ouverts et paysagers, où les tombes sont couvertes de dalles discrètes à même le sol, les nouveaux cimetières appelés « jardins de la paix » mettent en forme une représentation naturalisée de la mort, en tant que dissolution identitaire paisible dans l'aimable anonymat d'une nature végétale domestiquée. La volonté conjointe des autorités et de sa famille d'enterrer Pablo Escobar, le puissant chef du cartel de Medellín, tué par la police après avoir fui la prison en 1993, semble obéir au désir d'empêcher l'émergence d'une sanctification *post mortem* en l'éloignant du centre-ville et par l'anonymat naturalisé de sa sépulture. Néanmoins, celle-ci est devenue un lieu de pèlerinage pour des milliers de solliciteurs de tous âges. Personnage d'origine populaire dont la violence, la richesse, l'astuce et la générosité exubérante et agonistique ont fait de son vivant un héros de récit populaire et un pourvoyeur paternaliste d'innombrables bienfaits, Pablo Escobar, dont les tribulations et les ambitions politiques ont défrayé la presse, nationale et internationale, apparaît comme la figure emblématique de la conversion de la puissance meurtrière terrestre en capacité de protection et de bienfaisance miraculeuses après sa mort. Tueur et tué : c'est le retour de la violence mortifère sur lui et sa fixation territoriale rituelle par l'enterrement qui rendent sa puissance accessible aux solliciteurs et tributaire d'eux. Les solliciteurs, toujours endimanchés, déposent prières, lettres de demande, bougies, fleurs, eau-de-vie et cigares sur sa tombe qu'ils nettoient régulièrement. Des enregistreurs apportés jouent ses chansons préférées, des plaques et des lettres de remerciement, des miniatures de maisons, de voitures et de téléphone témoignent de ses multiples bienfaits. Parmi les visiteurs assidus, se trouvent de nombreux jeunes *sicarios* qui, avant une « action » projetée (un meurtre), prient le « *Patrón* » Pablo Escobar de veiller sur le bien-être de leur famille s'ils venaient à disparaître.

Ce mode de ritualisation d'un personnage à la fois violent et redistributeur de son vivant est tout à fait typique du modèle de traitement des morts qui sous-tend la plupart des pratiques rituelles de sanctification dans la majorité des cimetières urbains de Colombie.

Le beau cimetière central de San Pedro, en revanche, rempli de mausolées et de chapelles en marbre, bronze et pierre de taille, est le lieu traditionnel de sépulture des familles riches et aisées et des politiciens régionaux. Entouré cependant de galeries à étages qui contiennent les niches destinées aux cercueils modestes, et de plusieurs columbariums, il est devenu depuis trois ans le théâtre d'un projet de muséification unique dans le pays, et piloté par le ministère de la Culture. Celui-ci a classé le cimetière comme musée architectural à conserver (*Bien de interes cultural de caracter nacional*) et organise, une fois par mois, un soir de pleine lune, des visites touristiques guidées, avec des animations poétiques, musicales et théâtrales par des artistes locaux, appelées *lunadas*. Ce recyclage symbolique récent du cimetière n'a pas suspendu les enterrements et les visites de familiers dans les galeries périphériques. Mais cette mainmise de l'ordre culturel national sur le cimetière, qui introduit une version laïque esthétisante du rapport entre morts et vivants, et s'ajoute à la tenace opposition de l'Église catholique à la « profanation » des tombes par les cultes populaires, semble avoir dépossédé le lieu de son efficacité rituelle populaire. Les solliciteurs investissent donc les cimetières périphériques comme la Candelaria et l'Universal, tous deux dans le voisinage de la morgue. Là, ils mettent en œuvre un mode original de ritualisation des morts, dont les destinataires sont une autre catégorie de morts emblématisés: de jeunes défunts proches, agents et victimes de mort violente.

« La Candelaria » est composé de plusieurs édifices de galeries à étages contenant des niches fermées par des portails de fer forgé et entourés de modestes tombes en terre. Le second, « l'Universal », n'a pas de galerie, c'est une succession irrégulière de tombes traversée de sentiers et une étendue couverte d'herbe folle, lieu des fosses communes.

Ces deux cimetières, ainsi que d'autres comme celui de Bello, quartier pauvre de la périphérie de Medellin, se remplissent depuis une dizaine d'années de jeunes entre 15 et 24 ans en moyenne, venant des immenses quartiers et bidonvilles qui surplombent Medellin au nord, membres de bandes et de milices rivales, tueurs à gages, et leurs apparentés, amis et amantes.

Les enterrements de ces derniers mettent déjà en forme quelques éléments d'un langage rituel qui sera ensuite utilisé dans les rites *post mortem*. Ramassés par des familiers ou par la police dans la rue, dans les fourrés ou sur les terrains vagues derrière les maisons, leurs cadavres sont lavés, habillés et veillés chez eux ou à la morgue, avec les prières de la neuvaine. Leur arrivée au cimetière est organisée comme un spectacle: le cercueil est transporté par une immense limousine blanche louée, qui déborde de fleurs, et autour et derrière, les amis exhibent pistolets et revolvers sur des motos rutilantes ou dans des taxis portières ouvertes, d'où s'échappe une musique tonitruante, rancheras mexicaines popularisées par les goûts des chefs du narcotrafic, notamment « *Amor eterno* » de Rocio Durcal, des salsas d'Ismail Ribera et d'Ismail Miranda parlant de la mort, du *hard rock*, des chansons *vallenatos* (musique populaire originaire de la région caraïbe de

Colombie) sur la séparation, l'abandon et le danger, la même musique qui accompagne leur vie quotidienne. Au portail du cimetière, les bus de location déchargent la centaine d'habitants du quartier de la victime, les amis chargent le cercueil sur leurs épaules et le portent jusqu'à sa niche, le déposant devant elle. La mère, la compagne (souvent enceinte) et les sœurs se jettent alors en criant et en pleurant sur le cercueil, le caressent, prient et disent leur amour et leur abandon au mort. Les amis crient à la vengeance, puis déchargent leurs armes en l'air en hommage au défunt. Ensuite, ils se penchent un à un sur le cercueil en frappant ou caressant le couvercle et parlent à voix basse au mort en versant parfois du rhum ou du whisky sur le cercueil. D'autres y déposent des lettres adressées au défunt ou des fleurs. L'entrée du cercueil dans la niche et la pose d'une plaque qui ne porte le plus souvent que le nom et le patronyme, suivi de la date de la mort, clôt une cérémonie qui ne sollicite ni la présence d'un prêtre ni aucun discours qui canaliserait les gestes et les paroles de deuil individuel.

C'est autour de la plaque commémorative que se déploie le travail rituel ultérieur des « deuilleurs », *parceros* (amis-complices), mères, sœurs et amantes. En effet, au gré de leurs visites – nombreuses pendant les premiers mois –, la plaque se colore, se remplit et se personnalise de plus en plus : photos du mort entourées de rubans bleus, rouges et jaunes, portant des messages d'amour écrits, bougies, décalcomanies d'étoiles, images de la Vierge de Sabaneta, de l'enfant Jésus, fanions du club sportif, compositions savantes de fleurs fraîches et artificielles, lettres demandant protection et aide de familiers et d'amis, signature reproduite du mort, monogrammes des amis. Au fil du temps, la plaque en vient ainsi à constituer une sorte d'autel, porteur d'une individualité en même temps que support des demandes de protection des proches, protections dont le récit s'ajoutera à celui de sa mort et de son enterrement pour constituer sa biographie posthume.

Mais la nature et l'enjeu de ce travail rituel ne s'accomplissent et ne se dévoilent qu'à travers les paroles et les gestes de ces visiteurs pour qui la fréquentation assidue du cimetière est une partie importante de leur vie. En effet, si la mère, les amantes et les sœurs viennent prier en silence, nettoyer et reflorir la plaque, amis, frères et cousins passent souvent des heures autour des tombes : ils parlent et chantent à haute voix pour le mort, le sollicitent, l'appellent, le racontent et dialoguent avec lui. Pour beaucoup d'entre eux, la plaque commémorative est la première occasion de découvrir le prénom et le patronyme d'un ami de longue date. En effet, les jeunes des quartiers périphériques ignorent les noms de famille et ne se connaissent le plus souvent que par des surnoms. Si ceux-ci – tels que Negro, Gato (chat), Bombillo (ampoule), Pepino (concombre) – apparaissent dans les lettres et messages inscrits sur les parois des galeries dans les cimetières, les amis réunis répètent surtout le nom de famille et remémorent les liens de parenté et d'affinité du mort (frère de, cousin de, neveu de, membre de la bande de, ami de), de même qu'ils se racontent inlassablement les circonstances de sa mort et de la découverte de son cadavre, sa veillée et son enterrement en décrivant leur émotion en termes de sensations corporelles (sensation de froid, de paralysie, de tremblement, de transpiration, mutisme). Cette parole circulaire narrative de groupe devant la plaque commémorative contribue à la construction d'une individualité posthume pour le défunt, qui remplace l'anonymat et le flou identitaire de sa vie, comme si

sa mort et son enterrement l'avaient symboliquement détaché de la masse mobile des jeunes en le dotant d'un lieu d'ancrage et d'un nom individuel. La seule mention de la date du décès sur la plaque suggère également que cette dernière est considérée comme un élément constitutif d'identité bien plus important que la date de naissance.

La sépulture de l'ami constitue aussi l'un des lieux où se racontent des histoires de rencontre nocturnes fortuites avec des figures fantasmatiques comme des esprits de morts, cadavres, sorcières et apparitions errantes dont une partie renvoie aux histoires des régions rurales de l'époque coloniale, comme le Cheval noir ou le Curé sans tête [Riano, 2001]. D'autres figures sont explicitement caractérisées comme des avatars du diable. Leur mode d'apparition aux jeunes emprunte parfois des traits aux films d'horreur américains, filtrés par le flou angoissant des visions sous l'effet de drogues. Ces apparitions reconstruisent à la fois une géographie urbaine nocturne de la terreur – superposée à celle, réelle, des lieux de règlements de comptes – et un canal de communication qui dote d'une forme culturelle narrative et partageable la peur et le malaise [Riano, *op. cit.*], inscrivant le non-sens de la violence réelle du présent dans la matrice surnaturelle, d'origine coloniale, qui habite encore la mémoire des populations urbaines. Histoires de rencontres, ces récits contés entre rire et effroi mettent aussi en forme une culpabilité diffuse par l'énoncé répétitif « il m'est apparu parce que je suis mauvais, arrogant ». Mais parallèlement, la relation intempestivement établie par un avatar du diable semble opérer un transfert de la responsabilité et du savoir de la violence vers la figure diabolique: c'est désormais elle qui incite le conteur à l'action violente et le guide. Dans le cadre rituel du cimetière et de la sépulture de l'ami mort, ces récits servent de véhicule à une identification entre les vivants et le mort dans l'ambiguïté du violent violenté. Ils attachent cette identité partagée à la figure surnaturelle multiple du diable, qui resurgit constamment des représentations collectives d'origine coloniale.

Ces modalités narratives de parole collective devant la plaque commémorative sont entrecoupées d'une autre parole, individuelle celle-ci. Par écrit, à voix basse ou à haute voix, chacun des amis, après avoir caressé ou frappé la plaque comme on frappe à une porte, interpelle le mort pour lui dire combien il manque, pour se plaindre de la peur et de l'angoisse, pour lui demander soit de « l'accompagner » et le protéger contre la peur devant les balles, les couteaux et les souffrances des blessures, soit de lui « faciliter le chemin » d'une mort certaine en l'aidant à mourir vite, soit de guider son tir dans la vengeance de la mort de son ami.

Cette parole s'accompagne toujours d'offrandes. Bougies multicolores, chants des morceaux préférés du défunt, fumées de cigares ou de marijuana soufflées sur la plaque, boissons alcoolisées bues puis versées sur celle-ci, prières écrites déposées, cassettes de musique en boucle laissées près de la tombe soutiennent cette parole dont les modalités tranchent avec celles de la vie quotidienne de ces jeunes. En effet, ni le dialogue à deux, ni la plainte, non plus que la demande ou la manifestation d'émotions comme la tendresse ou la peur, ne sont autorisés ailleurs dans l'univers social masculin des quartiers périphériques des villes colombiennes.

Dès lors, contrairement aux morts non familiers sanctifiés comme figures de recours, ici le travail rituel des amis proches crée par les offrandes et les paroles l'in-

dividualité posthume d'un égal. Plus qu'une figure de recours, c'est un *alter ego* spéculaire, plus puissant que les vivants parce qu'il les précède en éclaireur dans une mort soudaine et violente, destin final de tous. Mais sa puissance est plus limitée que celle des morts emblématisés: si la leur s'étend à la réparation de toutes les infortunes de l'existence et au rééquilibrage des chances et aide donc à vivre, la sienne est dans une protection momentanée contre le danger immédiat et contre la peur. Il est surtout un guide et un accompagnateur sur le chemin d'une mort soudaine sans agonie: idéal de la bonne mort des jeunes violents, en opposition frontale avec la représentation traditionnelle majoritaire.

Le rapport de ces *alter ego* morts ritualisés et de leurs amis et solliciteurs est tissé d'ambiguïtés. Les offrandes qui leur sont adressées sont ici toujours partagées par ces derniers. Davantage, ils leur offrent le samedi soir des « rumbas », des fêtes autour de la tombe, entourés de leurs compagnes: paroles, drogues et alcool circulent entre la tombe et les vivants, la danse inclut le défunt, et l'amour fait au pied de la tombe lui est « dédié ». Ces pratiques, plutôt que de l'aider dans son itinéraire après la mort, lui rendent un corps dans le monde des vivants, comme un *parcero* de plus. Cette véritable « ré-animation » du défunt semble vouloir abolir les frontières entre vivants et morts, en refondant l'individualité que donnent au mort le rituel de l'enterrement et la mise en récit de sa fin, et en lui restituant sa qualité de semblable.

Au contraire le discours et la gestuelle rituels des demandes de protection et d'aide à la « bonne mort », ainsi que les plaintes et aveux qui mettent en forme la peur et le désespoir, construisent et sollicitent le mort dans son altérité. Ce n'est que par son intermédiaire et sur le lieu rituel qui ancre sa nouvelle identité, le cimetière, que la douleur peut prendre forme culturelle et transformer un deuil en expérience communicable. Le deuil apparaît ici dans deux facettes inséparables: le deuil de l'autre est en même temps le deuil de soi [Losonczy, 1990], la mise en forme du vécu anticipé de sa propre mort comme horizon immédiat. Se vivre mort en vie et ritualiser le mort comme vivant, tel est l'enjeu paradoxal de ce jeu rituel en chassé-croisé qui articule ce double deuil. Cette pratique rituelle paradoxale fait émerger un espace de mise en forme du deuil, de la peur et de la douleur, elle « décolle » ainsi de l'immédiateté et arrache à l'indicible l'expérience de la violence absolue. Il s'agit donc d'une stratégie culturelle de survie. Mais parallèlement, elle est ancrée dans des représentations et des valeurs qui instituent la violence, comme démiurge omniprésent, impersonnel et incontournable, inaccessible à toute intercession et au-delà de tout recours à des figures sanctifiées.

Ces rituels d'individuation, de partage, de mise en forme narrative et de sollicitation autour des morts proches des jeunes *sicarios* de Medellín, qui les érigent en interlocuteurs, *alter ego*, protecteurs et guides permettent de donner forme et expression à un deuil dédoublé mais ne construisent qu'une mémoire de courte durée. En effet la violence multiforme produit continuellement de nouveaux cadavres de jeunes *sicarios*, parmi lesquels les « deuilleurs » d'un frère, d'un ami, d'un cousin. De cette répétition de morts quasi identiques, d'*alter ego* faisant partie de petits groupes atomisés n'émerge aucune figure emblématique de portée supralocale. Aucun de ces morts ne peut devenir le support de sollicitations et le recours contre l'infortune pour un plus large public, et dès lors porter des mémoires

sédimentées de plus longue durée. « Soldats » anonymes de la violence à la vie brève, ancrée dans quelques quartiers périphériques de la ville, leur profil contraste avec celui du Patrón Pablo Escobar, homme d'âge mûr, « général » dont la vie et les agissements se sont inscrits dans le mouvement incessant entre réseaux et lieux nationaux et internationaux. Le profil individuel des jeunes morts s'efface vite, alors que survit seulement la silhouette générique du *parcero*, enfant, acteur et victime de la violence.

Dans cet univers, les supports d'une mémoire partagée et transmissible, qui plonge ses racines dans la société coloniale créole, sont les figures narratives des histoires orales: visions et rencontres d'esprits errants, de sorcières, de revenants, de fantômes proférant des malédictions, ces personnages sont les fragmentations et avatars d'un diable multiforme et omniprésent – métaphore ici de la violence toute-puissante. En effet ces visions nocturnes effrayantes, que la consommation de drogues médiate et surtout potentialise, incitent parfois les jeunes violents au « pacte », c'est-à-dire au don de leur âme au diable après la mort, en contrepartie de la toute-puissance violente pendant leur vie.

La représentation locale de cette figure se construit à partir d'un symbole récurrent du Malin dans la tradition chrétienne, son insaisissabilité grâce à son aptitude à assumer de multiples visages. De l'absence de *vera figura* découle l'impossibilité de lui assigner une résidence et un territoire, de fixer son identité, tout ce qui le rendrait accessible à la négociation rituelle.

Ainsi, la mise en forme culturelle du deuil et la construction d'une mémoire collective diffuse des morts grâce à la sanctification emblématique ne peuvent pas se rejoindre par les rituels urbains émergents dans les cimetières colombiens. Ce clivage entre deuil et mémoire, le dédoublement du premier en deuil de soi et d'autrui, et la fragmentation et l'atemporalité de la seconde, qui la transforme en remémoration, constituent peut-être des formes plus générales d'un travail de deuil circulaire et inabouti et de l'impossibilité d'un régime unifié de mémoire qui sont propres aux sociétés prises en otage par une violence généralisée et omniprésente.

BIBLIOGRAPHIE

- JARAMILLO Ana M., CEBALLOS Ramiro, VILLA Marta [1998], *En la Encrucijada. Conflicto y Cultura Política en el Medellín de los Noventa*, Medellín Corporación, Región.
- JIMENO Miriam [1998], « Corrección y respeto, amor y miedo en las experiencias de violencia », in J. Arrocha, F. Cubides, M. Jimeno (ed.), *Las Violencias: inclusión creciente*, Bogotá, Centro de Estudios Sociales.
- LAMBEK Michael [1996], « The Past Imperfect, Remembering as a Moral Practice », in *Tense Past: Cultural Essays in Trauma and Memory*, New York, Routledge.
- LOSONCZY Anne-Marie [1990], « Le deuil de soi. Corps, ombre et mort chez les Négro-Colombiens du Choco », *Chanter la mort, Cahiers de littérature orale*, 27, Paris.
- LOSONCZY Anne-Marie [1998], « Le saint et le citoyen au bord des tombes. Sanctification populaire de morts dans les cimetières urbains colombiens », *Religiologiques*, 18, Montréal.
- MEERTENS Donnyl [1998], « Víctimas y sobrevivientes de la guerra », *Revista Foro*, 34, Bogotá.
- NORDSTROM Carolyn, MARTIN Joann [1993], « The Culture of Conflict: Field Reality and Theory », in C. Nordstrom, J. Martin (eds), *The Path to Domination, Resistance and Terror*, Berkeley University of California Press.

- OROZCO Abad I. [1992], *Combatientes, rebeldes y terroristas. Guerra y derecho en Colombia*, Bogotá, Editorial Temis.
- ORTIZ Carlos M. [1991], « El sicariato en Medellín: entre la violencia política y el crimen organizado », *Análisis político*, 14, Bogotá.
- PABON Wilson Q. [2002], *La Mort et les Morts. Rites mortuaires et violence politique en Colombie*, mémoire de DEA, inédit, Paris, EPHE-sciences religieuses.
- PÉCAUT Daniel [1997], « De la banalité de la violence à la terreur: le cas colombien », in G. Bataillon (éd.), *Survivre: réflexions sur l'action en situation de chaos*, Paris, L'Harmattan.
- PÉCAUT Daniel [1999], « Las configuraciones del espacio, el tiempo y la subjetividad en un contexto de terror: el caso colombiano », *Revista Colombiana de Antropología*, 35, Bogotá.
- PELAEZ Gloria I. [1994], « Magia, religion y mito en el Cementerio central de Santafé de Bogotá », in J. Arturo (ed.), *Pobladores urbanos*, Bogotá, TM editore.
- RIANO Alacala P. [2001], *Las rutas narrativas de los miedos: sujetos, cuerpos y memorias*, ms.
- SALAZAR Alonso [1990], *No Nacimos pa' Semilla: la cultura de las bandas juveniles de Medellín*, Bogotá, Cinep.
- URIBE Maria-Victoria [1990], *Matar, rematar y contramatar. Las masacres de la violencia en el Tolima, 1948-1964*, Bogotá, Cinep, Serie Controversia.
- URIBE M.V., VASQUEZ T. [1995], *Enterar y callar*, I, Bogotá, Comité Permanente por la Defensa de los Derechos Humanos.
- VILLA Eugenia [1993], *Muerte. Cultos y cementerios. Las masacres en Colombia, 1980-1993*, Bogotá, Disloque.

Notes de lecture

Michel CAHEN

Les Bandits. Un historien au Mozambique,
1994

Paris, centre culturel Calouste-Goulbekian,
2002, 351 p.

Un beau livre, faut-il dire d'emblée. À l'heure où les publications en sciences sociales font trop souvent figure de parent pauvre de l'édition, il faut saluer cette initiative du centre culturel Goulbekian qui permet au lecteur de disposer de belles cartes en couleurs, d'un livre imprimé avec grand soin sur un papier qui saura vieillir...

Bien évidemment, il ne s'agit pas seulement d'un beau livre ! Il est aussi le carnet de route d'un témoin peu ordinaire d'une période elle aussi peu ordinaire de l'histoire du Mozambique indépendant : celle des élections multipartites d'octobre 1994 clôturant la guerre qui opposait depuis 1976, donc peu après l'indépendance en 1975, le régime du FRELIMO et un groupe armé, la RENAMO dans une guerre civile sans retenue. Historien du Mozambique mais aussi affirmant un positionnement politique nettement de gauche, l'auteur aurait pu – comme le firent tant d'autres – simplement se situer selon les camps de la guerre froide. Après tout, la RENAMO avait été créée par les services spéciaux de la Rhodésie et avait subsisté de nombreuses années grâce à l'appui militaire fourni par le régime de l'apartheid. Le FRELIMO, lui, faisait figure de régime progressiste : il avait mené la lutte de libération contre le Portugal et comme parti-État avait appuyé la lutte contre l'Afrique du Sud raciste en en payant le lourd tribut.

La première originalité du livre tient à la volonté de l'auteur d'avoir refusé ce positionnement facile et d'avoir choisi de traverser cette période avec ceux que la presse de

gauche n'hésitait pas à qualifier de mercenaires de l'apartheid et de tueurs sans foi ni loi, tant la violence qui fut déployée dans cette guerre fut terrible. Mais l'originalité de ce livre n'est pas seulement là : tout en refusant le grand récit sur l'autopsie du conflit, l'auteur par ses multiples annotations, permet d'entrevoir la complexité des petites et grandes raisons qui motivent alors les choix et les comportements des uns et des autres. Enfin, par amour du fait et de ses détails, le lecteur peut saisir le dénuement de cette société, la difficulté – même pour un visiteur au statut si particulier et privilégié que l'est l'auteur – de se déplacer d'une province à l'autre ou de vérifier la véracité des multiples rumeurs qui agitent alors le Mozambique.

On comprend donc que ce livre offre plusieurs lectures. La première, la plus immédiate, est bien sûr de vivre au jour le jour ces deux mois où l'histoire du Mozambique bascula enfin de la guerre à la paix. Disons-le, elle en vaut la peine car ce carnet de route donne également des indications de première main sur la fragilité du processus de pacification pourtant bien entamé, sur une crise imminente à quelques heures des élections d'octobre 1994 qui ne fut désamorcée que grâce au talent de quelques responsables onusiens parant l'attitude désastreuse ou les maladresses des États de la région et les peurs que secrétait l'avènement de la paix.

Il en est une autre, moins rétrospective, qui permet de réfléchir sur la manière dont les analyses des conflits civils en Afrique ont évolué depuis la fin de la guerre froide. À la fin des années quatre-vingt-dix, en effet, il est devenu commun d'opérer une distinction entre les vieilles guerres – celles menées sous les termes de l'affrontement Est-Ouest – aux nouvelles qui prennent forme depuis son épuisement. Les premières sont caractérisées, non sans nostalgie par certains auteurs,

comme des guerres qui, menées au nom d'un projet de transformation politique et sociale, bénéficiaient du soutien populaire, mobilisaient la population civile pour sa libération et faisaient preuve d'une violence ciblée, rationnelle. Les nouvelles guerres sont, quant à elles, dépourvues de tout autre projet que leur propre reconduction, se nourrissent du pillage, de la coercition absolue, du déchaînement d'une violence aveugle qui prend pour première cible la population désarmée. La guerre en Sierra Leone sert de paradigme à ces dernières.

Le conflit civil mozambicain offre à ce niveau, grâce aux travaux de Christian Geffray, *La Cause des armes au Mozambique. Anthropologie d'une guerre civile* (Paris, Karthala, 1989) et de l'auteur, un contre-exemple saisissant et invalidant. En effet, cette guerre est typiquement une guerre inscrite dans la configuration de la compétition Est-Ouest, pourtant tous les autres traits sembleraient la rapprocher de ces nouvelles guerres portées par la globalisation et l'effondrement de l'État. Rien cependant n'est simple : il y avait bien peu à piller (pas de diamant, ni de coltan) et, les élections venues, les « bandits massacreurs », comme les décrivait la propagande gouvernementale, obtinrent près de 40 % des voix dans des conditions jugées normales par tous les observateurs de la communauté internationale. Pire, les élections suivantes ont confirmé leur assise électorale et certains, dont l'auteur, pensent que si elles avaient été aussi transparentes que la consultation de 1994, le FRELIMO aurait été battu.

Ce n'est pas le lieu ici de revenir sur les analyses convergentes de M. Cahen et de C. Geffray, mais tous deux soulignaient l'historicité d'une marginalisation de groupes que le FRELIMO n'a pas remis en cause, ces groupes optant pour rentrer en guerre du côté de la RENAMO, les effets dirimants d'une politique de modernisation autoritaire dans les campagnes menée alors par le pouvoir mozambicain, la possibilité donnée par l'intervention rhodésienne et sud-africaine de militariser ces contradictions sociales, enfin la matrice sociale spécifique d'un mouvement armé dont l'idéologie se limitait fondamentalement à l'idéologie spontanée de « ses » populations, qui ne vivait pas sur elles, mais plutôt à côté d'elles. La violence extrême dont on parlait ce mouvement (en omettant de considérer le comportement de l'armée gouvernementale) existait bien mais ne s'exerçait

pas d'une manière irrationnelle mais contre toutes les formes d'un État qui était récusé, même quand celles-ci symbolisaient le progrès (écoles, villes, etc.). De plus, à l'heure où l'essentiel de la réflexion est centré sur la justice pénale internationale, le cas mozambicain rappelle que les terribles cicatrices de la guerre civile peuvent aussi se refermer par d'autres procédés, moins judiciaires certes, qui ont exorcisé la guerre et réduit la possibilité de son retour.

Original donc à plus d'un titre, cet ouvrage mérite donc attention et intérêt au-delà des seuls spécialistes du Mozambique.

Roland Marchal

Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS
L'Aide humanitaire, aide à la guerre
 Bruxelles, Complexe, 2001, 207 p.

M.-A. Pérouse de Montclos nous propose un ouvrage grand public à propos de l'aide humanitaire en situation de guerre, accompagné, ce qui va de pair avec le genre adopté, de prises de position, d'indignations et de « solutions » qui ne sauraient se réduire à « l'arrêt de l'aide d'urgence » [p. 12]. La thèse, simple, est bien résumée par le titre : l'aide humanitaire, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, est instrumentalisée par des régimes ou des rébellions pour le moins peu soucieuses de démocratie et contribue ainsi à leur reproduction et à la perpétuation des conflits ; différents organismes (internationaux, nationaux, ONG) proposent alors une aide d'urgence en toute méconnaissance de cause : « Le difficile objectif de cet ouvrage, nous précise l'auteur, est de montrer que l'aide d'urgence alimente la guerre, que les experts ne connaissent pas son véritable impact sur les éventuels bénéficiaires après détournement, [et] qu'on ne sait pas combien de vies elle sauve dans la durée... » [p. 12]. Les propos sont illustrés pour l'essentiel à partir d'exemples pris en Afrique orientale (Kenya, Ouganda, Soudan, Somalie), même si de brèves incursions sont faites dans d'autres zones de la planète (Bosnie, Nigeria, Palestine, Afghanistan, Tchétchénie, Irlande du Nord, Cambodge, etc.).

Parmi les accusés, figurent notamment les ONG qui, afin de pouvoir travailler, sont contraintes de négocier, voire de s'allier avec certaines factions ; cela serait particulièrement vrai des ONG confessionnelles qui, lorsque les conflits prennent une coloration religieuse,

ont tendance à choisir leur camp. Les ONG locales, pour leur part, ont toutes tendance à développer des activités humanitaires, ce qui leur permettrait de devenir l'antichambre de mouvements armés et de se constituer en « sous-marins au service de l'État », pour reprendre un des sous-titres de l'auteur [p. 45]. Ces ONG locales à vocation humanitaire puiseraient notamment leur dynamisme en s'opposant aux valeurs occidentales et « ethnocentriques » que représentent la promotion de la femme, la défense des droits de l'homme, la protection de l'environnement [p. 43]. Pire ! Aujourd'hui, les agences humanitaires du Nord, pour sécuriser leurs actions, ont recours à des sociétés privées ou s'appuient sur les milices locales, éventuellement en les armant ; on assisterait ainsi à une militarisation et à une privatisation de l'aide humanitaire. En fait, il y a de bonnes et de mauvaises ONG : parmi les mauvaises, M.-A. Pérouse de Montclos épingle le HCR et le CICR, ainsi que toutes les petites ONG, moins institutionnalisées, qui emploient des techniciens inexpérimentés, et qui sont en fait « chargées de redistribuer l'argent du marché humanitaire [et] ont besoin de la guerre pour vivre » [p. 174] ; parmi les bonnes, il y a MSF, qualifié de « véritable organisation non gouvernementale... [capable] de se désengager des situations les plus critiques » [p. 176].

Les camps de réfugiés contribueraient également à attiser la guerre. Un réfugié en appelant un autre, installer un camp de réfugiés amènerait de fait à attirer de nouveaux déplacés « et avec eux les belligérants et leur cortège de pillards » [p. 38]. Les camps favoriseraient dès lors la criminalité, les réfugiés ne constituant pas toujours une population aussi vulnérable qu'on le laisse entendre puisque tous, qu'ils soient femmes, enfants ou vieillards, participent également à des exactions ; les réfugiés regroupés dans des camps, surtout lorsqu'ils sont jeunes, constituent des recrues de premier choix pour les mouvements de rébellions armés ou pour fournir de la main-d'œuvre bon marché. Si l'on ajoute que les camps sont autant de lieux où se développent des dynamiques économiques spécifiques, une importante circulation monétaire, et sont source d'insécurité, on comprendra les tensions qu'ils sont susceptibles de produire entre réfugiés et populations autochtones.

L'ingérence militaire armée (comme en Somalie, au Biafra, au Rwanda) n'apparaît certainement pas comme une solution, bien au

contraire, elle contribuerait également à aggraver les tensions. Elle serait en fait essentiellement motivée par des considérations médiatiques et de politiques intérieures propres aux pays du Nord, et procèderait le plus souvent d'une mauvaise appréciation des situations locales : « En un sens, le droit d'ingérence humanitaire des militaires occidentaux repose en fait sur la perception hautement subjective de la sauvagerie et de la criminalisation des luttes du tiers-monde par rapport aux règles classiques de la guerre » [p. 110] ; les enfants de Sierra Leone apprécieront la « subjectivité » de leurs bras coupés ! Faut-il ou non intervenir ? Si pour de nombreux chercheurs il est possible de prévoir et d'empêcher les conflits [p. 112], au Rwanda, par exemple, pour lequel on ne saurait envisager le « schéma simpliste d'un génocide planifié d'en haut » [p. 115], le génocide était imprévisible [p. 116]. Les sanctions économiques, pas plus que le Droit international auraient une quelconque efficacité pour prévenir ou atténuer les conflits.

L'auteur se sent tout de même obligé parfois de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain, en précisant, par exemple, qu'« il faut se défier d'une vision trop machiavélique et réductrice. Les intérêts des organismes de bienfaisance locale, d'abord, *ne se confondent pas toujours* avec ceux de l'opposition ou des guérillas. Les mouvements de lutte armée, ensuite, *ne sont pas tous* prédateurs et coercitifs. En temps de guerre, les ONG « indigènes », enfin, *ne sont pas forcément* la vitrine humanitaire de formations militaires » [p. 52, souligné par moi].

Il existe alors des solutions. L'auteur rappelle quelques principes de base : « Le lien entre démocratie, paix et développement n'est pas prouvé... La pauvreté, elle, ne conduit pas forcément à la guerre... La famine entretient la guerre et réciproquement » [p. 143-144]. Fort de ces constats, une des solutions pourrait être les « zones humanitaires sûres » [p. 137]. Mais le remède serait surtout de savoir « envisager l'éventualité d'un retrait quand la situation devient inadmissible » [p. 163] ; et la solution est alors la constitution d'un « conseil d'experts... capable d'analyser les situations politiques à un niveau très fin et d'évaluer les effets pervers d'une assistance étrangère... » [p. 190].

Chacun jugera les positions et les solutions trouvées par M.-A. Pérouse de Montclos pour remédier à une « mauvaise » utilisation de l'aide humanitaire. D'une manière générale,

ses propos sont évidemment fondés sur beaucoup d'informations invérifiables, telle, par exemple, cette affirmation selon laquelle « l'armée soudanaise, dont les opérations militaires coûtent près de 400 millions de dollars par an, récupérerait 20 % de l'aide alimentaire » [p. 23], sans qu'aucune source ne soit citée. On relèvera surtout que la thèse n'est pas très nouvelle. Ainsi, dans un ouvrage paru en 1981, S. George consacrait un chapitre entier à l'aide alimentaire américaine montrant, avec force références et documents à l'appui, combien tout à fait volontairement, depuis le début du XX^e siècle, le président américain Hoover avait théorisé sur l'utilisation de l'aide alimentaire pour soutenir, ou au contraire déstabiliser certains régimes¹. Pérouse de Monclos n'est-il pas alors parfois en deçà de la réalité lorsqu'il laisse supposer que les politiques et les organismes d'aide sont entraînés un peu malgré eux dans la spirale de l'aide à la guerre?

En fait, c'est à une modalité très limitée de l'aide humanitaire, et déjà critiquée au sein des ONG elles-mêmes, que l'auteur s'attaque. Depuis déjà plusieurs années une réflexion est menée sur les risques locaux de déstabilisation liés aux camps de réfugiés, et cela aussi (voire surtout) pour des raisons très techniques (santé, environnement, etc.) et non seulement politiques². Par ailleurs, y compris pour des « bonnes » ONG comme MSF, la question de « l'urgence » fait l'objet d'une approche critique, et l'aide humanitaire est désormais tout autant envisagée dans le long terme, dans le cadre de politiques nationales (par exemple, accès aux antirétroviraux pour contribuer à enrayer les effets de la pandémie du sida, réhabilitation de maternités pour l'amélioration de la référence obstétricale, etc.). L'aide humanitaire ne se limite donc ni à l'urgence, ni aux situations de conflit, et elle mériterait d'être questionnée dans sa globalité, y compris dans les situations de non-guerre, en la replaçant dans les politiques actuelles d'aide au développement en général.

En fait, il n'y a pas de raison que l'aide humanitaire en situation de conflit ne donne pas lieu aussi à des stratégies de captation comme

n'importe quelle ressource. L'indignation qui transparait dans les propos de l'auteur, ou du moins sa critique exacerbée, encore une fois étant donné le « style » de l'ouvrage, sont parfaitement légitimes. Mais les réfugiés sont aussi des acteurs et des enjeux; ils « produisent » de la ressource sous forme d'aide. Pourquoi alors, sous prétexte qu'il s'agirait d'aide humanitaire d'urgence, celle-ci devrait-elle être *a priori* « neutre »? Pourquoi ne serait-elle pas aussi instrumentalisée, détournée, utilisée à d'autres fins que celles envisagées par les producteurs d'aide comme n'importe quelle autre ressource produite par l'aide au développement? Raison supplémentaire, sans doute, pour replacer l'aide humanitaire d'urgence dans un questionnement plus général sur « le développement ».

Il n'était sans doute pas dans l'intention de l'auteur de proposer dans ce livre « d'humour » les résultats d'une recherche parée de toute la rigueur d'une démarche académique, et les critiques un peu « universitaires » que je formule sont sans doute inopportunes. Le grand public, selon sa sensibilité, pourra apprécier diversement: le lecteur du *Monde diplomatique* se montrera très certainement particulièrement convaincu; le militant chrétien pourra être choqué; l'adepte de positions plus conservatrices trouvera à coup sûr dans ce livre de quoi argumenter en faveur de l'arrêt immédiat de l'aide humanitaire à des pays africains constamment en guerre. On pourra cependant tout de même regretter que le style un peu percutant adopté par l'auteur ait limité l'exploitation de la richesse de l'information dont il dispose, par exemple, à propos de la gestion très ambiguë des camps par le régime kenyan, qui s'est servi des réfugiés à la fois pour développer certaines parties du territoire, pour contrôler les frontières, et pour une « aide électorale », comme l'auteur a pu l'écrire par ailleurs³. L'analyse de « l'intervention structurante » [p. 35] de l'aide humanitaire aurait mérité des développements plus importants.

Marc-Éric Gruénais

1 S. George, *Les Stratèges de la faim*, Genève, Grounauc, 1981 : 217-259.

2 Cf. par exemple, W. Van Damme, *Medical Assistance to Self-settled Refugees*, Anvers, ITG Press, 1998.

3 M.-A. Pérouse de Montclos, « Les réfugiés somaliens du Kenya », *Autrepart*, 5, 1998 : 155-171.

Résumés

Yves GOUDINEAU, « **La non-actualité de la guerre** »

L'irruption des guerres, annoncées de longue date ou soudaines, leur déroulement, l'explication des causes, le compte des forces en présence, leurs conclusions, définitives ou provisoires, font l'objet de déclarations, d'enquêtes, d'analyses médiatisées. Puis, plus ou moins vite, laissant la place à d'autres, elles disparaissent de l'actualité du monde, semblent se refermer sur un espace et un temps propres, et sont laissées aux recherches des historiens. Pourtant, la fin d'un conflit, guerre internationale ou guerre civile, pour peu qu'elle puisse être clairement établie, amène rarement le retour à un ordre antérieur. Le plus souvent, les situations de guerre, ou du moins leurs effets, se pérennisent : prolongements de la violence sous d'autres formes, mouvements de population, recompositions sociales, constructions identitaires nouvelles, mutations culturelles... Quand même la guerre n'est plus actuelle au regard d'un certain ordre international, les sociétés continuent de la vivre dans leur être social, dans leurs corps, dans leur mémoire.

• Mots clés : Camps de réfugiés – Guerre – Identités ethniques – Mort – Vietnam.

Charles ILLOUZ, « **Dette de paix, parole de guerre en Mélanésie (Maré, îles Loyauté, Nouvelle-Calédonie)** »

L'organisation sociale et territoriale des chefferies de Maré est historiquement établie sur des alliances militaires. L'île fut longtemps secouée par des guerres acharnées qui aboutirent au renversement des anciennes chefferies vers le début du XIX^e siècle. Elles se poursuivirent dans le contexte colonial d'évangélisation jusqu'au tout début du XX^e siècle. Les conditions sociales d'une telle inclination

guerrière sont créées par la *muette reconnaissance d'une dette* qui unit, au cœur de la parenté, un cadet obligé à son aîné. La paix dure tant que la dette n'est pas contestée. « La tenue en respect » des cadets relève alors de magies meurtrières que des dignitaires, seuls qualifiés ce faisant pour prendre la parole, maîtrisent. La guerre donne alors l'occasion aux cadets valeureux et méprisant la mort d'accéder au statut de « grand guerrier ». Libérés de la foi inquiète qui réduit un cadet au silence, ils récuse la dette qui pèse sur eux, pour jouir à leur tour d'une parole souveraine.

• Mots clés : Nouvelle-Calédonie – Maré – Guerre – Parenté – Chefferie.

Patrick ROYER, « **La guerre coloniale du Bani-Volta, 1915-1916 (Burkina-Faso, Mali)** »

En 1915, les habitants d'une vaste région, qui s'étend du fleuve Bani (Mali) à la boucle de la Volta (Burkina-Faso), déclarèrent la guerre au pouvoir colonial et s'engagèrent à ne déposer les armes qu'après le départ définitif des Européens. Malgré une disparité militaire apparemment insurmontable, les chefs de guerre promettaient la victoire en recourant à des arguments de différents ordres, parmi lesquels la protection de puissances tutélaires et l'allègement de la présence coloniale dès le début de la première guerre mondiale. Depuis la conquête de la région, presque vingt ans auparavant, la population avait adopté une attitude de consentement apparent qui n'était qu'une réponse temporaire à une nouvelle donne politique. Bien qu'inévitablement influencés par la vision coloniale, les chefs de guerre s'appuyaient sur une stratégie de réactivation d'alliances précoloniales. La tradition orale relate une guerre entre deux adversaires indépendants et non une rébellion contre une

autorité suprême, une vue d'ailleurs partagée par quelques administrateurs coloniaux de l'époque. Les interprétations divergentes des belligérants sur la nature du conflit posent le problème de la guerre coloniale qui a pour postulat un rapport d'inégalité nié par les combattants anticoloniaux.

• Mots clés: Burkina-Faso – Mali – Guerre coloniale – Résistance – Dynamiques sociales – Culture militaire.

Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS,
« Soudan et Somalie : de la fabrication ethnique par la guerre »

La guerre tend à précipiter les différenciations ethniques dans le sang. Elle conjugue deux phénomènes : le regroupement dans des enclaves militaires ou des camps de déplacés, d'une part, et la dispersion à l'étranger ou, à tout le moins, hors du terroir natal, d'autre part. Du Soudan à la Somalie, les deux cas d'étude retenus le montrent bien. Au Soudan, un pouvoir autoritaire a tenté de diviser pour mieux régner et mater la rébellion du Sud, attisant les dissensions internes aux guérillas. En Somalie, l'effondrement de l'État a vu l'aide humanitaire prendre le relais. Tandis que les identités claniques se forgeaient au scalpel, les procédures d'attribution du statut de réfugié ont contribué à préciser les sentiments d'appartenance à des « minorités vulnérables ».

• Mots clés: Guerre – Exode – Soudan – Somalie – Réfugié – Identités ethniques.

Michel AGIER, « Identifications dans l'exil. Les réfugiés du camp de Maheba (Zambie) »

Les guerres génèrent les espaces aménagés qui leur conviennent : camps, refuges humanitaires, centres de transit, zones de sécurité. Ce sont des ébauches d'agglomérations, parfois de villes, toujours maintenues dans l'inachèvement, mais installées souvent dans la longue durée. Parallèlement, la priorité au « retour » des réfugiés, comme droit, ou à leur renvoi « chez eux », comme obligation, est présentée comme seule solution à long terme pour la réintégration des réfugiés. La mise en débat de la conception originelle de l'identité, sous-jacente à toutes ces prises de position, part du cas des réfugiés angolais sur un site du HCR en Zambie. Comprendre l'incertitude et la disparité des réponses des réfugiés face au

retour après l'accord de paix d'avril 2002 en Angola, nécessite une enquête sur l'identification dans les espaces de l'exil. Celle-ci fait apparaître l'existence d'un ordre social dans les camps, ordre dont la formation dépend tout à la fois de l'état de guerre, de l'action humanitaire, et des relations sociales qui se nouent entre tous les acteurs en présence sur cet espace confiné mais ancien et vivant.

• Mots clés: Angola – Haut Commissariat aux réfugiés – Humanitaire – Guerre – Lieux – Local/global.

Jalal AL HUSSEINI, Mohamed KAMEL DORAI, « De la lutte armée à la nation palestinienne. Vers une relecture des rapports entre l'OLP et les réfugiés »

La question des réfugiés palestiniens se trouve au cœur du conflit israélo-arabe depuis plus de cinquante ans. Les guerres qui ont déchiré le Moyen-Orient dans la seconde moitié du XX^e siècle, puis la lutte armée développée par la Résistance palestinienne à la fin des années soixante ont exercé une influence déterminante sur la structuration du mouvement national palestinien, et entraîné une redéfinition profonde de la société palestinienne. Face à la persistance du conflit, les camps de réfugiés deviennent des espaces mémoires, supports symboliques de la Palestine perdue. En 1969, l'Organisation de libération de la Palestine prend en main les camps de réfugiés du Liban. La figure des *fedayin* se substitue alors progressivement à celle des réfugiés tributaires de l'assistance internationale, et tente, à travers son emprise croissante sur les camps, de formuler un projet de société fondé sur la prise en main par les Palestiniens de leur destin.

• Mots clés: Palestiniens – Moyen-Orient – Liban – Camp de réfugiés – Mouvement national – Lutte armée – Assistance humanitaire.

Emery BRUSSET, « *Imidugudu* et aide humanitaire : l'influence incertaine des ONG au Rwanda après la guerre »

L'impact social des organismes d'aide humanitaire dans une situation de sortie de crise est de renforcer, d'accélérer, de distancer. Au Rwanda, entre 1995 et 1999, cela s'est traduit par une insertion dans les structures et les cliques du pays, en les perpétuant, et sans les affecter de façon fondamentale. Les struc-

tures de concertation et de copilotage se sont surtout constituées en opposition à la pratique des collines et sont restées éphémères. Les clivages sociaux ont été prolongés, plus que changés, car les structures de distribution du pouvoir n'ont pas été remises en cause. À partir d'une politique nationale de villagisation assez artificielle, faisant coïncider humanitarisme et développement, les ONG ont promu des projets qui n'ont ni pu en atténuer les possibles effets nocifs (violations des libertés, perte de viabilité économique), ni pu en assurer le succès à long terme.

• Mots clés: Rwanda – Organisations non gouvernementales – Aide humanitaire – Villagisation – Rapatriement – Pilotage de projets.

Yara MAKDESSI-RAYNAUD, « **La maladie chronique, manifestation d'un mode de vie dans la guerre** »

Durant les périodes de guerre endémique, l'état de santé des populations tend progressivement à se dégrader. L'article traite un aspect précis de l'état de santé, à savoir le développement des maladies de type chronique et leur lien avec l'état de guerre. L'analyse porte sur la ville de Beyrouth qui a connu une décennie et demie de violences entre 1975 et 1990. Une augmentation des différentes maladies chroniques durant la seconde moitié de la guerre (1983-1992) est constatée dans toutes les générations, et des correspondances se dessinent entre cette évolution et les événements de la guerre. Les discours des personnes rencontrées sur le terrain décrivent la maladie comme une réponse à la situation de violences et de crise sociale et économique. Une réflexion sur la maladie dans la guerre est ici engagée avec pour axes directeurs le vécu dans la guerre et ses effets sur l'individu, et la signification de la maladie chronique dans ce contexte particulier.

• Mots clés: Guerre – Santé – Morbidité déclarée – Maladie chronique – Beyrouth – Liban.

Alain LABROUSSE, « **Drogues et conflits : éléments pour une modélisation** »

Les relations entre drogues et conflits ont leur racine dans l'histoire. Mais c'est durant la guerre froide qu'elles prennent une acuité particulière. Après la chute du mur de Berlin, elles se démocratisent et se retrouvent dans la

plupart des conflits locaux, ce qui permet de les modéliser. La spécificité de ces relations repose sur des modalités propres au trafic de drogue, en particulier « l'escalade des profits » qui permet aux groupes armés de se greffer au niveau d'articulation des différentes étapes de la production, de la transformation des drogues ainsi qu'à celui du franchissement des différents obstacles sur les routes qui mènent des zones de production aux marchés de consommation. Les exemples de la guérilla colombienne et des talibans afghans ou d'autres suggèrent que lorsque des groupes qui se battent dans les zones de production utilisent l'alibi de la défense des producteurs pour s'insérer dans le système des drogues, ils interviennent en général au niveau du trafic au risque de se criminaliser. Risque auquel n'échappent pas non plus les forces de répression.

• Mots clés: Afghanistan – Birmanie – Colombie – Conflit – Géopolitique des drogues – Guérilla – Pérou – Production de drogue – Service secret – Sri Lanka – Trafic d'armes – Trafic de drogue.

F. VALENCIA CHAMBA, J. RÍOS ALVAREDO, J.-F. TOURRAND, M. G. PIKETTY, « **Coca et violence: le témoignage du Alto Hualaga au Pérou** »

Après la Colombie et avant la Bolivie, le piémont andin péruvien a été façonné par l'alliance entre le narcotrafic et le terrorisme. L'histoire du Alto Huallaga montre comment l'agriculture familiale a basculé à la fin des années soixante-dix dans une production massive de coca, et comment s'est constituée une filière organisant les migrations de paysans depuis la Sierra et de la Costa vers l'Amazonie, pour y être planteurs de coca, et exportant vers le *premier monde* le produit fini. Cela fut aussi favorisé par la transformation de la guérilla du Sentier lumineux en mouvement terroriste à la solde du narcotrafic et par la forte implication dans le système mafieux de leaders politiques comme du système bancaire national et international. Puis, dans les années quatre-vingt-dix, l'État s'est lancé dans une guerre impitoyable contre le narcotrafic, détruisant plus de 80 % des surfaces de coca. La violence des affrontements a été telle qu'aujourd'hui chaque famille compte des morts, tandis que l'espace est en grande partie déforesté et les terres très dégradées. Pourtant, rien n'est joué, et d'autres cultures

illicites ne demandent qu'à remplacer la coca, utilisant des filières similaires.

• Mots clés: Pérou – Amazonie – Coca – Narcotrafic – Guérilla – Basse gouvernabilité – Violence politique.

Jean-François DELUCHEY, « De la "guerre contre le crime" au Brésil : culture autoritaire et politiques publiques de la sécurité »

Au Brésil, l'exercice de la sécurité publique est souvent présenté comme une « guerre contre le crime ». Cet article postule que cette expression n'est pas la simple transcription imagée de l'usage de la force publique dans la lutte contre la criminalité. Trois questions principales sont abordées: la « guerre contre le crime » est-elle réellement une guerre? Illustre-t-elle une guerre sociale opposant riches et pauvres, ou est-elle une guerre civile larvée? Nous verrons qu'en réalité, le concept de guerre contre le crime trouve son origine dans une « militarisation idéologique » des forces policières brésiliennes héritée du régime militaire qui dura de 1964 à 1985 et s'étend à l'ensemble des rapports sociaux au Brésil. Fortement instrumentalisé, ce concept doit être associé à la persistance d'un « autoritarisme socialement implanté » au sein de la société brésilienne, et constitue l'un des principaux outils conceptuels de la préservation d'un ordre social fortement discriminatoire au Brésil.

Mots clés: Amérique latine – Brésil – Politiques publiques – Sécurité – Sécurité publique – Polices – Insécurité – Criminalité – Guerre – Marginalité.

Anne-Marie LOSONCZY, « Violence sociale et ritualisation de la mort et du deuil en Colombie »

Aujourd'hui, en Colombie, la violence en est arrivée au point de ne plus permettre d'identifier acteurs, raisons, circonstances: un état de guerre générale, de terreur, abolit tout repère éthique, politique, mais aussi territorial et identitaire, et impose à la société l'horizon de la mort violente. Tandis que beaucoup de familles ne peuvent faire le deuil de leurs proches, dont les corps ont été mutilés, dispersés, rendus anonymes, les cimetières urbains connaissent un investissement populaire et voient l'émergence de cultes rendus soit à des inconnus, sanctifiés, soit à des personnalités réputées parfois pour leur violence même, figures de recours pour un travail de deuil inaccompli. Les échanges entre morts et vivants sont particulièrement denses à Medellin, où les tombes des *sicarios*, jeunes tueurs à gages, assassins mais aussi victimes désignées, sont le lieu de rituels populaires de grande ampleur, débauches festives, occasion de narrations qui puisent dans une mémoire collective de la société coloniale créole, et manière pour les proches d'animer le défunt d'une personnalité neuve tandis que celui-ci leur offre le reflet anticipé de leur propre fin. Dans un contexte de violence absolue, socialisation, mémoire collective, deuil d'autrui et de soi s'articulent autour de la mort brutale comme valeur ultime.

• Mots clés: Cimetières – Colombie – Deuil – Medellin – Mort violente – Sainteté – Terreur – Tueurs à gages (*sicarios*) – Violence.

Abstracts

Yves GOUDINEAU, « War and its aftermath »

The outbreak of war (whether expected or sudden), the way it is carried out, the reasons for its development, the strength of opposing forces, its outcome (whether final or temporary): war has been analysed and researched from every viewpoint possible. Once over, war disappears from the headlines, at varying degrees of rapidity, and makes way for the next conflict, relegated into a time and space capsule and left for historians to study. And yet, the end of an international war or a civil rebellion – in as far as such a distinction can be made – rarely results in a return to the *status quo*. In most cases, the aftermath of war tends to create a new, more long-lasting situation: continued violence in other forms, population movements, social recomposition, construction of new identities, cultural change... Even when war is no longer a pressing issue on the international scene, war-induced conditions remain an essential element of daily life for the country and its inhabitants, leaving indelible scars on social development and on individual memories.

• Key-words: Refugee camps – War – Ethnic identities – Death – Vietnam.

Charles ILLOUZ, « Debts of peace and words of war in Melanesia (Maré, Loyalty Islands, New Caledonia) »

In Maré, social and territorial organisation of local chiefdoms is based on military alliances. After a long period of terrible wars, the ancient chiefdoms were overthrown at the beginning of the 19th century but war continued throughout the period of colonial evangelisation until the early 20th century. The social conditions generated by perpetual warmongering led to the emergence of a

tacit debt which places the young men in a position of subservience to older men of the family. As long as the debt is not challenged, peace will be upheld. To ensure that the debt is respected by the next generation, the older men take advantage of their “right to speak” and have recourse to violent magic. War, however, offers the youths an opportunity not only to demonstrate their valour in the face of death but also to attain the status of “great warrior”. Freed from the fear which reduces them to silence, young men cancel the debt which cripples their lives and at last obtain the right to speak.

• Key-words: New Caledonia – Maré – War – Family relations – Chiefdom.

Patrick ROYER, « Colonial war in the Bani-Volta region, 1915-1916 (Burkina-Faso, Mali) »

In 1915, the inhabitants of the vast region stretching from the Bani river (Mali) to the Volta river (Burkina-Faso) declared war on the colonial administration and vowed never to surrender arms until the last European had left the country. From the beginning of the First World War, the war-chiefs promised victory, despite the obvious military disadvantage, and called, *inter alia*, for protectorates guaranteed by the Great Powers and for a lighter colonial regime. During the twenty years since the region had been conquered, the population had adopted a policy of apparent acceptance which in fact was merely a temporary response to a new political situation. Although obviously influenced by colonial tradition, the war chiefs decided on a strategy of reviving pre-colonial alliances. Oral tradition tells of a war between two equal and independent adversaries, rather than of a rebellion against a superior authority: a view

shared by several contemporary colonial administrators. The belligerents' inability to agree on – and indeed the anti-colonial forces' denial of – the unequal nature of the conflict renders the task of interpreting colonial war all the more difficult.

• Key-words: Burkina-Faso – Mali – Colonial war – Resistance – Social dynamics – Militancy.

Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS,
« Sudan and Somalia: ethnicity in war »

War – with its bloodshed – tends to accentuate ethnic distinctions. We see the development of two situations: regrouping of population in military enclaves or refugee camps on the one hand, and exodus abroad or, at the very least, outside the native lands on the other. Case studies carried out in the Sudan and Somalia illustrate these responses to war. In the Sudan, an authoritarian regime attempted to divide and conquer in order to crush the Southern rebellion, by stimulating internal dissensions among the guerrilla forces. In Somalia, the government's collapse led to the intervention of humanitarian agencies. Whereas tribal identities used to be defined with great precision, the procedures for attributing refugee status have tended to encourage refugees to claim links with clans among the "vulnerable minorities".

• Key-words: War – Exodus – Sudan – Somalia – Refugee – Ethnic identities.

Michel AGIER, « Identification in exile: Refugees in the Maheba camp (Zambia) »

During wars, spaces are created to deal with new situations: camps, humanitarian refugee centres, transit centres, security zones. Created as temporary way stations, they gradually evolve from vague groups of housing into quasi-towns, gradually taking on a more permanent existence. At the same time, refugee centres are required to "respect the right" of refugees to return home, or "fulfil their obligation" to send them back. These are presented as the only long-term solution for the reintegration of refugees. This article questions the original concept of identity, which underlies such policy positions, drawing on a study of an HCR site for Angolan refugees in Zambia. In response to

the opportunity to return home following signature of the Angola peace treaty in April 2002, refugees reacted in a number of different ways and expressed a range of concerns which need to be taken into account. This article analyses their identification with a temporary home in exile and war-generated social structures, by the presence of humanitarian aid, and by social relationships developed in the camps – a living space, with a past, in spite of its inherent limitations.

• Key-words: Angola – High Commission for Refugees – Humanitarian – War – Places – Local/global.

Jalal AL HUSSEINI, Mohamed KAMEL DORAI, « Armed struggle for the Palestinian nation: towards a review of the relationship between the PLO and Palestinian refugees »

The question of Palestinian refugees has been at the heart of the Israeli-Arab conflict for more than 50 years. The wars which have torn the Middle East during the second half of the 20th century and the armed struggle of the Palestinian resistance at the end of the 1960s have had a strong influence on the structure of the Palestinian national movement leading to an important redefinition of Palestinian society. With no end in sight for the conflict, refugee camps take on new significance as memorials for the loss of Palestine. In 1969, the Palestine Liberation Organisation took over the running of Lebanese refugee camps. Since then, the image of the refugee surviving thanks to international aid has gradually been replaced by that of the *fedayin*. Thanks to their growing importance in the camps, the *fedayin* have created a concept of society based on the Palestinians' desire to control their destiny.

• Key-words: Palestinians – Middle East – Lebanon – Refugee camps – National movement – Armed struggle – Humanitarian aid.

Emery BRUSSET, « *Imidugudu* and humanitarian aid: the influence of NGOs on post-war conditions in Rwanda »

Once a crisis is over, the social impact of humanitarian aid agencies tends to encourage

reinforcement, acceleration and distance. Between 1995 and 1999, the presence of NGOs influenced, and even exacerbated, problems and divisions in Rwandan political structures without achieving any real improvements. In particular, procedures for consultation and for joint leadership of the nation were established without reference to prior practices in the hill country and have had little impact. The social fissures have endured, rather than evolved, because the existing power structures have not been called into question. In line with the national policy of villagisation, which combines humanitarian principles and development priorities, NGOs have promoted projects which were unable to attenuate potential negative effects (violation of human rights, loss of economic feasibility), nor guarantee long term success.

• Key-words: Rwanda – Non-governmental organisations – Humanitarian aid – Villagisation – Repatriation – Project management.

Yara MAKDESSI-RAYNAUD, « **Chronic illness: a manifestation of life during war** »

During periods of endemic war, a nation's health tends to deteriorate gradually. This article discusses a specific aspect of public health: the development of chronic illnesses and their link with the state of war, based on a study of war-torn Beirut between 1975 and 1990. During the second half of the war (1983-1992), there was a marked increase in the instance of various chronic illnesses in all age groups and this can be linked to events during the war. Reports from people working in the field describe illness as a response to violence and to social and economic crisis. Illness in war can be examined using various approaches, including an analysis of daily life in a war-torn environment, the impact of war on the individual, and the significance of chronic illness in extreme circumstances.

• Key-words: War – Health – Declared death rates – Chronic illness – Beirut – Lebanon.

Alain LABROUSSE, « **Drugs and war: elements for modelisation** »

The relationship between drugs and war is well established throughout history, but its

importance became particularly significant during the Cold War. Since the fall of the Berlin Wall, drugs have become more popular and have increasingly influenced wars in localised areas. Because of this development, it is now possible to modelise this relationship. Its specificity arises from the modalities of drug trafficking, and in particular the "upward profit spiral" whereby armed groups become involved at every level of the drug industry cycle, whether at the drug refinement phase or by removing obstacles along drug supply routes between production areas and consumer markets. A study of conflicts involving Colombian guerrillas, the Afghan Taliban and other insurgents suggests that armed groups in production areas take advantage of their ability to defend drug producers to move into the drug distribution system and that they tend to become involved in drug trafficking rather than farming. In so doing, they run the risk of becoming as "mere" criminals, a fate they share with the forces of law and order.

Key-words: Afghanistan – Burma – Colombia – Conflict – Geopolitics of drugs – Guerrilla – Peru – Drug production – Secret services – Sri Lanka – Arms deals – Drug trafficking.

F. VALENCIA CHAMBA, J. RÍOS ALVAREDO, J.-F. TOURRAND, M.G. PIKETTY, « **Coca and violence: studies from Peru's Alto Huallaga** »

After Colombia and before Bolivia, the Andean foothills in Peru have been taken over by an alliance of drug traffickers and terrorists. The situation in Alto Huallaga since the late 1970s demonstrates the way that family farms moved into mass production of coca and the creation of a network bringing farmers from the Sierra and the Costa to the Amazon region to plant coca and exporting the final product to developed countries. This was made possible by the metamorphosis of the Shining Path guerrilla army into a terrorist movement in the pay of drug traffickers and by the heavy involvement of politicians and national and international banking systems in the local mafia. Then in the 1990s, the State launched a tough war against the drug trade, destroying more than 80% of coca plantations. The violent nature of this war left every family mourning its lost ones. At the same time,

most of Alto Huallaga's natural forests were destroyed and the land devastated. All is not solved, however, as similar networks are ready to take over with new illicit plantations.

• Key-words: Peru – Amazonia – Cocaine – Drug trafficking – Guerrilla – Reduced ability to govern – Political violence.

Jean-François DELUCHEY, « War “against crime” in Brazil: authoritarian culture and security public policy »

In Brazil, public law and order is often presented as a “war against crime”. This article suggests that this concept is not simply a question of promoting the police and armed forces in their struggle against criminals. Three major issues are addressed: is the “war against crime” really a war? Does it presuppose a social conflict between rich and poor? Or is it the precursor of civil war? Our research shows that it is, in fact, the “ideological militarization” of the Brazilian police forces developed under the military regime between 1964 and 1985 which gives birth to this concept of war against crime and which now encompasses all social relationships in Brazil. Strongly instrumentalised, this concept is linked to the continued existence of “socially implanted authoritarianism” at the heart of Brazilian society and constitutes one of the principal tools for maintaining Brazil's heavily discriminatory social order.

• Key-words: Latin America – Brazil – Public policies – Security – Public security – Police – Insecurity – Criminality – War – Marginality.

Anne-Marie LOSONCZY, « Social violence and death and mourning rituals in Colombia »

Today in Colombia, there is so much violence that it is impossible to identify participants, reasons or circumstances: there is a state of total war and of terror which has wiped out all indications of morality, of political adherence, of territory, of identity and which makes violent death a permanent part of daily life. With so many bodies mutilated and dismembered to render them unidentifiable, many families are unable to mourn their lost relatives. At the same time, a new phenomenon is emerging in city cemeteries: through the holding of services for unknown corpses elected to sainthood or for personalities famous for their violence, people are able to find a mourning closure. These ceremonies linking the dead and the living have become particularly predominant in Medellín. Here the tombs of the *sicarios*, young killers (assassins designated to be the next victims), have become the focus for huge popular rituals, festive debaucheries during which stories from the collective past of the Creole colonial population are told and new identities are created for the dead by their nearest, aware that they may soon die in a similar way. In a context of total violence, socialisation, collective memory, mourning for others and for oneself have become inexorably linked to violent death as the ultimate and unique certainty.

• Key-words: Cemeteries – Colombia – Mourning – Medellín – Violent death – Sanctity – Terror – Hit men (*sicarios*) – Violence.



**Journal
des
anthropologues**
2003/ N°92-93

**ACTUALITE POLITIQUE DANS
L'ETUDE DES SOCIETES CONTEMPORAINES**

- Avant-propos.....G. ALTHABE, S. CHAZAN-GILLIG, C. QUIMINAL
Les Etats africains contemporains
dans l'épistémè africaniste française.....J.-P. DOZON
Appalling Fascination: The Emerging Anthropology
of the « Political » in Postcolonial South Asia..... J. SPENCER
Anthropologie politique : savoirs et pouvoir.....S. CHAZAN-GILLIG
L'anthropologie politique en France après 1980 :
une démission programmée ?..... J. COPANS
Dépolitisation et sciences sociales.....P. LANTZ
Affichage public de nouvelles configurations du religieux.....A. BENVENISTE
Initiatives locales, stratégies sociales et nouvelles configurations
politiques dans l'Ouest Cameroun..... Y. GUILLERMOU
De la violence ou comment s'en débarrasser.
A propos du séquestre d'un autobus à Rio de Janeiro.....M.-H. PIAULT
Démobilisation de classe et folklorisation rituelle dans les mines de Bolivie.....P. ABSI
Logique d'échanges dans l'Etat ouzbek post-soviétique :
factions, protection et nouvelles résistances.....B.-M. PETRIC
L'historien du politique et la Chine : quelques réflexions.....Y. CHEVRIER
Des sociétés dans l'Etat : leadership et communautarisme
à Port-Vila, capitale du Vanuatu (Mélanésie).....E. WITTERSHEIM

RECHERCHES ET DEBATS

- La construction identitaire dans la société réunionnaise.....L. MEDEA

CHRONIQUES

- Opération de « nettoyage » au Bangladesh : « clean heart ».
Entretien réalisé par Suzanne Chazan-Gillig.....M. SELIM
Enjeux politiques de l'émergence des manifestations épidémiques.
Entretien réalisé par Monique Selim.....J.-P. GONZALEZ
Anthropolis, revue d'anticipation culturelle.....M. ABELES

ACTIVITES DE L'AFA

- Assemblée générale 2003 : 13 juin 2003
Journées d'étude : 12-13 juin 2003
Crise et mondialisation. Perspectives comparatives à partir
de l'Algérie : Europe, Amérique du Sud, Afrique, Asie.

Prix : 21,50 €

Rédaction : Association française des anthropologues
MSH, 54 bd Raspail - 75006 Paris
Tél. : 01 49 54 21 81 - Emel : lbazin@msh-paris.fr
Site Web : <http://www.afa.msh-paris.fr>
Abonnement annuel (4 numéros) : Particuliers : 46 €
Etudiants : 28 €
Institutions : 76 €

Ethnologie française

FINLANDE – SUOMI ENTRE L'EST ET L'OUEST

2003 - 2 AVRIL - JUIN

Depuis Elias Lönnrot (1802-1884), « père fondateur » de la recherche folklorique finnoise, aux mutations les plus contemporaines de l'anthropologie finlandaise, le pays du *Kalevala*, du cinéaste Kaurismäki et... du sauna développe un champ très original, très riche et pourtant méconnu de l'ethnologie européenne.

Ce numéro d'*Ethnologie française* rend enfin possible une large diffusion et une connaissance de première main de l'ethnologie, de la folkloristique, de la religion comparée, et de l'anthropologie sociale et culturelle pratiquées en cette Finlande à la fois si proche et si lointaine, entre l'Est et l'Ouest.

Prestigieux héritage de la réflexion sur les cultures (première chaire universitaire de folklore en 1898 à l'université d'Helsinki), grande diversité thématique des recherches (des éleveurs de rennes aux études sur le rêve, en passant par la mémoire du corps et l'ethnographie textuelle), interrogations renouvelées sur les modèles théoriques de la discipline, vitalité éditoriale enfin : telle est la réalité dynamique de cette ethnologie nordique très largement ouverte sur l'Europe et sur le monde.

INTRODUCTION

Jean-Marie Privat

Une ethnologie nordique : racines et réseaux

Ethnologie

Veikko Anttila et Pekka Leimu

Evolutions de l'ethnologie

Timo J. Virtanen

Voix du nord : Ilmar Talve

Pekka Leimu

Panorama de la culture populaire finlandaise

Anna-Maria Åström

L'ethnologie suédophone en Finlande

Folkloristique

Martine Duquesne

Entretien avec Lauri Honko. Des « études de poésie populaires » à « l'ethnographie textuelle »

Annikki Kaivola-Bregenhøj

Rêver. Etude de folkloristique contemporaine

Religion comparée

Jean-Marie Privat

« A Man with a Northern Mind ». Entretien avec Juha Pentikäinen

Tom Sjöblom

« Juste un hobo ». Heuristique et ethnographie historique

Terhi Utriainen

Être là et être là. Au chevet des mourants

Tuula Sakaranaho

Des déserts d'Arabie aux faubourgs d'Helsinki

Anthropologie sociale et culturelle

Martine Duquesne

Entretien avec Matti Sarmela. Du « local » au « post-local », les missions de l'anthropologie

Marja-Liisa Honkasalo

Brutalités de l'Histoire et mémoire du corps

Jukka Pennanen

Éleveurs de rennes dans la presqu'île de Kola au XX^e siècle

Archives

Irma-Riitta Järvinen

Collecte et conservation de la tradition orale

Juha Nirrko

Histoire orale et autobiographies

Pekka Laaksonen

Samuli Paulaharju : les collectes de folkloriste

Pasi Klemettinen

Projets de numérisation des Archives de Folklore

Ulla Lipponen

Collectes sur Internet

Bibliographies

Henni Ilomäki

Revue et périodiques majeurs dans les domaines du folklore et de l'ethnologie

Terttu Kaivola

Bibliographie générale en ethnologie

Rédaction : Musée national des Arts et Traditions populaires - 6, Avenue du Mahatma Gandhi - 75116 Paris
tél : 01 44 17 60 84 - fax : 01 44 17 60 60 - e-mail : ref@culture.gouv.fr

Abonnement (4 numéros par an) : Presses Universitaires de France - 6, Avenue Reille - 75014 Paris
tel : 01 58 10 31 62 - fax : 01 58 10 31 82 - e-mail : revues@puf.com

Prix de l'abonnement pour 2003 :
(les abonnements partent du premier fascicule de l'année en cours)

Particulier : 70 Euros
Institution : 93 Euros
Étudiant : 50 Euros

Vente au numéro : par l'intermédiaire de votre libraire habituel et PUF

Prix au numéro : 21 Euros

165
janvier/mars
2003

L' H O M M E

Revue française d'anthropologie

IMAGE ET ANTHROPOLOGIE

Carlo Severi Présentation

Giovanni Careri Aby Warburg : rituel,
Pathosformel et forme intermédiaire

Carlo Severi Warburg anthropologue
ou le déchiffrement d'une utopie

Claude Imbert Warburg, de Kant à Boas

Jean-Philippe Antoine De l'archaïque au commencement

Dimitri Karadimas Le masque de la raie. Étude ethno-
astronomique d'un masque rituel miraña

Denis Vidal Histoire de l'art et cinéma documentaire

Anne-Christine Taylor Les masques de la mémoire
Essai sur la fonction des peintures corporelles jivaro

Suzanne Küchler The Knot in Pacific Imagination

Anne Bouchy Une voie de l'"art premier"
dans le Japon du XVII^e siècle



Bertrand Prévost Efficacité symbolique des images

Vassili Rivron Un point de vue indigène ?

Emmanuel Guy Esthétique et préhistoire

Xavier Vert Les liens de l'image

Michel Perrin Regards croisés

REVUE TRIMESTRIELLE PUBLIÉE
PAR LES ÉDITIONS DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES EN
SCIENCES SOCIALES

DIFFUSION Éditions du Seuil
VENTE au numéro en librairie 18 €

RÉDACTION Laboratoire d'anthro-
pologie sociale, 52 rue du Cardinal
Lemoine, 75005 Paris

Tél. (33) 01 44 27 17 34

Fax (33) 01 44 27 17 66

e-mail L.Homme@ehess.fr

Achévé d'imprimer en juillet 2003
sur les presses du Groupe Horizon, 13420 Gémenos
pour le compte des éditions de l'Aube,
Le Moulin du Château, F-84240 La Tour d'Aigues

Conception éditoriale: Sonja Boué

Numéro d'édition: 831
Dépôt légal: juillet 2003
Imprimeur n° 0307-055

Imprimé en France

autrepart

Les dynamiques sociales et culturelles induites par les guerres (guerres villageoises, guerres d'États, guerres civiles, guérillas...) sont généralement pensées et analysées en termes de rupture par rapport à un ordre préalable plutôt que pour elles-mêmes. De même, les corps sociaux armés sont d'abord envisagés comme à part de la vie sociale normale, sorte d'institutions d'exception dans le temps ou dans l'espace de la société. Pourtant, le plus souvent les situations de guerre, ou du moins leurs effets, se pérennisent : prolongements de la violence sous d'autres formes, mouvements de population, recompositions sociales, constructions identitaires nouvelles, mutations culturelles..., tandis que les institutions spécialisées dans la violence armée (légalles et illégales) prétendent offrir un devenir social à leurs membres. Quand même la guerre n'est plus actuelle au regard d'un certain ordre international, les sociétés continuent de la vivre dans leur être social, dans leurs corps, dans leur mémoire.

Les articles réunis ici, quoique divers dans leurs approches, ont en commun que ce ne sont ni les événements dans leur chronologie ni les raisons immédiates des acteurs qui les motivent d'abord, mais une compréhension des logiques sociales que les situations de conflits ou de violences généralisées traduisent ou engendrent.

Sommaire

La non actualité de la guerre, *Yves Goudineau*

Dette de paix, Parole de guerre en Mélanésie (Maré, Îles Loyauté – Nouvelle-Calédonie), *Charles Illouz*

La guerre coloniale du Bani-Volta, 1915-1916 (Burkina-Faso, Mali), *Patrick Royer*

Soudan et Somalie : de la fabrication ethnique par la guerre, *Marc-Antoine Pérouse de Montclos*

Identifications dans l'exil. Les réfugiés du camp de Maheba (Zambie), *Michel Agier*

De la lutte armée à la nation palestinienne. Vers une relecture des rapports entre l'OLP et les réfugiés, *Jalal Al Hussein, Mohamed Kamel Dorai*

Imidugudu et aide humanitaire: l'influence incertaine des ONG au Rwanda après la guerre, *Emery Brusset*

La maladie chronique, manifestation d'un mode de vie dans la guerre, *Yara Makdessi-Raynaud*

Drogues et conflits. Éléments pour une modélisation, *Alain Labrousse*

Coca et Violence : le témoignage du *Alto Huallaga* au Pérou, *Franco Valencia, Jorge Ríos, Jean-François Tourrand, M. G. Piketty*

De la « guerre contre le crime » au Brésil. Culture autoritaire et politiques publiques de la sécurité, *Jean-François Deluchey*

Violence sociale et ritualisation de la mort et du deuil en Colombie, *Anne-Marie Losonczy*

Sociétés dans la guerre

n° 26 / 2003

ISSN 1278-3986

éditions de l'aube / IRD – 19 €



9 782876 788923